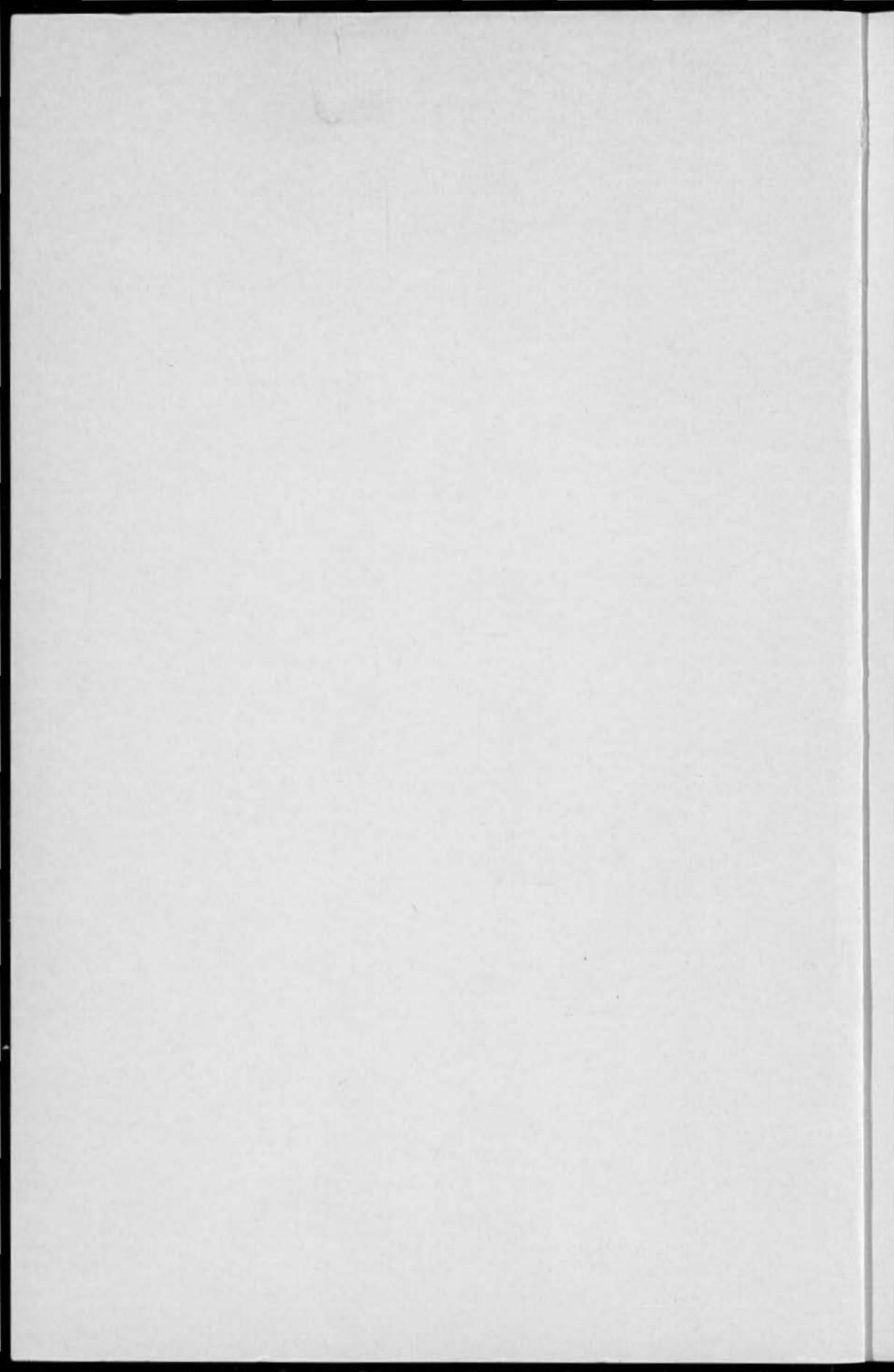




REVUE DE LA
SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
ET DES AMIS
DU MUSÉE DE BINCHE

Numéro spécial
1991

LES CAHIERS BINCHOIS



Numéro spécial
Tome 10

P 833

UNE RELATION ALLEMANDE
MÉCONNUE (1550)
DES FÊTES DONNÉES
PAR MARIE DE HONGRIE,
À BINCHE ET À MARIEMONT,
EN AOÛT 1549

UNE RELATION ALLEMANDE
MÉCONNUE (1550)
DES FÊTES DONNÉES
PAR MARIE DE HONGRIE,
À BINCHE ET À MARIEMONT,
EN AOÛT 1549

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE 65 EXEMPLAIRES
NOMINATIFS NUMÉROTÉS 1 À 65, SUR PAPIER DE
HOLLANDE VAN GELDER ZONEN, DESTINÉS AUX
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ, 150 EXEMPLAIRES SUR
VÉLIN, DESTINÉS AU COMMERCE.

UNE RELATION ALLEMANDE
MÉCONNUE (1550)
DES FÊTES DONNÉES
PAR MARIE DE HONGRIE,
À BINCHE ET À MARIEMONT,
EN AOÛT 1549

Traduction par

Léon MARQUET

LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

MEMBRE DE LA COMMISSION ROYALE BELGE DE FOLKLORE

Introduction et notes par

Samuel GLOTZ

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

MEMBRE DE LA COMMISSION ROYALE BELGE DE FOLKLORE



NOUVELLE IMPRIMERIE DUCULOT
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BELGES SÉANT À MONS

1991

UNE RELATION ALLEMANDE
MÉCONNUE (1520)
DES FÊTES DONNÉES
PAR MARIE DE HONGRIE
À BINCHE ET À MARIEMONT
EN AOÛT 1520

ÉDITION DE
JEAN MARQUET
Membre de la Commission royale pour l'histoire
de la Région wallonne et de la Région flamande
Publié par
Société d'Archéologie et des Amis du Musée de Binche
Membre de la Commission royale pour l'histoire
de la Région wallonne et de la Région flamande



Publication éditée en collaboration avec la *Société d'Archéologie et des Amis du Musée de Binche*.

Introduction

Les festivités organisées en août 1549, dans la ville de Binche et sur les terres de Mariemont, en l'honneur de Charles Quint et de son fils, par Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas et dame douairière de la ville et du domaine de Binche, accompagnée de sa sœur Éléonore, veuve de François I^{er}, sont un événement historique bien connu de nos lecteurs bibliophiles. Ch. RUELENS, en effet, sous les auspices de la Société des Bibliophiles belges séant à Mons a, dès 1878, réédité, traduit et annoté une relation italienne anonyme de ces fêtes, datée du 31 août 1549. Cette édition commentée, devenue difficile à acquérir, garde son intérêt. Il en est d'ailleurs de même de l'ouvrage fondamental de CALVETE DE ESTRELLA, *El felicissimo viaie d'el... Principe Don Phelippe...*, paru à Anvers. J. PETIT l'a traduit. Cette traduction a été imprimée en 5 volumes (1873, 1876, 1876, 1883, 1884), grâce à la Société des Bibliophiles de Belgique.

Après quelques publications originales de valeur, les *triumphes* ont, durant quelques décennies, sombré dans la pénombre et l'oubli. Des historiens éminents mais imprudents car ils sortaient de leur compétence, se sont laissé prendre au piège de facétieuses fabula-

tions. Les plumes des Incas ont surgi d'entre les pavés. De ce qui avait été conçu, dans la réalité, à des fins politiques, pour exalter la gloire et la magnificence impériales, on a fait, par la magie de la fantaisie créatrice, une sorte de cavalcade historique commémorant la découverte du Nouveau Monde ou les conquêtes de Pizarre. Tout cela aboutissait à la genèse d'une explication légendaire, puis mythique, de la signification originelle du carnaval de Binche et de ses Gilles emplumés. Ces derniers devenaient ainsi des Ersatz ou des pastiches d'Amérindiens.

Cet intermède naïf et plaisant se prolonge encore dans certains esprits. Pourtant, depuis lors, nous avons bénéficié de connaissances nouvelles. Nos fêtes, le somptueux palais de Binche et ses œuvres d'art, la résidence rustique de Mariemont implantée dans un cadre enchanteur, agreste et boisé, ont été l'objet de travaux enrichissants. On a sorti de l'ombre, des relations inédites. Des chercheurs se sont penchés sur tel aspect, telle péripétie, en ont sondé la symbolique. D'autres ont présenté des synthèses solides, des monographies érudites fondées sur le dépouillement des archives. Parmi ces chercheurs, on nous permettra de citer M.-T. DOVILLÉE, P. DUMON, et surtout R. WEL-LENS dont les multiples études font autorité.

Aujourd'hui, il n'est plus guère admissible de laisser l'imagination battre la campagne et de soutenir que, faute de sources sûres d'information, on ne peut connaître nos festivités de 1549. En effet, nous disposons

de huit descriptions contemporaines, rédigées de 1549 à 1552, émanant de témoins oculaires. À cela s'ajoutent des témoignages postérieurs et indirects, donc moins fiables. Ils soulignent toutefois la résonance internationale immédiate de nos fêtes et leur écho, dans les milieux sociaux élitaires, qui se prolongera durant un demi-siècle. Le célèbre « *Mas brava que las fiestas de Bains* » répercuté par l'écrivain français Brantôme témoigne du prolongement de cette renommée. Les sources iconographiques restent pauvres. Elles se limitent aux deux dessins aquarellés acquis, il y a quelques décennies, par la Bibliothèque Royale de Belgique. Ils ont été analysés, en 1985, par P. Dumon. Ces dessins anonymes, d'une grande fiabilité, correspondent, pour l'essentiel, aux descriptions des relations, aux détails relevés dans les archives ; ils ont été, en premier lieu, commentés par deux études parues en 1940, à Londres. Les comptes du domaine de Binche et leurs acquits n'ont pas encore été exploités entièrement comme il le serait souhaitable. La sagacité érudite de R. Wellens lui a permis de publier un compte des dépenses militaires effectuées à l'occasion des fêtes. À Vienne, aux Archives de l'État, *Österreichisches Staatsarchiv*, nous avons retrouvé l'original, sans doute, de la lettre (9 pages) présentée à l'empereur par les chevaliers errants de Belgique. Cette requête, cartel et annonce, prépare les jeux dramatisés des 25 et 26 août. Au cours de péripéties chevaleresques, le prince Philippe surmontera les obstacles, vaincra ses

ennemis. Le jeu se terminera par la conquête de l'épée enchantée, ce qui constitue une sorte de sacre profane et mystique, ludique et sérieux. Ces deux journées confèrent aux *trionphes* de Binche, leur sens profond, leur finalité politique. Elles illustrent la volonté de Charles Quint de voir l'infant lui succéder. Ce vœu politique explique l'ordre impérial à l'infant Philippe de quitter l'Espagne pour entreprendre vers les *Pays d'embas* un long et périlleux voyage, par mer et par terre, dans la saison hivernale. Après la traversée du golfe du Lion, il aborde en Italie, franchit les Alpes, arrive au Tyrol, puis en Bavière et, par le Luxembourg, dans nos *Pays de par deçà*. Cette volonté politique explique le séjour princier dans nos provinces comme elle justifie les ordres donnés à la reine Marie de préparer les réceptions adéquates. Elle permet de comprendre le choix de la ville et du domaine de Binche pour en faire à la fois une étape importante (du 22 au 31 août) et un épisode politique dont la valeur symbolique apparaît dans les deux journées centrales des dimanche et lundi. Le dénouement, certes préparé, porte à l'apogée le prince Philippe, « le plus vaillant des chevaliers de ce temps, le plus digne de succéder au plus puissant des souverains contemporains ». Cette victoire symbolique consacre, comme dans les romans arthuriens, le futur héritier. Elle a comme témoins, les plus illustres représentants de la noblesse des Pays-Bas et de l'Empire.

Parmi ces huit relations contemporaines, deux

(30 août 1549 et 1549) sont rédigées en français ; deux (31 août et 5 septembre 1549), en italien ; trois (18 novembre 1549, 1551, 1552), en espagnol ; une (1550), en allemand. Le nombre de ces témoignages ainsi que la diversité de leurs langues attestent du renom de nos fêtes dans une partie de l'Europe. La dernière relation citée n'avait jamais été rééditée, ni traduite, ni annotée. Cet opuscule de 1550 a été imprimé chez Christian Egenolff, à Francfort-sur-le-Main. Il reste anonyme. Le livre compte 16 feuillets in-folio, formant 4 cahiers de 4 folios. Le verso de la page de titre et la dernière page sont vierges. Au total, 30 pages imprimées. Aucune pagination. Les trois premiers feuillets au recto de chaque cahier, portent une signature alphabétique avec un indice chiffré ; cette indication permet d'éviter, lors de la reliure, l'inversion des cahiers. Les caractères sont, évidemment, gothiques. L'opuscule est illustré de 15 gravures sur bois. Dans notre étude, nous simplifierons le titre en citant ce livre comme étant le *Thournier*. Nous avons utilisé pour la publication l'exemplaire conservé à Londres, *British Library*, cote 608 K. 15, que nous avons consulté sur place dans l'immédiat après-guerre et que, à l'époque, les services de la Bibliothèque nous avaient permis de faire photographier. L'ouvrage n'existe pas en Belgique ; la Bibliothèque Royale dispose toutefois d'un microfilm, cote L. P. Mic. 180, de l'exemplaire conservé à la *Herzog August Bibliothek* de Wolfenbüttel, Wiesbaden, sous la cote 11 Bell. 2°.

Les 15 gravures constituent des illustrations de grande qualité artistique. Malheureusement pour nous, elles s'avèrent non fiables. Ces réutilisations, on les trouve, pour la première fois, dans le *Theuerdank*, imprimé en 1517, à Nuremberg. Cette œuvre inspirée par l'empereur Maximilien I^{er} est une épopée allemande en vers. Maximilien y décrit son voyage, plein de périls et d'aventures, pour rejoindre sa future épouse, Marie de Bourgogne. L'ouvrage possède 118 gravures sur bois. Celles-ci sont dues à plusieurs artistes : 77 sont de Léonard Beck ; 20, de Hans Schäufelein ; 13, de Hans Burgkmair ; les 8 autres, d'artistes inconnus. L'Anversois Jost de Negker grava les bois. On réutilisa ceux-ci après la mort, en 1519, de l'empereur et après le tirage, en 1517, de l'œuvre littéraire en nombre très limité d'exemplaires.

L'auteur anonyme du *Thournier*, de 1550, ne s'intéresse pas à l'architecture, au décor, aux œuvres d'art du palais de Binche et de la « *thour* » de Mariemont. Ce qui le sollicite, c'est la partie chevaleresque, militaire ou guerrière des festivités, les prouesses des uns et des autres ainsi que leurs noms. En conclusion, à la p. 30, il dit son admiration pour la magnificence déployée et le plaisir éprouvé devant la belle ordonnance et la variété du spectacle.

Dans le voyage à travers nos dix-sept provinces qu'effectuent l'empereur et son héritier, la réception à Binche revêt un aspect particulier. À proprement parler, il ne s'agit pas d'une « Joyeuse entrée » au cours

de laquelle s'échangeaient les serments, ceux de la noblesse, du clergé, des états, et ceux du prince, en tant que futur héritier. Pour désigner cette réception dont le faste contraste avec la médiocrité relative de la ville, et dont les finalités politiques sont évidentes, les scribes des comptes et les auteurs des relations contemporaines emploient parfois le mot *trionphes*. À la Renaissance, le substantif, hérité de Rome par l'intermédiaire des humanistes italiens, connaît une vie nouvelle. Il désigne des fêtes, des spectacles pompeux en l'honneur d'un souverain. Le mot inclut une sorte de glorification de la personne honorée. Dans les fêtes de Binche, tout gravite autour de l'exaltation de l'empereur, de sa puissance militaire ou politique. La réception binchoise constitue une sorte de point d'orgue qui combine le repos nécessaire après de rudes chevauchées et cette finalité politique souhaitée par l'empereur. Le cortège impérial et princier arrive le 22 août, chez nous. Il vient de Beaumont et, par l'imposante porte Saint-Paul, il franchit l'enceinte fortifiée, à la lumière des torches tenues par les bourgeois. À l'entrée du palais, l'empereur et l'infant sont attendus par Marie de Hongrie et Éléonore d'Autriche. Le 23 marque une pause que les fatigues de la route ont rendue indispensable. Le samedi 24, dans la cour du palais, se déroule un combat pédestre ; six champions de nos régions lancent un défi à tous les chevaliers qui peuvent combattre avec l'une ou l'autre arme. Les 25 et 26 sont les deux journées les plus significatives ; elles

se terminent par l'apogée du prince qui réussit à arracher l'épée enchantée du rocher où elle était plantée. Le jeu dramatisé de ces deux jours est inspiré par la littérature romanesque en vogue, celle des romans de chevalerie ou des *Amadis*. Nouvelle pause les 27 et 28. Dans la soirée du mercredi 28, se place un ballet masqué. Il prend pour thème, l'attaque et la défense de quatre dames. Celles-ci sont enlevées par une troupe d'hommes sauvages. Cet rapt simulé incite à la vengeance. On attaquera, le jeudi 29, le château postiche des ravisseurs installé près du château de Mariemont. Occasion d'une manœuvre guerrière et d'une collation servie en plein air par les dames et damoiselles de la Cour, travesties en divinités des eaux, des monts, des bois. Le château des ravisseurs est pris d'assaut, après moult tentatives et escarmouches tandis que tonnent les canons. On rentre dans la ville où, comme chaque soir, le banquet, suivi de bal, se donne dans la grande salle d'apparat « aux médaillons » des appartements impériaux. Le vendredi 30, sur la place du Marché, un tournoi équestre confronte 12 quadrilles de 5 chevaliers. Des averses orageuses gâtent un peu la fête. Après le retour au palais, et le banquet terminé, on prie les assistants de se déplacer jusqu'à la chambre enchantée. Une ingénieuse machinerie, par trois fois, fait descendre d'un caisson dissimulé, des sucreries, des fruits confits. Les toiles peintes qui revêtent les voûtes de cette petite salle, ancienne chapelle du château féodal, évoquent les merveilles du ciel, les astres,

les planètes, les étoiles. D'ingénieux artifices, tour à tour, obscurcissent le ciel ou le rassérènent. « Ainsi finirent les fêtes de *Bins*, dignes d'éternelle mémoire ».

Après l'analyse de ces festivités, prévaut une impression tenace, celle de fêtes qui restent médiévales, malgré l'époque où elles se sont célébrées. La Renaissance n'y est guère visible, si on excepte la mode vestimentaire, le décor, la musique des ballets peut-être. L'esprit du Moyen Âge subsiste. Il vivifie ces journées. Les joutes et tournois se succèdent. Ils s'entremêlent de manœuvres guerrières et de ballets masqués. Le thème central de ces journées s'inspire d'une littérature romanesque et chevaleresque bien médiévale, comme maints personnages et maintes péripéties, ou encore comme leur esprit courtois et la symbolique arthurienne de l'épisode capital.

S. G.

REPRODUCTION
DU *THOURNIER BUCH*

et

ILLUSTRATIONS

REPRODUCTION
DU JOURNALIER BUCH

ILLUSTRATIONS

1583. 1116

Tournier / Kampff / vnd

Ritterspiel / Inn Eroberunge aines Gefährlichen
Thürs / vnd Sauberer Schloß / Auch der Abenteuerlichen In-
sell / vnd Guldinn Schwerdts. Zu Ehren dem Hochgebornen
Durchleuchtigen Fürsten vnd Herrn / Herrn Philipsen / Prinzen auß Hispanien ic. Zu Binz vnd Martenberg Ritterlich gehalten.

Sampt anderen wunderbarlichen Bancketen / Lust vnd Freuden
Spielen / Höflicher vnd kurzweillicher Herlicheyten / Auß ansehung der
hochgebornen Durchleuchtigen Fürstin. Frau Marien
zu Ungern vnd Behem Königin / Wittib ic.
zügliche vnd volnbrachte.



Com Privilegio.

Wes die Römisch Keyser
lich Mai. Unser aller gnedigster Herz /
Sampt jr Mai. geliebte Sone / dem Pünzen auf

Hispanien / gen Bingen den xxiij. Augusti ankommen / ist jhr Kay.
May. vnd sein fürstlich durchleuchtigkeyt von Frau Marien zu Ungern vñ Böh-
hem Königin / Wittib ic. vñnd der Königin auß Franckreich mit grossen freus-
den / Pompen / Böfflichkeit vñ biacht empfangen worden. Als nun ein Churnier zu
sich / zuuor zu Büffel / vff den andern tag / nach jhr Kay. May. glückseligen an-
kunfft / gen Bingen aufgeschriben / Ist doch solcher von wegen / das die so Churnie-
ren wöllen / noch nicht aller ding fertig vñnd gerüst gewest / xff den xxiij. tag ge-
sachtes Monats / aufgeschoben / vñnd vff maß vnd weiß gehalten / als desselben
Aufschreiben / bedinget vnd mitbringet / so von wort zu wort also gelautet:



Auffschreiben des Kampffs/oder Thourniers zu

fuß/so zu Hing gehalten werden soll.

Zu wissen seye meniglich / daß gleich des andern tags nach der Römisch. Kay. Mai. ankunfft gen Hing/ sich alda zu Hoff werden sechs vß Adel/ den Frawen vnd Jungfrawen/ zu dienst vnd gefallen/ auch zu Übung Ritterlicher wehre stellen/ so alle die ihenigen/ die sich mit inen zu Thournieren vntersehen wolten/ von 11 zu 11ß vñien an biß auff den Abend/ lenger oder kürzer/ so lang allen denen/ die zu Thournieren erscheinen/ genug beschickte/ in sechsley Wehren bestehen/ wßfuß haleen wöllen/ vnd dasselb vff weiß vnd meinung wie volgen:

Die Wehren zum Thournier verordnet.

Mit Erst drei stich mit langen Spießen / vñnd drei streich mit Kürrißschwertten.

Zum Andern drei stich mit Raisspiessen/ vnd drei streich mit zerbrochenen Raisspiessen/ das hinderthayl herfür gelehrt.

Volgend ein wurff mit einem Scheffeln/ vñnd sieben streich mit Schlachtschwertten.

Vnd leglich Neun streich mit einem langen Streithammer odder Streitart.

Auß welchen Wehren mögen alle die so zu Thournieren kommen/ welche vñnd wie vil inen geliebt/ aine/allainz/ oder etlich/ oder alle sampt/ nach irem güten gefallen/wolen vnd erlösen. Vnd würde daselbst die Jungfraw von Systelyno ein Federn/zum zeichen tragen/ so ein ieder der Thournieren/ vnd preiß gewinnen wil/ zuuor anzuruden/ vñ sein Namen schriftlich zu übergoben/ schuldig sein würt/ alles nach beuelch eigener Jungfrawen.

Damit mann aber wissen möge/ in welchen Wehren ein ieglicher Thournieren wil/ so werden zu ende der Schrancken/ an vier darzu geordnet seulen vier Schilt/ die drei nach lenga gleich abgethalt/ hangen. Nemlich in dem ersten würde vff einer seitten ein langer Spieß/ vñnd vff der andern ein Kürrißschwert/ Im andern gleicher gestalt ein Raisspicke/ vnd das hinderthayl desselben / vnd im dritten ein Scheffeln vnd Schlachtschwert. Im vierten aber so mit gethalt/ ein Streycartz gemalt sein. Welche Schilt/ es sey einer oder mehr/ die so Thournieren wöllen/ anzuruden müssen/ Damit anzuzeygen. In welchen Wehren sie streyeten wöllen/ dann welche Schilt sie rühen/ in denen Wehren so darinn gemalt. sie Thournieren sollen. Es sollen auch von den Bestehern/ ein ieder mit Wehren nach notturfft versehen werden.

Darzu wo einer sein Wehre verläre / oder auß den Henden fallen ließ/ dem sollen andere gelieurt werden. Der aber so sein Wehre verleurt/ odder einen theil sehen verbotenen streich thut/ als abwertz oder vnter der gürtel/ derselb kan nach der Richeit darzu verordneten Orthoyl kein danck erlangen.

Zu dem/ die weil mann voreitz/ gemelter Streycartz / sich anders nit gebrauchet/ dann zum Ernst vnd Gewalt/ vnd doch dises allainz zu einem Schimpff / Kurtzweil/ vnd den Frawen vnd Jungfrawen / zu dienste angefangen/ in massen man sich in allen disen Wehren / vñnd sonderlich der Streycartz mit hohen freien nachstreichem/ allen ernst vñnd argelist / hindan gesetzt/ üben solle. So ist derhalben hienit außdrücklich verboten / daß mit der gedachten Streycartz/ inn feinerley weis noch wege/ weder gestossen/ noch vmb oder zwischen die Schenckel / sein widerrecht dardurch zufellen / geschlagen werde / bei peen vnd straff/ daß der Vbertreter zu stund als im sein Helmlin außgethan/ mit bloßem haupt zu den Schrancken hinauß gestossen werde/ vñnd hernach den gangen tag/ weder zu diesem odder andern Kampff/ nit mehr kommen möge.

Dessgleichen

Vnd Ritterspiel.

Diegleichen sollen alle die strach / so mit obgerürter Streitart / vnter der gürtel geschoben / für böß vnd falsch geachtet werden / vnd diser so solche strach thün wüdt / mit der genannten Wehr kein Kleinod gewinnen.

Dise aber so das beste thün mit Thournieren / sollen nach Vrtheil vnnnd erkantnisse / der Jungfrawen vnnnd Richter / inn ieglicher Wehr gewinnen / wie hernach volget :

Die Gaben der Thournierer.

Erstlich im langen Spieß ein gülden Spieß / 1000. Kronen werth / odder daruntzer.

In dem Kürschwerdt ein gülden Schwert 400. Kronen werdt / oder daruntzer.

Im Raisspies vnnnd desselben hindertheyl / ein gülden Raisspieß / 100. Kronen werdt / oder darunter.

Im Schlachtschwert / ein gülden Schwert / 100. Kronen werdt / oder darunter.

Im Schaffelin ein gülden Schaffelin / 500. Kronen werdt / oder darunter.

In der Streitart ein gülden Streitart / 1000. Kronen werdt / oder darunter.

Wer aber den besten Ritterlichsten vnnnd Tapffersten strach mit gedachter Streitart thün wüdt / den solle von der Jungfrawen oder frawen / so er darzu erkiesen wüdt / ein Diamant 500. Ducaten werdt / oder darunter geschendct werden.

Als auch solcher Thournier geender / solle alle Ritter sampt den Bestehenern / gleich vff zwey thail / abgethaylt werden / vnd er selich mit dem Langen spieß / vnd volgendes mit dem Kürschwerdt / all sampt vnd zugleich / gegen einander über säpanden kempffen / alda die sechs Ritter / so den ersten Kampff bestanden / auch danck gewinnen / so zuuor nit geschehen mögen / vnd der so also mit dem Spieß das beste thät / sol ein löfliche Krengel ein / der ander aber mit dem Schwert / ein Kurbis 400. Kronen / oder darunter werdt / gewinnen.

Die Namen der Herrn vnd Ritter / so sich

in diesen Thournier begeben / sampt irer kostbarlichen Rüstung vnnnd Rleydung.

Srauff sind zu solchem Thournier zu Binn im Schloßhoff schöne schrancken / vff allen seiten mit Antiquischen Wehren vnd Waffen gesteret / vnnnd ein schön gerüst ganz lustig gemacht / daruff die Richter desselben Thourniers gestanden / vffgerichte gewest / Dabinn vñ zwölff vñ nach essens / die sechs vom Adel / so den Thournier bestandē / Als nemlich der Marckgraff von Bergen / ein iunger herr / so sich sehr wol vnd dapffer gehalten /

Der herr von Crauzigni der Elter. Der herr von Sewert. Der herr von Liestre. Der herr von Colom. Der herr von der Lilloye / alle sampt Liederlens der / vnd iunge Edelkint / kommen sind / So inn ganzen Kürsch gewaffnet / über dem harnisch von gulden stücken / mit rotem vnd weißem Sammet / durch einander gestickt / vnd duffweis zerschnitten / schürzen vnnnd roth sammetete hosen / mit weißem Aelass vnterfüert. Vff dem helm grosse vnd hohe rote vnd weissen Federn / vnnnd mit Achzechen Patrin / odder Rüstmeystern / vnter welchen vil Grauen vñ herren / In sonderheyt eelich Ritter des gülden Vlies / so alle zugleich in ein farbe gefleydet / vnnnd rote Aelasse Wammes / Sammetete hosen / mit Silberem rich vnterzogen / silberem Pajment verbiembt / vnd der selben farb / schaiden / schäch vnnnd baret / daruff ein weisse Federn / sampt einem weissen zerschnitten Lieder / dorn Goller / mit roten vnnnd gülden schilreten stück vmblegt / anhetten. Auch die Thramelschlagern vnnnd Pfeiffern gleicher farb / weis vnd roth von Atlas getleydet / In der ordnung allweg zwen vnnnd zwen / Vnnnd zu lezst die sechs Kürschier inn die schrancken zogen / alda sie ir Delt vffgeschlagen hatten.

Thurnier/Kampff

Nach welchen als baldt der Prinz von Piemont / des Herzogen von Sophoy Sone. sampt andern neunten Nemlich dem Graff Peter Ersten von Mansfeldt / Ritter des gülden Vlies / dem Grauen von Mezen / dem Herren von Obermont / des Grauen von Hoin Bruder / dem Herrn von Voircarmes / allen dreien Linderlenden / dem Freyherin von Colaur / dem Herrn von Pelonur Burgundern / vnd Johan Zapada / Don Johan de Cuma / vnd Caspar de Kobles Spaniern / allen in ganzen Kürissen / mit schwarzen sameten zerschnitten schürzen / hosen / stuch / federbüscheln / schayden vnd gürtelen / mit übergulden Dolchen vnd Rappiren / Vñ ihren Rüstmeystern vnd Jungen / gleicher weise inn schwarz sammet / Vnd ihren Trommeln / Thrumelschlagern vnd Pfeiffern / inn schwarz Atlas getleydet kamen. so alle nacheinander / Doch allaynz in dem Kürisschwert vnd Spieß / vñ gar wenig in andern wehren kempffte / one der legst / Kobles genait / so in allen Wehren sehr wol Thurniert. ob er gleichwol von Person klein ist.

Nach disen kamen des Herren von Tresigni / so Ritter des gülden Vlies ist / drei Süne / Linderlender / Nemlich der Herr von Roingy / der Herr von Argenteau vnd der Herr von Sammain / alle drei weisse Damastate menselin / mit roten vnd grünen sammet verbrimt / über die Harnisch / vnd sonst weisse hosen / vnd weisse federn vff den Helmlinck tragende. so zwen Rüstmeister in weiß Atlas / baret / hosen / wammest / vnd sonst alles gekleit / mit sich hetten / vnd allaynz in dem Spieß vnd Kürisschwert kempfften.

Volgendes kamen vier Pilger / Der Herr Marck / Der Herr von Melisant / der Herr von sanct Martin vnd der Herr von Peuin / alle Linderlender / so über ire rüstung graue sammete Pilgrams mantel / solche hüt mit gulden vnd silbern stuck muschels weis gang lößliug verbrimt vnd bestickt anhetten / Vnd schompart mit breiten parzen Pilgrams stäbe in den henden / mit übergulden knöpfen / vnd sonst rote schüsseln / vnd anders wie Pilgrams Bilder / tragen. Von welchen vier jungen / in grauen caffet / in Weibkleider angethan / breite hüt auff dem rucken tragende / Vnd ein Singer auß der Königin Cappellen / gleicher weise gekleidet giengen / vnd ein Jacobs Liedt sungen. So auch nur in dem Spieß vnd Kürisschwert Thurnierten.

Als dann kam der Herzog Adolff von Holstein / mit vorgeblichem Graff von Mansfeldt. vnd dem Graffen von Ebersteyn / so über ihre Harnisch teutscher eitementel / stuckweiß von Damastet / mit lauter gulden vnd silbernen plümen / vnd schwarzen sammet / nach lengs gethaile / vnd schwarze sammete hosen / mit weißem Atlas vnterfüctet / gleicher gestalt ihre Rüstmeister. Die Pfeiffer aber vnd Thrumelschlager / schwarz vnd weiß Atlas hosen vnd wammes antragen / welche alle diey in allen Wehren sehr wol Thurniert / Allaynz der Graff von Eberstein / Doch nie von dem strich seines widertheyls / sonder als er sich zu kurz vmb wendet / vnd die schenckel schienckel / gefallen ist / hat sich sonst sehr wol gehalten.

Disem volgte der groß Commentor von Alcantara / Don Gomes de Figeroa / Den Grauen von Castaneda / Don Luys Zapada / den Grauen von Cisuentes / vnd Roys Games de Silua / mit sich bracht / Welche über ihre Harnisch rote Carmasin sammete Goller zerschnitten mit guldem Pasament verbrimt / rote sammete hosen mit golde belege / vnd gelben Atlas vnterzogen / anhetten / vnd vff dem Helm roth vnd gelb Federn färten. Auch ire Rüstmeister gleicher gestalt / mit roten Atlaffen wammessen / sammeten Goldern vnd hosen mit golde / vnd sonst alles wie die andern zugericht / Auch ire Pfeiffer vnd Thrumelschlager / in roten vnd gelben Atlas zertheylt gekleidet waren.

Gleich nach diesem kamen zwen Jäger / deren einer der Mingoual / des Prinzen

Vnd Ritterspiel.

von Sulmona Huber Bastardt / vnd der ander der Herr von Beaufort / beyde Uderlender waren / so mit grünen seiden Manteln / mit gülden strichen durchzogen / Vnd derselben arch Jäger kappen über ire Waffen bekleydet / vnd Schweinspieß mit grün umbwunden / trügen. Von welchen zwen in gleicher farb als Jäger mit Hönern pliesen / vnd zwen Haben vil hunde fürten / auch Künigin Hasen vnd Katzen / auff die Pan lauffen ließen / alles zu ein gelechter. Der Kingoual Thournierte im allen Wehren so manlich vnd dapper / Das sich seiner grossen sterck / meniglich verwunderte / vnd er den Preis mit dem Raisspieß / vnd dem hindertheyl desselben gewonnen.

Derweilen kam der Pring von Astoli / das Anthonien de Leua Sone / selb sechs / Temlich / dem Grauen von Aigmont / Don diego de Leyua / Don Fernando von Medoya / des Markgrauen von Montegar Sone / Don Alfonso Pimentel / Don Alfonso von Mendoza / so über den Harnisch von güldnem stuck / mit schwarzem grundt zerschnitten / mit weissen Atlas / vnd silbern vnd schwarz seidenen fransen verbrimbt / Dessgleichen auch die hosen / mit weissem atlas vnderfucert anbetten / vnd vff dem Hauptarnisch weiß vnd schwarz federn trügen / Auch vff solche manier ire Rüstmeyster / mit hosen / wammes vnd koller / vnd die Thrummelschlagern inn weiß vnd schwarz atlas zereylet / gekleydet / gangen / Vnder denen der Markgraff vonn Berges / den Don Alfonso Pimentel / mit dem hindertsten eheil / des Raisspieß / zu boden schläg / so doch sonst den Preis vnder allen Spaniern / sinner manlichheyt halben ihme zâmaste / war dt also vonn cynem jungen gedempfft.

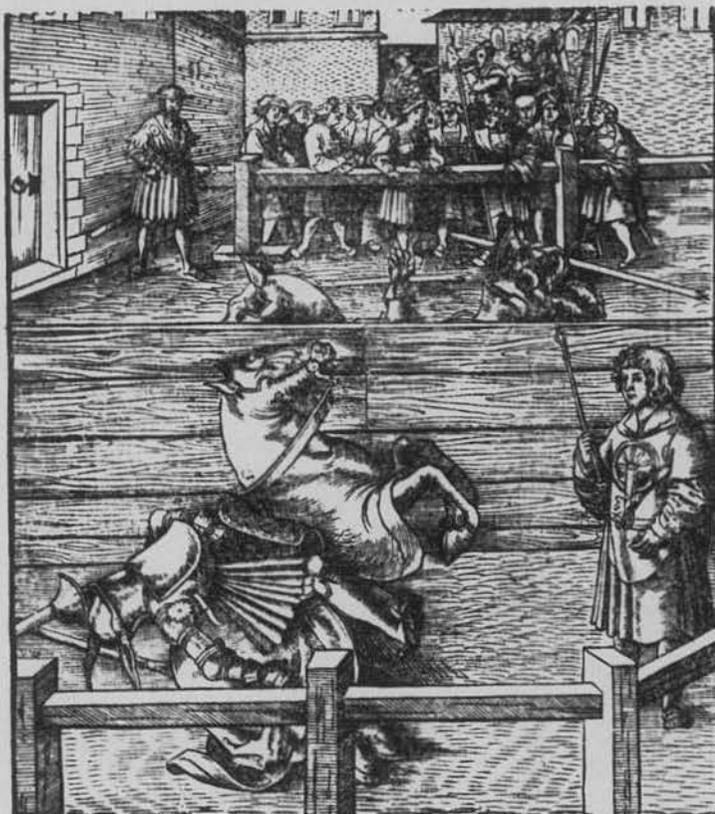
Hernach kamen sechs andere / Temlich / Don Johan de Beueda / vnd sein Bruder / Don Karl de Beueda / Don Garcia / Datala / der Graff von Selmes / Don Alar ein Aeos / vnd Don Peter de Koelles / alle sampt Spanier / Welche über die Rüstung blau sammete Goller / creuzweiß zerschnitten / mit gülden stucken vnterfucert / Vnd in mitte eines ieglichen creuzs / ein Rosen von gülden stuck / vnd weissem Atlas genehet. Die hosen gleicher gestalt von blauem Sammet / vnd gülden stuck. Vnd ihre Rüstmeyster auch vff die selb arch / Goller / hosen vnd Wammes anbetten / Vnter welchen etliche inn allen Wehren Thournierten.

Nach disen kamen zwen Wilde männer / mit Stangen / so ein Trachen von Lein bath / der feuer auffspie / fürten / Inn welchen zwen Edelcut / der ein der Herr von Quirinain ein Uderlender / vnd der ander Don Diego de Croj / ein Spanier / über ire Harnisch als Wilde männer angethan / so sehr wol / vnd in sonderheit der Uderlender / gar ein Junger mensch / inn vil Wehren kempfften.

Der Pring von Hispanien / ist zu letzt sampt sechs / Temlich / neben ihme gieng der voigenante Pring von Piedmont / Als dann Don Johan Nauriaz de Lara / Ray. Mai. Hoffmeyster / vnd des Herzogen von U. Bruder / vñ der gemelt Graff von Aegen / Vnd zu letzt / Don Johan de Bemauides / sampt Don Rodrigo masnuel / Lange spieß über die achsel tragende / mit xij. Rüstmeystern vñ sechs Thrummelschlagern / in die schrancken komen / hat ire Fürstlich Durchleuchtigkeyt / sampt den andern über die Rüstung / braune sammete zerschnittene Goller / mit golt der massen gestickt / das man den sammet kaum gesehen / vnd gelb sammete hosen gleicher weis mit golt / auch ganz lößlich gestickt / sonst gelb gürtel / schaiden / schüch vnd anders. Die Rüstmeyster aber gleicher gestalt braune Goller / gelbe Aelless wammes / vnd gelb sammete hosen / schüch / schaiden vnd anders / so lößlich mit golt auffgenehet / angetragen / Das man vermeint / ein ieglich Pleyd / hab bey 300. Kronen kostet. Die Thrummelschlagern sind in gelb sammet mit schwarzen sammeten wülfflein vff Landsknechtisch gekleydet gewest / welchs alles jr. S. D. zalt. Vnd haben alle allaynz mit dem Spieß vnd Kürschwert Thourniert.

Dom

Thurnier/Kampff/
**Vom Thournier vber die Schranken/
 Vnd außriffang der Preiß.**



Als solchs alles geschehen/ hat man alle Ritter gleich zu beyden theylen ab
 gethaylt/ vnd vber Schranken erstlich mit langen Spiessen/ volgendes mit
 Kürrißschwertern / allzumal lassen Thournieren / So sehr lustig zu sehen ge
 wese/ vnd schier einer Schlacht gleich geschehen/ Inn welchen je Fürstlich Durch
 leuchtigkeyt/ sich mit dem Schwerdt sehr wol gehalten/ vnd den Preiß so ein Ru
 bin gewest / erlanget. Vnd ist also solcher Thournier/ nach dem ein Roit nach der
 andern wie sie kommen gewest/ abtreten/ geendet worden.

Nach dem nacht essen seind schöne Tenz gehalten/ vnnnd die Preiß aufgethaylt
 worden/ wie volget:

Nemlich dem Don Johan Guiraba / der Preiß im langen Spieß.

Dem Herrn von Quirinain/ der preiß im Kürrißswordt.

Dem

Vnd Ritterspiel.

Dem Bastardt Mingoual/der preiß im Raiffspieß/ vnd dem hinbern theil des
selben.

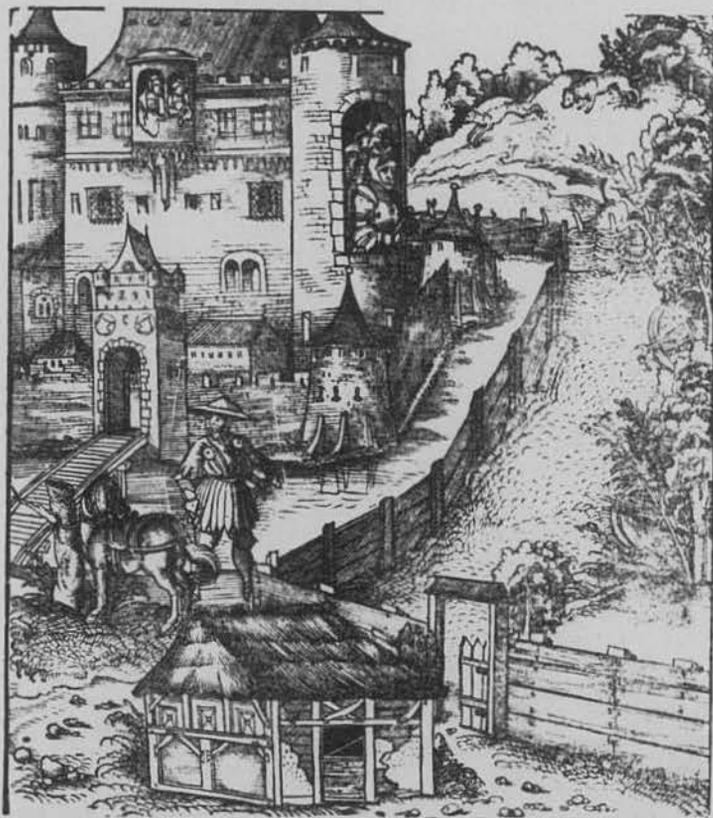
Dem Kobles/der preiß im Schaffelin.

Vnd Herin Marck der preiß im Schlachtschwerdt.

Vnd dem Grauen von Aignont/ den Danck in der Streitart.

Vnd leglich Ir J. D. den danck des lenften allgemainen Thourniers/ oder des
getrengs/ Wie hiewor gemelde ist.

Die Abencheur des Finstern Schloß.



Es volgendē tags hernach so der xxv. Augusti gwest/ hat man vnter dem
Schloß/ auffserhalb dem Seelein/ In einem weiten vnd grossen Garten/
die Abencheur des finstern Schloß zuuersuchen/ vñ bißchen angefangen/
Vnd ist solche kurgweil vnd Ritterspiel/ von hochgedachter Königin Marien
Seiner J. D. zu ehren vnd freuden/ dermassen artlich/ geschicklich/ nach art vnd
manier/ als etwann von den Rittern auß Engelandt/ oder Rittern von der Kun-
den Thaffel/ vnd König Arcus hoffgesinde vnd andern/ In alten Historien vnd

Thurnier/Dampff/

Büchern/kurzweilig gelesen wirdt/erdichte vnd gefunden worden/Daß sich ob jr Kön. Mai. hochbegabten verstand / meniglich nit wenig verwundert. Dann ihr Kön. Mai. mit erst ein schon artlich Schloß / mit seinen Thürnen. Pasteten/Schlagbücken / Wassergraben vnnnd andern zum schein wol verwart. von Lich vnnnd Holz / gang lustig machen / Auch zu dem vmb dasselb / noch ein sehr tieffen vnd weiten Wassergraben führen / In massen es einer Insel gleich gesehen / vnd es gang rings vmb mit Lichern / so wie Wolcken gemalet / also daß mann es nit sehen mögen vmbziehen lassen / Derwegen es auch das finster Schloß/le Chaffes au tenebreux / geheissen / vor welchem Schloß/vff einem schönen grünen platz ein artlicher Fels/gleich gestalt von lich vnd holz/gar natürlich gemalet/ vnd gefest bet / Vnd vff dem selben ein viereckete rote Seulen / natürlichem Marbel gleich angestrichen vffgericht / In derer vberzwerge/ein schön güldes Schwert/mit vil Seelen geschnitten/gar lößlich geziert/bis an das Creuz/gesteckt/ Vñ sonst von den Felsen her ab ein steigen / von etlich vil stoffeln/ Als ob solche in den Felsen gehauen ein weren/gemacht ware. Vnnnd an dieser Insel die Abenteuerlich Insel genennet/ ein zimlich breyt vnd tieff Wasser/ so die gang Insel vmbgabt/stoffe. Am gestad desselben/zwischen ij schönen grossen Seulen/ mit etlichen Schufften vffgestelt/ ein sehr schon Schiff/mit Golde vnd andern gemelde geziert. vnd roten Sammet bedeckt / In dem der Patron mit seinen Dienern/in lange rote Carmosin sammette Mantel angethan / mit Schaffelinen vnnnd Parcesonen / wol versehen/anges bunden.

Hierfere des Wassers/ ware abermals vff einem platz/mit Wenden von breetern gemacht/ vmbgeben / ein hohe Seulen / an welcher ein Schildt mit ein gülden Leuen hing / Vnnnd hant darbey ein gemaltes Thurn/ mit einer grossen zwiefachen Pforten/so der gefährlich Thurn/namen hette. Vor disen wurde ein schön lange vnd weite Bahn/mit sande gestrewet / vnd zu beiden seitten mit gülden starken Schrancken gar wol versehen. Zum ende der selben abermals an einer hohen Seulen/Ein weisser Schildt mit einem schwarzen Adler gehenget. Vnnnd hant darbey noch ein anderer Thurn / mit starken Thoren (So mann den vngewissen durchzug hiesse) Vor welchem überzwerge des vorigen / abermals zu beiden seitten mit gemalten Wenden/von holz vffgeschlagen/ein andere lange bangang wol jägeriche / Vnnnd auff der mitte der selben / ein Drucken über ein tieff Wasser / Daruff Thorschrancken / so mann zu vnnnd vff schlusse/ Ann welchen ein klein hütle ehörnlein. Vnd vor den Schrancken die dritte Seule / gleicher gestalt wie die andern/An deren vnter einem weissen Schildt/ mit einem roten Greiffen/ein ehren Horn hing / Vnd zu ende der Bahn/an etner nidern grossen Seulen/die geding vnd gebreuche/der Abenteuerliche Insel ic. Nach lenge in diererlei sprach geschriben stünden.

Im heutzlein/so an die gedachten ersten Thorschrancken gebawet / war hoch gemelter Königin Marien Zwerg/in Gülden stück/vff Polnisch angethan.

Am ersten Paß / des vngewissen Durchzugs / Warts der Ritter mit dem roten Greiffen/so der Graff von Arndberg/oder der Herr von Diabanson war.

Den ander Paß/des gefährlichen Thurns/verhütet der Herr von Hochstraten/oder Ritter mit dem schwarzen Adler.

Vnd an dritten Paß an Wasser / hielt der Graff von Egmont / so der Ritter mit dem gülden Leuen/genant ward.

Im finstern Schloß aber / wart der alt Herr von Coibaron / des Pringen von Aramien Jomunde. Welcher als der Zauberer innhett/vnd wurde genent Tobias bock/so sein name Coibaron ist/ wo er hinderlich gelesen wirdt / Vnd sonst bei allen Pässen worden schöne Delt vffgeschlagen / Also sich ein ieder der drei Ritter/ mit seinen Pferden vnd Gesinde erziele.

Damió

Vnd Ritterspiel.

Damit aber die weise vnd manier / solches Schimpffs vnd Ritterspiels / desto besser verstanden werde / Ist der selbigen Cartel oder Aufschriften / von wort zu wort / als es hienor zu Brüssel / derhalben publiciret vnd geöffnet worden. hieunten verzeichnet / so also zu Teutsch transferiert worden.

Aufschriften dieses Ritterspiels.

Aller Durchleuchtigster / Großmechtigster / Vnüberwindlichster Kayser / Aller gnädigster Herr: / Nach dem der Allmechtig Gott E. Kayser. Mai. zu einem Herrscher vnd Obersten Haupt / der drei theyls so die ganze Welt begreifen / vnd vnderscheiden / gesetzt / Also hat er auch E. Kay. Mai. mit allen Tugenden vnd nöthigsten dingen / Solche grosse Monarchie zu erhalten vnd zu Regieren / reichlich begabt / Inmassen / dardurch E. Kay. Mai. Lob vnd preis / von wegen derselben hohen Gerechtigkeit / vnd angebotnen güte vnd miltigkeit (Welche zwei stück allen Fürsten vnd Potentaten hoch vnnöten) Durch die ganze Welt also gerühmet / vnd aufgedreyet würde / Das / wo sie ewiglich leben solte / sich desselben alle Menschen vff Erden / hertzlich erfreuen / Vnd sich deß halben glücklich achten solten. Dann alle die jenige / so mit armuth vnd trübsal beladen / Ihrer Güter / Ehr / Freyheit vnd anders beraubt / Desgleichen durch Gewalt / Wüterey / vnd inn vnbillich weise beschwerdt / geplagt / vnd angefochten werden / Allainz zu E. Kay. Mai. ihre gewisse vnd tröstlich züfluchte haben. Welche hohe / treffliche / Fürstliche tugende / Vnd sonderlich die tapfferen / vnd werthlichen vnd manlichen Thaten / so E. Mai. allainz / entweder von Gerechtigkeit wegen / Oder aber den Vncredulcken zuhelffen / glücklich vnd löblich volendet hat / alhie zu erselen / Die weils auch vnseres fürhabens nicht ist / mit allainz die zeit nit geduldet / sonder vns auch ganz vnmöglich were. Derhalben wir es also beröhen lassen Vnd E. Kay. Mai. allainz vnser anligen / als dem Wunnen aller Gerechtigkeit / vnderthönigst erselen vnd färbungen wöllen.

Wie von alters her / allen Rittern vnd Edelleuten (welche durch Ritterliche manliche Thaten / Ehr vnd Preis zu erlangen / Allerley fremde / seltsame vnd gefährliche Abentheur zubestehen / ieder zeit gesucht) Durch alle Landt / Könige reiche vnd Fürstenthumbe / frey sicher vnd one verhindernisse / oder vffhaltung zuziehen vnd zu passiren / zügelassen vnd erlaube gewest / So ist doch solcher löblicher güter brauch / von etlichen aller Ritterschafft / vnd Adelicen thaten / Feinden / Raubern / Scraffenhüttern / von deren so Wüterey / Tyranny / Gewalt / Bosheit / Falsch vnd Verrerey / der Pillicheyt / Gerechtigkeit / Erbarkeit / vnd allen Ehrlichen / Dapfferen / Ritterlichen thaten fürsetzen / nit gehalten worden. Welcher eins theyls / so ihres Leibs schwacheyt / vnd mangel der sterke an jnen selbs erkennen / vnd durch Leibs sterke vnd geradigkeit / der Waffen vnd Wehren / nichts außrichten mögen / Ihre züfluchte zu andern bösen stücken vnd farnemen / Als zu Zauberey vnd andern trüglichen Künsten haben / Der gestalt / das sie sich durch gewolliche verdämliche Anrüffung / vnd beschwerden / etlicher gewisser Zauber eyen behelffen / Vnd dardurch mit Mordereyen / Diebstall / Raubereyen / Vnd leglich mit wegfürung der Leut / vnd herter Gefencknus / viler vom Adel / vnseglische grosse schaden vnd übel gestifte haben / Welches also von denen / so gern der halben billichs einsehens gehabt / Vnd außnot vnd forcht / dann gütem willen zügesehen worden. Wiewol es solchen böshafftigen / lasterlichen Leuten / ieder zeit / zu einem bösen / verderblichen / vnd verdämlichen ende gerathen / Dardurch sie dann ihres verdiensts / billiche straffe empfangen / Wie noch auß vilen alten Historien vnd geschichten zu sehen vnd zü lernen ist.

Chournier/ Kampff/

Als hat sich Allernädigster Kayser/ gleicherweise inn **E. Kay. Mai. Landen** vnd Fürstenthumb diser **Liderlande**/ nach etlicher böser **Empörung**/ nahend bei der **Statt Binz**/ ein Feinde aller **Ritterschafft**/ tugende vnnnd **billichait** erhaben/ so ein gewisser **Zauberer** vnnnd **Torabroc** genant würdet/ Welcher nun ein güttre zeit her/ durch seine böse **Künste** vnnnd **Zaubereyen** / vnzalbarliche **übel** vnnnd **laster** begangen vnd getrieben hat/ Alle möglich mittel vnd weg suchende/ damit er nit allain alle **Ritter** vnnnd **Edelleut** / auß **E. Mai. Landen** vnnnd der **Vnderthanen**/ Sonder auch auß allerley frembden vnd vmbliegenden **Landen** vnnnd **Gegenden**/ listiglich an sich ziehen/ vnnnd in schwerer vnleidlicher **Gefencknus**/ enthalten möchte/ Dermassen daß zubefolgen / wo seinem bösen / vnehlichen fürhaben / durch **Götliche hülf** vnnnd **E. Kay. Mai.** fürsorg/ der **allgemeinen hoffnung** nach / nit fürkommen vnnnd begegnet werde/ daß er solches noch vil hefftiger vnnnd lenger antreiben werde.

Dann der genant **Torabroc**/ sein wouung in einem **Schloß** helt/ daß dermassen verzaubert/ vnnnd mit einer sehr grossen dicken vnnnd finstern **Wolcken** vmbgeben ist/ daß es keins wegs gesehen werden/ noch jemandes hinczu kommen mag/ Derhalbden es auch das finster **Schloß** gnant würdet / Wiewol man nit weit dauon/ von wegen der **Abentheurlichen Insel**/ des **gefährlichen Thurns** vnnnd des vngewissen **Durchzugs**/ seiner wouung gelegenheit / wol kan abnemen vnnnd ermesen/ Daßelbst sich alle **Ritter** so **Abentheur** suchen / durch **Zaubereyen** zu probieren / gezoogen vnnnd gezwungen werden/ mit **Conditionen** vnnnd **geding** / Wie hernach vermeldet.

Jedoch ist zu mercken/ daß gleich wie in allen dingen / vnnnd menschlichen handlungen/ die **süchtigkeyt** das **sünembst** ist/

Also hat die weise **Königin**/ als ein **freundliche Fürstin**/ **liebhaberinn** vnnnd **fürderinn** des **nutzes** / **Friedes** vnnnd **ainigkeyt** aller **Edelleut** / durch ihre **Kunst** vnnnd **grosse erfarnus** / der **zükünfftigen dingen** / Inn **betrachtung** vnnnd **erwegung**/ was **grossen schaden** vnnnd **nachtheils** / gemelts **Torabroc** auffnemen / gepreym möchte / Inn der **genanten abentheurlichen Insel** / ein zimlich **hohen Fels** vngewöhnlich / darauß ein **staine Seulen** gesetzt/ vnnnd darin ein **höflich Schwerdt** gesteckt/ Welches so **grosser tugent** vnnnd **krafft** ist (Wie es dann auß etlichen gewissen **Propheceien** / so in **zweien hohen** / in **gedachter Insel** vffgerichteten **Seulen** / doch inn so **alter vnbrüchlichen Sprach** geschriben sind/ **klärlich abzunemen**) Daß der **Ritter** / so solches auß der **Seulen** ziehen kan / die **Abentheur** der **Insel** volenden / die **Zauberer** auffheben / vnnnd **zumichten** machen / Die **gefangnen Ritter** auß der **harten schweren Gefencknus** erledigen / vnnnd **leglich** das **verzaubert Schloß** / zu **grunde** gehen / vnnnd **versinken** machen / Daneben auch **andere vil mehr** / **gütre** vnnnd **glückliche Abentheur** (so nicht **gezelt** werden) zu **ende** bringen söile / welches doch **alles allain** einem **Ritter** **verheissen** / vnnnd **auff ihn** **gestelt** vnnnd **gestimmt** ist. Solche **Abentheur** zu **volenden** / vnnnd **sonderlich** das **Schwerdt** her **auff** **zuziehen** / haben sich **bishere manche** **dapffere** / **küne Ritter** **vnterfangen** / doch **das selb** **alles** **vergebens** / Dann der **meiste thayl** der **selben** in **des offgemelten Zauberers** **hend** **kommen** / vnnnd **gar wenig** der **andern** so **weit** **gelanget** / daß sie **nicht** mit **schanden** **widerumb** **keret** . Inn **massen** **bishanher** **das Schwerdt** **also** **stecken** **plieben** / **ome** **daß** **jemandes** **den** **sieg** **vnnnd** **victori** **dauon** **erhalten** **mögen** .

Die weil aber **vorgerürte Königin** / auß **vorwissenhayt** der **künfftigen ding** / wol **geruost** / was **vnmenslichen grimmen wütere** / vnnnd **greuels** **genanter Torabroc** **vol** **ist** / Dann **sein** **grosser lust** vnnnd **freud** / alle **Ritter** **inn** **so** **schwerer** / **harter Gefencknus** **zu** **enthalten** / daß **ihnen** **der** **grimme** **Tode** / **vil** **leidenlicher** **sein** **möchte** . Damit **nun** **sein** **böser** **arger** **will** **vnnnd** **fürhaben** / **gestilt** vnnnd **gedempft** **würde** / nach **dem** **sie** **schon** **die** **abentheurlich** **Insel** / **den** **Felsen** / **die** **staine** **Seulen** / **das** **Schwerdt** / vnnnd **leglich** **den** **gefährlichen** **Thurn** / **sampt** **dem** **vngewissen** **Durch**

Vnd Ritterspiel.

zug / gemacht vnd geschuet / wie K. Kayser. Mai. hiesoben gehet / Also hat sie nachmals farschen vnd geschafft / das die Ritter vnd deren ieder mit zwen oder drei andern / alda ihr wohnung haben / vnd die drei Pass verhalten vnd bewaren sollen. Nemlich einen auß ihnen an den gewagten durchzug / so der erst Pass / vnd ein Büchlein über ein sechsteiff Wasser / mit gewaltigen Schiancken verschlossen ist / Welcher der Ritter mit dem roten Greiffen genennet.

In dem andern Pass des gefährlichen Thurns / der Ritter mit dem schwarzen Adler.

Vnd im dritten Pass so zwischen dem gefährlichen Thurn / vnd der Abentheurlichen Insel ist / der dritter Ritter mit dem güldin Lewen / Mit welchen alle Ritter so Abentheur suchen / oder durch des Morabios Zaubereyen / dahin gerantz / das sie die abentheur des Schwerdes besehen wollen / vff nach bestimbtet maß / Condition / vnd gedung / zu streiten vnd zu fechten / verpflicht sind.

Erstlich sol der frembde Ritter so gewapnet für die ersten Schianck die er geschlossen findet / kompt ein helffenbaine horn / das an einer stainen Seule / gegen gemelten Schiancken über hanget / plasen / Als bald thät ein Zwerg auß einem klainen Thürlein / gar nahe an den Schiancken / den kopff / vnd dem Ritter sagen / wie er bald empfangen werden solle / Auch sein antunft seinem herrn dem Ritter so den Pass verwart / anzaigen / Welcher als er das Horn hören blasen / zu Ross sitzet / sich vff die bahn machen / auch als bald die Schiancken / auß seinem befehl / durch die Thürhüter geöffnet / mit dem frembden Ritter drei ritte thät. Wann nun der frembde Ritter in solchen drei rennen besser helt / dann der Ritter mit dem Greiffen / Nemlich so er besser seine Spieß bucht / so er besser antrifft / oder seine Rennen bass vorbrunget dann der ander / mag er frey vnd sicher durch solchen Pass ziehen vnd kommen. Wo sich aber der Ritter mit dem Greiffen bass erzaygte / ist der frembde verpflichtet vnd schuldig / von stund an abzusteigen / vnd sich gefangen zu geben / Inn massen er in das finster Schloß / zu dem Morabio / durch darzu verordnete Edelheit geführt würdet.

Im fall aber / so der frembde Ritter / den Bestehener ehe vnd zuor die drei ritte volbrachte / entweret oder wundet / der gestalt / das er nit mehr rennen kündet / Ist er nit schuldig alle drei ritte zu thun / sonder sol im der durchzug zuerck ende werden. Hierwiderumb / wo der Bestehener den andern gleichs falc ent wehret / oder wundet / Sol sich gemelter frembder Ritter gefangen geben / wie oben vermeldet.

So also der frembde Ritter den ersten Pass gewonnen / vñ an den andern kompt / würdet er von dem Ritter mit dem schwarzen Adler / mit einem ritte vnd siben strich mit Kürissschwert / zu Ross empfangen. Vnd so der frembde das best mit dem Spieß brechen / oder Schwerde schlagen thät / solle ime fürtz ziehen zugeurt theyle werden. Wo aber der Ritter mit dem schwarzen Adler / inn gleichem fall / dem frembden oblege / sol sich der frembde gefangen geben / Vñ so einer vnter inen ehe alle strich geschehen / entweret oder gewunde würdet / In massen sie die übug mit volbringen möchten / sol es wie am ersten Pass gehalten werden.

Als nun der frembde Ritter den andern Pass auch erobert / würdet ime das Thor des gefährlichen Thurns geöffnet / alda er abstehen / vnd zu fuff durchziehen muß / kompt also an den dritten Pass / da er den Ritter mit dem güldin Lewen gewapnet findet / mit dem er sich mit dem Schwert so lang schlage muß / bisz einer vnter inen entwert / grunde oder gar müd gemacht würdet. Inn massen er nit mehr / atthem haben kan. So dann der Ritter mit dem Lewen sich besser dan der frembde erzeigt / sol sich der fremd (wie obē) gefangen gebē. Hiergegen wo der frembde dz beste chere / sol jns

Tournier/ Kampf/

in das Schiff zutreten / vnd inn die Abenteuerliche Insel zufahren / vergündt werden. Vnd so er übergefahen vnd an das gestade kompt/ Sol er seinen rechten vnd Zünamen/ one ainzige waigerung oder verlaugnuß/ anzeigen / Damit er inn das Register der dapfferen vnd streitbarn Ritter / so der Patron des gemeinen Schiffs/ von der weisen Königin/ dazu geordnet / sich an dem Furt des wassers/ haltende / inn verwarnus hat / geschrieben werde / Als dann würdet er von gemeltem Patron vnd seinen Dienern/ vff den Felsen gelaitet / vnd geführt/ alda er sich versuchen vnd probieren soll/ Ob er in einem zug/ das Schwerdt auß der See len ziehen möge. Wo er aber das selb / wie vermeldet / nit thun kan/ so sol er doch von wegen / daß er sich so wol vnd dapffer gehalten / vnd alle drei Paß erobert hat / Von offte gedachte Königin/ mit einem schönen Kreutzlinn / zu bezeugnuß seiner Tugent/ Manheyt vnd Ritterlichen thaten/ verehret/ Vnd als bald wider über das Wasser geführt werden/ Auch volgendts zu Ross oder Säß/ nach seinem gütten gefallen/ widerumb durch die drei Paß hinder sich ziehen.

Were dann der frembde Ritter so glücklich / daß er das Schwerdt gewinnen thette/ So solle er mit allem fleiß vnd ernst / die vnterweisung vnd anweisung / die ihme der gedachte Patron des Schiffs thun würd / von punct zu puncten merken vnd behalten/ Damit er one nachtheil oder schaden/ zu dem finstern Schloß kommen / vnd die Gefangnen erledigen möge/ sonst möchte jme solches zu argen vnd vngemach gelangen. Vnd so balds der Ritter in daß Schloß kompt/ sollen die verzauberten wolcken verschwinden/ das Schloß gesehen werden/ Vnd sonst alle andere Zaubereyen vffhören.

Der frembde Ritter sol gleichwol mit keiner andern Weh/ zu fechten obder zu Kampffen macht haben/ dann die jme von eines ieden paß Befeheren gerichte vnd gegeben würdt. Doch mag ein ieglicher frembder Ritter / durch alle Paß/ einen oder zwen Diener/ oder Waffendrager mit sich nemen.

Es sind auch an allen disen gemelten dreien Pässen/ Richter verordnet/ so zwischen den Befeheren/ vnd frembden Rittern/ weder ainem noch dem andern/ zu lieb noch zu laide/ vertheylen vnd erkennen/ welcher vnter ihnen gewonnen oder verlor / Vnd hat es die offte gemelte / gütige / fürsichtige Königin/ dermassen geschaffen vnd versehen / Damit der grausam vngütig Toraboc/ sich seines vnmenschlichen vohabens / gegen gemainer Rittershaft einomals enthalten vnd abthun möchte.

Alle dise puncten vnd Conditionen vnd gebing/ sind wir/ Allergnedigster Kayser/ von einem namhafften/ Ehliebenden Ritter / karglichen für warhafftig berichte worden / Welcher bei seinen Ritterlichen Trewen vnd Würden betuere/ Daßer solches alles auß etlichen Seulen (deren mancherley gewesen) darinn es an den drei Pässen in gar alter sprach geschriben gewest / genommen vnd gezogen habe.

So wir hiemit E. Kayser. Mai. aller vnterthenigst inn gebärlicher reuerenz kundt zuthun / nicht vmbgehen wollen / Vnterthenigst bittende/ die selb geruehe solches nicht allain/ den Rittern vnd Edelleuten/ so an ihrem Hoff sind / Sonder auch allen andern/ so sich Ritterlicher Thatten befleissen/ allergnedigst kundt zuthun/ vnd bei meniglich auß zurruffen lassen/ Damit sie sich zu Ewr Mai. glücklich ankunft gen Bimz / solcher Abenteuer vntersehen/ vnd die selbe zu ende führen wölten. Dann gleicher weis wie vnter den selben vil / vnd schier alle nit one große ernsthafte gefahr/ hohe Ritterliche thaten vnd löbliche/ glücklich erfarnus/ vñ volendung vielerlei seltsamen vnd wunderbarlichen Abenteuer/ das ganze Asiatisch vnd Affricanisch Meer / auch die Indiansch Insel/ Vnd schier die gange

Vnd Ritterspiel.

ganze Welt durch suchet vnd durchzogen sind. Also ist man bes gewissen zuversichlichen vertrauens vnd endelichen hoffnung. Es werde vnter einer solchen grossen anzahl vnd meng von aller Nationen Ritters so E. Kay. Mai. dienen/ dieselb ehren/ fürchten vnd lieben/ Ja einer so dapffer vnd glücklich sein/ Dapfer/ vermittelst Göttlicher hilffe/ Solche Abenteuer vnd Daubereyen zu einem ende führen/ vertilgen vnd vffheben möge. Inn welchem/ wo es ob Gott wil geschicht/ Würde sich E. Kayser. Mai. als dann/ sonder zweiffel/ ihrer gewonlichen angeborenen Gerechtigkeit vnd güte nach/ Inn sonderbeyt der gerechtigkeit/ gegen Toraboc/ von seiner vilseitigen/ bösen vnd strefflichen mißhandlung wegon/ Vnd der barmhertzigkeit vnd miligkeit/ gegen deren Leid vnd Schertz/ So E. Mai. auß der harten elenden Gefengnuß/ inn die hende gelüwert werden/ Auß Kayserlichem gemüt wol wissen zugebrauchen. Der barmhertzig Gott wolle E. Kayser. Mai. bald wol vnd glücklich dahin lassen antommen/ vnd die selb inn güterer gesundeheyt/ vnd glückseliger Regierung/ langwürtig erhalten.

E. Kay. Mai

Allerunberehmitzte
hörsambste Diener/

Ganze Ritterschafft derselben
Herlande. So Abenteuer suchen.

Von der Abenteuer des Gulbin Schwertes.

Wen war aber inn den vorgemelten Seulen/ In so gar alter vnbriüchlicher Sprach vermeldet/ Dap die Abenteuer des Schwertes/ zu volenden als laing ainem Ritter/ Welcher der dapfferst/ künest/ vnd aller gewaltigst/ männlichst/ Heltz/ vff der ganzen Welt sein solte/ verhaissen vnd Desiniert were. Derwegen solches von ihr Königl. Mai. vff ihr Fürstlich Durchleuchtigkeit gestelt/ In massen/ Dap nach dem alle andere Herrn vnd Edelleut/ sich daran probiert/ Vnd ihr Fürstlich Durchleuchtigkeit vff die letzt keme/ solche das Schwert/ so sunst niemande her auß zuziehen vergünt/ bekeme vnd gewünne/ Also der aller gewaltigst/ dapfferst Ritter/ so diser zeit in der Christenheyt were/ Wie auch geschehen.

Derwegen des ersten tags/ so der xviii. Augusti/ wie oben vermeldet gewest/ als alle drei Ritter/ so die Pass erwarten/ gewapnet vnd allerding gerüst/ der frembden Ritter warteten/ Kam mit erst ein junger Ritter/ so sampt seinem Diener/ der im den Spieß fürte/ inn lauter schwarz tuch gekleydet/ Vnd vff schwarzen Pferden/ schwarze wollen zeug hetze/ vnd sich den finstern Ritter nemet/ Welcher am ersten Pass sich gefangen geben müst/ Vnd wardt von den sechs darzu verordneten Edelleuten/ so in gelb vnd roch sammete Röck/ mit der farben roten hohen Ungerschen Hüten gekleydet/ Vnd ieglicher ein Streickart erthege/ inn die Gefengnuß geführt/ Welche auch die Schrancken ieder zeit öffneten/ Solcher Ritter war der Herr von Chaumont.

Der Ritter mit dem roten Greiffen/ oder der Graff von Arnberg/ het ein schön vergülten Küris an/ Vnd darüber ein Schurz/ so sampt des Ross decken/ hinden vnd fornen von Silbern stuck/ mit roten Karmosin sammeten rosen/ vnd weissen
Atlas

Churner/Kampff/



Aelass darzwischen gelegt / gar zerschnitten / vol gestickt war / Vnd vff dem Helm schöne hohe rote vnnnd weisse Federbüsche / gantz köstlich vnnnd lustig zusehen. Vff den zwen Rüstmeyster zu Hof warteten / so gleicher gestalt inn roten Sammeten Balderöcken / zerschnitten vnd mit weissem Aelass vnterfüert / ritten.

Nach disen kamen drei andere Ritter / so all in ein farb gekleydet / vnd braun gülden stück zerschnitten mit weissem Aelass gefüert / vnd der farben Federbüsche fürten. Vor welchen doch ein Junge in Weibs kleidern / vff Antiquisch / in braun gülden stücke / vñ einem gülden Mantelin angethan / vff einem Zeltner mit einem Laqueien / zu süß kame / Belage sich an allen Passen / Das hernach ein Ritter kame / so also gekleydet / welcher jr gewalt gethan / Darh der wegen / sie wolten solche schmach an ihme rechen / dann er gewiß balde kommen würde / die Abentheur der Insell zuuersuchen.

Der erst Ritter vnter disen dreien nennt sich den Ritter mit dem W. so Johan de Cunia / ein Spanier war / welcher an dem ersten Pass dem Grauen von Arnsberg / ein Finger in der rechten hande vff den andern Ritt zurstieß / inn massen gemelter Graff nit mehr rennen kunth / sonder wurde der frembde Ritter durch gelassen.

Derwes

Vnd Ritterspiel.



D Erwegen vff dem vngewissen durchzug ein Horn geblasen ward/ Zu stund kamen zwen Rüstmeister/ In schwarz vnd weissen aclessen zerschmittten Balderücken/ vnd solcher Hüten/ Deren einer dem frembden Ritter ein Spieß/ der ander ein Kürisshwert brachten/ Als dann kam der Herz von Hochstraten in einem ganze Küris/ vff einem schonen Hengst/ mit seinem Kürisshurz vnd decken von Silberstück/ darauff von schwarzen samer lauter zweiffelstrick/ vnd in der mitte/ derselben schwarzsamete rosen genehet/ Alda sie jren Ritt vnd siben strach thetten/ Doch müßt der Ritter mit dem W. absteigen vnd sich gefangen stellen.

An des Graffen von Arnbergs stat/ die weil er gewunt vnd nicht mehr/ Kennen lunde/ stele sich der ein Ritter auf disen dreien/ so der Herz von Subermont/ von Ray. Mai. Cammer war/ sampt seinem eltern Wüder/ dem Graffen von Horn.

Der dritte Ritter war Graff Peter Ernst von Mansfelde/ So sich den Ritter mit der weissen Mauleselin nennet/ Welcher durch den ersten vnd andern Pass lunge/ vnd am dritten/ sich gegen dem Ritter mit dem gülden Lewen/ welcher ins

Thouerner Kampff

roth Carmosin sammet / mit gülden Franzen verbiembt angethan war / sehr wol hielt / auch die Schwerte zerichlög / aber das 4. auß den henden fallen ließ / der wegen er sich gefangen geben müßt / vnd kam also auff den selben tag niemandes mehr / Dann es sehr spat warde.



Des andern tages bald nach dem Morgenmal / kam der Herr von Pelour / ein Burgundier / so sich den Ritter mit dem grünen Schilde nennet / Welcher sampt seinem Pferd grün vnd leibfarb güldtstück anhatt / Vnd am ersten Paß die Lanzen brach / vnd sich am andern / welcher der Herr von Thourlon / an des Herren vö Hochstratenstar / so des tags daruor / an der rechten Handt gewundet war / verwaret / so wol hielt / daß er an drittem kam / Allda / wiewol er sich treffenlich wol hielt / doch die weil er das Schwert fallen ließ / wurde er gefangen weggeführt.

Nach dem kam Don Rodrigo Bassan / ein Spanier / so sich Peter Vermandes nennet / Welcher an dem drittem Paß / sich gefangen geben müßt.

Welchem der Freiherr von Courlau / ein Burgunder folgte / so sich der Ritter mit den 3. Sternen hieß / vnd grün daffete schürz vnd decke / mit grünem sammet verbrembt / vnd gülden Stern gestickt fürte / vnd am ersten Paß erlegt wurde.

Nach welchem Don Johan de Cunia ein Spanier (so den vorigen tag gefangen ward)

Vnd Ritterspiel.

wurd) vnd sich den hoffenden Ritter nennet. an der ersten Porten ergeben müste.

Graff Peter Ernst von Mansfeldt, welcher gleichwol den tag dauo: gefange / kam auch wider, vnd nennet sich den Ritter mit den Federn, wurde doch an dem andern Ritt / an dem ersten Paß / mit dem spieß mit solchem gewalt oben an das Vistergerent / daß ihm dasselb zerstoßen / vnd damit die nasen oben entzwei geschnitten / In massen er für todt von der bahn getragen ward. Vermaine meniglich, wo er nit so gut Harnisch gehabt er solte todt vff dem plage blieben sein.

Nach disem kam ein ander Ritter mit dem plawen Schilde / vol Scern / so der Herz von Teyelle, ein Tiderlender war / welcher am gefehlichen thurngosencklich geführt wurd.

Solchem volge Don Diego de Leyua, ein Spanier / der Indianisch Ritter genue In schwarz sammet mit golt gestickt / so sich an der ander Porten ergab.

Nach dem selben zwen in roten Carmosin sammeten langen rücken, mit gülden passament verbrembt, vnd gelben seiden Binden über zwerge, so sich die Vngerische Ritter nennet, Vnd der Prinz von Astolj am andern, vnd der ander am ersten Paß sich gefangen geben müsten.

Deß lben gleichen wurde Don Diego von Cunia, so sich Gonart vom finstern stern nennet, an der ersten Porten erlegt.



Tournier / Ampff

DEr erst so über das wasser kame/ war Don Johann Guirada ein Spanier/
 so sich Don Wilhelm den hochmütigen nennet/ vnd mit braun Samet mit
 golde belegt getleyde war/ Welcher sich dermassen ann allen dreien passen
 hielte/ das jm über das wasser zufaren erlaube / vnd wurde von dem herren vonn
 Bussu / der Bey: May: grossenstalmeyster hinüber geleytet . Inn dem Schiff
 darinn er über farenn solte / war ein schöner sessel mit Carmosin atlas bedecker/
 darein sich der Ritter setze / Vnd die so rühderten/ weiß vnd rot atlas wammes
 vnd hossen an hetten/ Als er nun ann das land kame/ ward er von des Schiffs Pa-
 tron auff den Felsen geführt/ vnd alda suchte er ein mal das Schwerdt/ Als er es a-
 ber nicht gewinnen kundte/ schanckte jm gemelter Patron von wegen der Königin
 mit danck jagung ein schön krenzlin/ vnd zog also wider über das wasser/ vnd zu
 rofs hinder durch alle päß.



SEin Bruder Luis / Guirada erzeygte sich nach ihm gleicher weise liberal so
 wol / das er über das wasser kommen vnd auch ein krenzlin davon bracht
 hat.

Nach

Vnd Ritterspiel.

Nach diesen zweyen haben des Herzogen von Arcoates V�ber, der Marggraff Schieure, der sich den Ritter mit dem roten schilde vnd drei Moien k pffen nennet, vnd in schwarze g lde st ck angethon war. Vnd Don Ferdinand de la Zerda, ein Spanier, so man den Abenteuerliche Ritter, vnd in leibfarb vnd weis Samet durch einander gestickt kame, sich auch dermassen dapffer erzeyget, da  sie an allen dreien Passen durch kamem,  ber das wasser gefaren vnd krenzlin bekommen haben.

Der vnrersehen Ritter, so der Heri von Caumont, vnd am vorigen tag auch gefangen gewest, sampt dem Ritter Floresten, dem Herien von Valur beyde L derlender, wurden am andern Pass in das finster Schlo  gef ret.

Der f nffte der  bers wasser kame war Don Luis Zapatta, ein Spanier, in gelben Samet angethon, welcher sich dermassen gehalten, da  er ein krenzlin wie die andern gewonnen.

Nach dem Don Johann de Teuendo ein Spanier, der traurig Ritter genennet am ersten Pass gefangen vnd nach ihm der Heri vonn Monceau, odder der Ritter vom dunkelen berg an der anderen porten  berwunden worden.

Zum sechsten ist der Graff vonn Megenn, der Ritter mit der Sonnen, durch sein mannlicheit vnd dapffere thaten,  ber das wasser kommen vnd ein krenzlin erlanget. Welches gsell der Heri vonn Schampaignay der Ritter mit den sternen, so beyde mit dem Harnisch volgendenn leibfarb Samet deckt vnd schwarz mit silbes rein st ck kreuzweis durchzogen anf rten. Am andern Pass, darumb da  sein rosa, so des Ritters mit dem gulden Adler pferd am vmbwerffen andaffnen gefallen, absteigen vnd sich gefangen geben m ssen.

Das sibende krenzlin ist von Caspar Kobles ein Spanier, dem Ritter mit dem Mon, gewonnen worden. Welcher als er durch die zwen pass kommen, wolte der Graff vonn Aigmont nicht mehr Thournieren, dann er vermeynte es geschehe ihm vonn den Richteern zu kurz, die weil sie vil  ber das wasser zufaren gepoten, so es doch nicht gewonnen vnd durch billicheit erhalten, der wegen an sein statt ein ander, der Heri vonn der Truilieren, ein Franzos, so vohin sein R stmeyster gewesen, an sein statt gestalt wurde, wie wol sich genelter Graff fast dapffer vnd Ritterlich am end als am anfang erzeyget hette, mit welchem sich der gedachte Kobles, der gestalt be wu , da  er  ber das wasser kam, vnd ein ander krenzlin erlanget.

Der Heri von Quirinain vnd Preur, der ein der irent Ritter, vnd der ander der Ritter mit der rosen, beyde L derlender, wurden beyde der erst am andern, der ander am ersten Pass erlegt vnd gefangen.

Welchen zweyen Don Garna, de Ayala ein Spanier folgte, so sich den todeten Ritter nennet vnd in lauter schwarz, mit todeten k pffen, vnd der K niginn singer zu rosa kame, welche ein Respons f r die todeten sangen, vnd wurde gleich am ersten durchzug weg gef ret.

Nach diesem kam noch ein anderer von blauem Atlas mit gelben vnd roten federn  berall behenckt, vnd der selben farben atlas verbiemt, sein schwarz vnd deckt f rende, welcher sich den Ritter mit dem Basiliscen nennet, vnd der basthart Mingoual, so imn vorigen Thournier zu f   sich so dapffer gehalten, vnd so er den andern Pass bet durch kommen m gen, sonder zweifel sich mit dem schwert der gestalt erzeyget habenn wurde, da  er auch ein krenzlein darvonn bracht hette. Dann der Graff vonn Aigmont derwegenn schon die sterckstern

Thournier/Kampff/

besten Schwerdter zusammen gesucht/ vnd vff ihn gepart hatt/ Es mislang ihm aber gleich am ersten Paß/ alda er darumb/ das er übel antruffen/ gefangen wurd.

Das acht Krenglin/ gewan nach disem des Herzogen von Arscats Edelkeit einer/ der Herz von Maleus gehaissen/ ein Niederländer/ so sich den Wagenden Ritter nennet/ vnd in lauter weiß Sammet angethan war/ Vnd sich gleicher gestalt/ so wol hielt/ daß er über das Wasser kam/ Vnd die Abentheur mit dem Schwerd versuchte.

Disem folgte der Herr Zucere/ ein Burgundier/ des schurz vnd decke/ von lauterem Guldin stück/ Vnd nennet sich den wilden Guidon/ so sich sehr wol bis an den dritten Paß gehalten/ alda er auch etlich Schwerter zerschlagen/ Als er aber zum end nicht warten wolt/ bis man andere Schwerter (wie der brauch) brachte/ sunder mit dem stumpff/ sich mit dem andern schlug/ wurde er von des wes gen in die Gefengnus wider seinen willen geentheyte.



Zu letzt

Vnd Ritterspiel.

Zuletz kam der Prinz auf Hispanien / selbst fünffte / alle inn roth Carmosin
passament verbremten Kürts rocken / vnd desselben gleichen die decken hin-
den vnd vornen / vber die Pferde / sampt iren übergülten Schwertern vnd Dolchen /
mit rocken sammeten scheiden vnd gürtel / Vnd hohe roten vnd weissen Federbü-
schen vff den Helmen / Vnter welchen der erst der Marggraff von Pescara / des
Marggraffen von Guasto Son / ein Italianer war / so sich Ritter one namen nen-
te / vnd für ein jungen Herin / der noch vnbarret ist / trefflich wol hielte / Derwegen
auch über das Wasser für / vnd ein Arenglin bekame.

Der ander war der Heri von Touarnes / ein Tider lender / der Ritter mit der
weißen Rosen geneit / So gleich am ersten Paß gefangen wurde.

Volgends kam der Marggraff von Berges / der sich den plawen Ritter (daz
umb daz er ein plaw harnisch anfürte) hiesse / so an der andern Porten überwun-
den ward.

Zum vierden hielt sich gleicherweise der Prinz von Piemont / oder Herzog von
Soffoy / so dapffer vnd Ritterlich / daz er über das Wasser gefürt / vnd mit einem
Arenglin begabte ward / nennet sich den güldin Ritter.

Der lezst war sein J. D. so am ersten Paß die ersten zwen Spieß wol / doch den
lezsten mehr / dann in 10. stück brach / Vnd gegen dem Ritter mit dem Adler / erst-
lich sein Spieß brach / vnd volgends im Schwert sich zimlich wol hielte / Also das
sein J. D. abstieg / vnd durchgelassen ward / vnd sich mit weniger gar wol am leg-
sten paß mit dem Schwerdt / als an den vougten erzigte / Im massen sie mit son-
drem gepreng vnd Cerimonien über gefürt / empfangen / vff den Felsen geleitet /
Vnd also sie das Schwert herauf gezogen vnd erobert / als dann von dem Haupt-
man / also mit demselben blossen Schwerdt / zu dem finstern Schloß gefürt ward.
Vnd zustünd als sie darzu kamen / fielen die Tücher / so wie Wolcken das gemelt
Schloß bedeckten / vnder / also daz das Schloß wol gesehen werden mochte. Vnter
desselben Thür stünden drei Ritter in ganzen Kürtsen / mit ihren Schileen vnd
blossen Schwertern / so die schlagbücken / vnd des Schloß eingang verwarren / vnd
jr J. D. hinein zu gehen verieten / Als sie aber sich mit gewalt hinein zutringen
derstünden / vnd derhalben mit dem Eroberten Schwerdt / vff gemelte Ritter
schlag / fielen sie von stund an zu rücken / gleich als solchs mit tugent des schwerts
geschehen / Derwegen ihr J. D. mit gedachtem Schwerdt alles abtrieb / Vnd zu
stund das ganz Schloß zu boden fiel.

Wie nun ihr J. D. hinein vff den platz gieng / Kam ihr der Heri von Corbaion /
den man für Noabiod den Zauberer hielte / in einem langen güldin Rock vnd
hohem Barck vff dem haupt / so vff Moisch gemacht / vnd seinem langen weis-
sen Bart / entgegen / fiel vff die kme / vnd barck vmb barmhertzigkeit / ihre J. D.
alle gefangne Ritter überlifferte / Mit welchen allen / sie hernach her auß zogen /
vnd iren weg gen Hoff namen.

Warde also dise Ritterliche kurzweil auch geendet / so für war sehr lustig vnd
wol zusehen gewesen / Dann dieweil der erst Ritter am lezsten / vnd der ander am
andern Paß renten vnd stritten / dieweil feyret der dritt am ersten auch nicht / als
so / daz vff ein zeit an allen dreien passen / vnd zuzeiten zu gleich am vierden oder
am furt etwas gesehen werden mochte.

Die Königin Maria hat über dis alles / ein meilwegs von Binz / hart bei irer
Mai. Lusthaus / so sie selbst gebawet. vñ fast schön zhrichen lassen / auch nach irer
Mai. namen Mariemont / oder Marienberg geneit / vff ein kleinen berglin / gegge
gedachtem Lusthaus über / ein vier eckel Schloß / mit einer Pasterien vnd Streich
wehian / Doch die vnter seitten sampt zweien Polwercken gegen dem Lusthaus
über /

Thournier / Kampff /

über / von güeten steinen / ein vier Schüch dick / Vnnd dahinder mit ein r. schüch
breyt verschütet / Den übrigen Rest aber / allain von holz vnnd brettern / barwen /
vnd inn der mitte ein Thurn / mit seiner sturm Glocken auffrichten lassen / damit
solches hernach beläget vnd gestürmt werden mochte / Wie volget:



D Erwegen vff den xxviij. tag Augusti / hernach vff den Abent / nach dem
Nacht essen / Ist von ihr König. Mai. abermals ein newe Kurtzweilers
funden vnnd angefangen worden / Darauf des andern tages hernach die
Belägerung des obgemelten Schloß ervolget / Nemlich als mann zu Hoff inges
genwertigkeit der Kayser. Mai. Ihr Fürstliche Durchleuchtigkeit / vnd baldet
Königin von Frankreich vnd Vngern / auch ander vil Herrn / Frauen vnd Jung
frauen gedanget / Kam der Prinz von Piemont / sampt dreien andern / ganz Ges
wapnet / welche über ihre Harnisch von gülden vnnd silberin stück / mit sehr vil
Federn schön angethan / vnd vermumbt / also / das man ihren Harnisch nicht sahe /
Vnd jren ieglicher ein Frauen gleicher weis vermumbt / in Silber stück / mit Per
len gestickt vnd lange hüten mit selzamen gehengen / vff Antiquisch sehr lustig ge
kleide / Nemlich die Fürstin von Epinoy / die Grefin von Mansfeld / die Grefin
von

Vnd Ritterspiel.

von Reus vnd die Frau von Bussu) mit fürten/vñ in dem Saal züchtiglich dans
zeten/so andere it. Ritter/auch vermumbt/vñ in grün güldt stück vff Morisch sehr
t.ßlich getleyd/ gewapnet mit blossen Schwertern überfielen/ Derhalb sie sich
von stund an sehr dappfer zu wehr stelten/ jr Kleider wegwarffen/ vnd im Harnisch
stehen blieben/Als sie aber ein weil von jr vieren mit Kempffen vffgehalten wur
den/vnter dem namen ihnen die andern die Weiber/ brachten sie mit gewalt vom
saal/Vnd also zum Schloß herauß/ setzten sie vff ein schönen übergültten Wagen/
mit grünem sammet gefüert/vnd die Kopf mit grünen sammeten Beugen/ so sampt
ihren Pferden vnd Dienern/auch vil Jacken am Thor vff sie wartten/ vnd fürten
sie noch die selbig nacht gen Marienmont. Derwegen die andern vier Ritter den
die Weiber genommen/ für die Kay. Mai. giengen/ vnd sie vff den knien vnter the
nigß baten/Sie wolten ihnen allergnedigst zülassen vñnd vergünnen/ daß sie inn
betrachtung der freuenlich/gewaltthatlichen an ihnen geübten handlungen/sich
rüsten/vnd solche schmach vnd gewalt rechen d.ßften/Auch daß ihr Mai. Ihnen
zu ehren vñnd gnaden/ des andern tags zu Marienmont. persönlich zuerscheinen
geruchtee/ Dann sie hofften ein solch mißhandlung dermassen zu rechen/ daß ihr
Mai. selbst seiden solte. Welches ihnen also von der Kay. Mai. zügelassen/ gestat
tet vnd bewilligt worden.

Sturm vnd Eroberung des Kayß Schloß.



Thournier / Kampff/

DArumb des andern tags hernach / als die Kay. May. sampt dem Prinzen /
 vnd beiden Königin / vmb r. vñ vor mittag gen Marienberg kommen /
 vnd von hochgedachter Königin vff ein gerüst vor dem Lusthaus mit sehr
 köstlichen Tappicerey behenckt / vnd sunst lustig zugerüst / geführt wurde / Wurden
 vff die lincken seiten des newgebauten Schloß / do die weggeführten Frauen ins
 gehalten wurden / des Graffen von Aigmont bande / vñnd des Graffen von Arns-
 berg tande / so beide 300. Pferde waren / In schöner ernstlicher rüstung vñnd orde-
 nung vff ein höhe / vñ strack für das Schloß / Das Fußvolck bei s. Jendlin / (so alle
 erfarn Kriegsleut auf den besatzungen der grenzen darzu von jr K. M. Mai. erfou-
 dert) gleicher weise in Schlachordnung gestelt / Der Kay. Ma. Adel aber sehr wol
 vñnd köstlich gerüst / hielten vnter den Tüderlendischen Reutern / deren farb weiß
 vñnd schwarz war. Vor dem Schloß über vff ein 300. schütt. waren die schanzen
 mit ihren schanckböben / vnd andern nothdürfftigen dingen / ganz wol gerüst / vñnd
 12. schöne stück vff Redern vñnd Maurbrecher. Desgleichen zu beiden seitten auß
 andern schanzen. allwegen ij. Schlangen wider das Schloß gericht / Im Schloß
 waren iij. Jendlin schwarz vñnd gelb / vñnd 100. man / so mit vil Kammer büchsen
 hefftig herauß schossen. Vñnd sonst hielten der Kay. Mai. Hartschier all in ein farb
 gelb / inn einem hölzlin nicht weit hinder gedachtem Schloß / Vor welchem /
 nach dem es erstlich durch ein Trummetter vffgefordert / vñnd derselb mit bösen tru-
 mten wortten abgewisen ward / Vil schöner scharmügel vff allen seitten / zu Ross
 vñnd Fuß / mit abstrickung der Prostant / wegfürung des Viehs / vñnd andern einem
 rechten ernstlichen Krieg gleich gehalten wurden / Dañ die im Schloß offtermals
 tzo zu Fuß / tzo zu Ross / herauß fielen / scharmügelten / Vieh hinein füren / die
 Feind siengen / jr Schloß speisten / vñnd Prouantierten / Die ire etwa entsetzten vñnd
 anders theten / vier gegen die heraußten sie mit gewalt stichen machte / die Profi-
 ande so mann vff Wegen vñnd Karren zůfure wegnamen / ihrer vil vff dem schar-
 mügel gefangen / in das Lager (so überal volle gezeit war) füren / vñnd die harte
 schier so im Holz hielten / den Feinden den weg abrenten / sie tagten / ein schwader
 Reuter das ander auß dem Lager entsetzte / vñnd sonst alles anders theten / so im-
 mer möglich ist / oder in einem rechten Krieg / in ernst geschicht. In massen / solchs
 aller ding einem ernst gleich gesehen / one daß mann nicht klügen schoß / Tzo wur-
 de ein Jendlin Fuß / tzo zum scharmügel außgeführt / alsdann siengen die Raif-
 gen an / vñnd darneben wurde zu beiden theylen sehr geschossen / auch darzwischen
 das Schloß vff iij. mal mit rechten Kuglen von Maurbrechern / also beschossen /
 daß die Pässeien niederfielen / vñnd die Maur den meisten theyl gebrochen wurden /
 (welchs sehr kurz weilig zůsehen) vñnd daruff von dem Fußvolck mit dem stur-
 gar dapffer angeloffen / Der wegen die im Schloß mit den Glocken vñnd den Trum-
 meln ganz kleglich / sturm vñnd lernanschlügen / sich vff die Mauren machten / die
 Jendlin fliegen ließen / Erden / Feuer / vñnd anders herab wurffen / sich sehr weh-
 ren / in sonder heyt mit Feuerwercken (so wol angienge) / Die weil feire das Ge-
 schütz auch nicht / wie wol allein Bogenbüß zum schein geschahen. Als mann
 nun dermassen bei einem viertel einer stund gestürmet / zogen die heraußen wider
 ab / Wurde daß Schloß vff drei mal widerumb beschossen / vñnd die Pässeien / Mau-
 ren vñnd Walschier gar gefelt / vñnd die Graben gefült / Wie wol die so darinn sich
 solche widerum zuerfaren vnterstanden. Doch lezlich nach langem vñnd vilfel-
 tigen mancherleien scharmügel. vñ Kriegs thaten / wurde gemelte Schloß / aber
 mals nicht von dem Fußvolck / wie wol es in der ordnung darzu geführt / vñnd vff die
 seitten gestelt / Sonder allein von jr Mai. Adel / vnter welchen der Prinz von
 Piemont / der Herzog von Solstein / der Prinz von Arantien / vñnd sonst die fürnes-
 mesten an gangen / soß so zu Fuß abgestanden / auch vñnd das Haupt mit ganzen
 Helmlin daß dann die andern versehen waren / vñnd alle lange Spieß trügen / mit
 sturm gar hefftig angeloffen / die Stürmleittern angeworffen / darauff hinauff ge-
 stiegen / Die auß der Mauren hinweg gestossen / vñnd widerumb / von denen dar-
 innen / Feuerwerck / pinnent stro mit bech / hülze böck / erdtlögen / vñnd anders her-
 ab ges

Vnd Ritterspiel.

ab geworffen / geschossen / die stürmenden über die Leitter gestossen / geschlagen / vnd sonst zu beiden seiten in dem Graben gescharmüzelt / vñ nach grosser vnd langer wecht / dasselb erobert vnd gewonnen / Die Frauen wider zu der Kay. Mai. vnd volgendes in die Stadt geführt / Vnd in summa sonst alle ding dermassen geschicklich / artlich / vnd bedachtlich gehandelt / Das es einem ernstlichen Krieg dann einem schimpff gleicher sahe / Demnach nichts darbei vergeren / so zu einem Krieg geschickig gebrauchte vnd mit ernst gethan wurde / oder immer erdacht werden kan / In massen ihr Mai. selbs sagte: Sie haben in vilerley Landen vnd Nationen allerlei kurtzweil gehabt / Doch kein besser / oder scheinbarlicher vnd lustiger / dau diese nie gesehen. Vnd ist solcher Schimdermassen volendet / das niemands sonders beschedigt / allein das dem Herin von Pelur / einem Burgundier / ward ein schön Spanisch Pferd / vnter ime vff dem scharmüzeln / mit einem Spieß todt gefertigt / Vnd sonst etlichen Edelcuten vnd Kriegsknechten am stürm durch die feuer (vnd in sonder heyt dem Herin von Schampaignay / die bäre vñ Kleyder verbrent / auch leglich hart geworffen vnd gefallen worden / Doch am leben keinem nachtheylig.

Von einer herlichen Malzeit.



Thournier/Ampff/

Derweil auch solche scharmüzel gehalten / gabe hochgedachte Königin /
der Kay. May. dem Pünzen / vnd der Königin von Frankreich / allein vff
voigemeitem gerüst / ein sehr lößlich morgenmal / vñ dierten jr May. xxiij.
Jungfr. awen / die fürnemste auß ihrem frauenzimmer zutisch / trögnen das essen
auff / gaben trincken / schnitten für / Vnd theten sonst alles so jr Kay. May. Trugses
sen zuthun pflegen / Inn massen kein mann hinein gehen dorffte. on den hertzogen
von Alba / ale den obersten Hoffmeyster / vnder welchen viij. wie nimphen / die arm
vnd heupter bloß / viij. wie hirtin / mit schaufeln / schindäten vñ andern / Vnd viij.
wie Dianen / mit böchern / bogen / pfeilen vnd Jägerhorn / vnd alle von gulden vnd
silberin stuck / mit vil Perlen vnd Edlem gesteyns wercklich vnd lößlich gestickt /
getleydt / das derselbenn werde / nicht wol zuscheyen gewest / vñnd sich sonst menig
lich einer solchen herligkeyt zum hefftigsten verwundert hat.

Vom eim grossen Seecken vñnd Thourmeren.



Den

Vnd Ritterspiel.

DEn xxx. Augusti wards auff dem marcke ein ander gestech vnd Thournier von Ir. Kürasser zu roß. alle mit ihren Barsen/ alweg sunß wider v. auff ein ritte. vnd alle zugleich/ neben einander on einzig balgen treffend sich lustig vnd kößlich gerüst gehalten. Vnd wiewol der platz sehr klein/ so wurden doch die schiancken mit schön gemalten feülen Antiquischen waffen vnd wehien/ vnd andern/ dermassen zugericht dat an jeglichem ort vnden vnd oben zwey ehor waren/ also daß sie oben herab zu dem vndern rechten/ vnd die so vnden herauff ritte/ zum obern linken ehor wider hinauf/ Vnd dann zu den andern ehor vnden zu dem linken/ vnd oben zu dem rechten/ anderzwo rote hinein kamenn/ biß so lang daß ein jeder v. ritte gethon/ Vnd sunß niemands in die schiancken kommen dorfft. Die Key. May. beyde Königin/ vnd das frauzimmer sitzden auff ein schön gerüst mitten ann der einen seiten auffgerichte. Solche Ir. Kürasser wurden in ij. pürcheyen/ auff jegliche xxx. vnd alweg v. in ein farb vnd rüstung angethon/ gehylet/ vnd zogen also zu der ordnung alweg in ein glied ij. vnd dem andern ij. nach einander mit ihren Barsen/ hohen federbuschen/ Kürschwertern/ vnd Keyßspießen in der faust für die Key. May. Welches so lustig vnd Adelich/ insonderheyt die geul mit den Barsen/ vnd so schön vnd kößlich bedekt gebuze/ zusehen war/ daß ich nit glaub vor je dermassen geschehen. Welche alle inn nachuolgender ordnung auff die ban ritte/ Erstlich der Prinz von Hispanien/ der Herr von Rye des gulde Vlies/ ein Burgundier/ Don Anthony de toledo/ Rois gomes de Silua/ vnd der Graff von Cifuentes/ alle Spanier/ so alle güldestück zerschneiden vnd mit gulden gestickten hocheherten rosen über die massen kößlich/ färten.

Zum andern der Herr von Bussa/ der Key. May. oberster stallmeister/ vnd Ritter des gulden Vlies/ ein hainouer/ der Herr von Kalg ein Burgundier/ Don Serde nand de la Cerda/ Don Ludwig Guirada/ vnd D. n. Johann Manrique de lara/ Key. May. hoffmeister (welchem sein pferde auff dem platz tote gerennet worden) alle Spanier in schwarzem Samet zerschneiden/ mit weißem Samet vnderfüttert angethon.

Zum dritten in goldgelben Samet mit zerschneiden schwarzem Samet verbiemet/ Der Graff von Aigmont/ der Herr von Franze/ der Herr von Heribois/ ein Burgundier/ so ein arm engwey brochen/ der Prinz von Nicoli ein Spanier/ vnd der Herr von Teyelle ein Tiderlender.

Zum vierden für den Grafen von Arberg/ so nicht rennen kundte/ der Herzog von Holstejn/ der Herr von Louore/ der Herr von Laucalze/ der Herr von der Capella/ vnd der Herr neunen/ alle Tiderlender/ In dunkelblauem Samet/ mit guldem Passament verbiemet.

Zernach in liechtgelbem Samet der Prinz vß Piemont/ der Herr vom Frossart/ Despasian gomaga ein Italianer/ Don Johann de Lunia/ ein Spanier/ Vnd der Herr von Schampagney/ des Bischoffs von Arras bieder.

Volgent inn grauem Samet mit schwarzem Samet verbiemet/ der Herr vom Hochstraten/ Ritter des gulden Vlies/ der Herr von Mallambais auch ein Ritter des gulden Vlies/ der Herr von Walleu/ der Herr von Monzeau/ vnd der Herr von Jfönn alle Tiderlender.

Zum sibenten/ inn rotem Carmosin Samet mit gulbin fransee/ vnd gulbin bächs staben/ der Graff vß Jockenbergh der electer/ der Herr von lausfort/ der Klein Vogelle/ der Herr von Vattunes/ so mit ein spieß in das obertheil des schenckels schier ein halbe sparm tieff gerennet worden/ vnd der Herr von Caumont/ alle Tiderlender.

Nach welchem inn blawem Atlas/ mit Silbern Passament verbiemet/ der

Thourmier / Kampff /

Marzgraff von Bergen / der Herr von Schanbonay / des Bischoffs von Arras
Brüder / der Barnjal der Herr von Trello:n / vnd der Herr von Vennigen / alle
Vnderlender. Zum neunteiden weissen sammet / der Graff von Mezen / der Herr
von sanct Martin Vnderlender. Der Freyher von Coilaul / Burgundier / der Herr
Lambert Saffoyet vnd Don Landwig Sapata / ein Spanier.

Vnd dann in braunen Sammet / der Graff von Hoin / der Herr von Noicars
mes / der Bastard Minguault Vnderlender. Gaspar Nobles ein Spanier vnd V.

Difem volgte der Prinz v n Antoni / der Marggraff von Schieure / der Preus /
der Herr von Carbe vnd der Herr von Semeri. Alle in grün sammet.

Vnd zu lezt für den Graffen von Mansfelt / so an der Nasen / wie hieng: ges
hüt / gewundet / der Herr von Lockingen / Der Herr von Transchant / der Herr
Mabeck / der Herr von Darluge vnd V. All in Negelfarben sammet / zerschnitten
mit gelben Aelass vnterfüert / Vnd hett ein tegliche Kott den Kürisfchurz / hohe
Jeder büsche / scheiden / gürtel / decke / hinten / vornen über den Hals der Pferden von
solcher farb / vnd andern wie oben vermeldet / Vnd als sie alle ritt verbracht / wur
den xxx. vff eine. vnd xxx. vff die ander seitten / neben einander gestelt / Vnd also der
Thourmier mit den Schwerten auch volzogen / Welchs fürwar sehr wol zu sehen /
one allein das ein sehr grosser platz reggen darzwischen kam / so vil verderbt. Ein iet
liche Partey hetten rü. Trummeter / die ein inn gelb / die andern in weiß sammet
gekleydet / Welches also das lezt Ritterspiel vnd kurz weil gewest / so man zu
Bing getrieben / Dann ihr Mai. sampt dem Pünzen vnd beide Königin des
volgenden tags von Bing verruckt.

Von ein köstlichen Bancket.

Soch auff den Abent hernach / hielt hochgedachte Königin Maria / der
Ray Mai. dem Pünzen vnd sonst der ganzen Gesellschaft / ein sehr schön
brächtig zierlich vnd vast köstlich Bancket. vñ Nachtmal / nach welchem
als man gedantz für ihr Mai. die Kayser. Mai. ihr J. D. vnd die andere gefel
schafft / in ein schöne vnd wolzügerichte Kammer / In welcher vff der ein seitten /
an der wandt / auf einem sehr schönen Brunnen / in einem artlichen / vnd künstli
chen Felsen. mit vil Corallen zieren vnd andern zügericht / vier Bören mit sy
poeras sprangen / Vnd oben an der decke wie ein rechter Himmel gar lustig genas
let / vil prinnende sehr wol riechende Liechter / so natürlichen Stern gleich sahen /
hiengen / Auch an einem ort also gewüllich vnd dunkel gemalet war / als ob
es einem Wetter vnd vngestümme gleich were / Derwegen nach vil feicem pliz
gen / Tonnen / Regnen vnd Haglen / so von wol schmeckenden köstlichen Wasser
vnd Coriander zucker / alles so artlich vnd natürlich geschahet / als ob es ein
recht Wetter were / vnd meniglich sich darab verwunderte / siele von gedachs
tem Himmel zwischen in schönen daz zu gemachten Seulen / ein lange gerichte taf
fel herab / Welche voller gar schöner steinern gemalten Schüssel mit allerley so
ten eingemacht / so man edelken mocht / artlich vnd ordentlich gestelt / Vnd von
den vmbstehenden genommen wurde. Nach difem vnd andern Tonnen / Plitzen
vnd Regen / siel ein ander Tisch herab / mit Confect vnd Zucker / in lauter Cris
tallenschalen / aufgetheylt / So gleicher gestalt auch von stund an Preiss gemacht.
Vnd zum letzten nach gleichem Tonnen / Pliz vnd Regen / siel die durt Taffel her
ab / Vff welcher vil schöner artlicher vnd künstlicher Baume / zwischen den Z
cker bilder vnd ander Confect mit allerley Vogelen vnd Thierlein / so in die Kam
mer flogen vñ lieffen / Alles zu Zuckere schüssel mit übergültet renfften sehr ordens
lich vnd wolgefert / vñ von der Gesellschaft wie die vorigen weggenommen wurde.

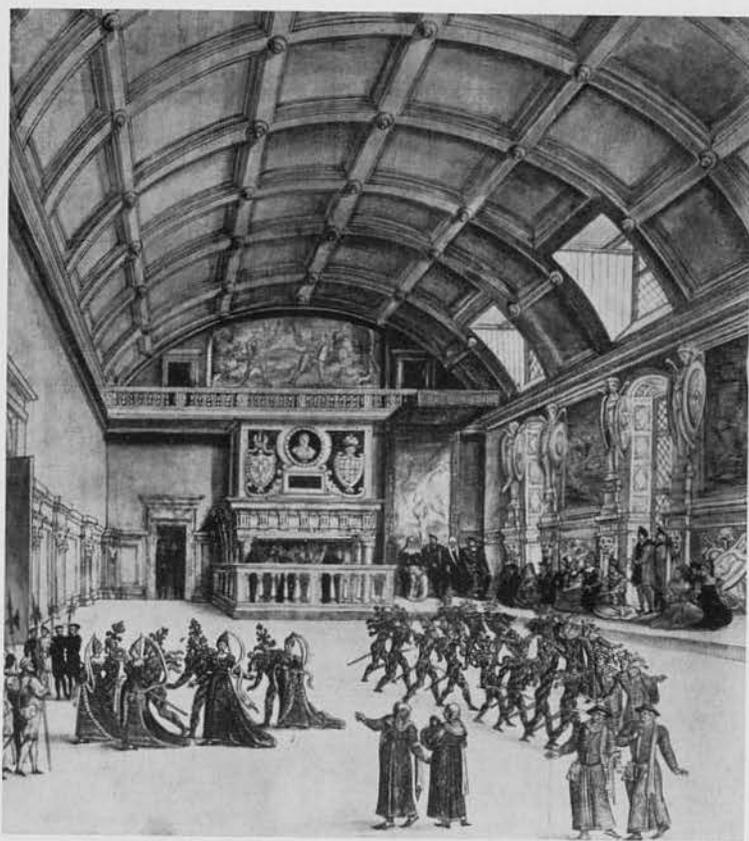
sette

Vnd Ritterspiel.

Herre also der Triumph zu Vitz ein end so inn allem vil k3stlicher schöner / lusti-
ger vnd inn weit besser ordnung vom Anfang biss zum ende / gehalten vnd
volbracht worden / dann solches hierinn vermeldet / oder von ei-
nem weiterstendigen beschriben wer-
den möchte.



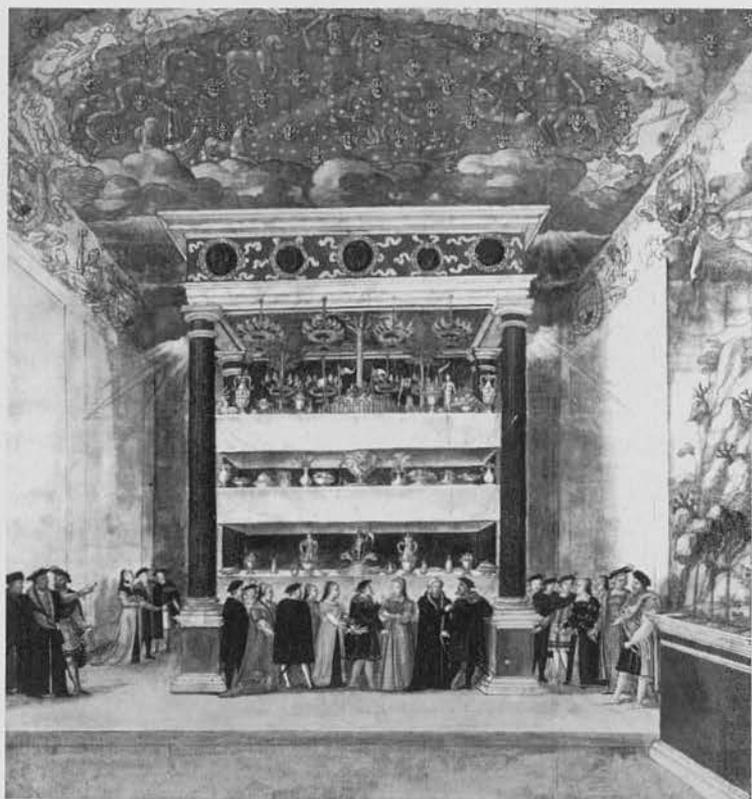
Franc. Chi. Egen. An. M. D. L4



Une mascarade dans la salle aux Médailles du château de Binche, le 28 août 1549.

Dessin à la plume, au lavis et à l'aquarelle, conservé à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes, F 12930 pl^o.

Publié en couleur dans Pierre DUMON, *Binche 1549. La joyeuse entrée du sérénissime prince Philippe, futur roi d'Espagne*, Europalia 85 España, Bruxelles, entre p. 20 et p. 21.



La grande fêerie dans la salle enchantée du château de Binche, la nuit du 30 au 31 août 1549.

Dessin à la plume, au lavis et à l'aquarelle, conservé à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, Cabinet des Estampes, F 12931 pl^o.

Publié en couleur dans Pierre DUMON, *Binche 1549. La joyeuse entrée du sérénissime prince Philippe, futur roi d'Espagne*. Europolia 85 España, Bruxelles, entre p. 20 et p. 21.

Thurnier Buch.

Von Anfang Ursachen, Ursprung,

und herkommen / der Thurnier im heyligen Römischen Reich Teutscher Nation / Wie viel öffentlicher Landthurnier / von Keyser Heinrich dem ersten dieses Namens an / bis auff den jetztregierenden Keyser Maximilian den andern / unsern Allergnädigsten Herrn / und in welchen Stücken die alle gehalten / Auch durch welche Fürsten / Grafen / Herren / Ritter / und vom Adel / dieses

Alles schunder von neuem zusammen getragen / mit schönen neuen Figuren / sonderlich auch der Adelschen Wappen / auff so schönst zugericht / vnd allen Adels Personen der hochberühmtesten Teutscher Nation / hohen und niedern Stande / zu ehren vnd sonderm wolgefallen an tag geben / verglichen

mit gesehen worden.

Krippendorf.



Mit Röm. Keyserlicher Maaßet Freyheit / in zehen Jahren nicht nach zu rucken.
Gedruckt zu Franckfurt am Mayn.

M. D. LXXVI.

Bibliothèque royale Albert I^{er}, VB 8974 C.L.P.
Thurnier Buch, éd. de Franckfurt, 1566.

LE SONTVOSE FESTE,
Fatte nella Terra di BINS, per honorare
la CESAREA MAESTA, &
lo Serenissimo PRINCIPE di
Spagna, et altri grandi Signori,

DALLA SERENISSIMA REGINA
MARIA Sorella di Sua MAESTA.



Bibliotheca Universitatis Gimborgensis ordinis primum illustrata

EL FELICISSIMO

VIAIE D'EL MVY ALTO Y MVY

Poderoso Principe Don Phelippe, Hijo d'el Empera-

dor Don Carlos Quinto Maximo, desde España à

sus tierras dela baxa Alemaña: con la descrip-

cion de todos los Estados de Braban-

te y Flandes. Escrito en qua-

tro libros,

por Iuan Christoual Caluete

de

Estrella.



Con Gracia y Priuilegio de la Imperial Majestad,
para todos sus Reynos, Estados y Seño-
rios, por quinze Años.

En Anuers, en casa de Martin Nucio.

Año de

M. D. L I I.

Le vray hault tres excellent et Inuictissime Prince
de vostre mageste Imperiale augmentation de felicite

omme dieu nostre createur. En vray aut consistue
dominateur de trois parties / diuisant la terre vniuerselle
en sa mageste diuine a velle de Lanciant vray pouruoir
et auoir de qualitez Requise pour Regir et gouuerner
si grande monarchie / De sorte que La Renommee de vostre
Justice et clemence / dans points les plus Requise a tout
parmy est de maniere velle et celebre par les limites
de cest machine terrienne que pour y deuiser et Resider
perpetuellement / par en la clemence se doit clamer
leur / et les vniuers en foy / laquelle Les princes / pols
de leur biens / de leur dignite / Libertez et franchises en
parlement velle et tenement de emaner / ont en velle
leur et certain desir. Tant pour en commencer ce qui en est
et les admirables expeditions que aux guides a fin a cest estat
Enques vostre intention s'est arrestee plus a augmenter
et exalter La prouence (nom de ceste) qui velle a l'ordon
interieur / que pour en vostre particulier en l'exterieur La
Langue moyenne / Ceste nation po certain velle prologue
et de duree tres longue / par laquelle l'octroy moult fin
de cest lettre. ne tend a cest fin / Mais de celle que l'ordon
de vostre mageste benignement entendre

De toute ancienne sire a tout escheuier et nobles comme
qui pour acquerir l'union en esperant les armes se sont deposes
a ce cheu les aduersaires estrangiers / a este hite et parmy d'aller
librement et franchement par tout Terribles pays et
signifier sans leur estre donne aucun desirer en
l'empirement / na este toute pour de l'ordon de l'ordon



TRADUCTION

Traduction
par Léon MARQUET

Notes
par Samuel GLOTZ

[p. 2] Lorsque Sa Majesté Impériale Romaine (2), avec ses précieux séigneurs, et son fils bien aimé, le Prince d'Espagne (3), arrivèrent à Bâle, le 22 août, Sa Majesté Impériale et l'illustre princesse furent reçus avec grande joie, pompe, délices et apparats par d'innombrables vœux, ceux de Hongrie et de Bohême, et autres lieux, ainsi que par le roi de France (4). Ce jour-là à pied avait été annoncé d'abord à Bâle (5) et ensuite à Bâle, pour le lendemain de l'arrivée au camp de Sa Majesté Impériale. Mais, parce que ceux qui devaient y participer n'avaient point suffisamment de pain et d'équipages, il fut reporté de 24 jours de

TRADUCTION

[p. 1] *Tournoi, combat et jeu de chevaliers pour la conquête d'une tour Périlleuse et d'un château Enchanté, ainsi que de l'île de l'Aventure et de l'épée d'or, qui ont eu lieu à Binche et à Mariemont, selon les règles de la chevalerie, en l'honneur du très noble et très illustre prince et seigneur, Philippe (1), prince d'Espagne et autres dignités.*

Avec d'autres banquets admirables, réjouissances, divertissements et jeux plaisants, solennités, fastueuses et agréables, ordonnés et organisés à l'initiative de la très noble et illustre princesse, dame Marie (2), veuve, reine de Hongrie et de Bohême, et autres titres.

[p. 2] Lorsque Sa Majesté Impériale Romaine (3), notre très gracieux seigneur, et son fils bien aimé, le Prince d'Espagne (4), arrivèrent à Binche, le 22 août, Sa Majesté Impériale et l'illustre prince furent reçus avec grande joie, pompe, délices et apparat, par dame Marie, veuve, reine de Hongrie et de Bohême, et autres titres, ainsi que par la reine de France (5). Un tournoi à pied avait été annoncé, d'abord à Bruxelles (6) et ensuite à Binche, pour le lendemain de l'heureuse arrivée de Sa Majesté Impériale. Mais, parce que ceux qui désiraient y participer n'étaient point complètement prêts et équipés, il fut reporté au 24^e jour du

dit mois (7). Il eut lieu selon la manière et dans l'ordonnance stipulées par l'annonce qui, mot à mot, s'ensuit.

[p. 3] *Annonce du combat ou tournoi à pied qui doit avoir lieu à Binche* (8).

Que chacun sache (9) que le lendemain de l'arrivée à Binche de Sa Majesté Impériale Romaine, pour le service (10) et le plaisir des dames et damoiselles, et afin de s'exercer au maniement des armes propres à la chevalerie (11), six champions de noble extraction se trouveront dans la cour (12) du palais. Que s'y présentent dûment équipés tous ceux qui désirent se mesurer avec eux, dans un tournoi, depuis midi jusqu'au soir, et plus ou moins longtemps, aussi longuement qu'il conviendra à ceux qui souhaiteront combattre. Le combat comportera six assauts à pied dont l'ordonnance et manière se feront comme suit.

Ordonnance des assauts du tournoi (13).

D'abord, une série de trois assauts avec de longues piques et de trois coups avec des épées courtes que l'on porte avec l'armure (14).

Ensuite, trois affrontements avec des lances au fer arraché (15) et trois avec des lances brisées amputées

de leur fer (16) dont on se sert avec la partie arrière tournée vers l'avant (17).

Pour suivre, un jet de javeline et sept coups d'espadon (18).

Et enfin neuf coups avec une longue masse d'armes ou une hache de guerre (19).

Ceux qui viennent combattre peuvent, selon leur bon plaisir, leur volonté et leur choix (20), jouter avec ces armes, quelles qu'elles soient et comme il leur plaît, soit seuls, ou bien à quelques-uns, ou encore tous ensemble. Et là même, la damoiselle de Systeltyne (21) portera comme signe une plume. Et celui qui voudra participer au tournoi et gagner un prix, devra d'abord toucher cette plume, donner son nom par écrit et s'engager, le tout selon les ordres de la damoiselle susdite.

Mais afin de savoir avec quelles armes chaque candidat veut lutter, il y aura, au bout des lices, quatre écus disposés sur quatre colonnes. Ces écus y seront suspendus et trois d'entre eux seront partagés en deux parties. À savoir, sur le premier écu, sera représenté, d'un côté, une longue pique, et, de l'autre, une épée d'armure. Sur le second, de la même façon, une lance à fer émoussé (22) et la partie arrière de celle-ci. Et, sur le troisième, une javeline et un espadon. Quant au quatrième, qui ne sera pas divisé, il y sera peint une hache de combat. Lesquels écus, ceux qui voudront participer au tournoi devront toucher, et ainsi indiquer avec quelles armes ils désirent combattre, car

l'écu qu'ils toucheront, sur lequel est peinte l'arme choisie, montrera celle de la joute. Quant aux « tenants » ou « entrepreneurs », ils fourniront les armes, à chacun, selon le besoin (23).

Si quelqu'un perd son arme ou la laisse s'échapper, on lui en livrera d'autres. Mais celui qui perdra son arme ou qui portera un coup vicieux et défendu, comme par derrière ou sous la ceinture, celui-là, après le jugement rendu par le juge, ne pourra obtenir reconnaissance d'une victoire éventuelle (24).

De plus, comme la hache d'armes citée ci-devant ne s'emploie pas autrement que dans un combat brutal et non simulé, alors que ce tournoi n'a été organisé que comme simulacre et divertissement et pour le service des dames et damoiselles, on devra utiliser loyalement ces armes, et spécialement la hache d'armes, en évitant tout coup trop violent et la ruse. Ainsi est-il expressément défendu de frapper de la dite hache d'armes, sur et entre les jambes, pour abattre son adversaire, sous peine que le contrevenant, sur le champ, après qu'on lui aura ôté son casque, soit expulsé de la lice, tête nue, et que, durant la journée entière, il lui soit interdit de prendre part à ce combat ou à un autre.

[p. 4] De même, tous les coups, avec la hache d'armes susdite, portés sous la ceinture, seront considérés déloyaux et vicieux, et celui qui s'en rendra coupable ne pourra, avec cette arme, obtenir aucun joyau.

Par contre, ceux qui l'emporteront dans les tour-

nois, d'après le jugement et la reconnaissance des damoiselles (25) et arbitres, gagneront pour chaque arme les prix dont le détail suit.

Les prix que remporteront ceux qui se distingueront lors du tournoi.

En premier lieu, dans la joute avec la longue pique, une pique d'or, d'une valeur de 1000 couronnes ou environ (26).

Avec l'épée courte, une épée d'or valant environ 400 couronnes.

Avec la lance sans fer ou la partie arrière de celle-ci, une lance sans fer en or d'une valeur approximative de 100 couronnes.

Pour la victoire dans la joute avec l'espadon, une épée d'or d'environ 800 couronnes.

Pour celle avec la javeline, une javeline d'or de 500 couronnes environ.

Avec la hache d'armes, une hache d'armes d'une valeur de 1500 couronnes environ.

Quant à celui qui, avec la dite hache d'armes, aura porté le meilleur coup, le plus chevaleresque et le plus valeureux, recevra, de la main des dames ou des damoiselles (27), selon son choix, un diamant d'une valeur de 500 ducats environ.

Et quand ce tournoi sera terminé, tous les chevaliers avec ceux qui ont soutenu les assauts (28) seront

partagés en deux camps. Ils devront tous à la fois et ensemble (29), combattre l'un contre l'autre par-dessus une barrière médiane (30), premièrement à la longue pique (31) et ensuite avec l'épée courte. Alors les six chevaliers qui auront remporté le premier combat recevront aussi une récompense telle qu'on n'a jamais vue jusqu'à présent. Celui qui se montre le meilleur à la pique gagnera un précieux *crancelin* (32) ; quant au meilleur à l'épée, il gagnera un rubis de 400 couronnes environ (33).

Les noms des seigneurs et des chevaliers participant à ce tournoi, ainsi que leurs armures et vêtements de grande valeur.

Pour ce tournoi qui eut lieu à Binche, dans la cour du château, avaient été dressées de belles lices ornées de tous côtés avec des trophées à l'antique (34), ainsi qu'une belle tribune tout à fait plaisante sur laquelle se tiendraient les juges de ce tournoi. Et là, après le repas, vers midi, six gentilshommes, comme notamment le marquis de Berghes (35), un jeune seigneur, ont commencé le tournoi. Ils se sont comportés très bien et valeureusement.

Le seigneur de Trazegnies, l'aîné, le seigneur de Semeries, le seigneur de Liestre (36), le seigneur de Trélon (37), le seigneur de la Thieuloye (38), tous originaires des Pays-Bas et jeunes gentilshommes, sont

venus en armures complètes, revêtues de casaques aux broderies de fil d'or sur du velours tailladé (39), rayé de rouge et blanc, avec des chausses de velours rouge, doublées de satin blanc. Sur leurs casques, de hauts et grands bouquets de plumes rouges et blanches. Ils étaient accompagnés de 18 parrains ou maîtres d'armes, parmi lesquels il y avait beaucoup de comtes et de seigneurs, en particulier quelques chevaliers de la Toison d'or, tous aux vêtements de la même couleur, avec des pourpoints de satin rouge (40), des chausses de velours doublé de drap d'argent, orné d'un passement d'argent (41). Et, de la même couleur, étaient les bas, les chaussures, ainsi que les coiffures aux plumes blanches. Ils portaient aussi une casaque de cuir tailladé rouge et or chatoyant. Il y avait, en outre, trois tambours et fifres (42) aux vêtements de même couleur, de satin blanc et rouge. En dernier lieu, les six chevaliers en armures s'avancèrent en bon ordre, deux par deux, et pénétrèrent dans la lice où on avait dressé leurs tentes (43).

[p. 5] Après eux survinrent aussitôt le prince de Piémont, fils du duc de Savoie (44), et neuf autres, à savoir le comte Pierre Ernest de Mansfeld (45), chevalier de la Toison d'or, le comte de Meghen (46), le seigneur d'Hubermont (47), frère du comte de Horne, le seigneur de Noircames (48), tous trois originaires des Pays-Bas (49), le baron de Corlaux (50), le seigneur de Peleux (51), lesquels étaient Bourguignons (52), Juan

Zapada (53), don Juan de Acuña (54) et Gaspard de Robles (55), Espagnols. Ils portaient tous l'armure complète avec des casaques de velours noir tailladé [ou à crevés], des chausses, chaussures, bouquets de plumes, fourreaux et ceintures avec des poignards et des rapières dorés. Leurs maîtres d'armes et leurs pages étaient vêtus de même, en velours noir. Habillés de satin noir, suivaient leurs trompettes, tambours et fifres, tous l'un après l'autre. Ils combattirent à l'épée courte et à la pique. Peu d'entre eux joutèrent avec d'autres armes, excepté le dernier gentilhomme appelé Robles qui se distingua dans toutes les armes, bien qu'il fût petit de taille.

Ensuite arrivèrent les trois fils du seigneur de Trazegnies, chevalier de la Toison d'or (56), originaires des Pays-Bas, à savoir le seigneur de Ronsgin (57), le seigneur d'Argenteau (58) et le seigneur de Somain (59), tous trois en mantelets de damas blanc, garni de velours rouge et vert (60), par-dessus leurs armures, avec aussi des chausses blanches et des plumes de même couleur sur leurs casques. Les accompagnaient deux maîtres d'armes aux coiffures, chausses et pourpoints de satin blanc. Les trois membres de la quadrille combattirent uniquement à la pique et à l'épée courte.

Les suivirent quatre pèlerins, le seigneur de la Marck, le seigneur de Melissan, le seigneur de Saint-Martin et le seigneur de Pevin (61), tous des Pays-Bas. Par-dessus leurs armures, ils avaient endossé des man-

teaux de pèlerins, en tissu gris. Leurs chapeaux étaient ornés et brodés, de manière tout à fait merveilleuse, de coquilles d'or et d'argent et ils avaient des masques avec de grandes barbes. Ils tenaient en main un bourdon de pèlerin au pommeau doré ainsi que des plats rouges et d'autres objets comme en ont des pèlerins. Quatre jeunes gens les précédaient, habillés d'habits féminins en taffetas gris, portant, dans le dos, leurs larges chapeaux, ainsi qu'un chanteur de la chapelle habillé de même, et ils chantaient une chanson de saint Jacques. Ces chevaliers ne joutèrent qu'à la pique et l'épée (62).

Alors vint le duc Adolphe de Holstein (63), avec le comte de Mansfeld que j'ai déjà mentionné, et le comte d'Eberstein. Par-dessus l'armure, ils portaient un manteau de cavalier à l'allemande et une tunique de damas blanc ainsi que des plumes [sur les casques] d'or et d'argent. Leurs vêtements étaient d'un velours noir partagé sur la longueur. Ils avaient des chausses de velours noir, doublées de satin blanc. Les maîtres d'armes étaient vêtus de la même façon. Quant aux fifres et aux tambours, ils portaient des chausses et des pourpoints de satin noir et blanc (64). Les trois gentilshommes se comportèrent très bien dans toutes les armes. Seul tomba le seigneur d'Eberstein, non à cause d'un coup porté par son adversaire, mais parce qu'il avait tourné trop court et s'était heurté la cuisse. Mais son comportement fut excellent.

Ils furent suivis par le grand commandeur d'Alcan-

tara (65), don Gomez de Figueroa (66), le comte de Castañeda, don Luis Zapata (67), le comte de Cifuentes et Roys (68), Gomez de Sylva (69). Par-dessus leurs armures, ils portaient des pourpoints de velours incarnat tailladé [ou à crevés ?], bordé d'un ruban d'or, des chausses de velours rouge garni d'or (70) doublées de satin jaune, et, sur leurs casques, des plumes rouges et jaunes. Leurs maîtres d'armes étaient vêtus de même, avec des pourpoints de satin rouge, du velours couleur or, des chausses avec de l'or, et, par ailleurs, parés en tout comme les autres. Leurs fifres et tambours étaient aussi habillés de satin mi-parti rouge et jaune.

Après eux, arrivèrent deux chasseurs. L'un était Mingoval (71), frère bâtard du prince [p. 6] de Sulmone ; le second, le seigneur de Beaufort. L'un et l'autre étaient des Pays-Bas. Leurs manteaux de soie verte étaient striés de lignes d'or, et, par-dessus leurs armures, ils avaient des capes du même genre à la manière des chasseurs. Ils avaient des épieux tels qu'on emploie contre les sangliers ; les épieux étaient enveloppés de feuillage. Devant eux, deux chasseurs aux vêtements de même couleur sonnaient du cor tandis que deux pages menaient un grand nombre de chiens. Ils lâchèrent des lapins, des lièvres et des chats, ce qui réjouit fort les spectateurs. Mingoval jouta dans toutes les armes d'une façon si virile et si valeureuse que sa grande force émerveilla chacun et qu'il remporta le

prix de la joute avec la lance à fer émoussé et la partie arrière de celle-ci.

Alors vint le prince d'Ascoli (72), fils d'Antoine de Leyva, accompagné de cinq gentilshommes, à savoir le comte d'Egmont (73), don Diego de Leyva (74), don Ferando de Mendoza (75), fils du marquis de Montegar, don Alfonso Pimentel (76), don Alfonso de Mendazo (77). Ils portaient, par-dessus l'armure, du tissu or aux bandes noires et vertes, avec du satin blanc, et des ornements de soie noire et argent. De même, leurs chausses étaient doublées de satin blanc, et, sur leurs casques, ils avaient des plumes blanches et noires. Les maîtres d'armes avaient des chausses et pourpoints identiques. Les tambours marchaient habillés en satin aux bandes blanches et noires alternées. Le marquis de Berghes abattit un de ces chevaliers, don Alfonso Pimentel, avec la partie arrière de sa lance sans fer (78) et, entre tous les Espagnols, il remporta, à cause de sa bravoure, le prix qui lui fut remis par un page.

Leur succédèrent six autres chevaliers, à savoir don Juan de Zeveda et son frère don Carlos de Zeveda (79), don Garcia d'Ayala, le comte de Gelves, don Martin Ates et don Pedro de Roelles. Ils étaient tous Espagnols. Par-dessus les armures, leurs casaques étaient de velours bleu tailladé de croix et doublé d'un tissu or. Au milieu de chaque croix, était cousue une rose en or et de satin blanc. Les chausses se présentaient de même, en velours bleu et en tissu or. Quant

à leurs maîtres d'armes, ils avaient aussi revêtu des casaques, des chausses, des pourpoints du même genre. Il y en eut certains, parmi ces chevaliers, qui joutèrent avec toutes les armes.

Ensuite, deux hommes sauvages (80), armés de masques, conduisirent un dragon de toile qui crachait du feu (81). Les deux chevaliers, le seigneur de Quirinain des Pays-Bas, et don Diego de Croy, un Espagnol (82), qui, par-dessus leurs armures, s'étaient vêtus en hommes sauvages, combattirent très bien avec beaucoup d'armes, spécialement le premier, qui était jeune encore.

Le prince d'Espagne fut le dernier. Sa quadrille comptait six chevaliers (83). Près de lui s'avancait le prince de Piémont déjà mentionné. Ensuite don Juan Manrique de Lara, maître d'hôtel de l'empereur (84) et frère du duc de N., et le comte de Meghen déjà cité. Enfin don Juan de Benavides avec don Rodrigo Manuel (85). Ils portaient de longues piques. Accompagnés de douze maîtres d'armes (86) et de six tambours (87), ils entrèrent dans la lice. Son Altesse Sérénissime le Prince et les autres gentilshommes avaient endossé, par-dessus l'armure, une casaque (88) de velours brun tailladé [ou avec des crevés], brodé de fils d'or de telle manière qu'on pouvait à peine distinguer le velours. Ils portaient également des chausses de velours jaune aux mêmes magnifiques broderies de fils d'or, ainsi qu'une ceinture, des bas, chaussures et autres accessoires assortis (89), aux précieuses brode-

ries au fil d'or. On estime que chaque vêtement avait coûté près de 300 couronnes. Les tambours étaient vêtus de velours jaune avec un petit bourrelet de velours noir à la façon des lansquenets. Tout cela avait été payé par Son Altesse Sérénissime. Ils combattirent uniquement à la pique et à l'épée courte.

[p. 7] *Du tournoi par-dessus les barrières médianes (90) et la proclamation des prix.*

Quand tout ceci fut terminé, les chevaliers se partagèrent en deux camps et prirent part à une mêlée par-dessus les barrières médianes, avec, d'abord, de longues piques et, ensuite, avec des épées courtes. Le spectacle fut très plaisant. Il semblait qu'une véritable bataille se déroulait. Dans ce combat, Son Altesse Sérénissime se distingua à l'épée et remporta le prix, un rubis. Ainsi se termina ce tournoi, après lequel les quadrilles sortirent, l'une après l'autre, dans leur ordre de présentation initiale.

Après le repas du soir, il y eut de très belles danses et on distribua les prix de la manière suivante :

À don Juan Quixada, le prix pour la longue pique.

Au seigneur de Quirinain, celui de l'épée courte.

[p. 8] Au bâtard Mingoal, celui pour la joute avec la lance au fer arraché et avec la partie arrière de celle-ci.

À Robles, le prix dans le jet de la javeline.
Au seigneur de la Marck, le prix pour l'espadon.
Au comte d'Egmont, celui de la hache d'armes.
Et, enfin, à Son Altesse Sérénissime, la récompense octroyée lors du dernier combat général ou de la mêlée, comme on l'a mentionné plus haut (91).

L'aventure du château Ténébreux.

Le lendemain, soit le 25 août, dans un grand et vaste jardin situé en dehors de la petite ville, en contrebas du château (92), on a commencé à tenter et à réussir l'aventure du château Ténébreux. Ce divertissement et jeu de chevalerie (93), en l'honneur et pour l'agrément de la noble reine Marie et de Son Altesse Sérénissime, s'est déroulé avec ordre et en recherchant l'ingéniosité, selon la manière des anciens chevaliers d'Angleterre ou de la Table ronde, de ceux de la cour du roi Arthur et d'autres, [p. 9] ainsi qu'on peut les trouver et lire, pour notre divertissement, dans les anciennes histoires et livres où leurs aventures sont mises en vers (94). Et cela n'étonna pas peu beaucoup de gens que s'y entendît Sa Majesté Impériale (95). Celle-ci vit d'abord un château ingénieusement construit, avec ses tours, bastions, ponts-levis, douves, et autres éléments de protection. Bien défendu, à en juger par l'apparence, il était fait de toile et de bois. Son aspect était tout à fait plaisant. Il était entouré

d'un fossé d'eau très profond et large (96). On put de même voir une île et, tout autour, des toiles peintes figurant des nuages, si bien qu'on ne pouvait apercevoir l'édifice. C'est pourquoi on l'appelait *das finster Schlosz*, le chasteau Ténébreux (97). Devant celui-ci, sur une belle place verte (98), il y avait un rocher fait avec art, de bois et de toile, et peint de couleurs très naturelles. Sur ce rocher se dressait un pilier à section carrée (99) de couleur rouge, peint de façon à imiter le marbre. Et dans son épaisseur était enfoncée jusqu'à la garde une splendide épée d'or, très richement ornée de beaucoup de pierres précieuses incrustées. Sur le rocher, de nombreuses marches semblaient taillées dans la pierre. Cette île, qui s'appelait l'île de l'Aventure (100), était entourée d'une eau large et profonde. Au bord, entre deux grandes et belles colonnes portant des inscriptions, était amarrée une magnifique barque (101) ornée d'or et d'inscriptions et couverte de velours rouge. S'y tenait le capitaine (102) avec ses serviteurs, aux longs manteaux de velours carmin, bien armés de javelines et de pertuisanes.

De ce côté de l'eau, sur une place entourée de murs de planches, se dressait une haute colonne à laquelle était accroché un écu avec un lion d'or (103). À proximité, une tour peinte, avec une grande porte double, s'appelait la tour Périlleuse. Devant celle-ci s'étendait une belle, longue et large allée couverte de sable et munie, de chaque côté, de barrières solides. Au bout de l'allée, un écu blanc avec une aigle noire (104) pen-

dait à une haute colonne. Tout près, on voyait encore une autre tour avec des portes solides et cela s'appelait le passage Incertain. En avant et en travers de celui-ci, avec, des deux côtés, des parois de bois peint, il y avait une autre longue allée. Au milieu de celle-ci se trouvait un pont au-dessus d'une eau profonde (105), avec des barrières servant de portes qu'on pouvait ouvrir ou fermer, avec aussi une petite tour de bois. Et devant les barrières, une troisième colonne, identique aux autres. À celle-ci, sous un écu blanc au griffon rouge (106), était suspendu un cor d'honneur. Au bout de l'allée, sur une grosse colonne basse, étaient écrits, en trois langues, les règles et usages de l'île de l'Aventure (107).

Dans la petite maison bâtie aux premières portes-barrières susmentionnées, se tenait le nain de la noble reine Marie, aux vêtements à la polonaise, en brocart d'or (108).

Au premier passage, celui du passage Incertain, se tenait le chevalier au Griffon rouge, qui était le comte d'Arenberg, seigneur de Barbençon (109).

Le second « pas » celui de la tour Périlleuse, était gardé par le seigneur de Hoogstraten (110), appelé le chevalier à l'Aigle noire.

Le troisième « pas », près de l'eau, était défendu par le comte d'Egmont (111), surnommé le chevalier au Lion d'or (112).

Dans le château Ténébreux était le vieux seigneur de Corbaron, tuteur du prince d'Orange (113). Sur-

nommé Norabroc, c'est-à-dire son propre nom Corbaron lu à l'envers, il jouait le rôle de l'enchanteur. Et, auprès des trois passages, on avait dressé de belles tentes pour chacun des trois chevaliers, ses chevaux et ses valets.

[p. 10] Afin qu'on puisse mieux comprendre le déroulement de cette fiction et jeu chevaleresque, l'annonce et cartel, qui en ont été publiés, en premier lieu, à Bruxelles (114), ont été ici traduits en allemand (115).

Annonce de ce jeu de chevalerie.

Le très illustre, très puissant et invincible empereur, notre gracieux seigneur, Sa Majesté Impériale, a été établi et institué par le Dieu tout puissant, souverain et maître suprême des trois parties du monde. Par lui, il a été richement doté de toutes les vertus et dons nécessaires pour maintenir et diriger un si grand royaume, de telle sorte que l'éloge et la louange de Votre Majesté Impériale, considérant sa haute justice, sa bonté innée et sa clémence (vertus très nécessaires à tous princes et potentats), sont proclamés et glorifiés dans le monde entier afin qu'il vive éternellement pour la plus grande joie de tous les hommes de la terre et que ceux-ci se considèrent comme bienheureux. Ceux qui connaissent la misère et l'affliction, ou bien qui

sont privés de leurs biens, de leur honneur, de leur liberté et d'autres choses, ceux qui sont accablés et tourmentés par la violence ou l'injustice trouvent en Votre seule Majesté Impériale un refuge sûr et la consolation. Rapporter ici les vertus éminentes et particulièrement les actions courageuses, admirables et viriles de Votre Majesté Impériale, dont Elle a fait preuve d'une manière éclatante pour faire régner la justice ou pour aider les opprimés nous serait tout à fait impossible. D'ailleurs ce n'est pas notre propos et le temps nous ferait défaut. C'est pourquoi nous en demeurerons là, désirant seulement dire et proclamer très humblement que Votre Majesté Impériale est la source de toute justice.

Depuis les temps anciens, il a été permis et approuvé que les chevaliers et les nobles, afin d'obtenir honneur et louange par des actions viriles et chevaleresques, recherchent librement et sans entraves diverses aventures étranges et dangereuses dans tous les royaumes et principautés, qu'ils y résident ou y passent. Cependant, l'usage aussi honorable que digne d'éloge d'accomplir avec bravoure et droiture des exploits nobles et chevaleresques dans un désir de justice et de miséricorde n'a pu se poursuivre car des ennemis, brigands et voleurs de grand chemin, exercent leur méchanceté, pillage et tyrannie. Certains d'entre eux, conscients de leur faiblesse corporelle, manquant de confiance dans leur force, ne pouvant arriver à leurs fins par des armes loyales, ont recours

à des artifices, magie et autres arts trompeurs et, poussés par une inspiration condamnable et perverse, se servent de sortilèges, enchantements et moyens magiques abominables. Par des meurtres, brigandage et enfin enlèvement de personnes emprisonnées dans des cachots, ils ont causé à beaucoup de seigneurs, des maux et dommages indicibles, ce à quoi, bien que discernant clairement leur triste condition, ceux-ci doivent assister impuissants, plus par nécessité et crainte que de leur plein gré. Mais, comme on peut le voir et apprendre par maintes anciennes chroniques et histoires, beaucoup de ces gens pervers et infâmes trouvent, un jour, une fin et ruine funeste et damnable, et reçoivent le châtement qu'ils ont mérité.

[p. 11] Il s'est levé près de la ville de Binche, dans les pays et principautés de Votre Majesté Impériale, dans les Pays-Bas, un ennemi de notre gracieux seigneur et qui, contre lui, est entré en révolte. Cet ennemi de toute chevalerie, vertu et équité, un enchanteur appelé Norabroc a, depuis longtemps déjà, causé des maux et calamités innombrables par sa magie et ses sortilèges, usant de tous les moyens possibles pour attirer et emprisonner dans des cachots affreux, non seulement de nobles chevaliers, sujets de Votre Majesté Impériale, mais aussi des seigneurs venant de pays et contrées avoisinants. Si bien que l'on peut craindre que sa conduite infâme et perverse, si elle n'est point, comme on l'espère généralement, empê-

chée et contrecarrée par l'aide de Dieu et la sollicitude de Votre Majesté Impériale, ne l'entraîne à commettre des actions plus funestes encore.

Cet enchanteur dénommé Norabroc a établi sa résidence en un château que, par ses enchantements, il a enveloppé de nuages épais et sombres, si bien qu'on ne peut pas l'apercevoir et que personne n'y peut accéder, et c'est pourquoi on l'a appelé le château Ténébreux. Cependant, non loin de là, sur le chemin de l'île de l'Aventure, de la tour Périlleuse et du passage Incertain (116), on peut bien observer et apprécier la situation de cette résidence. Les chevaliers qui cherchent aventure et veulent affronter les sortilèges seront contraints et obligés d'observer les clauses et conditions qui sont ici mentionnées.

Il faut remarquer cependant que, de même que dans toutes choses et actions humaines, la prudence est la chose la plus nécessaire.

La sage reine (117), en princesse bienveillante qui désire et recherche le bien, la paix et l'unité de toute la noblesse, grâce à sa grande expérience et connaissance des choses à venir, considérant le tort et dommage que ce Norabroc pourrait occasionner, a fait ériger sur l'île de l'Aventure ci-devant mentionnée, un assez haut rocher où se dresse une colonne de pierre dans laquelle est fixée une épée précieuse. Laquelle a si grande vertu et pouvoir (comme on peut l'apprendre par certaines prophéties écrites, en une vieille langue qui n'est plus en usage, sur deux hautes colonnes

dressées sur cette île) que le chevalier qui réussira à la retirer de cette colonne mènera à bonne fin l'aventure de l'île, enlèvera et anéantira l'enchantement, délivrera de leur prison rigoureuse les captifs et, enfin, fera s'effondrer et s'écrouler le château Enchanté. Et il pourra en outre mener à bonne fin d'autres beaucoup plus nombreuses aventures louables et heureuses (si nombreuses qu'on ne peut les compter), toutes choses promises à un seul chevalier qui aura été, à cela, élu et appelé (118). Jusqu'à présent, plusieurs braves et valeureux chevaliers se sont efforcés de mener à bien cette aventure et spécialement de retirer cette épée, mais en vain. La plupart d'entre eux sont tombés entre les mains de l'enchanteur, et quant aux autres, seul un petit nombre est parvenu à revenir sans encourir deshonneur. Mais jusqu'à présent, l'épée est restée enfoncée dans la colonne sans que personne ait pu remporter la victoire.

Ce pourquoi la reine déjà nommée, qui par avance a connaissance des choses à venir, sachant que Norbroc est plein de cruauté et d'inhumaine rage, et que sa plus grande joie et plus grand plaisir sont de retenir en un cachot affreux tous les chevaliers afin que leur mort soit beaucoup plus pénible et douloureuse, a fait et disposé, pour que sa malice et ses desseins pervers soient réprimés, l'île de l'Aventure, le rocher, les colonnes de pierre, l'épée, et enfin, la tour Périlleuse et le passage Incertain, [p. 12] ainsi que Votre Majesté Impériale l'a appris. Et elle a ensuite prévu et

fait en sorte que trois chevaliers, assistés chacun de deux ou trois autres, s'y tiennent afin de garder et surveiller les trois passages. L'un d'eux sera posté au passage Incertain (119), le premier « pas », à un pont au-dessus d'une eau très profonde, enfermé entre de puissantes barrières ; et il est appelé le chevalier au Griffon rouge.

Au second « pas », celui de la tour Périlleuse, se tiendra le chevalier à l'Aigle noire.

Et, au troisième « pas », entre la tour Périlleuse et l'île de l'Aventure, se tiendra le troisième chevalier, celui au Lion d'or. Les chevaliers qui cherchent aventure ou qui, révoltés par les sortilèges de Norabroc, veulent tenter l'aventure de l'épée, devront leur livrer duel et combat de la manière et aux conditions ci-après stipulées.

Tout d'abord, le chevalier étranger, armé pour affronter la première barrière qu'il trouvera fermée, soufflera dans un cor d'ivoire appendu à une colonne de pierre devant la dite barrière. Aussitôt, un nain se montrera à une petite porte près de la barrière et dira au chevalier comment il sera reçu bientôt. Il annoncera son arrivée à son seigneur, le chevalier qui garde le passage. Et celui-ci, à cheval, se mettra en route quand il entendra résonner le cor et quand, sur son ordre, les barrières s'ouvriront, il affrontera par trois fois le chevalier étranger. Si celui-ci l'emporte dans ces trois courses, sur le chevalier au Griffon, à savoir s'il brise mieux que lui sa lance ou le touche mieux, ou si

sa course est meilleure que celle de son adversaire, alors il pourra librement et sûrement franchir le passage. Mais si le chevalier au Griffon l'emporte, le chevalier étranger sera tenu et obligé de descendre aussitôt de cheval et de se constituer prisonnier, de sorte que des gentilshommes désignés pour cela le conduiront dans le château Ténébreux, auprès de Norabroc.

Par ailleurs, au cas où le chevalier étranger, avant d'avoir effectué les trois courses, viendrait à désarmer ou à blesser le tenant de telle manière que ce dernier ne puisse plus courir, il ne sera pas tenu d'effectuer les trois courses, mais le passage lui sera alors permis. Par contre, si le tenant désarme ou blesse son adversaire, le chevalier étranger devra se constituer prisonnier comme nous l'avons dit plus haut.

Si le chevalier étranger vainc au premier « pas » et arrive au second, il sera confronté, à cheval, avec le chevalier à l'Aigle noire, pour une course et sept coups d'épée courte (120). Si l'étranger peut mieux briser sa lance ou frapper de l'épée, il lui sera permis de poursuivre. Mais si le chevalier à l'Aigle noire l'emporte sur son adversaire, celui-ci deviendra son prisonnier. Et si l'un d'eux est désarmé ou blessé avant d'avoir terminé tous les assauts, de sorte qu'il ne puisse poursuivre le combat, il en sera fait comme au premier « pas ».

Si le chevalier étranger l'emporte à ce second « pas », la porte de la tour Périlleuse lui sera ouverte et il devra descendre de cheval et continuer à pied. Il

arrivera ainsi au troisième « pas », où il trouvera en armes le chevalier au Lion d'or et il devra le combattre à l'épée jusqu'à ce que l'un d'eux soit désarmé, blessé ou épuisé de sorte qu'il ne puisse reprendre haleine. Si le chevalier au Lion se montre meilleur que le chevalier étranger, ce dernier deviendra prisonnier comme dessus est dit. Si, par contre, le chevalier étranger vainc, [p. 13] il lui sera permis de monter dans la barque pour aller dans l'île de l'Aventure. Et quand il aura effectué la traversée et atteint la rive, il devra, sans aucun refus ni réclamation, indiquer ses titres et noms (121) afin que ceux-ci soient inscrits dans le registre des chevaliers braves et aventureux par le capitaine de la barque commis à cela par la reine sage, lequel se tiendra au bord de l'eau. Et, par ce capitaine et ses serviteurs, il sera conduit vers le rocher où il tentera et s'efforcera de retirer d'un seul coup l'épée, de la colonne. Mais si, comme on l'a dit, il n'y réussit pas, il sera, cependant, pour la raison qu'il s'est montré brave et valeureux, et qu'il a vaincu dans les trois « pas », honoré par la reine souvent citée, d'un beau crancelin en récompense de sa vertu, virilité et exploits de chevalier. Et, aussitôt, il sera reconduit de l'autre côté de l'eau, et ensuite, à pied ou cheval suivant sa préférence, ramené par les trois passages, en effectuant la route en commençant par la fin.

Si le chevalier étranger est assez heureux pour triompher de l'épée, il sera tenu en toute diligence et sérieux d'observer et maintenir de point en point les

ordonnances et instructions que lui remettra le capitaine de la barque, déjà mentionné, afin de pouvoir parvenir sans dommage ni inconvénient jusqu'au château Ténébreux et délivrer les captifs, sinon cela pourrait lui causer dépit et désagrément. Aussitôt que le chevalier arrivera au château, les nuages enchantés disparaîtront, et l'on pourra apercevoir le château et les enchantements cesseront.

Le chevalier étranger ne devra combattre qu'avec les armes qui lui seront présentées et données par les tenants qui gardent chaque passage. Toutefois chaque chevalier étranger, lors de sa quête à travers tous les « pas », pourra prendre avec lui un ou deux serviteurs porteurs de ses armes.

À chacun des trois « pas » cités seront désignés des arbitres pour juger et reconnaître impartialement qui, des tenants ou des chevaliers étrangers, a subi la défaite ou remporté la victoire. Tout ceci, la bonne et prévoyante reine souvent mentionnée l'a ordonné et prévu afin que le redoutable et perfide Norabroc cesse et abandonne pour toujours ses actions inhumaines contre l'ensemble de la chevalerie.

Et de tous ces points et conditions, ô Empereur très bienveillant, nous avons été récemment honnêtement instruits par un chevalier renommé et épris d'honneur, lequel, sur sa fidélité et dignité de chevalier, a attesté les avoir pris et tirés des colonnes dont il a été question, sur lesquelles, aux trois « pas », ils ont été inscrits en vieux langage.

En toute soumission et révérence à Votre Majesté Impériale, nous ne désirons point nous soustraire au devoir de faire connaître ceci à tous ses sujets de bonne réputation, vous priant humblement d'en faire savoir la nouvelle, non seulement aux chevaliers et nobles qui se trouvent à votre cour, mais aussi à tous ceux qui s'appliquent à réaliser des exploits chevaleresques afin que cela soit proclamé auprès du plus grand nombre et qu'à l'occasion de la Joyeuse Entrée de Votre Majesté à Binche, ils viennent tenter cette aventure et la mener à son terme. Et de même, comme un bon nombre de ceux-ci, non sans grand et sérieux péril, ont, afin d'accomplir des actions chevaleresques et pour l'accomplissement de maintes aventures étranges et merveilleuses, traversé et parcouru toute la mer Asiatique et Africaine, l'île Indienne (122) et même [p. 14] le monde entier, on nourrit la conviction et l'espoir que, parmi un si grand nombre de chevaliers de toutes nations qui servent, honorent et aiment Votre Majesté Impériale, il s'en trouvera un assez valeureux et heureux pour, avec l'aide divine, mener à bonne fin cette aventure, anéantir et faire cesser ces enchantements. Et, si Dieu veut qu'il en soit ainsi, comme Votre Majesté Impériale, sans aucun doute et selon son habituel sens de la justice et sa bonté innée, est particulièrement animée d'un sentiment de justice vis-à-vis de Norabroc, considérant ses multiples méfaits aussi malicieux que punissables, Elle est pleine de compassion envers ceux qui, par la faute de cet

enchanteur, ont souffert dans leurs corps et dans leurs biens durant leur pénible emprisonnement, celui-ci sera livré entre ses mains afin qu'il soit fait selon la sagesse et les dispositions de l'empereur. Que Dieu, dans sa toute puissance et sa bienveillance (123), veuille y faire parvenir Votre Majesté Impériale, bientôt et heureusement ! Qu'il lui accorde une parfaite santé ainsi qu'un règne long et glorieux !

De Votre Majesté impériale, les très humbles et très obéissants serviteurs, tous les chevaliers des Pays-Bas qui cherchent aventure (124).

L'aventure de l'épée d'or.

Sur les colonnes déjà mentionnées, il est annoncé dans une langue ancienne et inhabituelle que, pour réussir cette épreuve de l'épée, seul sera appelé et destiné à triompher un chevalier qui doit être le plus valeureux, le plus hardi et le héros le plus fort et le plus viril qui soit sur la terre (125). C'est pourquoi Sa Majesté Royale (126) a arrangé une pareille épreuve pour Son Altesse le prince, après que les autres seigneurs et nobles s'y seront essayés, de telle sorte que Son Altesse le prince passant en dernier lieu, puisse obtenir et gagner l'épée si seulement il n'a été permis à personne de l'enlever. Elle est en effet le chevalier le plus puissant et le plus valeureux qu'il y a, à notre

époque, dans la chrétienté. L'aventure de l'épée s'est déroulée d'ailleurs comme la reine l'avait prévue.

Le premier jour, à savoir le 25 août, ainsi qu'il a été mentionné plus haut, alors que les trois chevaliers gardant les passages attendaient, armés et dûment équipés, des chevaliers étrangers, il se présenta d'abord un jeune chevalier accompagné de son serviteur qui portait sa lance. Il était vêtu d'un tissu d'un noir profond et chevauchait un cheval au harnachement de même couleur. Il s'appelait le chevalier Ténébreux (127). Dès le premier « pas » il dut se constituer prisonnier et fut conduit en prison par les six gentilshommes commis à cette mission. Ceux-ci portaient une tunique de velours jaune et rouge, et un haut chapeau hongrois rouge. Chacun était armé d'une hache de guerre. Et chaque fois ils ouvraient les barrières. Le chevalier était le seigneur de Chaumont.

Le chevalier au Griffon rouge, le comte d'Arenberg (128), endossait une belle cuirasse dorée. Par-dessus elle, une casaque ou un surtout, de même que le caparaçon du cheval, derrière et devant, fait de brocart d'argent découpé avec soin, était rempli de roses brodées de velours rouge carmin. [p. 15] Le brocart était doublé de satin blanc. Et, sur le casque, de beaux et hauts bouquets de plumes rouges et blanches, très riches et agréables à voir. Les deux maîtres d'armes à cheval attendaient, vêtus aussi de tuniques de velours rouge avec des crevés de satin blanc (129).

Après le chevalier Ténébreux, vinrent trois autres

chevaliers. Leurs vêtements étaient d'une seule couleur, d'un tissu mordoré tailladé [ou à crevés] doublé de satin blanc. Leurs casques portaient des bouquets de plumes de la couleur des habits. Devant eux, accompagné d'un laquais à pied, venait, sur une haquenée, un jeune homme en vêtements féminins (130), à l'antique, habillé d'un tissu mordoré et d'un manteau d'or. À tous les « pas », quand venait un chevalier qui portait des vêtements de même couleur mordorée, cette femme se plaignait de ce que quelqu'un lui avait fait violence. Elle suppliait, à cause de cela, les chevaliers de laver sa honte et de tenter l'aventure de l'île.

Le premier de ces trois chevaliers (131) s'appelait le chevalier au W. C'était un Espagnol, Juan de Acuña. Au premier « pas », celui-ci transperça un doigt de la main droite du comte d'Arenberg de sorte que ce dernier ne put plus courir à cheval (132) et que le chevalier étranger put passer.

[p. 16] Au passage Incertain (133), on sonna du cor. Aussitôt se présentèrent deux maîtres d'armes à la tunique noire à crevés de satin blanc et aux chapeaux pareils. L'un de ceux-ci apportait une lance au chevalier étranger ; l'autre, une épée courte. Alors arriva le seigneur de Hoogstraten (134), tout en armure. Il montait une belle jument qui avait un caparaçon de tournoi d'un tissu d'argent avec, par-dessus, des lignes doubles bien découpées dans du velours noir, et, au

milieu, des roses, cousues, dans cette même matière. Quand les deux chevaliers eurent jouté à cheval et frappé sept coups, le chevalier au W dut descendre de sa monture et se constituer prisonnier.

Le comte d'Arenberg blessé, qui ne pouvait plus jouter à cheval, fut remplacé par l'un des trois chevaliers, le seigneur d'Hubermont, qui appartenait à la chambre de Sa Majesté l'empereur, avec son frère aîné, le comte de Horne (135).

Le troisième chevalier, le comte Pierre-Ernest de Mansfeld (136), se faisait appeler le chevalier à la Mule blanche (137). Il vainquit les tenants au premier et au second « pas ». Au troisième, il combattit contre le chevalier au Lion d'or (138), [p. 17] qui était vêtu de velours rouge cramoisi garni de franges dorées. Il se comporta très bien et brisa trois épées, mais laissa tomber la quatrième. C'est pourquoi il dut se déclarer prisonnier. Ce jour-là, plus personne ne se présenta car il se faisait très tard.

Le lendemain, tôt après le repas du matin, vint un Bourguignon (139), le seigneur de Peloux (140), qui se faisait appeler le chevalier à l'Écu vert. De même que son cheval, il était vêtu d'un tissu vert, or et couleur chair. Au premier « pas », il rompit trois lances ; au deuxième, où le seigneur de Trélon (141) remplaçait le seigneur de Hoogstraten, blessé à la main droite, le jour précédent, il se comporta si bien qu'il arriva au troisième « pas » ; là, quoiqu'il se montrât courageux,

il laissa choir son épée et fut emmené comme prisonnier.

Après lui, vint un Espagnol, don Rodrigo de Bazan (142), qui se faisait appeler Pero des Bermudes. Au troisième « pas », il dut se constituer prisonnier.

Le suivit un Bourguignon, le baron de Courlau, alias le chevalier aux Trois Étoiles (143). Sa monture avait un caparaçon de taffetas vert, orné de velours vert et semé d'étoiles d'or. Il fut vaincu au premier passage.

Lui succéda un Espagnol, don Juan de Acuña, qui avait été fait prisonnier, la veille. [p. 18] Celui-ci qui se faisait appeler le chevalier de l'Espoir (144) dut se déclarer vaincu, dès la première porte.

Le comte Pierre-Ernest de Mansfeld, qui avait, lui aussi, été vaincu la veille, revint. Il se faisait appeler le chevalier aux plumes (145). Dès le premier « pas », un coup de lance le frappa avec une telle violence, à la visière du casque qu'il eut le nez partagé en deux. Quand on l'emporta de la lice, on le crut mort. L'opinion commune fut que, s'il n'avait pas eu une aussi solide armure, il serait tombé mort sur place.

Après lui vint un autre chevalier dont l'écu bleu était rempli d'étoiles. C'était le seigneur de Noyelles (146), des Pays-Bas. Il fut fait prisonnier à la tour Périlleuse.

Don Diego de Leyva (147) le suivit. Il se faisait appeler le chevalier Indien. Il était vêtu de velours noir brodé d'or. À la seconde porte, il fut vaincu.

Ensuite arrivèrent deux chevaliers. Leurs longues robes de velours rouge cramoisi étaient ornées de passements d'or avec, en travers, des bandes de soie jaune. Ils se nommaient les chevaliers Hongrois (148). Au second « pas », le prince d'Ascoli (149) dut se constituer prisonnier et l'autre (150), au premier passage.

De même don Diego de Acuña, qui se faisait appeler Gonart de l'Étoile sombre (151), fut vaincu au premier poste.

[p. 19] Le premier à traverser l'eau fut un Espagnol, don Juan Quixada. Son surnom était don Guillaume à la grande âme (152). Il était vêtu de velours brun orné d'or. Il se comporta si bien aux trois passages qu'il fut autorisé à traverser la rivière et conduit par le seigneur de Boussu, grand maître d'écurie de Sa Majesté l'empereur (153). Dans la barque où il embarqua, il y avait un beau fauteuil recouvert de satin cramoisi dans lequel s'assit le chevalier. Les rameurs étaient vêtus de pourpoints et de hauts de chausses de satin blanc et rouge. Lorsqu'il accosta, il fut conduit au rocher par le capitaine du bateau. Là, il tenta de retirer l'épée. Comme il n'y pouvait parvenir, le capitaine lui offrit en reconnaissance de la part de la reine un beau *crancelin*. Ensuite, il retraversa l'eau pour repartir à cheval à travers les trois passages (154).

Après lui, son frère, Luis Quixada (155) se com-

porta partout, de la même manière, tellement bien qu'il traversa l'eau et remporta aussi un *crancelin*.

[p. 20] Après ces deux chevaliers, le frère du duc d'Aarschot, le marquis de Chièvres (156) se faisait appeler le chevalier à l'Écu rouge et aux trois têtes de Maures. Il était vêtu de noir et d'or. L'accompagnait l'Espagnol don Ferdinand de la Zerda, surnommé le chevalier Aventureux, en velours aux raies blanches et couleur chair. Les deux chevaliers montrèrent une telle bravoure qu'après avoir vaincu aux trois « pas » et traversé l'eau, ils reçurent des *crancelins*.

Le chevalier Dépourvu, alias le seigneur de Chaumont (157), fait prisonnier la veille, et aussi le chevalier Florestan, à savoir monsieur de Valux (158) tous deux des Pays-Bas, furent, au second « pas », emmenés dans le château Ténébreux.

Le cinquième qui passa la rivière fut un Espagnol, don Luis Zapata (159) en velours jaune, qui se comporta si bien que, comme les autres champions, il reçut un *crancelin*.

Ensuite, un Espagnol, don Juan de Saavedra, le chevalier Triste (160), fut vaincu dès le premier « pas ». Et, après lui, le seigneur de Monceau, ou le chevalier de la Montagne sombre, fut arrêté à la deuxième porte.

Le sixième chevalier qui réussit l'épreuve fut le comte de Meghen (161), le chevalier au Soleil ; grâce à ses actions viriles et valeureuses, il traversa l'eau et

reçut un *crancelin*. Son compagnon, le sire de Champagney, se surnommait le chevalier aux Étoiles (162). Tous deux avaient, au-dessus de l'armure, un surtout de velours couleur chair et un caparaçon d'un tissu argent que traversaient des lignes s'entrecroisant. Au second « pas », parce que son cheval, de même que celui du chevalier à l'Aigle d'or (163) était tombé lors du galop, il dut descendre de cheval et se déclarer prisonnier.

Le septième *crancelin* fut gagné par un Espagnol, Gaspard Robles, le chevalier à la Lune (164). Lorsque celui-ci eut franchi les deux « pas », le comte d'Egmont ne voulut plus participer au tournoi car il pensait que les arbitres l'avaient jugé trop sévèrement et qu'ils avaient laissé passer l'eau à beaucoup qui ne l'avaient pas gagné ni mérité. Il fut remplacé par un Français, le seigneur de la Trouillière (165) qui, auparavant, avait été son maître d'armes. Mais le comte susdit s'était montré, du début à la fin, brave et chevaleresque. Quant à Robles, il se comporta si bien qu'il traversa l'eau et reçut un *crancelin*.

Le seigneur de Quirinain (166) et le seigneur de Preux (167), le chevalier Errant et le chevalier à la Rose, tous deux des Pays-Bas, furent, l'un et l'autre, vaincus, le premier au second « pas », le deuxième, au premier passage. Ils furent faits prisonniers.

Les deux gentilshommes furent suivis par un Espagnol, don Garcia de Ayala. Il se faisait appeler le chevalier de la Mort (168). Il était vêtu tout de noir avec

des têtes de mort ; à cheval, les chanteurs de la reine l'accompagnaient, chantant un répons pour les défunts. Lui aussi fut emmené dès le premier « pas ».

Après lui se présenta un autre chevalier au vêtement de satin bleu garni partout de plumes jaunes, rouges et bordé d'un satin de même couleur, comme l'étaient l'équipement et le caparaçon. Il se faisait appeler le chevalier au Basilic. C'était le bâtard Mingoal qui, dans le précédent tournoi à pied, s'était comporté très vaillamment (169). Et s'il avait pu franchir le second « pas », il aurait montré, sans aucun doute, avec l'épée, de telles qualités qu'il eût aussi, à cause de cela, remporté un *crancelin*. Ensuite le comte d'Egmont, [p. 21] qui était en train de rechercher les meilleurs jouteurs à l'épée, l'aurait épargné à cause de sa valeur. Mais Mingoal échoua dès le premier « pas » et, comme il avait atteint son adversaire de manière fautive, il fut fait prisonnier (170).

Un gentilhomme de la maison du duc d'Aarschot, le seigneur de Maleus, des Pays-Bas, gagna le huitième *crancelin*. On le surnommait le chevalier Audacieux (171). Il était vêtu de velours blanc. Il se comporta si bien qu'il passa l'eau et tenta l'aventure de l'épée.

Lui succéda un Bourguignon, le seigneur Zucere (172). Son surtout et son caparaçon étaient d'un tissu d'or éclatant. Il se surnommait le Guidon sauvage (173). Il se comporta très bien jusqu'au troisième « pas » où il brisa même plusieurs épées. Mais,

à la fin, comme il ne voulut pas attendre jusqu'à ce qu'on lui en apportât d'autres (comme c'est l'usage), et comme il combattit furieusement le tenant avec un tronçon d'épée, il fut, contre son gré, condamné, à cause de cette faute, à la prison.

[p. 22] Enfin se présenta le prince d'Espagne, à la tête d'un groupe de cinq gentilshommes. Ils étaient vêtus de velours rouge cramoisi à crevés blancs doublés d'un tissu argent et, par-dessus les armures, de tuniques ornées d'une passementerie d'or. Les caparaçons des chevaux étaient taillés dans les mêmes tissus. Ils portaient des épées et poignards dorés, et des ceintures et fourreaux en velours rouge. Sur leurs casques, ils avaient de hauts bouquets de plumes rouges et blanches (174). Le premier du groupe était un Italien, le marquis de Pescara (175), fils du marquis de Guasto. Il se faisait appeler le chevalier Sans Nom et se comporta très bien pour un jeune seigneur encore imberbe. Lui aussi traversa l'eau et, en récompense de la réussite de cette épreuve, il reçut un *crancelin*.

Le second, des Pays-Bas, le seigneur de Noircarmes (176), s'appelait le chevalier à la Rose blanche. Il fut fait prisonnier dès le premier « pas ».

Ensuite, vint le marquis de Berghes (177). Il se faisait appeler le chevalier Bleu, c'est pourquoi il portait une armure de cette couleur. Il fut vaincu à la deuxième porte.

Le quatrième de ce groupe fut le prince de Piémont, ou duc de Savoie (178). Il se montra si vaillant et si

chevaleresque qu'il fut emmené de l'autre côté de l'eau et récompensé d'un *crancelin*. Il se faisait appeler le chevalier d'Or (179).

Son Altesse Sérénissime parut en dernier lieu. Au premier passage, Elle rompit deux lances, la deuxième en plus de dix morceaux (180). Contre le chevalier à l'Aigle, Elle rompit d'abord sa lance et ensuite, à l'épée, Elle combattit fort bien de sorte que Son Altesse descendit de cheval et obtint le passage. Au dernier « pas », Elle ne se comporta pas moins bien qu'aux « pas » précédents si bien qu'Elle fut conduite, au-delà de l'eau, en grande pompe et cérémonie jusqu'au rocher. Lorsque le prince eut retiré et conquis l'épée, le capitaine le conduisit, tandis qu'il tenait l'épée nue, jusqu'au château Ténébreux. Aussitôt qu'ils y parvinrent, les toiles sur lesquelles étaient peints les nuages qui dérobaient le château à la vue tombèrent. Ce qui fait qu'on put l'apercevoir. À la porte se tenaient trois chevaliers en armures complètes, avec leurs écus et les épées nues. Ils gardaient les ponts-levis et l'entrée du château et tentèrent de s'opposer à l'entrée de Son Altesse. Mais quand celle-ci frappa les dits chevaliers, de l'épée qu'Elle avait conquise, lorsqu'ils voulurent s'opposer par la force à ce qu'il entrât, ils furent aussitôt renversés comme si cela eût été par la vertu de l'épée, et aussitôt le château s'écroula.

Et comme Son Altesse pénétrait dans la place, le seigneur de Corbaron qu'on désignait sous le nom

Norabroc l'Enchanteur vint à Elle, revêtu d'une longue robe en tissu or et portant sur la tête une haute coiffure, à la manière mauresque. Il avait une longue barbe blanche et, tombant à genoux, pria Son Altesse d'être miséricordieuse. Il lui livra les prisonniers. Sur quoi tous sortirent et se dirigèrent vers le palais (181).

Ainsi se termina ce divertissement chevaleresque (182). Il a été, en vérité, agréable et plaisant à voir. Car pendant que le premier chevalier, au dernier passage, et que le second, au deuxième, chevauchaient et combattaient, le troisième en faisait autant au premier « pas », de sorte qu'il y avait quelque chose à voir en même temps en trois endroits, parfois à un quatrième, ou au gué.

En outre, à un mille de Binche (183), tout près de la maison de plaisance qu'elle a, elle-même, construite et qui est presque déjà terminée, que, d'après le nom de Sa Majesté la reine, on appelle Mariemont ou *Marienberg*, la reine Marie avait fait construire, sur une petite colline près de la susdite maison de plaisance (184), un château carré (185) muni de bastions et de défenses. Sur les côtés, dans la direction de la maison de plaisance, il y avait deux ouvrages défensifs [ou boulevards] [p. 23] faits de bonnes pierres et épais de quatre pieds, renforcés par derrière par une largeur de dix pieds de terre. Le reste, toutefois, était uniquement construit de bois et de planches ; au milieu, elle avait fait élever une tour avec ses cloches d'alarme afin qu'on pût en sonner lors d'un siège et d'un assaut.

Le 28^e jour d'août (186), le soir et après le repas du soir, fut inventé et commencé par Sa Majesté la reine, un autre divertissement suivi, le lendemain, par le siège du château dont j'ai parlé plus haut. Ce divertissement voici en quoi il consista. Après qu'on eut dansé à la cour (187) en présence de l'empereur, de Son Altesse le prince, des deux reines de France et de Hongrie et de beaucoup d'autres seigneurs, dames et damoiselles, survint le prince de Piémont avec trois autres gentilshommes. Ils étaient armés de pied en cap et, par-dessus leurs armures, ils étaient habillés, magnifiques, d'un tissu or et argent, avec de très nombreuses plumes, et, en outre, masqués. Le déguisement cachait les armures. Chacun d'eux était accompagné d'une dame aux très plaisants vêtements à l'ancienne, c'est-à-dire déguisée et masquée, de la même manière que les chevaliers, dans un tissu d'argent orné de perles, et coiffée d'un hennin (188) garni de bijoux précieux. C'étaient la princesse d'Épinoï (189), la comtesse de Mansfeld (190), la comtesse [p. 24] du Rœulx (191) et la dame de Boussu (192) qui furent emmenées dans la salle où le groupe des chevaliers et des dames dansa comme il convenait. Puis neuf autres chevaliers déguisés aussi et habillés, de manière très fastueuse, à la mauresque (193) dans un tissu d'or verdâtre, firent irruption, l'épée nue à la main. Ils attaquèrent les premiers. Ceux-ci se défendirent très vaillamment, rejetèrent leurs vêtements et apparurent en armures. Quand, après un moment, les quatre pre-

miers chevaliers eurent cessé le combat, les autres s'emparèrent des dames, les emmenèrent, contre leur gré, hors de la salle. Et alors lorsqu'ils furent sortis du château, les ravisseurs installèrent les dames dans un beau char doré, dont l'intérieur était garni de velours vert. Les chevaux portaient des harnachements de velours de même couleur, comme les chevaux des ravisseurs, et comme l'étaient les vêtements des serveurs. Beaucoup de torches aussi attendaient à la porte. Et les ravisseurs, la nuit même, conduisirent les dames à Mariemont. Les quatre premiers chevaliers dont on avait enlevé les dames se présentèrent à Sa Majesté Impériale et La prièrent à genoux, humblement, afin que, dans Sa bienveillance, Elle veuille leur permettre et accorder de s'équiper et armer, considérant l'attentat criminel et la violence perpétrés contre eux, afin de venger cet affront et cette honte. En témoignage d'honneur et de bienveillance, ils demandèrent aussi à Sa Majesté, de bien vouloir être présente à Mariemont, le lendemain. Ils y espéraient tirer de ce forfait une vengeance que Sa Majesté pourrait voir de ses yeux. Ce qui leur fut accordé et octroyé par Sa Majesté Impériale (194).

Attaque et prise du château des ravisseurs.

[p. 25] Le lendemain, quand Sa Majesté Impériale de même que le prince et les deux reines furent arrivés

à Mariemont vers dix heures du matin, ils furent conduits en grande pompe par la noble reine vers une galerie construite devant la maison de plaisance. Tendue de très précieux tapis, elle était, du reste, plaisante à voir. À gauche du château nouvellement édifié (195) où les dames enlevées étaient retenues prisonnières, se trouvaient la troupe du comte d'Egmont et celle du comte d'Arenberg, fortes ensemble de 400 chevaux. Splendidement équipées, elles étaient rangées sur une hauteur juste devant le château des ravisseurs. Six escadrons de gens de pied (lesquels étaient des gens de guerre éprouvés venus des garnisons de la frontière (196), à l'initiative de Sa Majesté la reine) étaient aussi en position prêts à la bataille. La noblesse de Sa Majesté Impériale, bien et richement équipée, se tenait parmi les cavaliers des Pays-Bas, dont la couleur était blanche et rouge. Devant le château, à une distance de 300 pieds, se trouvaient les pionniers avec leur gabions et autres choses nécessaires, tout à fait bien équipés, avec 12 belles pièces d'artillerie sur roues et des canons pour briser les murs (197). De même, des deux côtés, protégées par d'autres retranchements, il y avait 2 couleuvrines pointées vers le château. Dans celui-ci, on comptait quatre escadrons en noir et jaune, ainsi que cent hommes qui tiraillaient violemment avec beaucoup d'arquebuses. Les archers de Sa Majesté l'empereur, aux uniformes d'une seule couleur, se tenaient dans un petit bois non loin derrière le château susdit. Après qu'un trompette eut fait d'abord une

sommation à laquelle on répondit par des paroles méchantes et arrogantes, il y eut plusieurs belles escarmouches de tous côtés, aussi bien avec la cavalerie qu'avec l'infanterie. Au cours de celles-ci, on enleva des vivres, on emporta du bétail et autre butin ainsi qu'on peut le voir dans une véritable guerre. Alors les défenseurs du château firent de fréquentes sorties, tant à pied qu'à cheval. Ils se livrèrent à des escarmouches, firent rentrer dans la place du bétail, des provisions et des vivres, capturèrent des ennemis. Ce à quoi leurs adversaires s'opposèrent et mirent en fuite par la force ceux qui tentaient une sortie, enlevèrent les chariots et charrettes transportant ces provisions, firent prisonniers beaucoup de ceux qui avaient pris part à ces escarmouches et les conduisirent dans le camp (où l'on avait dressé partout des tentes). Les archers qui se tenaient dans le bois poursuivirent les ennemis et leur coupèrent la retraite. Les escadrons de cavaliers se succédaient à partir du camp, et tous se livraient à mille actions possibles dans une vraie guerre, de sorte que cela ressemblait à un combat véritable, à la seule exception qu'on n'y tirait pas de boulets. Un parti ennemi de gens de pied fut chassé lors d'une escarmouche, tandis que les cavaliers se lançaient au combat. Des deux côtés, on échangea beaucoup de coups de feu et le château, à quatre reprises, subit le feu des canons briseurs de murailles, avec de vrais boulets (198) si bien que les bastions tombèrent et qu'une bonne partie des murailles s'écroula (spectacle très

plaisant à voir). Là-dessus, les gens de pied partirent à l'assaut avec un grand courage. Les défenseurs sonnèrent les cloches et donnèrent l'alarme en battant aussi du tambour. Ils se portèrent aux murailles pour mettre en fuite l'ennemi, projetèrent de la terre, du feu et autres projectiles, et se défendirent beaucoup en particulier avec des feux d'artifice bien dirigés. Cette fois, les canons ne tiraient plus sinon qu'en faisant semblant d'effectuer un tir en arc de cercle. Quand on eut donné l'assaut pendant environ un quart d'heure, les assaillants se retirèrent à nouveau. Le château, par trois fois, fut soumis au feu de l'artillerie. Les bastions, les murs et retranchements s'effondrèrent tout à fait et comblèrent les fossés. Les assiégés, une fois encore, tentèrent de résister. Finalement, après de longues et multiples escarmouches et faits d'armes variés, le château fut pris d'assaut, non point par les gens de pied, bien qu'ils eussent été amenés et rangés en bon ordre sur les côtés, mais uniquement par la noblesse de Sa Majesté. Parmi celle-ci, il y avait le prince de Piémont (199), le duc de Holstein (200), le prince d'Orange (201) et les principaux seigneurs de la cour, à pied et casqués entièrement, portant tous de longues piques, qui, après avoir conduit l'assaut tout à fait valeureusement, appuyèrent les échelles d'assaut et y grimperent. Ceux qui se tenaient sur les murailles furent repoussés et, à nouveau, jetèrent des feux d'artifice, de la paille enflammée enduite de poix, des blocs de bois, des mottes de terre et autres choses,

[p. 26] repoussèrent ceux qui étaient sur les échelles et livrèrent bataille. Des deux côtés, il y eut des escarmouches dans les fossés. Après une défense acharnée et longue, le château fut pris et emporté. Les dames furent conduites vers Sa Majesté l'empereur et, ensuite, ramenées dans la ville. Bref, toutes ces choses furent arrangées avec tant de soin, d'habileté et d'invention que cela ressemblait davantage à une guerre véritable qu'à un simulacre. Rien, en effet, n'avait été négligé pour donner à ce spectacle ce qui est d'usage dans une guerre réelle. Et l'action était conduite avec sérieux ou toujours imaginée avec le souci de la vraisemblance. De sorte que Sa Majesté, elle-même, a dit qu'Elle avait, dans beaucoup de pays et de nations, assisté à toutes sortes de divertissements mais qu'Elle n'en avait jamais vu qui fût meilleur, plus fidèlement représenté et plus plaisant. Cet assaut se termina sans que personne ne souffrît aucun dommage, sinon seulement un Bourguignon, le seigneur de Peleux, dont le beau cheval espagnol fut tué sous lui, par un coup de lance, lors d'une des escarmouches. De plus, au cours de l'assaut, plusieurs gentilshommes et gens de guerre — et, en particulier, le seigneur de Champagney (202) — eurent la barbe et les vêtements brûlés, ou firent une lourde chute. Mais personne ne perdit la vie.

Un repas magnifique.

[p. 27] Pendant ces escarmouches, la très noble reine offrit à Sa Majesté Impériale, au prince et à la reine de France, placés seuls sur la galerie déjà mentionnée, un très fastueux dîner. Vingt-quatre damoiselles parmi les plus distinguées de la cour servirent à table Sa Majesté. Elles apportaient les plats, offraient les boissons et découpaient les viandes ; bref, faisaient tout ce que font d'ordinaire les écuyers tranchants. Personne n'avait accès à cette galerie, sans le duc d'Albe en tant que grand Majordome du rang le plus élevé (203). Parmi ces damoiselles, huit étaient déguisées en nymphes, avec les bras et la tête nus ; huit, en bergères, portant des houlettes et autres accessoires ; et huit, en Dianes, pourvues de carquois, d'arcs, de flèches et de cors de chasse. Toutes étaient vêtues de tissus or et argent, sur lesquels on avait cousu beaucoup de perles et de pierres précieuses, avec tant de soin et de luxe qu'on n'avait jamais vu un ensemble pareil. D'ailleurs, une telle magnificence a comblé d'étonnement la plupart des spectateurs (204).

Une grande joute à la lance et tournoi.

[p. 28] Le 30 août, sur la place du marché, il y eut une autre joute et tournoi à la lance, entre 60 cavaliers en armures aux chevaux caparaçonnés. Ils combatti-

rent par quadrilles, cinq contre cinq par course, et ensuite tous ensemble, rangés côte à côte, sans la moindre confusion ou désordre. Ils étaient équipés de manière très élégante et riche. Bien que la place fût petite, on l'avait toutefois entourée de belles colonnes peintes, de trophées à l'antique et d'autres ornements. Le champ clos de lices était conçu de telle sorte qu'à chaque extrémité de la place, dans sa partie inférieure comme dans celle du haut (205), il y avait une sorte de portique comportant, chaque fois, deux portes (206). Ce qui permettait aux cavaliers descendant d'aller à la porte droite du bas de la place et à ceux du bas de remonter à la porte gauche du haut ; et alors, deux autres quadrilles entraient aux autres portes, opérant un mouvement parallèle, ceux d'en bas allaient à gauche et ceux du haut, à droite, jusqu'à ce que chacun eût fait cinq courses. Du reste, personne ne pouvait pénétrer dans la lice. Sa Majesté l'empereur, les deux reines et la chambre des dames (207) se tenaient sur une belle estrade, construite au milieu d'un côté. Les soixante chevaliers en armures se partagèrent en deux partis de trente. Chaque quadrille de cinq, aux vêtements et équipements de la même couleur, défila en bon ordre, devant Sa Majesté l'empereur trois sur un rang et deux sur l'autre, l'une après l'autre, avec leurs hauts plumets, leurs épées d'armures et les lances au poing. Le spectacle était si agréable et si noble, en particulier les chevaux caparaçonnés, si bien soignés et aux si fastueux harnachements, que je crois n'avoir

jamais rien vu de pareil. Ils coururent dans la lice dans l'ordre suivant : en premier lieu, le prince d'Espagne, le seigneur de Rye (208), chevalier de la Toison d'or, Bourguignon, don Antonio de Tolède (209), Ruy Gomez de Silva (210) et le comte de Cifuentès (211), tous des Espagnols. Ils portaient des vêtements en brocart d'or tailladé (ou à crevés) sur lequel on avait luxueusement brodé, en haut relief, des roses d'or.

La seconde quadrille (212) était celle du seigneur de Boussu, premier grand écuyer de Sa Majesté Impériale et chevalier de la Toison d'or, qui était du Hainaut (213). L'accompagnaient un Bourguignon, le seigneur de Kalg (214), don Ferdinand de la Cerda (215) et don Manrique de Lara (216), majordome de Sa Majesté l'empereur (dont le cheval fut tué sur place, lors d'un affrontement), tous des Espagnols. Ils étaient vêtus d'un velours noir tailladé (ou à crevés) doublé de velours blanc.

La troisième quadrille était en vêtements de velours jaune or orné de velours noir tailladé. Elle comptait le comte d'Egmont (217), le seigneur de Frantze (218), le seigneur de Herbaix (219), Bourguignon, qui eut le bras brisé « en deux morceaux », le prince d'Ascoli (220) et le seigneur de Noyelle, des Pays-Bas (221).

Dans la quatrième quadrille, à la place du comte d'Arenberg (222), qui ne pouvait plus jouter, on mit le duc de Holstein (223). Avec lui, il y avait le seigneur de Lovore, le seigneur de Laucalze, le seigneur de La

Capelle et le seigneur Neunen (224), des Pays-Bas. Ils étaient vêtus de velours brun foncé orné d'un passement doré (225).

Ensuite venaient, vêtus de velours jaune clair, le prince de Piémont, le seigneur de Frossart (226), Vespasien de Gonzague, un Italien, don Juan de Acuña (227), un Espagnol, et le seigneur de Champagne, frère de l'évêque d'Arras (228).

Les suivaient, en velours gris avec des ornements de velours noir, le seigneur de Hoogstraten (229), chevalier de la Toison d'or, le seigneur de Mallambais (230), lui aussi de cet ordre, le seigneur de Balleu (231), le seigneur de Monceau et le seigneur de Hirson (232), tous des Pays-Bas.

En septième lieu venaient, en velours rouge cramoisi avec une petite frange d'or et des lettres de même couleur, le comte de Fauquenbergues, l'aîné (233), le seigneur de Laufort, le petit Noyelle, le seigneur de Wastines dont la partie supérieure de la cuisse fut entaillée par une lance, sur une profondeur d'un demi-empan (234), et le seigneur de Chaumont, tous deux Pays-Bas (235).

Après eux vinrent, habillés de satin bleu aux garnitures argent, [p. 29] le marquis de Berghes (236), le seigneur de Chantonay (237), frère de l'évêque d'Arras, le *Barmsal* (238), le seigneur de Trélon (239) et le seigneur de Vennigen (240) qui étaient tous des Pays-Bas. À la neuvième quadrille, appartenaient, vêtus de velours blanc, le comte de Meghen (241), le seigneur

de Saint-Martin (242), des Pays-Bas, le baron de Corlaux (243), Bourguignon, le seigneur Lambert Saffoyer (244) et Luis Zapata (245), un Espagnol.

Et ensuite, en velours brun, le comte de Horne (246), le seigneur de Noircarmes (247), le bâtard Mingoal (248), des Pays-Bas, Gaspard Robles (249), un Espagnol, et N. (250).

Ils étaient suivis par le prince d'Antoni (251), le marquis de Chièvre (252), « *der Preus* » (253), le seigneur de Quaderebbe (254) et le seigneur de Semeuries (255), tous en velours vert.

Et, en dernier lieu, pour le comte de Mansfeld (256), blessé au nez, comme nous l'avons rapporté (257), le seigneur de Locquenghien (258), le seigneur de Transchant (259), le seigneur Mabeck, le seigneur de Varlutze (260) et N. (261), tous en velours noir tailladé, doublé de satin jaune. Et chaque quadrille avait des saies (ou tuniques) qu'on porte par-dessus la cuirasse, de hauts et gros plumets, des bas, des caparaçons qui recouvraient les croupes et le cou des chevaux, d'une même couleur, ainsi que d'autres accessoires, comme il a été mentionné plus haut. Quand ils eurent terminé leurs courses (262), les cavaliers s'alignèrent en deux groupes de trente, en formant une seule rangée pour chaque parti, et, de la sorte, le tournoi se termina à l'épée. Le spectacle, en vérité, fut parfait, sinon qu'une forte pluie qui tomba par moments gâta beaucoup de ce qu'il y avait à voir. Chacun des deux parties avait douze tambours dont

les uns étaient vêtus de velours jaune et les autres, de velours blanc. Ceci fut ainsi le dernier jeu chevaleresque et divertissement organisé à Binche. Alors Sa Majesté, le prince et les deux reines quittèrent la ville, le lendemain.

Un somptueux banquet.

Après le tournoi équestre, dans la soirée, la très noble reine Marie offrit à Sa Majesté, au prince et, du reste, à toute la compagnie, un très beau banquet et souper, somptueux, magnifique et presque merveilleux. Après le repas, on dansa (263). Et, ensuite, Sa Majesté la reine Marie conduisit Sa Majesté Impériale, Son Altesse Sérénissime et le reste de la compagnie, dans une belle chambre splendidement ornée. D'un côté, contre le mur, une très belle fontaine sortait d'un rocher artificiel aménagé de manière artistique, orné de beaucoup de coraux et d'autres curiosités. De ce rocher, par quatre tuyaux, coulait de l'hypocras. Au-dessus, le plafond peint représentait parfaitement un vrai ciel. Y pendaient beaucoup de lampes allumées répandant une douce odeur, qui simulaient à s'y tromper des étoiles. Et, dans une partie du plafond, on avait peint de sombres nuées d'orage (264). Après plusieurs éclairs et coups de tonnerre, il se mit à tomber une pluie d'eau délicieusement parfumée et une grêle de sucre de coriandre, et

cela d'une façon si ingénieuse et si bien représentée qu'on eût dit que c'était un orage et une tempête véritables. Tous s'en émerveillèrent. Alors du ciel décrit plus haut, descendit, entre quatre colonnes aménagées à cet effet, une longue table dressée. Celle-ci était chargée de plats, peints comme si c'était de très belles pierres, remplis de mille sortes de mets auxquels on pouvait penser, placés de manière ingénieuse et avec ordre. Ces mets furent emportés par les assistants. Après ce premier service et d'autres tonnerres, éclairs et pluie, descendit une seconde table avec des fruits confits et des sucreries dans des plats de cristal clair, qui furent également distribués et appréciés aussitôt. En dernier lieu, après de mêmes éclairs, coups de tonnerre et pluie, descendit la troisième table ornée de magnifiques arbres artificiels et de figurations de sucre et d'autres fruits confits, entre lesquels coururent et volèrent dans la salle toutes sortes d'oiseaux et de petits animaux. Toutes ces sucreries arrangées avec beaucoup d'art sur des plats dorés furent emportées, comme les précédentes, par la compagnie. [p. 30] Ainsi se termina le triomphe de Binche, qui s'est déroulé, en tout, de manière beaucoup plus somptueuse, plus belle, plus agréable et en beaucoup meilleure ordonnance, du début à la fin, qu'on ne l'a mentionné dans les présentes pages ou que pourrait le décrire quelqu'un plus compétent que moi (265).

Franck[furt], Chr. Egen[olff], An[no] M.D.L.

The first part of the book is devoted to a general history of the United States, from its discovery by Columbus in 1492 to the present time. It covers the early years of settlement, the struggle for independence, the formation of the Constitution, and the expansion of the country to the Pacific. The second part of the book is devoted to a detailed history of the United States from 1789 to the present time. It covers the early years of the Republic, the struggle for the abolition of slavery, the Civil War, the Reconstruction period, and the rise of the United States to the position of a world power. The third part of the book is devoted to a detailed history of the United States from 1890 to the present time. It covers the rise of the United States to the position of a world power, the Spanish-American War, the World Wars, and the present position of the United States in the world.

NOTES

(1) Le titre de notre relation anonyme allemande de 1550 indique que les réjouissances organisées à Binche le sont en l'honneur du prince Philippe, l'infant d'Espagne. C'est le cas aussi pour la *Litera del la gloriosa et trionfante entrada del Serenissimo Principe di Spagna in Bins, citta di Fiandra*, éditée, traduite et annotée par Ch. RUELENS, *Le siège et les fêtes de Binche (1543 et 1549). Deux documents publiés avec traduction, liminaires et notes*, Publication n° 25 de la Société des Bibliophiles belges séant à Mons, Mons, 1878. Cette lettre italienne anonyme est datée « *Da Bins il di 31 d'agosto 1549* ». La *Relacion muy verdadera de las grandes fiestas*, de H. CABANILLAS, dont l'impression est datée, à la fin de l'opuscule, du 18 novembre 1549, donne aussi la même indication : « ... des grandes fêtes que la Sérénissime Reine Dame Marie a faites au Prince, notre seigneur, dans les Flandres, en une localité qu'on appelle *Vince*, depuis le 22 août jusqu'au dernier jour du mois... ». La relation de H. CABANILLAS, a été rééditée par C. PEREZ PASTOR, *La Imprenta en Medina del Campo*, Madrid, 1895, pp. 57 à 67. Par contre, le titre de la lettre anonyme — dont l'impression, à la fin de la brochure, est datée *Da Brusselle a 5 di Settembre, MDXLIX* — englobe l'empereur et le prince : *Le Suntuose Feste, fatte nella Terra di Bins, per honorare la Cesarea Maesta, et lo Serenissimo Principe di Spagna, et altri grandi Signori, dalla Serenissima Regina Maria, Sorella di Sua Maesta*; « Les fêtes somptueuses, faites dans le domaine de *Bins*, pour honorer la Majesté impériale, et le Sérénissime Prince d'Espagne, et autres grands seigneurs, par la Sérénissime Reine Marie, sœur de Sa Majesté ».

(2) Marie d'Autriche, née à Bruxelles, le 15 septembre 1505, est décédée, le 18 octobre 1558, à Cigalès, près de Valladolid. Sœur de Charles Quint, elle fut mariée en 1522, à Louis II, roi de Hongrie et de Bohême. Avant même que les noces aient été célébrées, Marie est couronnée reine de Hongrie, le 11 décembre 1521, puis, après les noces, reine de Bohême, le 1^{er} juin 1522. En 1526, elle perd son mari vaincu par Soliman II dans la plaine marécageuse de Mohacs. L'invasion turque contraint la jeune veuve à se réfugier à la cour de Malines, chez sa tante Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, nos dix-sept provinces. À la mort de celle-ci, Charles Quint demande à Marie de Hongrie de la remplacer, en reprenant des fonctions aussi importantes que délicates. Marie accepte cette charge après beaucoup d'hésitation. Elle assume cette fonction de gouvernante générale des Pays-Bas, durant vingt-cinq ans (1531-1555). Peu après l'abdication de

son frère l'empereur, elle renonce à son gouvernement et retourne à Cigalès, dans une solitude pieuse vouée au souvenir de ses chers défunts.

(3) L'auteur anonyme du *Thournier*, notre relation allemande, reprend ici l'appellation officielle de l'empire et de l'empereur. Le qualificatif « romain » rappelle que Othon I^{er} le Grand en se faisant couronner par le pape, à Rome, en 962, avait voulu signifier qu'il reprenait à son compte la filiation romaine et carolingienne. L'appellation de Saint Empire romain apparaît en 1254, succédant à celles d'Empire romain et d'empereur romain.

(4) Celui qui deviendra Philippe II est né à Valladolid, le 21 mai 1527, et est mort à l'Escurial, le 13 septembre 1598. Déjà nommé par son père Charles le Quint, roi de Naples (1554) et souverain des Pays-Bas (1555), il devint roi d'Espagne, à l'abdication de l'empereur, l'Autriche et la couronne impériale passant à son oncle, Ferdinand I^{er}. À l'époque de son voyage dans les Pays-Bas, il est déjà veuf de Marie de Portugal (1543), à laquelle succéderont trois autres épouses, Marie Tudor (1554), Élisabeth de Valois, fille d'Henri II (1559), Anne d'Autriche, fille de Maximilien II (1570). Si on en croit V. ALVAREZ, Philippe aime parfois courir la prêtentaine. La traduction de ALV., par M.-T. DOVILLÉE, vaut la peine d'être lue, même si l'Espagnol, au service de la Cour, doit parfois être entendu à demi-mot.

(5) Éléonore d'Autriche est née à Bruxelles en 1498 et, décédée en Espagne, à Talavera, en 1558, elle fut enterrée à l'Escurial. Elle épousa d'abord, en 1519, Emmanuel, roi de Portugal, puis, le 5 août 1530, François I^{er}, dont elle n'eut pas d'enfant. Sacrée reine de France, le 5 mars 1531, elle fut expulsée, après la mort du roi, par son beau-fils, Henri II. Elle quitta définitivement Paris, le 6 novembre 1548. On poussa l'indignité jusqu'à lui refuser toute escorte et fouiller ses bagages. Elle arriva à Bruxelles, dans la soirée du 5 décembre 1548. Sa sœur Marie de Hongrie avait tenu à aller à Cambrai pour l'accueillir avec le marquis de Berghes, les comtes de Mansfeld, d'Arenberg, leurs épouses, Philippe de Lalaing, comte d'Hoogstraten, et d'autres seigneurs. Des noms que nous retrouverons dans la description du « triomphe » de Binche.

(6) On annonça d'abord à Bruxelles, les fêtes de Binche. L'annonce se fit le 5 mai 1549, dimanche de la Quasimodo ou le premier après Pâques. Après la joute sur la Place, la magistrat de Bruxelles offrit à l'empereur, à son fils et aux reines, accompagnés de leurs suites, un souper à la maison de ville. Alors qu'on en était presque à la fin du repas, écrit maître Juan Christoval CALVETE DE ESTRELLA, *El felicissimo viaie d'el... Principe...*, Anvers, 1552, fol. 72 v^o et 73 r^o, se présenta, à la porte de l'hôtel de ville,

un chevalier errant et cherchant aventure, « *un Cavallero andante y aventurero* ». Il apporte à l'empereur, une supplique et il obtient de lui la permission d'attacher un cartel, à la porte du palais impérial. Ce placard est une sorte de défi, à la manière médiévale, qui annonce les jeux sportifs et guerriers, réservés à une élite sociale, qui se dérouleront à Binche. Le caractère de ces divertissements « chevaleresques » est préfiguré à la fois par le fond et la forme de la requête présentée à Charles Quint, ainsi que par la dramatisation de l'annonce elle-même. Le chevalier errant, porteur de la supplique, est accoutré d'une manière significative et la scène de présentation de la lettre, avec le message oral ainsi que la mine attristée du chevalier sur laquelle se marque la souffrance, est une sorte de théâtralisation dans laquelle l'empereur et les gentilshommes présents jouent leurs rôles. Le chevalier, écrit Calvete de Estrella, est tout de vert vêtu. Ses armes, son armure, son équipement sont dans un état pitoyable. Son cheval est à bout de souffle, épuisé. Le chevalier saute de cheval, monte à la salle royale. Il se jette aux pieds de l'empereur, avec un visage triste et douloureux, et lui présente sa lettre, « *le dio una carta* »... Quant à la lettre elle-même, que nous avons retrouvée aux Archives de l'État, à Vienne (Autriche), nous en parlerons plus loin (voir la note 115). Elle mériterait à elle seule une publication annotée qu'il nous est impossible de faire ici. En tout cas, dans son contenu, son fond, ou dans son style, sa forme, elle suit la tradition littéraire médiévale, celle des romans arthuriens et bretons avec leurs remaniements tardifs. Ainsi, par le scénario imaginé ou par le cartel et la lettre, commence à se mettre en place, le canevas d'aventures chevaleresques propre aux fêtes de Binche, dans les deux journées essentielles des dimanche 25 et lundi 26 août 1549.

(7) Notre relation allemande attribuée à une cause matérielle vraisemblable, le report, d'un jour, du commencement des festivités, dont il est ici question, et la pause du vendredi 23 août. L'un et l'autre sont imputables, écrit l'anonyme allemand, au temps nécessaire pour se préparer et s'équiper. On imagine, en effet, la tâche ardue des fourriers, la fatigue de tous après des journées de chevauchée par des chemins de campagne souvent malaisés, le retard éventuel des bagages qui suivaient ou précédaient le cortège impérial, les chevaux des futurs jouteurs qu'il convenait de laisser se reposer avant de les mettre à la peine, les armes, les armures, les harnachements à nettoyer ou à réparer, les précieux équipements, les fastueux vêtements d'apparat, les déguisements ou les travestis à sortir des malles, à dépoussiérer, à remettre en état. Tout cela dans le désordre, le tohu-bohu occasionné, dans une bourgade modeste, par l'arrivée de pareils hôtes, un empereur, deux reines, des princes, des noms du Gotha des Pays-Bas, de

la Franche-Comté ou de la Bourgogne, de l'Espagne ou du Portugal, de l'Allemagne ou de l'Italie, mêlés aux diplomates ou aux observateurs de pays amis, du moins pour l'heure. On subodore les soucis de l'intendance.

La lettre anonyme italienne, du 5 septembre 1549, p. 2, attribue la pause au fait que ce jour, 23 août, était un vendredi, veille d'une fête de l'Église, « *Non il venerdì perche fu vigilia* ». Le motif avancé laisse perplexe. Le jour aurait-il été jeûné ou aurait-il, comme tous les vendredis de l'année, comporté quelque obligation de discrétion ? Mais, dans ce cas, pourquoi aurait-on autorisé le tournoi équestre du vendredi 30 août, sur la place de Binche ? CALV., *op. cit.*, fol. 186 r°, écrit que le samedi 24, « jour de la Saint-Barthélemy, on célébra l'office divin avec beaucoup de solennité dans la chapelle royale du palais », « *El dia de San Bartholome celebre...* ». La lettre italienne du 5 septembre, p. 2, donne aussi à ce samedi 24, la même appellation « *il di di san Bartholomeo* ». La vénération pour cet apôtre semble donc également expliquer la « *vigilia* » dont fait état le correspondant italien anonyme.

Les autres sources narratives dont nous disposons, françaises, italiennes, espagnoles, ne signalent pas ce report d'un jour, ni la célébration de la Saint-Barthélemy.

(8) CALV., *op. cit.*, fol. 185 v°, met l'accent sur la noblesse, de lignée et de fonctions, des six gentilhommes tenants du défi. « *Que seys gentiles hombres de nombre y armas mantendrian un torneo de pie sin balla el dia siguiente, despues que el Emperador uviessa entrado en Bins, contra qualesquier Cavalleros aventureros desde las diez horas d'el dia hasta la noche* ». « Que six gentilshommes de nom et d'armes soutiendraient un tournoi à pied sans barrière médiane [esp. *valla*], le jour après lequel l'empereur serait entré à Binche, contre n'importe quels chevaliers cherchant aventure, de 10 heures du matin jusqu'à la nuit ». Les « *sechs von Adel* », du texte allemand de 1550, disent les cartels en espagnol et en français, sont nobles à la fois par le sang ou l'hérédité et par leur emploi, leur vocation militaire ou guerrière. Le texte espagnol, comme l'allemand, ne reprend que la date d'abord prévue, celle des cartels affichés à Bruxelles, le 5 mai 1549. La décision de retarder d'un jour le tournoi à pied et de le reporter au samedi n'a, en effet, été prise qu'au dernier moment. Selon CALV., *ibidem*, deux cartels, en français et en espagnol, sont placés à l'entrée du champ clos, pour ce tournoi à pied du 24 août.

(9) Cette partie initiale de la relation allemande se présente, semble-t-il, comme une traduction : « *von wort zu wort also gelautet* ». Cf. Thournier, p. 2. Ce qui explique la forme verbale subjonctive impersonnelle « Que tous sachent que... », « *Zu wissen seye meniglich dasz...* », par laquelle,

comme maintes ordonnances d'autrefois, commence l'annonce, l'avis qui suit. Il est normal que la date du tournoi à pied, dans la cour du château, soit erronée. Il s'agit, en effet, de la première date prévue à Bruxelles, « le lendemain de l'arrivée de l'empereur, à Binche... », « ... *dasz gleich des andern tags nach der Römisch. Kay. Mai. ankunfft gen Bintz...* ». L'onyme allemand a déjà expliqué le report du tournoi au surlendemain, voir la note 7, mais la date erronée de l'annonce, du cartel de Bruxelles, n'a pas été rectifiée.

(10) Une façon de s'exprimer propre à la littérature médiévale et à l'amour courtois.

(11) Améliorer le maniement de armes dites chevaleresques est une des finalités de ces tournois. De même d'ailleurs que le difficile entraînement des destriers aux manœuvres nécessitées par le combat à la lance ou à l'épée.

(12) « ...*zu hoff...* ». *Der Hof* désigne ici la cour du palais, entourée de lices, où les six « tenants » combattront contre ceux qui relèveront le défi. Le mot employé par CALV., *op. cit.*, fol. 185 v^o, est « *el patio* ».

(13) Le règlement, d'abord transcrit sur les cartels, donne la liste de armes permises, le nombre de coups ou d'assauts pour chacune d'entre elles, les modalités de présentation, les fautes sanctionnées, le caractère courtois du tournoi (armes et procédés).

(14) Les diverses relations laissent apparaître quelques menues divergences dans le nombre permis de coups. Toutes s'accordent sur celui des coups de lance ou de longue pique. Pour les coups avec l'épée courte, à une main, qu'employait le chevalier en armure, il y a des différences, la relation allemande est la seule à parler de trois, « *unnd drei streich mit Küriszschwerten* », p. 3. La relation italienne du 5 septembre 1549, p. 2, donne le chiffre de cinq, « *Di picca si fece tre colpi, cinque della spada corta...* ». Le même chiffre est fourni par la relation italienne du 31 août 1549, « *Ferivasi ordinariamente di picca tre volte, e cinque di stocco...* », cf. édit. Ch. RUELENS, p. 74. De même CALV., *op. cit.*, fol. 185 v^o. La description de H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, p. 59, cite le chiffre de sept, « *de la pica eran tres golpes, de espada siete...* ». Le terme « *stich* » désigne un coup d'estoc, celui donné avec la pointe de la pique; celui de « *straich* », un coup de taille, asséné avec le taillant de l'épée.

(15) Le terme allemand *Raiszspiessen* signifie que l'on a détaché ou arraché les fers des lances. Voir la note 16.

(16) Seule, la relation allemande précise, par l'emploi du composé « *mit Raiszspiessen* », qu'il s'agit d'une arme dite courtoise, c'est-à-dire ici d'une lance dont on aurait détaché ou arraché le fer. La précision était

inutile car, dans de tels tournois, on veillait toujours à limiter les risques d'accidents, de blessures graves. La lettre, en français, du 30 août 1549, édit. M. PIETRESON DE SAINT-AUBIN, p. 17, parle simplement de « lance ». C'est le mot « *lancia* » qu'emploient les deux lettres italiennes, cf. édit. Ch. RUELENS, p. 74, et, pour celle du 5 septembre 1549, p. 4, « *una lancia da cavallo* » et « *tre della lancia* ». Même mot dans H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 59, « *tres golpes de lança darmas* ». La « lance d'armes » se retrouve dans ALV., *op. cit.* trad. M.-T. DOVILLÉE, pp. 98, 100 et 101, ou dans CALV., *op. cit.*, fol. 185 v°, « *una lança de armas* » et « *el troço ò cuento d'ella* », « le morceau ou tronçon », ou bien le bout, l'extrémité de cette lance. Et, au fol. 186 r°, « *tres golpes de lança y tres con el troço d'ella* », « trois coups de lance et trois avec le bout de celle-ci ».

(17) La relation allemande est explicite : « ... *mit zerbrochnen Raiszspiessen, das hinderthayl herfür gekehrt...* ». CALV., *op. cit.*, fol. 185 v°, parle d'un morceau, *el troço*, ou de l'extrémité, le bout, *cuento*, de la lance d'armes. Les deux lettres italiennes emploient le terme significatif de « *troncone* » qui montre que l'on ne joute plus avec la lance « *da cavallo* », mais avec la hampe ou le fût sans fer. La lettre, en français, du 30 août 1549, déjà citée, p. 17, énumère, parmi les armes permises, le « *gros bout de la dite lance* ». H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 59, confirme en citant un nombre différent de coups « *quatro golpes con lo mas grueso de dichas lanças* », « quatre coups avec la partie la plus grosse des dites lances ».

(18) Le terme « *espadon* » dérive de l'italien *spada*, épée, avec le suffixe augmentatif *-one*. Il désigne la lourde épée à deux mains que notre relation allemande appelle, d'un nom au sens évident, « *mit Schlachtschwertem* ». Cette arme terrible, le cartel l'autorisait à s'abattre à sept reprises, sur l'adversaire. On devine, par là, pourquoi le règlement exigeait des armures adéquates, capables de résister au choc provoqué par ces assommoirs. La lettre, en français, du 30 août, les deux italiennes du 31 août et du 5 septembre, la relation de Cabanillas, celle de Calvete de Estrella concordent sur la désignation de l'arme : « l'espée à deux mains » ; « *con la spada a due mane* » ; « *una spada a due mani* » ; « *espada de dos manos* » ; « sept coups d'épée à deux mains ».

(19) Toutes les relations concordent et parlent de hache, de l'*accia*, de l'*acha*. Notre relation allemande écrit « ... *mit einem langen Streithammer odder Streitaxt...* ».

(20) Il est loisible à chacun de choisir les armes à sa convenance. D'après la lettre italienne du 5 septembre 1549, p. 2, « chacun des chevaliers qui cherchaient l'aventure était tenu de combattre, au moins, avec la pique et l'épée courte. Avec les autres armes, ne joutait que celui qui vou-

lait, et il y en eut beaucoup qui firent ce choix multiple»; « *Ciascuno Aventuriero era tenuto giuocare della pica, e della spada corta. Ma delle altre armi, solamente chi voleva, e vi ne furono molti che vollero* ». Le terme italien *aventuriero*, « aventurier » (mais sans la nuance péjorative actuelle), se traduit mieux ici par « aventureux, en quête d'aventures ». Le mot espagnol, *el aventurero*, est repris par H. CABANILLAS, *op. cit.*, édit. PEREZ PAS-TOR, p. 59. Cet auteur rappelle que les assauts se feront entre un de ceux qui ont lancé le défi et pris l'initiative de cette joute, les « tenants » ou « entrepreneurs », et, d'autre part, un de ces chevaliers en quête d'aventures, soucieux de relever le défi, en montrant son habileté, sa virilité, ses qualités sportives. Les chevaliers « aventureux » pourront se présenter à quelques-uns ensemble et il y aura même une mêlée générale, Variété de la présentation et du spectacle offert, c'est le but recherché par cette diversité !

(21) CALV., *op. cit.*, fol. 186 r^o, « ...Y que fuessen obligados entrando los aventureros enel campo tocar primero en una pluma, que traya Madamisela de Sierstein por empresa... », ... et que, en entrant dans le champ clos, les chevaliers qui cherchaient aventure [*aventureros*, un mot du langage des romans d'aventures du Moyen Âge et de la Renaissance] seraient obligés, pour marquer, par là, qu'ils tentaient l'entreprise, de toucher, en premier lieu, une plume que portait Mademoiselle de Sierstein. Notre texte allemand de 1550 imprime « *ein federn* ». La plume, vraisemblablement, est tenue en main par cette demoiselle, symbole de la place que tiennent les dames et damoiselles dans ce tournoi qui est organisé à leur service et pour leur agrément. Encore un souvenir de la littérature courtoise du Moyen âge, qui reste vivace en pleine Renaissance !

(22) Ou dont le fer aurait été arraché, détaché, enlevé ? Voir les notes 15 et 16.

(23) Afin d'éviter fraude et injustice, les « tenants » du défi ou « entrepreneurs » du tournoi doivent veiller à l'égalité des chances. Les armes seront identiques. Les tenants devront les fournir. « ... *las armas...*, *los quales avian de ser yguales y las avian de provuer los Mantenedores...* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 186 r^o. Dans les fol. 185 v^o et 186 r^o, Calvete s'exprime à peu près comme l'anonyme allemand. Les menues divergences laissent supposer, non une copie du texte allemand de 1550 par l'auteur espagnol (1552), mais une source commune d'information. Celle-ci ne serait-elle pas le cartel ou l'ordonnance du tournoi ? Les placards annonçant les fêtes de Binche, en espagnol et en français, ont été apposés, le 5 mai 1549, sur les portes du palais de Bruxelles et, avant les festivités, sur celles du palais de

Binche. L'auteur allemand anonyme est bien informé. Il fournit parfois des détails complémentaires.

(24) Ce passage de notre *Thournier*, de 1550, complète les lignes correspondantes de CALV., *op. cit.* fol. 185 v^o, 186 r^o, la plus proluxe de nos sources narratives. Le public, surtout aristocratique, auquel est destiné l'imprimé allemand, s'intéresse, dans le détail, à un règlement de tournoi. Celui-ci veille à limiter le danger des affrontements.

(25) Ce trait relie la joute à l'amour courtois médiéval ou à la littérature qui le chante. On a déjà signalé cette filiation entre nos jeux, leur esprit chevaleresque, le comportement des jouteurs, les intermèdes, et, d'autre part, le monde du Moyen Âge.

(26) Les prix étaient des bijoux en or, diminutifs des armes dans lesquelles s'étaient distingués les champions. CALV., *op. cit.*, fol. 186 r^o, comme le *Thournier*, énumère ces bijoux. Les bijoux offerts sont importants. Leur valeur respective l'indique : *pica de oro ... 1000 escudos...*, *espada de oro ... 400 escudos o menos*, *lança de oro ... 1000 escudos y de alli abaxo...*, *javalina de oro ... 500 ducados...* Pour la *hacha*, le prix est un *diamante* de 500 écus au maximum, « *y de alli abaxo* ». Les autres relations ne parlent guère des prix octroyés, ou elles les évoquent sans les détailler, contrairement au souci que montrent Calvete de Estrella et le *Thournier*. La lettre, en français, du 30 août 1549 n'en dit rien. Celle du 31 août et la relation d'ALV., traduite et annotée par M.-T. DOVILLÉE restent muettes. Tout comme la lettre italienne du 5 septembre 1549, non encore éditée, annotée et traduite. On y lit que « *Ciascuna di queste armi haveva il suo pregio, e in oltre vi erano al solito, i pregi della folla, del mas galano e del mas gentil hombre, i quali premii si diedero a coloro che ne furono giudicati meritevoli dalli Giudici, per mano di una Dama della Regina, per amore della quale i Mantenitori nel dissero di voler fare questa Impresa...* » ; « Chacune de ces armes avait son prix. En outre, comme d'ordinaire, il y avait le prix de la *foulle*, du plus galant et du plus gentilhomme. On attribua ces prix à ceux que les juges en jugèrent dignes. Une dame de la suite de la reine [Marie de Hongrie], par amour de laquelle les « tenants » avaient, dans le cartel, déclaré vouloir soutenir cette entreprise, leur remit les récompenses ». On notera une fois de plus le ton de galanterie et de courtoisie, habituel. Pour H. CABANILLAS, *op. cit.*, édit. PEREZ PASTOR, p. 60, les prix étaient des bracelets et des *cancelines* [cacosgraphie pour *crancelines*, crancelins].

(27) Encore un détail qui nous reporte à la mode courtoise des romans d'aventures du Moyen Âge et de la Renaissance, dans lesquels le preux chevalier, pour les beaux yeux de la dame de ses pensées, montrait sa vail-

lance et son audace en bravant les plus maléfiques dangers d'un monde rempli de sortilèges.

(28) Ou, en d'autres termes, les « tenants » du défi ou « entrepreneurs » du tournoi. Au début, ils sont six gentilshommes. La fatigue, les blessures ont contraint l'un ou l'autre à se faire remplacer. Et le nombre des « tenants » reste le même.

(29) « *all sampt und zugleich* ». La traduction reproduit l'expression pléonastique allemande, qui insiste sur les conditions de cette partie finale du combat, la mêlée générale ou *foulle*, *foule*.

(30) Les joutes individuelles ont eu lieu dans un champ clos « *sin balla* », cf. CALV., *op. cit.* fol. 185 v°. Après ces combats singuliers, on a donc replacé une barrière médiane. La *balla* est destinée à limiter les dangers de l'engagement, lors de la mêlée générale.

(31) CALV., *op. cit.* fol. 186 r°, emploie le mot *pica*, pique, « *Y finalmente, que despues d'el torneo, se combatiria la fola solamente de pica y espada, y que enella pudiessen entrar los Mantenedores y ganar precio como los Aventureros, lo qual no podian hazer enel combate particular. Y al que mejor la hiziesse de pica se daria un rico crancelin, y al dela espada un rubi de valor de quatrocientos escudos y dende abaxo, los quales precios todos se darian a discrecion delas damas y juezes...* », « ... et finalement, que après le tournoi, on combattrait dans une mêlée générale seulement à la pique et à l'épée, et que ceux qui avaient lancé le défi, tout comme les chevaliers cherchant aventure, pourraient participer alors à cette *foulle* et gagner un prix, ce que les tenants ne pouvaient faire dans le combat particulier. Et au chevalier se montrant le meilleur à la pique on donnerait un riche crancelin ; et au meilleur à l'épée, un rubis valant à peu près 400 écus. Tous ces prix se décerneraient à la discrétion des dames et des juges... ».

(32) Aujourd'hui obsolète, le nom « *crancelin* », petite couronne, est encore repris par E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, t. 1, Paris, 1863, p. 882.

(33) La relation du *Thournier* et celle de Calvete, postérieure, montrent une telle concordance, dans l'évocation de la nature des prix et leur valeur, que cela suppose qu'ils se sont inspirés, l'un et l'autre, du cartel affiché dont on a déjà parlé.

(34) Dans la cour du palais, on avait prévu un espace carré clos de lices ou *bailles*. La relation anonyme italienne du 5 septembre 1549 écrit : « *... ma il di di san Bartholomeo alle due hore dopo il mezzo giorno, nella corte del Palazzo dove si era fatto un steccato quadro per questo effetto, si comincio un Torneo a pie senza sbarra per principio delle feste...* », « mais le jour de la Saint-Barthélemy, à deux heures après le milieu du jour, dans

la cour du palais, où, à cette fin, on avait aménagé un espace carré entouré de barrières, commença un tournoi à pied, sans barrière médiane, pour le début des fêtes... ». H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 59, se satisfait de deux lignes : « *El sabado siguiente se hizo un torneo a pie en el patio del palacio questava para ello adreçado...* », « Le samedi suivant, un tournoi à pied eut lieu dans la cour du palais qui était aménagée pour cela... ». CALV., *op. cit.*, fol. 185 v°, évoque, au-dessus de cette aile du château, une spacieuse terrasse entourée de balustrades en marbre. Celle-ci donne sur la cour qui « formait un carré de quarante pas de long sur autant de large aux angles duquel se dressaient quatre colonnes dont les chapiteaux portaient des aigles. On y avait érigé tout autour une barrière ornée de nombreux trophées, avec deux portes en face l'une de l'autre... ». Notre texte allemand mentionne aussi ces lices ou barrières « *uff allen seiten mit Antiquischen Wehren und Waffen geziert* », ces armes antiques étant les trophées signalés par CALV., *ibidem*, « *... sobre el patio. El qual tenia un quadro..., cercado todo de un palenque con muchos tropheos levantados...* ». La circonlocution de l'auteur allemand s'explique par les composants de ces trophées à l'antique où les casques, boucliers et cuirasses, éléments défensifs, forment un ensemble harmonieux avec les armes proprement dites, glaives, arcs, flèches, carquois, javelots. Ces compositions décoratives, emblèmes de victoire, continueront, longtemps après la Renaissance, au-delà du souvenir de Rome, à chanter, à exprimer la gloire, la puissance, la richesse des souverains, des grands de ce monde. Ces trophées orneront la grande salle d'apparat du premier étage, dite salle aux médaillons, décorée en 1548, sur les plans de Jacques du Broeucq. On les voit, dans les panneaux inférieurs des lambris, sous les tableaux du Titien et entre les fenêtres : « *... et despouilles représentant les faits d'armes entre les piliers, où sont les termes...* ». A,G,R., *Chambre des Comptes*, compte de Philippe du Terne, du 1^{er} mai 1548 au 30 avril 1550, fol. 322 v°. Le dessin de la Bibliothèque royale, F. 12.930 pl^o, confirme cet extrait des comptes des travaux du palais. Il montre, à droite, les hautes fenêtres flanquées, de part et d'autre, du dieu Terme. En bas du haut lambris de chêne, on distingue les ornements sculptés des trophées ou « dépouilles représentant les faits d'armes » qui sont entre les piliers soulignés par la figuration élancée du dieu Terme avec son bouclier en ovale pointu vers le bas.

(35) Les six « entrepreneurs » du tournoi à pied ou « tenants » du défi, sont qualifiés par ALV., *op. cit.*, p. 98, de Bourguignons. Ils appartiennent à la noblesse du cercle de Bourgogne et, plus précisément, à celle de nos dix-sept provinces ou *païs d'embas*. La relation italienne du 5 septembre 1549, p. 2, écrit : « *un Torneo a pie..., del quale furno mantenitori sei signori*

di questo paese...», « un tournoi à pied..., dont les tenants furent six seigneurs de ce pays... ». Parmi eux, on compte Jean IV de Glymes, deuxième marquis de Berghes, de Bergen op Zoom, qui vécut de 1528 à 1567. Le marquisat de Berghes fut créé par Charles Quint, en 1532. Il baptisa le château de Bergen op Zoom, *Markiesenhof*. Notre Jean épousa Marie de Lannoy, dame de Molembais. Il ne laissa aucun héritier. Il était aussi le comte de Walhain. À ce titre, il pourrait avoir possédé à Buvrines (Binche), une propriété terrienne avec ferme, dont la dénomination « de Walhain » rappelle la seigneurie disparue.

En 1549, une ultime réception déroula ses fastes au château de Bergen op Zoom. L'empereur, son fils et ses sœurs furent traités royalement au *Markiesenhof*. Dans l'allégresse de cette réception, qui aurait pu prévoir que Philippe II et son hôte se heurteraient sans merci, quelques années plus tard ? Jean de Berghes fut, avec Guillaume de Nassau, Egmont et Horne, un des membres les plus actifs du Compromis des Nobles pendant les troubles politiques et religieux qui ensanglantèrent les Pays-Bas. Pour apaiser les esprits, la régente Marguerite de Parme choisit Jean de Berghes, qui parlait parfaitement l'espagnol, comme médiateur auprès de Philippe II. En 1566, il partit pour Madrid avec Florent de Montigny, qui avait le même âge ; la riposte du roi à leur requête fut l'envoi aux Pays-Bas, du duc d'Albe à la tête de troupes espagnoles. Jean de Berghes, retenu prisonnier à Madrid..., y mourut... le 21 mai 1567. Sa dépouille fut ramenée à Bergen op Zoom ; toute l'aristocratie des Pays-Bas se pressait à ses funérailles... Le roi d'Espagne confisqua les biens du coupable de crime de lèse-majesté. Le *Markiesenhof* fut vidé de ses trésors ; ceux-ci furent vendus à l'encan, à Anvers... Cf. S. SPETH-HOLTERHOFF, *Le palais des Berghes à Bergen op Zoom*, dans *Les Fêtes de la Renaissance*, t. 2, *Fêtes et cérémonies au temps de Charle Quint*, Paris, 1960, pp. 347 et 348.

(36) Les Trazegnies étaient trois frères : Charles, l'aîné, baron de Silly ; Jean, seigneur de Morlimont ; et Robert, seigneur de Semeries, cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 71, n. 2. Sans doute convient-il d'identifier le seigneur de Morlimont avec celui de Liestre ?

(37) Baudouin de Blois, seigneur de Trélon, cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 73, n. 1. *La Généalogie des seigneurs de Trélon, Jumigny, Donstienne et Haffren...*, dans les Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, t. 11, 1924, p. 203, signale que ce Baudouin de Blois est « décédé en Allemagne sans avoir été marié ». Son frère Jean a été décapité à Bruxelles, en 1568, cf. p. 204. Deux des sœurs épouseront un Mérode, un Lannoy et un Croy (Jeanne de Blois, en effet, se maria deux fois).

(38) François de Bernimicourt, seigneur de la Thieuloye, Frévin, cf.

Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 73, n. 2. Les *corrigenda* en fin de l'ouvrage de Calvete rectifient « *Francisco de Berniemicourt* », au lieu de « *Carlos* » qu'on lit au fol. 186 v°.

(39) La mode voulait que le tissu de certaines parties du vêtement fût tailladé, découpé en bandes qui laissaient voir le tissu différent de la doublure. Des gravures sur bois allemandes montrent, par exemple, des soldats mercenaires porte-drapeaux dont les hauts-de-chausses sont ainsi tailladés en bandes flottantes de tissu. On imagine que cette mode, peut-être plus allemande que française, aboutira aux crevés qui ornent les vêtements de la Renaissance. La traduction de *Zugszweis* reste incertaine.

(40) Le souci d'un cérémonial et d'un spectacle grandioses apparaît constamment dans la relation allemande. Le faste, la richesse, l'exacte ordonnance, tout doit frapper les imaginations et glorifier à la fois la puissance du souverain et celle de sa lignée.

(41) L'allemand a sans doute emprunté au français le nom « passement ». Celui-ci est signalé, dès 1538, dans notre langue. Il continue à vivre dans le jargon de la couturière ou du tailleur d'habits, avec parfois une signification technique qui s'éloigne de celle du *Lexis*, Larousse, Paris, 1983, p. 1346 : « ... tissu plat et un peu large, qu'on met, en guise d'ornement, en bordure d'un vêtement ou d'une tenture ». Le « passement » désignera, suivant le cas, des galons, des broderies, des dentelles, des rubans.

(42) Au XVI^e siècle, les soldats, à la solde de l'empire, marchaient au rythme des tambours et au son aigret des fifres. Cet usage perdurera longtemps. Il survit dans les « Marches militaires » de l'Entre-Sambre-et-Meuse comme dans le célèbre *Fasnacht*, ou carnaval, de Bâle (Suisse) où défilent les *Cliquen*, les « cliques ».

(43) Les relations les plus courtes n'évoquent pas cette entrée solennelle des six « tenants » dans la cour du palais et à l'intérieur des lices. La lettre, en français, du 30 août 1549, celles, italiennes, du 31 août et du 5 septembre 1549, le *Journal des voyages de Charles Quint, par Jean de Vandenesse*, édit. GACHARD, 1874, pp. 385 et 386, restent muets sur ce point. H. CABANILLAS, *op. cit.*, édit. PEREZ PASTOR, p. 58, mentionne « six fifres, six tambours avec douze parrains et six pages qui portaient les morions et les rondaches ; ils étaient tous vêtus de cramoisi avec des ceintures de toile d'or ». Cabanillas ne dit rien de plus sur ce cérémonial d'entrée des « tenants ». ALV., *op. cit.*, p. 98, lui, voit les « six chevaliers bourguignons très galants et bien armés, vêtus de velours incarnat et blanc. Chacun était précédé de deux parrains, de deux pages, de quatre tambours et de deux fifres vêtus des mêmes couleurs ». Le *Thournier* et CALV., *op. cit.*, fol. 186 v°, offrent des descriptions moins concises du cérémonial de

présentation et de parade solennelle des six « tenants », avec leur escorte prestigieuse. On relève des discordances de détail, déjà constatées chez Cabanillas et Alvarez. Les relations ne s'accordent pas sur le nombre des instrumentistes ou, plus rarement, des accompagnants. Le *Thournier* n'a vu que trois batteurs de tambours et des fifres, « *Auch drei Thrumelschlager unnd Pfeiffern...* » ; chez Calvete, les « tenants » du défi sont « accompagnés de fifres et de six tambours... ». Le nombre des parrains et des maîtres d'armes correspond. Calvete y ajoute « douze hommes d'armes », en sus des douze parrains et des six pages. Ces concordances générales et les quelques divergences partielles attestent, à la fois, du degré de fiabilité des témoignages sur nos fêtes, et de leur indépendance les uns vis-à-vis des autres. On a déjà insisté sur ces points dans des notes précédentes.

(44) Emmanuel-Philibert, prince de Piémont, fils du duc de Savoie Charles III et de l'infante Béatrix de Portugal, sœur de la mère de Philippe d'Espagne. Les deux princes sont donc cousins. Il vécut de 1528 à 1580. En 1546, il entra dans l'ordre de la Toison d'or, lors du chapitre d'Utrecht. Cf. *La Toison d'or*, catalogue d'exposition, Bruges, 1962, p. 40, n° 197.

(45) Pierre-Ernest, comte de Mansfeld (1517-1604). Il succéda à don Luis de Requesens y Zuniga comme gouverneur général des Pays-Bas. Cette fonction, il ne l'exerça qu'à titre provisoire, abandonnant, en réalité, le pouvoir au comte de Fuentès. Depuis 1546, il est chevalier de la Toison d'or. Cf. *La Toison d'or*, *op. cit.*, p. 40, n° 209.

(46) Charles de Brimeu, comte de Meghen, chevalier de la Toison d'or en 1555, mourut en 1569. Cf. *La Toison d'or*, *op. cit.*, p. 41, n° 223. Voir la note 161.

(47) Le seigneur d'Hubermont est Florent ou Floris de Montmorency (voir la note 35). Il est le frère de Philippe, comte de Hoorn ou de Horne. Il porte aussi le titre de seigneur de Montigny et vécut de 1528 à 1567. Il sera reçu, en 1559, dans l'ordre de la Toison d'or.

(48) Le seigneur de Noircarmes se confond avec Philippe de Sainte-Aldegonde, mentionné par Calvete dans la quadrille (du genre féminin, dans cette acception) du prince de Piémont. Cf. CALV., *op. cit.*, fol. 186 v° et 197 r°. Voir note 175.

(49) Inutile de préciser qu'il s'agit de nos dix-sept provinces, avant la sécession du Nord.

(50) Le seigneur de Corlaux s'identifie avec Pedro de Valdrey, mentionné dans CALV., *op. cit.*, fol. 186 v°. Il s'agit de la localité Vaudrey, dans le Jura français, et non de Waudrez-lez-Binche. Le même Calvete, au fol. 194 v°, écrit « ... *que era el Baron Pedro de Vauldrey...* ».

(51) Notre *Thournier*, de 1550, imprime, avec une coquille, « *dem herrn*

von Peloux ». CALV., *op. cit.*, fol. 186 v^o, transcrit *Ymberto de Peleux*, que J. PETIT, dans sa traduction, t. 3, p. 93, lit « Imbert de Peloux ».

(52) Bourguignons, ici, signifie que ces nobles viennent du duché de Bourgogne, et non simplement du cercle de Bourgogne dont, depuis 1548 et la Transaction d'Augsbourg, relèvent les Pays-Bas.

(53) L'auteur du *Thournier* transcrit Juan Zapada. CALV., *op. cit.*, fol. 186 v^o, donne le nom de Juan Quixada.

(54) La graphie du nom a été rectifiée d'après CALV., *op. cit.*, fol. 186 v^o, « *don Juan de Acuña* ». Dans le *Thournier*, on lit don Juan de Cuma.

(55) On remarquera le caractère international de la quadrille du prince de Piémont.

(56) Jean II, baron de Trazegnies (vers 1470-1550), fut reçu chevalier de la Toison d'or, lors du Chapitre de Bruxelles, en 1516. Cf. *La Toison d'or*, *op. cit.*, p. 39, n^o 149.

(57) CALV., *op. cit.*, fol. 186 v^o, « *Antonio de Ronsgin* ».

(58) CALV., *l.c.*, « *y Renaldo de Argenteau* ».

(59) CALV., *l.c.* Jules PETIT ne tient pas compte du trait sommant l'« o » de la syllabe initiale, trait qui marque une abréviation. Il lit, au t. 3, p. 94, « Louis de Somain ». Nous ignorons la graphie exacte de ce nom propre.

(60) ALV., *op. cit.*, p. 98, voit plutôt des « ... camails en satin blanc et bleu ». CALV., *op. cit.*, fol. 186 v^o, écrit : « *con mucetas de damasco blanco sobre las armas con unas tiras de azul y encarnado* », « avec, par-dessus les armures, des camails (ou des mantelets) de damas blanc rayé de bandes de tissu bleu et rouge ». Cette description de Calvete est proche de notre texte allemand : « ... *weisse Damastate mentelin mit roten und grünen sammet ver-breht über die harnisch...* ».

(61) CALV., *op. cit.*, fol. 187 r^o, « *supieron ser los romeros Iacobo de Claron, Daniel de Marcke, Josepe de Melissan, Mos de San Martin...* ». Le seigneur de Pevin avec Jacques de Claron.

(62) Bien des détails de notre *Thournier* complètent, de manière pittoresque, les informations fournies par Calvete : les coquilles d'or ou d'argent des pèlerines et des chapeaux, les masques ou « *schompart* » de vieillards barbus, les bourdons aux pommeaux dorés « *übergulden* », les plats rouges, « et d'autres ustensiles ou objets comme en portent des frères pèlerins », « *und anders wie Pilgrams Bruder tragen* », le taffetas gris de quatre jeunes gens en robes de femmes aux larges chapeaux rejetés dans le dos, le chanteur, lui aussi déguisé de la même manière, appartenant à la « *chappelle* » ou groupe choral et orchestral de la maison de la reine Marie et,

avec les autres, entonnant *a capella* une chanson dédiée à saint Jacques le Majeur, le patron des pèlerins et des chevaliers dont la vénération — d'Espagne où, paraît-il, le saint prêcha — se diffusa à travers une large partie de l'Europe occidentale et centrale. On le vérifie ici, une fois de plus, la relation anonyme allemande de 1550 apporte des détails précieux qui ne se retrouvent pas toujours chez CALV., *op. cit.*, fol. 186 v°, qui, d'ordinaire, est si proluxe.

Sur cet épisode des pèlerins, on notera le silence ou le laconisme des sources narratives en français et en italien. Les deux témoignages en français sont si concis que leurs auteurs ne trouvent pas le temps de l'évoquer. La lettre italienne du 5 septembre 1549 est, elle aussi, muette sur ce point pour la même raison. Celle du 31 août, éditée et traduite par Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 74, se contente d'une seule phrase courte, sans la moindre notation pittoresque : « *Vennovi pellegrini con la musica innanzi delle donne* », « Se présentèrent des pèlerins qui firent de la musique devant les dames ».

Parmi les témoins espagnols, ALV., *op. cit.*, p. 99, reste discret. Il voit précédant les jouteurs déguisés en pèlerins, « quatre jeunes filles, également vêtues en pèlerines et chantant, à la mode allemande, un chant de pèlerins... ». H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, p. 59, fournit une version beaucoup plus riche de détails : « *Salion otros quatro cavalleros desta tierra como romeros alemanes, y por padrinos, sus mujeres detras con todo el fardaje, quellas suelen llevar, y por atambores y pifaros, quatro mochachos y un hombre, muy buenos cantores pidiendo pordios cantando, yvan vestidos de terciopelo pardo con unas conchas de tela de oro morada y sus sombreros, y bordones, parecieron muy bien por yr diferentes de los otros* » ; « Quatre autres chevaliers de cette terre entrèrent. Ils étaient déguisés en pèlerins allemands. Pour parrains, ils avaient des épouses qui les suivaient avec tout le bagage que ces pèlerins transportent habituellement. Quatre jeunes garçons et un homme battaient du tambour et sifflaient du fifre. Ces derniers, très bons chanteurs, mendiaient, au nom de Dieu, en chantant. Habillés de velours brun avec quelques coquilles de toile d'or violâtre, ils étaient coiffés de chapeaux à larges bords et ils tenaient des bourdons. Ils laissèrent une impression très favorable car ils se montraient différents des chevaliers précédents ». Assez curieusement, H. CABANILLAS mentionne des tambours et des fifres que ne signalent pas les autres témoins. CALV., *op. cit.*, fol. 186 v°, précise même « *quando se vieron entrar sin atambores ni pifaro quatro peregrinos...* », « quand on vit entrer, sans tambours ni fifre, quatre pèlerins... ».

(63) Le duc Adolphe de Holstein, d'après ALV., *op. cit.*, p. 100, était le frère du roi de Danemark. Il préside le conseil de tutelle d'honneur de

Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, pendant la minorité de ce dernier. CALV., *op. cit.*, fol. 187 r^o, mentionne les mêmes participants que ceux donnés par l'auteur allemand. Les trois joueurs, accompagnés de « *cinco padrinos* », « de cinq parrains », « *con pifaros y atambores : levavan sobre las armas mucetas quarteadas de tela de plata y terciopelo negro...* », « avec des fifres et des tambours, portaient, par-dessus les armures, des camails (ou mantelets) partagés en quartiers de toile d'argent et de velours noir ». Quant à H. CABANILLAS, *op. cit.*, édit. PEREZ PASTOR, p. 59, il voit six parrains et non cinq, avec six fifres et tambours. Il décrit des vêtements à la mode allemande, de velours noir et de brocard de soie, avec les artichauts d'argent sur champ d'or. La tenue vestimentaire des joueurs et leur comportement laissent une excellente impression. « *... vestidos à la Tudesca ... de terciopelo negro, y brocado pelo, el campo de oro, y las alcarchofas de plata parecieron muy bien...* ».

(64) Entre la relation allemande et le texte de CALV., *ibidem*, les différences sont menues. Les noms des joueurs sont identiques et Calvete souligne le fait que le comte de Mansfeld avait déjà figuré dans la quadrille du prince de Piémont « *y conel el Conde de Mansfelt aunque avia salido en la quadrilla d'el Principe de Piemonte...* ». Mais notre texte allemand ajoute bien des compléments pittoresques : le mantelet de cavalier à la mode allemande qui laisse voir le pourpoint de damas blanc cachant l'armure ; les plumes dorées et argentées ornant le casque ; le velours noir partagé sur la longueur contrastant avec la toile d'argent ; ces couleurs se retrouvant sur les chausses de velours noir doublé de satin blanc. Les maîtres d'armes ou parrains portent des vêtements aux mêmes couleurs, comme les fifres et tambours.

(65) *Don Luis de Avila y Zuñiga*, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 187 r^o et ALV., *op. cit.*, p. 29, n. 4.

(66) Capitaine de la garde espagnole, de l'escorte princière du prince. Cf. ALV., *op. cit.*, p. 29 et CALV., *l.c.*

(67) Dans CALV., *l.c.*, *don Luis Zapata*.

(68) Don Juan de Silva, comte de Cifuentes, cf. ALV., *op. cit.*, p. 29, n. 2. Il appartient à l'escorte princière.

(69) Pour CALV., *l.c.*, aussi Ruy Gomez de Silva. Les noms des équipiers de cette quadrille du grand commandeur d'Alcantara coïncident chez Calvete de Estrella et ALV., p. 99. Ce dernier, en outre, fournit les noms des parrains : don Alonso de Aguilar, don Diego de Acevedo, don Diego de Cordoba, don Luis de Cordoba, don Luis de Beaumont, don Francisco Manrique. Dans notre *Thournier*, de 1550, ces parrains se dénomment « maîtres d'armes », *Rustmeyster*. Quant à H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 59,

il ne mentionne que le nom du chef, *el comendador mayor de Alcantara*. L'ordonnance du tournoi donnée par nos sources diffère parfois. Mais la quadrille du prince de Piémont ouvre toujours le tournoi qui se termine avec la prestation de celle de l'équipe de l'infant d'Espagne, avant la mêlée générale ou *fouille*.

(70) Le *passement*, ou passementerie, ainsi que la garniture des chaussures sont réalisés au moyen de fil d'or, de brocart d'or, « *mit guldem Pasa-ment* », « *rote samete hosen mit gold belegt* ». Voir la note 41.

(71) Jean de Lannoy, seigneur de Maingoval ou de Mingoal, cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, n. 4. La même lettre italienne, du 31 août 1549, éditée par Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 72, l'identifie comme le frère naturel du prince de Sulmone, « *Mingoal fratello naturale del Principe di Sulmona* ». En 1546, à Utrecht, lors du vingt et unième chapitre de l'ordre, Philippe de Lannoy, deuxième prince de Sulmone (1514-1553), frère de Jean, a été reçu comme chevalier de la Toison d'or, cf. *La Toison d'or*, *op. cit.*, p. 40, n° 201. CALV., *l.c.*, mentionne Jean de Lannoy de Mingoal et Georges de Beaufort. Le *Thournier* complète notre information, notamment sur les vêtements de ces pseudo-chasseurs, leurs accessoires ainsi que sur les prix remportés par Lannoy de Mingoal. Ce gentilhomme participera aussi à la deuxième journée de l'aventure de l'épée enchantée, le lundi 26 août. Nous ignorons l'orthographe de *Maingoval*, sans doute un toponyme rappelant une seigneurie, des terres, un château. F. RAYMOND, *Histoire du Hainaut français et du Cambrésis*, Paris, 1899, p. 331, écrit « Maingoval ».

(72) Notre *Thournier* imprime, avec une coquille, « *Der Printz von Astoli* ». Nous suivons la graphie, correcte, de CALV., *op. cit.*, fol. 187 r°. *Don Luys de Leyva, principe de Ascoli*, était gouverneur général et maître de camp de Charles Quint en Italie, cf. ALV., *op. cit.*, p. 24, n. 3. Depuis Gênes, le prince d'Ascoli fait partie de la suite princière et joue un rôle important dans les réceptions festives organisées.

(73) Lamoral, prince de Gavre et quatrième comte d'Egmont. La seigneurie d'Egmont se situe dans la Hollande septentrionale, au nord-ouest d'Alkmaar. Elle fut érigée en comté en 1486. À la branche cadette de la famille appartient notre personnage, né au château de La Hamaide, en Hainaut, le 18 novembre 1522. Ambassadeur extraordinaire de Charles Quint, il sera chargé d'épouser, par procuration, pour le compte du prince Philippe, Marie Tudor, reine d'Angleterre. Brillant général des armées de Philippe II, il sera nommé gouverneur du Brabant et de l'Artois (1559), membre du Conseil d'État et commandant des troupes espagnoles dans les Pays-Bas. Son esprit de tolérance se manifestera avec un courage héroïque. Associé au compromis des Nobles (1565), il donnera son appui à Guil-

laume de Nassau. Arrêté traîtreusement par le duc d'Albe (septembre 1567), il sera traduit devant le Conseil des Troubles et décapité, le 5 mai 1568, sur la Grand-Place de Bruxelles, avec son compagnon le comte de Horne ou de Hoorn.

(74) On ignore le degré de parenté entre ce gentilhomme et le prince d'Ascoli. En tout cas, lui aussi, depuis Milan, au moins, appartient à l'escorte du prince Philippe. Cf. ALV., *op. cit.*, p. 45.

(75) Les Mendoza sont une grande famille apparentée aux Nassau. Don Juan et don Alvaro de Mendoza participent au tournoi pédestre de Milan, lors de la réception de Philippe dans cette ville, au début de janvier 1549. Nous n'avons pas trouvé trace de Ferando de Mendoza. Convient-il de l'identifier avec don Francisco de Mendoza que CALV., *op. cit.*, fol. 187 r°, mentionne aux côtés de don Alvaro de Mendoza, dans la quadrille du prince d'Ascoli ?

(76) Lors du tournoi pédestre du samedi 24 août, don Alonso ou Alfonso Pimentel a connu une mésaventure. Ce qui nous vaut des commentaires ironiques de la part de deux témoins, un francophone et un italien. Le *Thournier* se garde de tout sarcasme, de même que la lettre italienne du 5 septembre 1549. ALV., *op. cit.*, p. 100, n'accable pas Pimentel, qui, « trop confiant,... portait une salade sans étoffe ». CALV., *op. cit.*, fol. 187 v°, raconte la défaite de l'Espagnol mais souligne le courage de ce dernier. Sa défaite, Calvete l'attribue à son imprudence dans le choix de sa salade. C'est à cette raison seule qu'il convient d'attribuer la victoire du marquis de Berghes : « Il convient de dire la manière et la fière allure de don Alonso s'avancant pour combattre de la pique. Il n'aurait pas manqué de triompher dans cette joute s'il n'avait pas commis une grande faute et négligence. En effet, dans une fête si importante, qui se déroulait en présence du plus grand prince du monde, il commit l'imprudence de choisir une salade trop petite, sans étoffe et si mince qu'elle n'eût pas supporté un coup de baguette, à plus forte raison un coup de tronçon ou de bout de lance, arme qu'il choisit pour combattre. Il en résulta qu'en joutant avec le marquis de Berghes, les adversaires se portant mutuellement de grands coups du bois de leurs lances, Don Alonso fut renversé ; il se releva prestement, sans perdre ses armes et revint à la charge bien que le casque qui le coiffait ne lui permit réellement pas d'affronter la lutte. C'était au surplus une marque nouvelle de cette valeur et de cette intrépidité dont il a donné d'amples preuves en des circonstances plus sérieuses... ». À l'ironie des premiers narrateurs, des Pays-Bas ou d'Italie, succède ici le ton lénifiant des Espagnols qui défendent l'honneur de leur nation et plaident les circonstances atténuantes. On pense à la passion des commentaires des

supporters sportifs défendant des équipes en compétition. Une passion sans doute exacerbée par la morgue d'une partie de l'aristocratie de la péninsule hispanique !

La manière dont les uns ou les autres présentent, commentent les faits, est significative de l'antagonisme qui existe entre gentilshommes espagnols et la noblesse des Pays-Bas ou d'Italie. La lettre, en français, du 30 août 1549, édit. PIETR., p. 17, ne masque pas l'ironie de son auteur : « à la foule qui ont emporté les pris des entrepreneurs, s'est monstré vaillant ledit marquis de Berghes, qui du gros boult de la lance a mis par terre Alonco Punetel, ayant la renommée d'estre le plus fort vaillant et audacieux des Espaignols, et lequel ils appellent Mactador ou castigador major de los flammios, dont plusieurs de sa nacion estoient bien marris, meismes don Jehan Punete!, son frère, qui le vint relever, et estant endormi du coup, tumbit quasi la seconde fois à terre. Ledit jour fut aussi par ledit marquis rué à terre ung aultre Espaignol et ung m[aitre ?] à la foule par le comte d' Egmond... ». Comme quoi un jeune chevalier de nos *païs d'embas*, âgé de 22 ans, peut vaincre et rabattre la superbe d'un Espagnol expérimenté. Celui-ci est si renommé pour sa force dans les combats qu'on le surnomme le « tueur », le *mactador*, ou le plus grand « punisseur de *los flammios* ». Ce dernier mot nous est inconnu. Nous supposons que le témoin ignore l'espagnol *Flamencos*, « Flamands » et que lui, ou le peuple, a créé ce néologisme. Le coup porté par Berghes a été si violent que le pauvre Pimentel en a été assommé et, après avoir été relevé par son frère, s'est presque écroulé une seconde fois.

De même la lettre italienne du 31 août 1549 raconte l'incident, en se gaussant *in petto* de la victime peu sympathique, paraît-il. Cf. édit. Ch. RUELENS, *op. cit.*, pp. 74 à 76 : « Non si vidde in quel giorno cosa brutta, se non che il Marchese di Berghes, giovane di 22 anni, e favorito della Regina, si pose alli piedi con un troncone di lancia Don Alonzo Pimentello altre volte chiamato Rodomonte, huomo che per fare professione di gagliardaccio, e intervenendogli sempre qualche simile disgratia potrebbe ribattezarsi per Astolpho... » ; « Ce jour-là, on ne vit rien de fâcheux sinon que le marquis de Berghes, un jeune homme de 22 ans, favori de la reine, abatit, lors d'un engagement au tronçon de lance, don Alonso Pimentello, que l'on a surnommé parfois Rodomont, un homme qui parce qu'il fait profession de bravache, et, à qui il arrive toujours pareille aventure fâcheuse, pourrait se rebaptiser Astolphe... ». L'ironie tourne ici au sarcasme. Le mot italien *gagliardaccio* se termine par un suffixe péjoratif ou dépréciatif. Il évoque la bravoure ostentatoire du matamore. Les comparaisons renforcent cette impression. Rodomont est un personnage brave, mais vantard et insolent, du « Roland amoureux », *Orlando innamorato*, de Boiardo

(1441-1494). Le français utilise encore un de ses dérivés, « rodomontade », ou vantardise insolente. Quant à Astolphe, prince légendaire d'Angleterre, et l'un des paladins de la même œuvre littéraire, il semble — si on entend bien l'auteur de la lettre italienne, lecteur passionné de Bioardo et de son poème de chevalerie — un chevalier en butte à de fâcheux incidents, une sorte de parangon du malheur personnifié. L'anonyme italien, dans sa lettre du 31 août, se moque de la déconvenue du chevalier espagnol dont il peint, de manière dépréciative, la pseudo-bravoure et qu'il compare, pour se moquer, à deux héros du poème chevaleresque de Boiardo, prédécesseur de L'Arioste.

(77) CALV., *op. cit.* fol. 187 r^o transcrit correctement *don Francisco de Mendoza* [pour Mendoza], *don Alvaro de Mendoza*. Notre imprimé allemand, lui, présente des graphies erronées, *don Ferando von Medoza*, *don Alfonso von Menddazo*, dues sans doute à des coquilles d'imprimerie. Don Alvaro de Mendoza appartient à la suite du prince, cf. ALV., *op. cit.*, p. 45.

(78) Ou, ce qu'on appelle parfois, le gros bout de la lance au fer émoussé.

(79) CALV., *op. cit.*, fol. 187 r^o, énumère les noms suivants. À la tête de cette quadrille de six équipiers, aux tenues caractéristiques, velours bleu et roses d'or, il place don Alvaro de Portugal, comte de Gelves. Le don Juan de Zeveda, du texte allemand, serait, en réalité, don Juan de Saavedra. Son frère est don Carlos de Arellano ; don Garcia Daiala doit se lire don Garcia d'Ayala. Don Martin Ates se confond avec don Martin Cortez ; et don Peter de Roelles, avec don Pedro de las Roeles.

(80) Le déguisement ou le travesti de *l'homme sauvage*, *der wilde Mann*, n'est pas nouveau. Contrairement à ce que nous induirait à supposer un jugement hâtif, il n'est pas lié aux grands voyages et aux découvertes de la fin du XV^e, du XVI^e et du XVII^e siècle. Cette tradition, d'abord savante puis populaire, leur est antérieure. Sa vogue médiévale a-t-elle, ou non, son germe dans des récits d'auteurs de l'antiquité, comme le texte du Périple de Hannon, un navigateur carthaginois du V^e siècle avant Jésus-Christ ? Nous l'ignorons. Mais, aux XIV^e et XV^e siècles, sa figuration se multiplie dans l'art des milieux aristocratiques comme dans celui du peuple. Aux descriptions littéraires médiévales, aux luxueuses tapisseries des châteaux, aux sculptures des stalles de nos églises, aux enluminures de manuscrits précieux calligraphiés et peints dans les *scriptoria* des abbayes, à la décoration figurative des cuivres ou des bronzes de luminaires, aux fastueuses mascarades des ballets ou tournois, correspondent les contes populaires, les naïves enseignes des auberges, les travestis des *ommegang*, des ducasses que populariseront, plus tard, et diffuseront les gravures sur bois puis sur

cuire. Le masque de l'homme sauvage anime les ballets aristocratiques (le bal des Ardents, à Paris, et sa tragique issue, le 28 janvier 1392, décrits par Froissart) ou les Joyeuses Entrées des souverains. Il continue à vivre dans les fêtes populaires d'une partie de l'Europe. Pour s'en tenir à la Wallonie, on citera les *hommes sauvages* ou *hommes de feuilles* du *Lum'çon* de Mons, du cortège de la ducace d'Ath, du *cwarmê* de Malmedy, seuls vestiges contemporains d'une tradition jadis très répandue chez nous comme à travers l'Europe.

(81) Le serpent, que nous dénommerions plutôt dragon, est un monstre qui crache du feu. Il lance des flammes résineuses ou des feux d'artifice. La tradition est sans doute d'origine savante et aristocratique. Le monstre apparaît dans les grandes cosmographies illustrées comme dans la littérature romanesque et chevaleresque du cycle arthurien ou breton. Très vite, le peuple fait sienne cette figuration monstrueuse. Il en anime ses processions, en la reliant, par le truchement de ses confréries, au culte de saint Georges. Maintes représentations de kermesses, d'*ommegang*, des XVI^e et XVII^e siècles, nous offrent des exemples. Que l'on songe au dragon de Mons et à sa mise à mort par saint Georges ! CALV., *op. cit.*, fol. 187 v^o, décrit cet intermède, de manière plus littéraire et précise. Cf. la traduction de J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, p. 97, « ... au plus fort de l'action, on vit entrer dans l'arène, un effroyable serpent vomissant de grandes flammes ; lorsqu'il fut proche de la tribune des juges, il sortit des entrailles du monstre, deux chevaliers accoutrés en sauvages, avec leur parrain ; leur armure était recouverte de lierre, [*dos Cavalleros que venian dentro d'ella en habitos de Salvajes cubiertos sobre las armas de yedra con un podrino...*] ... c'étaient André de Busanton, surnommé le Vaillant Sauvage [*que assi se llamava el Valiente Salvaje*] et son compagnon, don Diegue de Croy... ».

Il y a une divergence entre le narrateur allemand, et V. Alvarez ou Calvete de Estrella. La relation allemande décrit les deux chevaliers, en hommes sauvages avec leurs massues. Ils précèdent le dragon, dont l'armature de bois ou d'osier est recouverte de toile de lin, et conduisent le monstre, « *so einem Trachen von Lein bath, der feuer auszspie fürten* ». Les relations espagnoles d'ALV., *op. cit.*, p. 100, et celle de CALV., *ibidem*, dépeignent, elles, les deux chevaliers sortant du dragon. H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 59, apporte des détails complémentaires. Peut-être avons-nous là la version la plus précise ? « ... *entre una sierpe echando fuego por la boca que trayan delante quatro mochachos como salvajes e salieron dalli otros dos salvajes que parescieron muy mal e tornearon peor* » ; « Un serpent crachant du feu entra dans la lice. Quatre jeunes gens déguisés en sauvages, le tiraient. Et, du monstre, sortirent deux autres sauvages qui laissèrent une très mauvaise

impression et joutèrent d'une manière pire encore ». Si l'on comprend bien ces lignes d'H. Cabanillas, l'allure générale du déguisement rend terrifiants ces sauvages, tandis que l'auteur apprécie fort peu leurs qualités combattives, leur manière de jouter. Le jugement critique d'H. Cabanillas contraste avec la narration de notre anonyme allemand, avec celles de V. Alvarez et de Calvete de Estrella. Ces trois relations comprennent des éloges plus ou moins appuyés du comportement au moins d'un des combattants, André de Busanton, le Vaillant Sauvage. Comment justifier le jugement négatif d'H. Cabanillas ? Les autres relations, plus courtes, non citées ici, restent muettes ou ne s'attardent guère sur cet intermède, secondaire mais pittoresque et plaisant, destiné à rompre la monotonie répétitive des joutes.

Quant à la manière linière qui recouvre l'armature du dragon, notre édition allemande de 1550 la définit par les mots *Lein bath*. L'édition postérieure du même texte allemand, de 1566, d'une impression plus soignée, corrige en *Leinwat*. Il ne s'agirait pas d'une simple toile de lin, mais d'une sorte d'ouate, faite de débris de lin cardé mis en feuilles et dont la couche superficielle forme une croûte qui en empêche la désagrégation. Le mot français « ouate » provient de l'arabe *bata'in*, par l'intermédiaire de l'italien. Le terme arabe justifierait la graphie *bath*, de 1550, tandis que la graphie *Leinwat*, de 1566, dénote l'influence de l'italien *ovatta*, connu dès le XIV^e siècle.

(82) CALV., *op. cit.*, fol. 187 v^o, met en exergue l'habileté du premier qui fut telle qu'on l'appelait le Vaillant Sauvage, « *Andres de Busanton con mucha destreza, que assi se llamava el Valiente Salvaje...* ». Notre André de Busanton serait-il celui que notre texte allemand appelle « *der herr von Quirinaim, ein Niderlender* ». Le second chevalier porte le même nom, dans les deux textes. Notre texte l'identifie comme un Espagnol, « *don Diego de Croj, ein Spanier* ». Calvete ne lui attribue pas de nationalité, « *Diego de Croy* ». Cette illustre famille noble a servi les ducs de Bourgogne et s'est divisée en plusieurs branches. On ignore à laquelle de celles-ci appartient ce don Diègue, au prénom apparemment espagnol.

(83) Notre *Thournier*, p. 6, mentionne « *Der Prinz von Hispanien ist zu letzst sampt sechs* ». ALV., *op. cit.*, p. 100, parle d'une quadrille formée, avec l'infant d'Espagne, de six chevaliers dont on donne les noms et les parrains. Ceux-ci sont deux par équipier. Ce chiffre de six membres de la quadrille est confirmé par H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 59, et par CALV., *op. cit.*, fol. 187 v^o. On comprendra le texte allemand comme présentant Philippe à la tête d'une équipe dont le total des membres, « *sampt* », lui inclus, est de six.

(84) Don Juan Manrique de Lara fait partie de la quadrille du prince

Philippe, avec le comte d'Egmont et du prince de Piémont, lors du tournoi du 5 mai 1549, à Bruxelles, sur la Grand-Place, en face de l'hôtel de ville. Maître d'hôtel de l'empereur, il compte parmi les personnages importants ou influents. La relation allemande le présente comme le frère du duc de N.[Najera], « *Don Johan Mauriqz de Lara, Kay. Mai. hoffmeyster und des hertzogen von N. Bruder* ». L'ouvrage collectif et catalogue déjà cité, *La Toison d'or*, p. 40, n° 199, signale comme chevalier de cet ordre, élu en 1546 au XXI^e chapitre tenu à Utrecht, un Juan Esteban Manrique [sic] de Lara, troisième duc de Najera (1504-1558).

(85) Don Juan de Benavides et don Rodrigo Manuel ont participé à Milan, au début de janvier 1549, à un tournoi à pied chez don Fernando, fête donnée en l'honneur de l'infant d'Espagne. Les deux gentilshommes appartiennent sans doute à l'escorte princière.

(86) Chacun des membres de la quadrille est accompagné de deux parrains ou « *padrinos* » que le *Thournier* dénomme « *Rüstmeystern* », des maîtres d'armes.

(87) Le *Thournier* mentionne « *und sechs Thrummelschlagern* ». H. CABANILLAS, *op. cit.*, édit. PÉREZ PASTOR, p. 59, parle d'autant de fifres et de tambours que d'équipiers de la quadrille, soit six. ALV., *op. cit.*, p. 101, voit quatre tambours et deux fifres précédant la quadrille, lors de son entrée dans la lice. CALV., *op. cit.*, fol. 187 v^o, reste imprécis sur ce point alors qu'il est prolix sur l'élégance des membres de la quadrille, des douze parrains, sur la parade de l'entrée en lice et le cérémonial observé. Mais, pour le nombre des tambours et des fifres, il faut se contenter de « *Estando enesto con gran Magestad y Real pompa y con muchos atambores y pifaros entro...* », « À ce moment du tournoi, le Sérénissime prince d'Espagne, avec sa quadrille, fit son entrée dans la lice, avec une grande majesté et une pompe royale et avec beaucoup de tambours et de fifres... ».

(88) La traduction du terme allemand *Goller* ou *Koller* pose problème. M.-T. DOVILLÉE, *op. cit.*, p. 101, traduit le mot espagnol correspondant dans la relation de V. ALVAREZ, par « justaucorps ». J. PETIT traducteur de CALVETE, *op. cit.*, t. 3, p. 97, parle de « pourpoints ». Puisqu'il s'agit d'un vêtement endossé par dessus l'armure, ne serait-ce pas une casaque, « ample manteau porté sur l'armure au XV^e et au XVI^e siècles, puis par les gendarmes et les mousquetaires au XVII^e siècle », ou encore « vêtement d'homme d'un seul tissu, à larges manches, apparu vers le milieu du XVI^e siècle », cf. Le *Larousse de la langue française*, Lexis, Paris, 1983, p. 281. Le mot allemand *Koller* est actuellement d'un usage peu courant. On ne le trouve pas dans SACHS-VILLATTE, *Grand dictionnaire Langenscheidt allemand-français*, Paris, Larousse, 1968, ni dans d'autres dictionnai-

res scolaires. Par contre, le mentionne le *LANGENSCHIEDTS Taschenwörterbuch der niederländischen und deutschen Sprache, Zweiter Teil Deutsch-Niederländisch*, 8^e édition, qui reprend la première, parue en 1918, à Berlin, p. 235, s.v. *Koller*. Ce dictionnaire de poche donne des sens multiples : *buis* [veste, vston], *wambuis* [pourpoint], *lederne Reitjacke* ou néerlandais *Kolder* [casaque en cuir, pour l'équitation]. Quant à CALV., *op. cit.*, fol. 187 v^o, il emploie le terme *cueras*, casaques, « *con cueras sobre las armas de terciopelo morado carmesi bordadas de unas listas...* ».

(89) Sur ce point, ALV., *op. cit.*, p. 101, et CALV., *l.c.*, fournissent de bonnes descriptions. Elles rejoignent et complètent celle de notre *Thurnier*. « Les autres accessoires » qui traduit *anders*, ce sont, par exemple, si l'on s'en réfère à Calvete de Estrella, les aiguillettes en soie jaune, les fourreaux, les panaches de la même couleur.

(90) Après les joutes individuelles, commence un engagement général. Pour limiter le danger, on divise le champ clos par une barrière médiane. Ce qui explique le titre allemand *Vom Thurnier uber die Schrancken*. La lecture de CALV., *op. cit.*, fol. 188 r^o, aide à comprendre.

(91) L'anonyme allemand s'est attardé à l'énumération des membres des quadrilles qui se sont succédé. Il a souligné l'originalité de la présentation, le dragon crachant des flammes, les hommes sauvages, le lâcher plaisant d'animaux incongrus qui constituent des intermèdes nécessaires pour éviter l'ennui de la succession des joutes. La richesse des costumes, l'éclat de l'apparat détaillé à plaisir atteint son apogée avec l'entrée fastueuse de la quadrille de l'infant d'Espagne composé de personnages illustres. L'auteur allemand n'a pas le souci de décrire les festivités de la soirée, le bal, le repas avec leur cérémonial. Ce qui l'intéresse avant tout, ce sont ces exercices guerriers et virils qui mettent en relief des qualités sportives. Ce sont aussi les noms des gentilshommes qui ont figuré dans le tournoi et ceux des champions qui se sont distingués. CALV., trad. J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, pp. 91 à 99, avec la transcription, pp. 100 à 110, de la lettre adressée à l'empereur par les Chevaliers errants de la Gaule Belgique, est plus complet que l'anonyme allemand. Non quand il s'agit de décrire les joutes, de donner les conditions ou règlement du tournoi, d'énumérer les noms des combattants, de dépeindre leurs tenues vestimentaires et l'ordonnance ou le cérémonial du tournoi. Mais l'auteur espagnol a, en outre, des préoccupations d'écrivain, celles d'une narration plaisante, à certains moments presque romanesque, d'un texte composé et au style soigné. La transcription de la lettre adressée à l'empereur et lue à haute voix dans la nuit du samedi lui sert ainsi de transition naturelle pour amener la description de cette aventure de l'épée d'or qui tiendra les chevaliers en haleine durant un

jour et demi. Rien de tel dans le *Thournier* qui, d'un point de vue littéraire, paraît assez médiocre, mais qui, dans sa sécheresse, complète heureusement Calvete. Celui-ci chante les exploits des uns ou des autres, et, en parfait courtisan, loue les qualités sportives de l'infant. Calvete décrit le cérémonial de la remise des prix, après avoir évoqué le protocole observé durant le souper et mentionné les personnes qui, lors du repas, de l'octroi des récompenses, ou du bal, ont été mises à l'honneur.

La lettre, en français, du 30 août 1549, édit. PIETR., est d'un style plus personnel et plus décontracté. L'intention de son auteur est de fournir un résumé général, une synthèse qui, comparativement à la narration allemande ou au texte de Calvete, est courte. L'auteur, et c'est heureux pour nous, s'intéresse aussi aux à-côtés. Il se fait l'écho de racontars parfois malveillants ou, au moins, critiques à l'égard des Espagnols. Il ne mentionne que quelques noms.

La lettre italienne du 31 août 1549, édit. Ch. RUELENS, nous offre une synthèse, un peu plus longue que la précédente, et un ton très personnel aussi. L'auteur italien, inconnu, ne manque pas de faire l'éloge du prince qui a montré son agilité [et non son « égalité », comme, à la suite d'une coquille, Ch. Ruelens, p. 77, est censé avoir traduit], son adresse et son courage.

La lettre italienne du 5 septembre 1549 présente une synthèse très brève qui se termine par des considérations élogieuses sur la tenue vestimentaire du prince, « *con Livrea da figliuolo unico d'Imperatore* » et son comportement digne d'un empereur « *si porto come un Cesare* ».

La relation d'H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, pp. 59 et 60, est moins concise que les trois lettres citées plus haut sans être aussi détaillée que la relation allemande et aussi complète que celle de Calvete. Bien des détails fournis nous apportent d'heureux compléments d'information, notamment en ce qui concerne l'apparat vestimentaire ou la présentation originale de certaines quadrilles. H. Cabanillas fait l'éloge habituel de l'infant. Celui-ci reçoit le prix réservé à la foule, « et avec beaucoup de raison car il rompit trois piques et renversa la barrière médiane que l'on avait placée pour la mêlée générale ; et il se montra si combatif et si actif avec tous que, sans flatterie, il se montra le meilleur ». On admire l'audace de l'éloge du courtisan, « *sin lisonja lo hizo mejor que todos* ». Le bijou reçu, le Prince l'offrit à la princesse d'Épinoy qui « est une très gentille dame. Il dansa avec elle et avec la comtesse de Mannsfeld... », ALV., *op. cit.*, p. 101, ne fournit pas non plus une relation aussi détaillée que l'allemande ou celle de Calvete. Il ne s'attarde pas plus que H. Cabanillas sur la cérémonie de distribution des prix. Il ne prend pas la peine de dire quels ils sont et quels

champions les ont remportés. Seuls, le prince et trois d'entre eux sont mis en exergue : « un chevalier sauvage », sans doute le seigneur de Quirinain (dans la lettre en français, il se nomme Querenein), de nos *Pays d'embas* ; Gaspard de Robles (alias, dans la même lettre, Robalus) ; et, enfin, un des chevaliers chasseurs, le seigneur de Mingoal. Les prix octroyés à chacun de ces trois champions ne concordent pas avec ceux repris par la liste des sept noms de notre relation allemande. Mais Calvete, avec ses huit noms, le prince compris, rejoint V. Alvarez, au moins pour l'octroi des prix : à Quirinain, Querenein ou Carmain, le prix de l'espadaon ou de l'épée à deux mains ; à Gaspard de Robles, celui de la javeline ; à Mingoal, celui de la lance sans fer. Quant au prince, il reçoit, en même temps que le marquis de Berghes, un prix pour la mêlée. La relation allemande attribuée à Quirinain, le prix pour l'épée courte. La liste de Calvete avec ses huit noms présente de menues divergences avec celle du *Thournier* : le prix de la longue pique y est attribué à Monsieur de la Marck et non à Quixada ; celui de l'épée à don Juan Quixada, et non au seigneur de Quirinain ; celui de la lance, dans les deux textes, à Mingoal ; celui de la javeline, dans les deux textes, à Gaspard de Robles ; celui de l'espadaon, à Carmain (CALV.), ou au seigneur de La Marck (rel. allem.) ; celui de la hache, au comte d'Egmont, dans les deux textes. L'anonyme allemand omet le marquis de Berghes et son prix pour la mêlée finale.

(92) La localisation précise de cet épisode reste difficile. Le *Thournier*, V. Alvarez et Calvete s'accordent. Ils placent le terrain des épreuves, hors de l'enceinte fortifiée de la ville, au sud-est. CALV., *op. cit.*, fol. 191 v^o, explique que le palais est édifié en partie sur cette muraille de défense et prend quelques-unes des tours de ces remparts. Celles-ci sont « *grandes y muy fuertes* », « grandes et très fortes ». À leur pied, une route, « la très ancienne chaussée Brunehault » passe entre les fortifications et des coteaux qui, maintenant, sont des jardins. On remarquera la singulière erreur de Calvete qui place là, en y insistant et en retraçant son histoire mythique ou fabuleuse, « *la antiquissima calçada de Brunheault entre la cerca y unos collados, que agora son huertas. Fue llamada assi aquella calçada, por aver la hecho Bruneheault Rey delos Belgas...* ». Il arrive à maître Calvete de Estrella de faire montre de son érudition puisée dans les ouvrages des humanistes contemporains. En l'occurrence, sa digression historique n'est guère heureuse. Brunehault devient le roi des Belges. Quant à la chaussée romaine, dite encore Brunehault, en réalité, elle passe au nord de la ville. La route, puis rue, qui, au départ du carrefour aux limites de Battignies, de Péronnes et Ressaix, la relie à Binche, prend, dans la ville, la dénomination de « Haute chaussée », toponyme qui indique l'antiquité de cette liai-

son vers la chaussée romaine. Mais la Haute chaussée mène vers le centre commerçant, la porte à *le Mère-Dieu* de la première enceinte du XII^e siècle, la place du Marché. Elle aboutit à l'église paroissiale, au vieux cimetière et au château comtal devenu, en 1549, le palais de la reine Marie. Ni la chaussée Brunehault, ni sa liaison ne vagabondent comme l'écrit Calvete. Au pied des remparts et du glacis, il faut supposer, au sud-est, un étroit chemin de terre, et non une chaussée. En effet, en 1549, ces coteaux du sud et sud-est ne sont guère habités. On n'y rencontre que l'une ou l'autre humble mesure de torchis.

Mais où convient-il de situer la scène ? Ainsi, à en croire Calvete, l'île de l'Aventure était entourée des deux bras d'une rivière « profonde » qu'il faut traverser en barque : « *Estava aquel campo, donde el combate de pie se hazia, ribera de un profundo rio, que ala ysla venturosa cercava, el qual se passava con una estraña barca hecha a forma de dragon...* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 192 v^o. Est-il nécessaire de préciser que la Samme qui formait alors une boucle autour de l'enceinte apparaît comme une modeste rivière. Même en admettant que son débit, au cours des siècles, a diminué, il est difficile de voir cette rivière, en août 1549, large et profonde. Aurait-on utilisé pour la mise en scène des jeux, la retenue d'eau du vivier Saint-Paul, en amont du pont du même nom ? Ce vivier flanquait la porte fortifiée de la ville et assurait au moulin voisin, grâce à un canal ou « fausse rivière », si c'était nécessaire, un afflux de force motrice. L'île de l'Aventure aurait ainsi été entourée par la dérivation du moulin, dont le débit se réglait grâce aux vannes du pont-digue, et par le cours naturel de la Samme.

Quelle est la part de l'affabulation dans cette description de Calvete ? Ne s'est-il pas complu à magnifier l'humble ou médiocre réalité trop prosaïque ?

(93) Le divertissement proposé n'a rien d'une fête populaire. Réservé aux gentilshommes, il exclut, par tradition, ceux qui n'appartiennent pas à ce milieu aristocratique. C'est bien là le sens de « *Ritterspiel* ».

(94) J. DE VANDENESSE, *Journal des voyages de Charles Quint, de 1514 à 1551*, édit. GACHARD, Bruxelles, 1874, p. 386, écrit, sans plus, que « *Ladicte royne avoit préparé hors de la ville ung passe-temps des chevaliers errans serchans leurs adventures...* ». V. Alvarez et Calvete, ainsi que la lettre, en français, du 30 août ne fournissent pas la source littéraire du thème des jeux des dimanche et lundi. La lettre italienne du 31 août écrit que la joute des chevaliers errants est tirée d'*Amadis de Gaule*, Cf., *op. cit.* édit. Ch. RUELENS, p. 76. On trouve la même affirmation dans la lettre italienne du 5 septembre, « *... imitando una favola di Amadis di Gaula...* », *op. cit.*, p. 4, ainsi que dans H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 60,

«... *imitando libros de Amadis...*». La première version de ce roman de chevalerie, *Amadis de Gaule*, est née sans doute dans la seconde partie du XIV^e siècle, en Espagne ou au Portugal. Ce roman fut imprimé, dans sa version espagnole, en 1519, et traduit en français, à partir de 1524, par Nicolas d'Herberay des Essarts, et, en 1535, en italien. L'œuvre ne s'écarte en rien de la tradition littéraire médiévale, celle des romans d'aventures, remaniements en prose et adaptations libres des romans de la Table ronde. Les héros en sont conçus sur le type de Lancelot du Lac et des chevaliers du roi Artus. Le roman d'*Amadis* avec sa suite connaît dès le début du XVI^e siècle, une large diffusion. La faveur de l'ouvrage atteint son apogée au milieu du siècle. La plus célèbre version de cette suite romanesque, ample à souhait et aux mille péripéties, remonte à Herberay des Essarts qui, de 1540 à 1548, publie les huit premiers livres de ce cycle. Cf. GRENTE, *Dictionnaire des lettres françaises*, t. 2, XVI^e siècle, Paris, 1951, pp. 38 à 40, 346 et 347, 608 et 609, et J.-P. BEAUMARCHAIS, D. COUTY, A. REY, *Dictionnaire des littératures de langue française*, t. 1, Paris, 1984, pp. 33-34. Le Thournier ne cite pas *Amadis de Gaule*. Mais la remarque de son auteur anonyme est significative. Elle souligne la vogue de cette littérature chevaleresque, de ces romans d'aventures, remaniements d'œuvres en vers datant du Moyen Âge, et issues du cycle arthurien et breton. Une vogue qui n'a rien d'éphémère puisqu'elle descend des chansons de geste et des romans courtois, des XII^e et XIII^e siècles ! L'aventure du château Ténébreux est exemplaire de cet engouement. Les chevaliers errants aux surnoms empruntés à la littérature, aux accoutrements significatifs, vivent de mirifiques aventures, affrontent les dangers, les sortilèges et maléfices. Le plus vaillant vaincra ou plutôt celui que le destin a marqué de son sceau. Tous les participants à ce jeu sont des familiers de cette littérature où l'épique le dispute à la fantasmagorie et à l'amour courtois.

(95) Charles Quint, dans son adolescence ou son âge mûr, a sans doute été familiarisé avec ces romans d'aventures, à la mode. Ce ne sont plus des chansons de gestes ou des romans courtois, œuvres littéraires en vers. Mais des adaptations libres de ce genre médiéval où se retrouvent l'héroïsme, la valeur combative, les prouesses des uns, et l'amour, la galanterie courtoise ou raffinée des autres. Les bibliothèques des châteaux devaient, à côté des livres d'heures ou ouvrages de pieuse édification, conserver l'un ou l'autre manuscrit médiéval, et, depuis la fin du quinzième ou le début du XVI^e siècle, des imprimés reprenant les vieilles histoires remises en prose, remaniées, adaptées, réinventées pour devenir des œuvres nouvelles. Il n'y a donc rien d'étonnant que l'empereur, comme l'aristocratie de la première moitié du XVI^e siècle, ait été familiarisé avec l'esprit, les péripéties, le mer-

veilleux de la littérature en vogue, qu'il en ait connu certains héros dont il se faisait lire l'histoire compliquée ou dont lui parlaient dames et gentils-hommes de sa cour.

(96) Fait d'une simple armature de bois tendue de toile peinte, l'édifice provisoire simule un château-fort avec, s'il faut en croire le *Thournier*, ses défenses. Il est entouré de douves, remplies d'eau, très profondes et larges, « *noch ein sehr tieffen und weiten Wassergraben* ». CALV., *op. cit.*, fol. 192 v°, mentionne, lui, un pont reliant l'île de l'Aventure à la rive où s'élève le château, « *Avia sobre aquel braço d'el rio, que por alli yva muy angosto y hondo, una puente desde la ysla hasta la ribera, donde estava el castillo...* ». Faut-il comprendre qu'à cet endroit le ruisseau était à la fois profond, « *hondo* » et très étroit, « *muy angosto* » ? Mais il ne parle pas des fossés d'eau entourant le château factice que seul l'anonyme allemand décrit. Par exemple, la lettre italienne du 5 septembre 1549, *op. cit.*, p. 4, écrit que la reine Marie « fit faire un château de planches, dans une petite vallée située au pied du palais et qui se prêtait très bien à cela. Elle donna à l'édifice le nom de château Ténébreux, parce que le cachaient des toiles peintes figurant des nuages... ». Les autres relations ne font pas d'allusions à ces douves larges et profondes du *Thournier*, ni à ce cours d'eau très étroit et profond que décrit maître Calvete de Estrella. [Les *corrigenda* de la fin de l'ouvrage de ce dernier rectifient le qualificatif « *ancho* », large en « *hondo* ».]

(97) À côté de l'expression allemande, « *das finster Schlosz* », le *Thournier* reprend la tournure originale française, « *le chasteau Ténébreux* », que l'écrivain a lui-même entendue à Binche, lors des fêtes.

(98) « *uff einem schönen grünen platz* ». Au sud et au sud-est des remparts, la campagne présente des coteaux couverts de prairies. Il est impossible de situer à coup sûr cette « belle place verte » où se dresse le rocher dans lequel est fichée l'épée enchantée.

(99) « *Und uff dem selben ein vier eckete rote Seulen* ». La lettre en français du 30 août, édit. PRÉTR., p. 17, mentionne une île, une « *roche* » ainsi que « *la riche espée, laquelle estoit ferme en ung peron, [= une pierre ou une colonne de pierre] et estoit icelle estimée valloir dix mil escus ou plus* ». Pour la lettre italienne du 31 août, il s'agit d'« *una torre poco distante sopra un masso naturalissimamente lavorato, trovavano la spada incantata, fitta nella torre* », « ... une tour [= notre colonne, ou *Seulen*] située près de là, sur un rocher imité très fidèlement ; là ils trouvaient l'épée enchantée fichée dans la tour [ou colonne]... », cf. édit. Ch. RUELENS, *op. cit.*, pp. 82 et 83. La relation italienne du 5 septembre, 1549, pp. 4 et 5, décrit l'épée comme ornée de beaucoup de bijoux. Elle vaudrait, dit-on,

10.000 écus. « La reine Marie, voulant offrir cette épée à Son Altesse, souhaita faire ce don au cours d'une cérémonie agréable, qui honorerait les participants. Pour cette raison, imitant un épisode, « *una favola di Amadis di Gaula* », de l'*Amadis de Gaule*, elle fit réaliser un château de planches, dans une petite vallée située au pied du palais, vallée qui se prêtait bien à ce jeu chevaleresque. À ce château, elle donna le nom de *Castel tenebroso*, de château Ténébreux. Cette appellation s'expliquait par le fait que le dit édifice était caché par des toiles peintes figurant des nuages. La route par laquelle on s'y rendait était assez large, avec des barrières de part et d'autre. Une barrière, en premier lieu, interdisait le passage. Puis il y avait, le long de ce chemin, deux portes distantes l'une de l'autre d'une portée d'arbalète, et finalement, une petite île, « *un Isoletta* ». Hors de la barrière il y avait une colonne à laquelle pendait un cor. Les chevaliers qui y arrivaient en sonnaient. À l'intérieur de la barrière il y avait une tour où se tenait un nain qui, au son du cor, apparaissait à une fenêtre et demandait au chevalier qui il était et ce qu'il voulait... Dans l'île déjà mentionnée, au milieu, s'élevait un monticule et, à son sommet, il y avait « *una torretta*, une petite tour où était posée l'épée enchantée dont on ne voyait que la poignée, mais le sortilège était tel que personne ne pouvait l'enlever de là, « *... della sudetta Isola, dellaquale nel mezzo era un monticello, e nella sommita di esso una torretta dove stava posta la spada incantata che si vedeva solo per lo manico, ma tale era l'incanto, che nisuno la poteva levar di la,...* ».

H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, p. 60 insiste sur la nouveauté de cette fête « des aventures » qui a été superbe, « *la fiesta delas aventuras, que non la ternia yo por pequeña saber contar el ser y succeso de tan nueva sobervia fiesta* ». En suite, il décrit « *el aventura del espada* », une « *estraña fiesta* », une fête exceptionnelle s'inspirant des *libros de Amadis*, des livres des *Amadis*. Il y avait une épée fichée dans un « *padron* », c'est-à-dire une colonne de pierre. De cette épée ne paraissait que la poignée. Sur elle pesait un enchantement de telle sorte que, seul, le meilleur chevalier du monde pouvait l'enlever. Ce « *padron* », [l'espagnol *padron* appartient à la même famille que perron, mot français qui, dès 1080, apparaît, dans notre langue, avec le sens de « gros bloc de pierre », d'où découlent les autres sens de « grand escalier », de colonne représentative d'une ville jouissant de franchises appréciées. Suivant E. Legros, en français, l'évolution sémantique est la suivante : au sens premier, « bloc de pierre », puis amoncellement de pierres, et enfin colonne-pilori, dès 1468, colonne-pilori que l'on trouve, en 1462, dans la langue latine, « *perones sive columnas* ». Cf. F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française...*, t. 6, Paris,

1889, p. 110 ; E. LEGROS, *Autour du Perron : Notes linguistiques*, dans la revue « La Vie wallonne », 1962, pp. 276 à 286. Les versions allemande et italienne autorisent à choisir le sens de colonne ou de pilier de pierre, ou d'une matière imitant la pierre. La lettre française emploie le terme *peron*. Le glissement sémantique du terme espagnol *padron* me semble parallèle à l'évolution linguistique française. La bulle du pape Pie II, de 1462, prouve que, dès le XV^e siècle, le mot « *perones* » doit s'expliquer par un équivalent plus clair « *columnas* ». Le sens de « colonne », de pilier s'impose ici. Cabanillas, en effet, dans cette même page, utilise le mot espagnol dans cette acception. Par exemple, « *En el medio de la carrera del primer arco estava un padron con un escudo de armas...* »], cette colonne de pierre se trouvait à l'intérieur d'une petite île, réalisée de manière qu'elle paraissait naturelle ; et on ne pouvait y accéder que par une barque très dorée qui était de l'autre côté avec deux marins qui la gardaient. Pour la garde [= pour le déroulement sûr] de cette aventure il y avait, dans quelques belles prairies, à cet endroit, deux arcs de bois très bien travaillés et peints. D'un arc à l'autre, un parcours d'une longueur comparable à une bonne course de cheval ». [On a suivi ici littéralement le texte de Cabanillas].

M.-T. DOVILLÉE, traduisant ALV., *op. cit.*, pp. 102, 103 et 105, emploie le terme « colonne ». Quant à J. PETIT, interprétant CALV., fol. 189 v^o, *op. cit.*, t. 3, p. 107, il utilise le mot « monument » ; à la p. 114, « monument en jaspe » ; à la p. 131, « monument ». L'imprimé original de Calvete de Estrella, fol. 189 v^o, reprend le substantif *padron*, déjà rencontré dans H. Cabanillas, *op. cit.*

Le caractère médiéval de cet accessoire traditionnel et son symbolisme sont analysés dans une étude de Sydney AGLO, *L'Arbre de chevalerie et le perron dans les tournois*, dans *Les Fêtes de la Renaissance*, t. 3, Paris, 1975, pp. 283 à 298.

(100) Seules, la relation allemande et les deux espagnoles de V. Alvarez et de Calvete donnent le nom de l'île. Dans sa traduction d'ALV., M.-T. DOVILLÉE emploie « l'île Heureuse ». Les mêmes termes avaient été utilisés dans la traduction de CALV., *op. cit.*, t. 3, p. 110 sq., par J. PETIT. L'original de Calvete imprime « *Ysla Venturosa* », fol. 189 r^o sq. Le sens premier du qualificatif *venturosa*, issu du substantif *ventura*, est complexe. Il pourrait signifier, en effet, « heureuse », selon la traduction de J. Petit qui a inspiré celle de M.-T. Dovillée, comme le substantif *venturero* désigne « l'homme heureux ». Mais, au XVI^e siècle et dans notre contexte romanesque, ne convient-il pas plutôt de mettre l'accent sur l'idée de hasard, de sort, de risque, de péril qu'exprime aussi le terme espagnol comme son cousin italien *ventura*. *El venturero* peut être ainsi « l'aventurier ». Dans

l'esprit de Calvete, cette île serait celle où se tente l'aventure suprême, celle de l'épée enchantée dont la fonction symbolique est évidente et qui est réservée au prince héritier. C'est ce nom de l'île de l'Aventure que reprend, en tout cas, la relation allemande, à la p. 9 sq., « *Unnd an diser Insel, die Abentheurlich Insel genennt,...* ». Le qualificatif allemand, dérivé de *das Abenteuer*, permet, nous semble-t-il, de proposer cette rectification. Celle-ci est confirmée d'ailleurs par le texte de la lettre à l'empereur, des Archives de l'État à Vienne, « *l'isle aventureuse* ». Voir la note 116.

(101) CALV., fol. 192 v°, « *Estava aquel campo, donde el combate de pie se hazia, ribera de un profundo rio, que ala ysla venturosa cercava, el qual se passava con una estraña barca hecha a forma de dragon, pintado de colorado y oro con una camara enla popa ricamente adereçada con sus remos de colorado y oro. Remavan la dos barqueros estraños enel habito y gesto con ropas, hasta en pies de raso carmesi ala antigua...* » ; « Ce champ, où se faisait le combat à pied, longeait une profonde rivière qui entourait l'île de l'Aventure. Cette rivière, on la passait au moyen d'une barque singulière, qui avait la forme d'un dragon peint en rouge et or. À la poupe, il y avait une cabine richement ornée avec ses rames rouge et or. Deux bateliers la conduisaient [en ramant]. Leurs habits et leur comportement étaient étranges avec des robes à l'ancienne, en satin cramoisi, leur tombant jusqu'aux pieds... ». La forme monstrueuse du bateau, l'emploi d'un qualificatif comme *estraña* et sa répétition, le cadre naturel imaginé par le narrateur qui s'éloigne de la réalité du site, les habits à l'ancienne aussi extraordinaires que les manières d'agir, tout veut nous plonger dans le monde irréel, celui de la fiction romanesque, de la fable littéraire du Moyen Âge.

(102) Dans la lettre, en français, du 30 août 1549, cf. édit. PIÉTR., p. 17, le patron de la barque est un certain maître Rogier, assisté de deux rameurs, à savoir « *monseigneur le prodeur et Pedro, l'huissier de la royne, espagnol, ausquelz l'empereur* » fit dire, en guise de plaisanterie, qu'il les enverrait à l'amiral de la flotte, Andrea Doria, pour leur apprendre à ramer. Maître Rogier ne s'identifierait-il pas avec Roger Pathie, personnage de cour et compositeur qui était aussi organiste et intendant musical de la reine Marie ? Sur ce personnage, on lira D. HEARTZ, *Un divertissement à Binche, dans Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, Paris, 1960, pp. 329 et 330 n. 1. Il aurait assumé des charges multiples. « *Premier Varlet de chambre de la royne douaigière* », il est responsable, devant la reine Marie, de dépenses militaires occasionnées par les festivités. Il signe ainsi un compte « *touchant la despense faicte pour les bastons d'armes des joustes et exercices d'armes faictz tant à Binche qu'à Mariemont ; ensemble de l'amenage de l'artillerie et autres diverses parties en deppendantes* ». Ce

compte, un cahier de six folios, a été retrouvé, édité et annoté par R. WEL-LENS, *Un compte relatif aux fêtes de Binche et de Mariemont en 1549*, Bruxelles, 1959, pp. 275 à 297. On suppose que maître Roger Pathie, l'homme de confiance de la reine Marie, jouait les maîtres Jacques, endossant l'une ou l'autre livrée, selon le besoin. N'ayant guère de travail en tant que capitaine de la barque et de l'île de l'Aventure, on imagine que l'une de ses fonctions était de veiller au bon déroulement de ce jeu chevaleresque aux multiples péripéties. Ne serait-ce pas lui le concepteur, le metteur en scène, le régisseur, oublié et obscur, des journées de Binche et de Mariemont avec leurs aspects chevaleresque, chorégraphique, musical, esthétique ?

(103) L'écu porte les armoiries du troisième « tenant » du défi. Le chevalier du Lion d'or défend le troisième « pas » ou obstacle. Si le chevalier « cherchant aventure » l'emporte sur lui, la barque fera passer l'eau, au vainqueur, vers l'île de l'Aventure, avec son épée d'or, ou épée enchantée.

(104) Le second « pas », ou obstacle, est défendu par le chevalier à l'Aigle noire. On remarquera que la description de l'anonyme allemand se fait en commençant par la fin. On a d'abord dépeint le but de l'aventure et son dénouement pour en arriver aux trois passages défendus par des chevaliers aux surnoms s'inspirant de personnages de la littérature du cycle arthurien et breton. De même l'île de l'Aventure avec son épée enchantée, le château Ténébreux, la tour Périlleuse, le passage Incertain, sont des dénominations inspirées de cette même littérature chevaleresque dont les héros valeureux courent, pour complaire à la dame de leurs pensées, les plus grands dangers, dans des pays fantasmagoriques hantés par des êtres doués de pouvoirs supra-naturels maléfiques ou bénéfiques, des êtres *faés*, dont la reine Fadade (un nom savant dans lequel on retrouve le latin *fatum*, le destin) fait partie.

(105) « ... ein Brucken über ein tieff Wasser ». Toujours cette même exagération littéraire !

(106) Le chevalier au Griffon rouge défend le premier passage que doit franchir celui qui tente l'aventure.

(107) « Und zu ende der Bahn », « et à la fin de l'allée ». Le narrateur décrit la route à suivre en commençant par la fin, le but à atteindre. Il termine par ce qui doit être le commencement de l'épreuve. Pour le chevalier qui tente l'aventure, il s'agit donc du début de l'allée. Avant de s'efforcer de franchir, en combattant, les trois obstacles ou « pas » défendus, chacun, par un chevalier, le candidat lira le cartel qui rappelle le règlement. Celui-ci est rédigé en français et en espagnol, sur les deux colonnes avant d'arriver à l'entrée, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 191 v°, « ... avia dos padrones antes de lle-

gar ala entrada... Y encima de las basas estava fixado el cartel delas condiciones, que arriba contamos : enla una estava en Frances, y enla otra en Español... ». Notre texte allemand, lui, parle de trois langues, sans préciser lesquelles. Pour les deux premières, il s'agit du français et de l'espagnol. Mais quelle serait la troisième ? Un idiome fictif (lequel montrerait qu'on entre dans le monde du mystère), ou le latin, moyen de communication répandu ?

(108) Suivant CALV., *op. cit.*, fol. 191 v°, le nain attendait, posté à une fenêtre de la tourelle, « y poco mas adelante estava el torrejon con una ventana, donde el Enano se ponía. Estava el torrejon arrimado à unas puertas d'el altor de la barrera... ». Notre relation allemande le place, plus prosaïquement, dans une petite maison, sans doute une cabane de planches et de toile. Elle est la seule à préciser qu'il s'agit du nain de la reine Marie et à décrire ses riches vêtements en brocart d'or, à la mode de Pologne.

(109) Le chevalier du Griffon, Jean de Ligne, comte d'Arenberg (1525-1568), appartient depuis 1546, à l'ordre de la Toison d'or. Cf. *La Toison d'or, op. cit.*, p. 40. CALV., *op. cit.*, fol. 193 r°, reproduit correctement le nom, sans dire qu'il est le seigneur de Barbençon. H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 61, orthographe mal : « Los mantenedores destos passos el primero era Harbanson, conde de Aramberge... » ; « parmi les défenseurs, les « tenants » de ces « pas », le premier était Harbanson... ».

(110) Le chevalier à l'Aigle noire est Philippe de Lalaing, comte de Hoogstraten (1510-1555). Gouverneur de la Gueldre, il est reçu, en 1546, dans l'ordre de la Toison d'or. CALV., *l.c.*, fournit la même identification. H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 61, écrit « y el segundo Mussiur de Ostrat, cavallero del Tuson... » ; « et le second « tenant » était Monsieur de Ostrat, chevalier de la Toison... ». Le comte est repris dans la liste des membres de l'ordre, cf. *La Toison d'or, op. cit.*, p. 40. Une xylographie du Cabinet des Estampes de la B.R. Albert I^{er}, de Hans Liefrinck, datée de 1544, montre le comte dressé sur son cheval dans une attitude de preux. Gravure sur bois colorisée d'après un modèle attribué à Teunissen, 280 × 360 mm. Cf. Marie MAUQUOY-HENDRICKX, *Portraits gravés belges*, Bruxelles, 1960, pp. 7, 29, 34 (reproduction en noir et blanc).

(111) Comme les deux « tenants » précédents, Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre (1522-1568), a été reçu dans l'ordre de la Toison d'or, lors du XXI^e chapitre de 1546. Cf. *La Toison d'or, l.c.* Même identification dans les autres relations. H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 61, « y el tercero el conde de Agamont ». La relation italienne du 5 septembre 1549 énumère ces trois noms, cf. p. 5, « Monsignor d'Arenbergh, ... Monsignor di Ostratt, ... Monsignor di Aghemon... ». Elle précise qu'ils étaient « tous les

trois, comtes, chevaliers de la Toison d'or, et comptant parmi les principaux de ce pays... ». Sur Egmont, on lira la note 73.

(112) Ces dénominations s'inspirent des surnoms de héros romanesques. La vogue et la diffusion de cette littérature chevaleresque ne s'arrêtent pas à la noblesse. Il semble qu'elles aient gagné assez vite, peut-être par la vertu de l'imitation, non seulement les intellectuels, les clercs, les bourgeois mais aussi le peuple bien qu'il ne sût guère lire. Peut-être est-ce à cette diffusion par ricochets successifs, d'un milieu social à l'autre, d'une ville importante à des bourgs médiocres, que l'on doit l'adoption généralisée, à travers une partie de l'Europe, de certaines de nos appellations anciennes d'enseignes : « Au Griffon rouge », « Au Lion d'or », « À l'Aigle noire », « À l'Homme sauvage », etc. Comme les chansons de gestes médiévales ont contribué à la renommée de Roland dont on a vénéré « li cor » dans le moustier Sainte-Marie de Binche, ou encore à la diffusion de la légende de Bayard ou des quatre fils Aymon, qui, finalement, se retrouvent, avec l'homme sauvage, le griffon, le dragon, etc., dans les plus traditionnels de nos jeux festifs, dans nos *ommegang* ou cortèges de ducasses !

(113) Le conseil de tutelle du prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, comte de Nassau, lui fait donner une éducation exceptionnelle, bourguignonne, impériale et catholique. Une éducation qui laisse entendre la nature du rôle de premier plan auquel le destinent l'empereur, son véritable tuteur, et Marie de Hongrie qui lui tient lieu de mère. Ce conseil est présidé par le comte Adolphe de Holstein-Schauenbourg, coadjuteur de l'archevêque de Cologne, cousin des Nassau par sa mère. Il est composé de Jean de Mérode, conseiller impérial, et de Claude Bouton, seigneur de Corbaron, un fort important personnage, grand écuyer de la reine Marie. Le nom de Corbaron, lu à l'envers, fournira aux organisateurs du tournoi de l'épée d'or, le nom « Norabroc », celui du maléfique enchanteur qui règne dans le château Ténébreux de l'île de l'Aventure.

Les fêtes de Binche et de Mariemont offriront à Guillaume, la première occasion d'entrer dans le monde des adultes. Il vient, à 16 ans, le 24 avril 1549, d'accéder à sa majorité, cf. Y. CAZAUX, *Guillaume le Taciturne*, Anvers, 1973, pp. 60 et 61. Aux côtés de son tuteur, le seigneur de Corbaron, il participera au simulacre d'attaque du château des sauvages, à Mariemont.

(114) Après le tournoi du 5 mai 1549, qui s'est déroulé sur la Grand-Place de Bruxelles, et à la fin du souper offert à l'hôtel de ville, se présente un chevalier « *andante y aventurero* », « errant et en quête d'aventures ». C'est un personnage sorti de la fiction romanesque, qui joue un rôle appris. Il est habillé tout de vert. Est-ce là une couleur symbolique ? Le

symbole de la nature sauvage dont il a dû vaincre les obstacles ? Son armure est rompue et son équipement, en mauvais état, « *y sus armas rotas y desguarnecidas* ». Son cheval est à bout de forces, fatigué et mal en point. Notre chevalier monte à la salle du banquet, s'agenouille devant l'empereur, avec un visage triste qui marque la douleur, « *con rostro triste y dolorido* », et lui remet une lettre, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 72 v°. Cette « *carta* » constitue à la fois une requête accompagnée des compliments et flatteries, de mise en pareille occurrence, et, d'autre part, l'annonce du thème romanesque des festivités avec la publication de la trame ou du règlement de l'épisode capital des fêtes, celui de l'épreuve de l'épée enchantée, hautement symbolique, inspirée par la littérature romanesque, celle des cycles arthurien ou breton et celle de la suite, espagnole puis française, des *Amadis*.

(115) Cette lettre, dont nous avons parlé à la note 114, l'anonyme allemand semble l'avoir eue sous les yeux. En effet, il la traduit de manière relativement exacte.

ALV., *op. cit.*, p. 82, lui, ne nous en parle pas. Il omet même sa présentation théâtralisée avec le chevalier errant habillé de vert. Il se satisfait d'une ligne sans précision ni pittoresque : « Ensuite, on annonça les joutes et tournois qui devaient avoir lieu plus tard à *Vins...* ». Omission d'autant plus surprenante que Vicente Alvarez, le grand Panetier de Philippe, s'est, dans les pages précédentes, attardé à plaisir. Il a décrit avec minutie le cérémonial de l'entrée des quadrilles dans le tournoi de Bruxelles. Il s'est complu à souligner la richesse des habits, le luxe de l'équipement. Il a mis en relief, comme il se doit, la dextérité sportive de l'infant d'Espagne qui, évidemment, se distingue par sa valeur. Il est attentif à dépendre les subtilités protocolaires, si amusantes pour nous, du banquet nocturne du 5 mai. Vicente Alvarez n'oublie même pas, d'une manière peu discrète pour un familier de la cour, d'évoquer un incident gastronomique irrévérencieux, pour ne pas dire égrillard, et, devant ce « boudin de vilaine forme », le comportement gêné, mi-figue, mi-raisin, du prince, de la comtesse d'Oulremont et de l'écuyer tranchant.

Calvete de Estrella ne reprend pas le texte de la dite lettre, dans les pages qui concernent le séjour de la Cour à Bruxelles. Il la reporte dans celles qui décrivent les festivités de Binche, en précisant qu'il s'agit de la lettre déjà mentionnée, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 188 v°. À la fin de la soirée du samedi, on présente à l'empereur, de la part de tous les chevaliers en quête d'aventures et errants, « *una carta, dela qual ya enel Libro segundo se hizo mencion, que palabra por palabra leyda en alta voz, porque todos la oyessen, assi dezia...* »

Cette lettre est traduite en allemand, dans notre relation de 1550 ; en espagnol, dans l'ouvrage de Calvete de Estrella, fol. 188 v^o à 191 r^o. Ces deux traductions montrent, pour le fond, un parallélisme sans faille.

Nous connaissons la version première de la lettre. Nous l'avons retrouvée soit dans son manuscrit original, soit dans une copie contemporaine. Le document se présente sur du papier, apparemment d'époque, au format rectangulaire d'environ 320 mm de hauteur × 210 mm de large. La langue, le style avec ses expressions caractéristiques influencées par la latinité de l'humanisme renaissant, comme l'écriture, paraissent du milieu du XVI^e siècle. L'écriture, en particulier, n'a rien de relâché comme ce serait le cas pour un simple brouillon ou une rapide copie. Au contraire, elle est soignée et régulière jusque dans la calligraphie des lettres initiales des paragraphes. Le document offre les apparences protocolaires d'une lettre, avec sa suscription « *Très haut, très excellent et Invictissime Prinche, à vostre magesté Impériale, augmentacion de félicité* », ses formules comme, par exemple, le mot « *Sire* » mis en vedette dès la première ligne, répété aux second et troisième paragraphes, la finale respectueuse « *De vostre magesté, Très humbles et très obéissans serviteurs* », et la signature « *Les chevaliers errantz de vostre belgique* ». Ce document, original ou copie contemporaine, se trouve à Vienne (Autriche), aux Archives de l'État, *Österreichisches Staatsarchiv, Abteilung : Haus-, Hof-, und Staatsarchiv, Wien I, Minoritenplatz, 1*. La lettre comporte neuf pages, sous la référence Section A, liasse 62, fol. 159 r à 163 r, avec comme titre ou légende « lettre des chevaliers errants de Belgique (tournoi de Binche) ». Le catalogue des archives présente la pièce comme étant, sans doute, une copie. Pour nous, répétons-le, il s'agirait plutôt d'un document original. Il mériterait une publication traduite et annotée.

(116) Dans la lettre adressée à l'empereur, des Archives de l'État à Vienne, mentionnée à la note 115, on emploie les appellations françaises suivantes : le château « *dict ténébreux* », « *l'isle aventureuse* », « *la thour périlleuse* » et « *passage fortuné* ».

(117) La reine sage, « *die weise Königin* », n'est pas, comme on le penserait d'abord, Marie de Hongrie. L'expression désigne ici un personnage appartenant à la fiction romanesque. La lettre en français, des Archives de l'État à Vienne (voir la note 115), la présente, au fol. 160 r, comme suit, « *La Royne faée princesse humaine et amatrice du bien et tranquillité de tous nobles hommes par son scavoir et expérience es choses futures...* ». L'expression française, « la reine fée », définit une personne au pouvoir magique, la reine d'un monde où règne l'enchantement et le sortilège. Elle forme contraste avec Norabroc qui est, lui, un être maléfique. Le mot

« fée » provient du latin vulgaire *Fata*, déesse des destinées dans les inscriptions (de *fatum*, destin). Cette étymologie explique la traduction en espagnol, par *Fadada*, qui est une adaptation par le truchement de *fatum*, ou *Fata*. On lit dans CALV., *op. cit.*, fol. 189 v°, le passage correspondant : « ...la Reyna *Fadada Princesa humana y amadora d'el bien y tranquilidad de todas las nobles personas con su sciencia y esperiencia delo por venir...* ». Le nom de *Fadada*, en espagnol, et de *Fadade*, dans les traductions françaises de J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, pp. 103 à 105, et de M.-T. DOVILLÉE, *op. cit.* [ALV.], pp. 103 et 104 est une création savante, décalque direct du latin *fata* + suffixe.

(118) Cet épisode final est inspiré de l'histoire du Graal. Alors que le roi Artus se trouve en compagnie des chevaliers de la Table ronde, on lui annonce que flotte sur l'eau un grand *perron*. Celui-ci est de marbre. Une épée, fort belle et fort riche y est fichée. Une inscription annonce : « *Que nul n'osteroit cette espée sinon celui qui la devoit prendre, qui serait le meilleur chevalier du monde* ». Les chevaliers qui tentent l'épreuve échouent. Sa réussite est réservée à Galaad, fils de Lancelot du Lac, alors que Lancelot est considéré comme le meilleur chevalier de la Table ronde. Le fils, par ses mérites, dépassera donc le père ! L'épisode est repris dans le quatrième livre de l'*Amadis* : épée fichée jusqu'à la poignée dans une porte magique, à l'entrée d'une salle fée, le tout sur un rocher enchanté. Celui qui sera capable de dégager cette épée obtiendra un trésor et de grands bienfaits lui sont promis. Cette prophétie est écrite en langue « ancienne ». Le fils du héros gagnera cette épée et recevra son fourreau. Les analogies sont évidentes et l'allusion politique est claire. Il sera réservé au prince héritier de gagner l'épée et de se montrer le meilleur chevalier du monde, le seul digne de succéder à Charles Quint. « L'épée, qui est l'un des attributs principaux de la royauté, sert... quelquefois, tout comme les autres *regalia*, à déterminer le choix d'un souverain, à désigner celui qui est digne d'occuper le trône. Et l'histoire de l'élévation d'Artus au pouvoir, connue et archiconnue depuis des siècles, était vivante dans la mémoire et dans le cœur des assistants aux fêtes de Binche. Or, justement, le voyage du prince Philippe en Flandre [sic] avait pour but d'assurer sa succession à la souveraineté des Pays-Bas ». Cf. Daniel DEVOTO, *Folklore et politique au Château Ténébreux*, dans « Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint », Paris, 1960, pp. 322 à 324. CALV., *op. cit.*, fol. 197 v°, évoque la prophétie qui était qu'il appartiendrait à un prince de mener à son terme l'extraordinaire aventure de l'épée enchantée.

(119) CALV., *op. cit.*, fol. 189 v° sq., dénomme ce premier « pas », *el Passo Fortunado*. Le terme « fortune » évoque le destin bon ou mauvais

qui écherra au candidat. C'est dans ce sens qu'il convient d'entendre sa traduction par J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, pp. 104 sq., par « le Pas Fortuné ». L'anonyme allemand a puisé, dans sa langue, une expression équivalente, qui met en relief l'idée de risque, d'incertitude. L'original de la lettre, aux Archives de l'État à Vienne, écrit le « passage fortuné », cf. note 116, qu'il faut comprendre comme « passage du Destin ».

(120) Le terme allemand est un composé. Il signifie littéralement « l'épée qui se porte avec la cuirasse ou l'armure », *Küriszschwerten*. Quel terme français conviendrait pour rendre ce mot composé ? Pour préciser la pensée de l'auteur, nous traduisons par « épée courte », de manière à éviter la confusion avec l'espadaon, la longue et lourde épée à deux mains, une arme terrible, *Schlachtschwert*, dont les coups abattent et assomment le chevalier, même protégé par le heaume et l'armure.

(121) CALV., *op. cit.*, fol. 190 v^o, écrit : « *Llegado el Aventurero a este passo deve dezir y declarar su nombre y sobrenombre sin dissimulacion alguna, para que sea escrito en la memoria delos Cavalleros estremados y valerosos, la qual memoria tiene cargo de hazer el Capitan de la Barca, que los passa ala Ysla Venturosa, establecido para esto dela Reyna Fadada...* », « Une fois arrivé à ce « pas », le chevalier aventureux doit dire et déclarer, sans aucune dissimulation, son nom et surnom, afin que ceux-ci soient écrits sur la liste des chevaliers courageux [sans doute convient-il de lire *estremados* ?] et valeureux. Laquelle liste, a charge de l'établir le capitaine de la barque, qui amène les chevaliers à l'île de l'Aventure, car ce capitaine est commis à cette mission par la reine Fadade... ». On imagine que le surnom puisé par le chevalier parmi ceux des héros des romans d'aventures était concrétisé par le travesti choisi, avec ses accessoires obligés et ses armoiries fictives.

(122) « ... *das gantze Asiatisch und Afffricanisch Meer auch die Indiamisch Insel...* ». Pour l'anonyme allemand, la mer d'Asie et d'Afrique est l'océan qui baigne les côtes de ces continents. Le Nouveau Monde, découvert depuis 1492, offre, pour les contemporains, une image géographique floue. Ce n'est pas encore l'Amérique, On s'imagine avoir abordé aux Indes, « une île ». Ce que confirme la lettre en français, des Archives de l'État de Vienne (voir la note 115), « *Car comme pluseurs ou presque tous pour avoir navigué toutes les mers, pour avoir fréquenté l'Asie, l'Afrique, les ysles Indiennes et les extrémités de la terre universelle...* ».

(123) Le *Thurnier*, de 1550, a été, en 1566, inséré à la fin du *Thurnier-Buch*. Lors de ce remploi, on n'a guère changé la version première, sinon dans des graphies. Ici, on a ajouté un adjectif qualificatif dans la formule finale de politesse, *allmächtig*, tout puissant. En 1566, on lit donc : « *Der*

Allmächtig barmhertzig Gott wölle... », « Que Dieu tout-puissant et miséricordieux veuille... ».

(124) Le texte français de la lettre, conservé à Vienne (voir la note 115), reprend, à peu de choses près, les mêmes formule finale protocolaire et signature : « *De vostre magesté, Très humbles et très obéissans serviteurs, Les chevalliers errantz de vostre belgicque* ». Dans la version allemande, le qualificatif « *belgicque* » substantivé se trouve remplacé et traduit par *Niderlanden*, Pays-Bas. Dès 1550, les humanistes utilisent la latinisation *Belgica* ; en français, l'emploi de l'adjectif qualificatif, surtout employé comme un substantif, paraît plus rare. Dans cette signature, le qualificatif « *belgicque* » s'explique car on sous-entend le nom de « *Gaule* ». Cf. la lettre de Vienne, fol. 159 v° et 160 r° : « *tous chevalliers et nobles hommes de vostre dicte gaule...* ».

(125) Le symbolisme politique de l'épreuve de l'épée est évident. Nous l'avons déjà souligné dans la note 118. Le texte allemand insiste sur ce point, en reprenant la signification mythique romanesque. CALV., *op. cit.*, fol. 192 v°, reste dans cette ligne quand il écrit « *El remedio delo qual después de Dios, solo consistia enel Cavallero, que por su grand effuerço mereciese sacar d'el padron la rica y venturosa espada, ala qual ningun encantamiento resistir podia. La fama y gloria, que d'ello se alcançava, combidava a todos a provar quanto era su valor y fortuna* » ; « Le remède à ces souffrances résidait, après Dieu, seulement dans le chevalier, qui, par sa grande valeur, aurait mérité d'arracher de la colonne, la riche épée du destin à laquelle aucun enchantement ne pouvait résister. Le renom et la gloire que l'on atteignait incitaient tout le monde à éprouver combien grandes étaient sa valeur et sa destinée ».

(126) L'anonyme allemand emploie ici l'expression « *Von ihr Königlische Mai* ». Celle-ci désigne la reine Marie de Hongrie que l'on présente comme l'inspiratrice de l'aventure de l'épée enchantée. Le triomphe du prince le consacra comme le chevalier, et futur souverain, le plus puissant et le plus valeureux de l'époque. C'est là une espèce de sacre profane sous un cache ludique. Un jeu auquel les romans d'aventures connus de ce monde aristocratique confèrent une sorte d'*aura* mystique.

(127) CALV., *op. cit.*, fol. 193 r°, « *... algo tarde vieron venir un Cavallero con unas armas negras, y todo de negro y su escudero vestido de luto...* », «... ainsi, vers la fin de l'après-midi, ils virent venir un chevalier aux vêtements, à l'armure et à l'armement noirs, accompagné de son écuyer aux vêtements de deuil ». La couleur choisie concorde avec le nom tiré d'un roman. Ce chevalier en quête d'aventures est éliminé, après deux coups de lance, par Jean de Ligne, comte d'Arenberg, qui, en tant que che-

valier au Griffon rouge, défend ce premier « pas ». Il est contraint de descendre de cheval et de donner « *su nombre alors juezes* », « son nom aux juges ». Celui-ci était « *el Cavallero Tenebroso* », « le chevalier Ténébreux », « *y por otro nombre Maximiliano de Melun* ». Ce Maximilien de Melun, le *Thournier*, de 1550, le dénomme « le seigneur de Chaumont », un autre titre nobiliaire pour le même personnage.

(128) Jean de Ligne, notre chevalier au Griffon rouge, vécut de 1525 à 1568. La baronnie de Ligne (bourg du Hainaut, près de Tournai) fut, en 1545, érigée en comté. Son titre d'Arenberg lui vient d'un bourg allemand qui se situe dans l'Eifel, entre Cologne et Juliers, et qui est entré, en 1298, dans la maison des comtes de La Marck, puis, à partir de 1547, dans celle des Ligne. Notre « tenant » est aussi baron de Barbençon. Dès 1546, il appartient à la Toison d'or, cf. *La Toison d'or*, *op. cit.*, p. 40, n° 210. Il devint, par après, gouverneur de Drente, Groningen, Overijsel et de la Frise, et mourut au combat dans la bataille de Heiligerlee où Louis de Nassau le vainquit. Il avait été l'ami du prince d'Orange, jusqu'en 1562. Cf. Y. CAZAUX, *Guillaume le Taciturne*, Anvers, 1973, p. 234.

(129) L'anonyme allemand détaille la tenue vestimentaire du chevalier au Griffon rouge. Cette description précise est de nature à complaire à des lecteurs de la noblesse. CALV., *op. cit.*, fol. 193 v°, se contente d'une esquisse, « à cheval et en armes, avec, au-dessus de son équipement, un surtout de velours rouge piqué sur de la toile d'argent », « *y sobre ellas [armas] un sayete à sobreveste de terciopelo colorado golpeada sobre tela de plata...* ». La relation allemande est, ici, plus complète : la cuirasse dorée, le surtout et le caparaçon aux broderies d'argent sur un velours carmin aux crevés de satin rose et blanc, les plumes rouges et blanches, en bouquet, qui ornent le casque, les deux maîtres d'armes à cheval.

(130) Il s'agit bien d'un jeune homme, « *ein Junge* », travesti en femme. CALV., *op. cit.*, fol. 193 v°, compose mieux son récit que l'anonyme allemand. Ainsi il raconte qu'à peine le chevalier Ténébreux vaincu, au premier « pas », par le chevalier au Griffon rouge, l'on voit arriver, en toute hâte, « *a gran priessa* », « une belle demoiselle très richement parée, sur un palefroi. En arrivant à la porte elle dit au nain de lui ouvrir, déclarant qu'elle venait se plaindre au chevalier du Griffon parce qu'elle avait été offensée par deux chevaliers. Une fois la porte ouverte, avec beaucoup de larmes, elle commença à se plaindre que deux chevaliers dont elle savait qu'ils venaient combattre contre lui, avaient cherché à lui faire violence. Le chevalier du Griffon, non moins compatissant que brave, lui promit de faire en sorte de les envoyer, une fois faits prisonniers, au cruel Norabroc. À peine achevait-il de parler que l'on entendit le son du cor des chevaliers

qui demandaient de se battre ». La narration de Calvete est mieux construite, mieux composée, à la façon d'une œuvre de fiction, d'un roman. Il essaie de suivre une certaine logique, animant la scène en dépeignant l'arrivée de cette jeune fille en larmes, sur son palefroi, poursuivie par les chevaliers qui ont voulu la violenter, « *le avian querido hazer fuerça* ». Le thème de la dame ou de la pucelle violentée est connu dans la littérature romanesque de l'époque. Cette dramatisation et cet intermède permettent de renouveler l'intérêt et de faire rebondir l'action.

(131) L'anonyme allemand parle de trois chevaliers, « *Nach disen Kamen drei andere Ritter* ». CALV., *op. cit.*, fol. 193 r°, lui, mentionne « *dos Cavalleros* ». Le premier s'appelait le chevalier du Soleil. Il portait sur le cimier de son casque un grand soleil et quatre petits, qui étaient peints, ainsi qu'une banderole noire. Le deuxième, fol. 193 v°, c'était le chevalier de la Mule blanche. Le chevalier du Soleil était don Juan de Acuña tandis que le second était Pierre Ernest comte de Mansfeld, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 194 r°. Les deux chevaliers mentionnés par Calvete, au lieu des trois de la relation allemande, s'expliquent par un incident survenu lors du premier combat. Le chevalier au Griffon rouge, Jean de Ligne, comte d'Arenberg, blessé à la main droite par don Juan de Acuña, doit se faire remplacer par le seigneur d'Hubermont, Florent de Montmorency. Celui-ci appartenait au groupe des trois chevaliers que mentionne l'anonyme allemand. Ce groupe, au départ, formé de trois équipiers, ce qui explique le chiffre du *Thournier*, n'a donc fourni que deux chevaliers aventureux, ce qui permet de comprendre le chiffre « deux » avancé par Calvete. Il est, par ailleurs, difficile d'interpréter la différence des surnoms. Le chevalier du Soleil, de Calvete, devient le « *Ritter mit dem W., so Johan de Cunia, ein Spanier war* ». Pour ALV., *op. cit.*, p. 101, il s'agit de don Juan de Acuña y Padilla, un gentilhomme espagnol qui a participé au tournoi à pied du samedi 24 août, au sein de la quadrille de l'infant d'Espagne.

(132) La lettre anonyme italienne du 31 août, édit. de Ch. RUELENS, *op. cit.*, pp. 82 et 83, confirme la blessure du comte d'Arenberg « *che... s'aperse la mano per un incontro bravo che fece* », qui s'ouvrit la main lors d'une fougueuse rencontre... » ainsi que son remplacement inopiné par Florent de Montmorency, seigneur de Hubermont, puis, dans la suite, seigneur de Montigny. Montmorency fut fait gentilhomme de la chambre, avec le seigneur de Noircarmes et don Hernando de la Cerda, le 28 février 1548, à Augsburg. Cf. J. de VANDENESSE, *Journal des voyages de Charles V*, édit. GACHARD, p. 356. Florent de Montmorency (1527-1570), envoyé par la duchesse de Parme chez Philippe II, fut interné à Simancas et étranglé dans sa cellule, cf. Y. CAZAUX, *Guillaume le Taciturne*, Anvers,

1973, p. 186. Quant à CALV., *op. cit.*, fol. 193 r°, il écrit aussi que le chevalier du Griffon rompit sa lance « *en muchos pieças, recibiendo un fortissimo encuentro d'el Cavallero d'el Sol, que passada el arandela le rompio la manopla y le hirio en la mano, de suerte, que no pudo justar mas...* », « ... en plusieurs morceaux, en soutenant une charge très fougueuse du chevalier du Soleil, dont la lance, une fois passée la rondelle de protection, rompit le gantelet et le blessa à la main, de sorte qu'il ne put plus jouter... ». Cette blessure est mentionnée, sans plus de détails, par la lettre, en français, du 30 août 1549, édit. PIETR., *op. cit.*, p. 18. H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 61, signale que tous les « tenants » furent blessés et durent être remplacés : « *porque todos quedaron heridos, al conde de Aramberge le quebraron un dedo de un encuentro de lança...* », « ... parce que tous reçurent une blessure. Le comte d'Arenberg eut un doigt cassé, dans une joute à la lance... ». La lettre italienne du 5 septembre 1549, p. 5, confirme les blessures des trois premiers défenseurs des « pas », leur remplacement par d'autres champions et la fin tardive du jeu de la première journée : « *Ma perche essidapoi si feceromale alla mano dritta, furono sforzati di porre altri campioni in vece loro, La Dominica dunque si diede principio a questo giuoco, ma molto tardi, perche non vi comparuero Aventurieri senon infin'alle 22 hore...* », « Mais parce que trois premiers défenseurs se firent ensuite mal à la main droite, ils furent forcés de prendre d'autres champions à leur place. On commença donc ce jeu, le dimanche, mais très tard, parce que les chevaliers en quête d'aventures ne se présentèrent pas sinon à la fin, jusqu'à 22 heures ». Ce qui correspond sans doute à 20 heures de 1990 (?).

(133) Le *Thournier* traduit le « pas Fortuné » de la lettre de Vienne, voir les notes 116 et 119, par un adjectif qualificatif qui montre bien le sens du substantif « fortune ». On y lit « *uff dem ungewissen durchzug* ». Ce « pas » inconnu, mystérieux, c'est celui du destin, de la fortune bonne ou mauvaise.

(134) Philippe de Lalaing, comte de Hoogstraten, est reçu, en 1546, comme chevalier de la Toison d'or, cf. l'ouvrage et catalogue collectif *La Toison d'or*, p. 41, n° 207. Philippe de Lalaing aurait vécu de 1510 à 1555. Ce défenseur du deuxième « pas » se surnomme, dans le tournoi, le chevalier à l'Aigle noire. Cf. CALV., *op. cit.*, fol. 193 v°, « *el Cavallero del' Aguila negra* ».

(135) Ce remplacement a été expliqué dans les notes 131 et 132. Quant à Florent ou Floris de Montmorency, il est le frère du comte de Horne, Philippe de Montmorency-Nivelle. Ce dernier, né vers 1518 à Nivelle, frère aîné de Florent, se trouva, par suite du remariage de sa mère avec le dernier comte de Hoorn (francisé en Horne), être le plus riche seigneur des

Pays-Bas. Il fut reçu, en 1555, chevalier de la Toison d'or, cf. *La Toison d'or, op. cit.*, p. 41, n° 224. Gouverneur de la Gueldre, il porta le titre d'amiral de Flandre. On connaît sa destinée tragique : le duc d'Albe le fit décapiter, le 5 juin 1568, sur la Grand-Place de Bruxelles.

(136) Voir la note 45.

(137) Dans le texte de CALV., *op. cit.*, fol. 193 v°, il porte le même surnom, « *el Cavallero dela Mula blanca* ».

(138) « *El Cavallero d'el Leon dorado* », cf. CALV., *ibidem*. Il s'agit du comte Lamoral d'Egmont, déjà mentionné dans la note 73.

(139) Le substantif « Bourguignon » reste ici ambigu. Notre auteur allemand emploie aussi souvent le terme « Néerlandais », qu'il faut comprendre comme appartenant aux *Pais d'embas*, aux dix-sept provinces qui forment les Pays-Bas de 1549. Mais nos régions relèvent du cercle de Bourgogne. Comment interpréter ce « Bourguignon » ? Notre *Ymberto de Pelux*, suivant la graphie de CALV., *op. cit.*, fol. 193 v°, viendrait-il du duché de Bourgogne ? Son surnom est le même dans la relation allemande et dans Calvete, *op. cit.*, fol. 193 v°, « *aviendo declarado ser el Cavallero d'el Escudo verde* », « ayant déclaré être le chevalier à l'Écu vert ».

(140) Le texte allemand porte bien « *der herr von Peloux, ein Burgundier* ». Quant au passage imprimé correspondant de CALV., *op. cit.*, fol. 193 v°, il montre une coquille : le mot *Peloux* étant transcrit *Pelws*.

(141) Le remplacement des défenseurs ou « tenants » est prévu par le règlement. Il leur était, en effet, impossible de résister à la fatigue ou aux blessures. « *Der herr von Thourlon* » correspond au « *Monsignor di Tortlon* » dont la lettre italienne du 31 août, cf. édit. Ch. RUELENS, *op. cit.*, pp. 82 et 83, écrit que « c'était un jeune homme plein de valeur et qui nous fit voir qu'il sera un excellent chevalier. » Baudouin de Blois, seigneur de Trélon (dans l'actuel arrondissement français d'Avesnes-sur-Helpe), remplace, le lundi, le comte de Hoogstraten. Son surnom reste le chevalier à l'Aigle noire.

(142) Dans la relation allemande, « don Rodrigo Bassan ». Dans CALV., *op. cit.*, fol. 194 v°, « don Rodrigo de Baçan ». Le surnom est transcrit, en allemand, « *Peter Vermundes* » ; en espagnol, « *Pero Bermudo* », Pierre des Bermudes. Un surnom qui fait allusion aux grands voyages de découverte !

(143) Dans CALV., *op. cit.*, fol. 194 v°, le chevalier aux Trois Étoiles, « *que se nombrava delos tres luzeros...* » se révèle être « *el Baron Pedro de Vauldrey* ». Lequel se confond avec le baron de Courlaux. Vaudrey est une localité du Jura français. Voir la note 50.

(144) La relation allemande imprime « *und sich den hoffenden Ritter*

nennet » tandis que CALV., *op. cit.*, fol. 194 v^o, transcrit « *el Cavallero sin Esperença* », « le chevalier sans Espérance ».

(145) En allemand, « *unnd nennt sich den Ritter mit den federn* » ; chez CALV., *op. cit.*, fol. 194 v^o, « *conel valiente Cavallero Penado* ». L'incident et sa gravité sont bien décrits par Calvete, *ibidem* : « *que aviendo rompido la primera lança y la segunda recibio un tan fiero encuentro enla vista, que no pudo mas pelear, ni passar adelante* », « que, après avoir rompu la première et la deuxième lance, reçut, en plein dans le visage, un choc si rude qu'il ne put plus combattre, ni aller de l'avant ». La relation allemande est la seule à fournir des détails aussi précis sur la nature de la blessure de Mansfeld dont le nez est partagé en deux. H. CABANILLAS, édit. PÉREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 61, mentionne aussi cet accident grave survenu au comte de Mansfeld, qualifié de « *cavallero Aleman* », lors de sa joute, à la première porte, avec le chevalier au Griffon rouge. Le choc fut si violent dans cette rencontre que la lance du « *mantenedor* » ou « *tenant* » bossela la visière de l'armet et qu'il s'en fallut de peu que Mansfeld ne fût tué. La visière endommagée lui fit l'effet « d'un bon coup de couteau, mais il est déjà hors de danger », « *En este primer arco dieron un encuentro al conde Manffelt [sic] cavallero Aleman que le abollaron la vista de la celada que ayna lo mataran, hizole la misma celada una buena cuchillada pero ya esta fuera de peligro...* ».

(146) CALV., *op. cit.*, fol. 194 v^o, l'identifie avec Antoine de Montignies : « *tambien lo fue Antonio de Montegnies Señor de Noyeles, que el Cavallero d'el escudo azul se llamava* », « que l'on surnommait le chevalier à l'Écu d'azur ».

(147) Don Diego de Leyva appartient à cette suite de gentilshommes espagnols qui, depuis Valladolid, accompagne le prince Philippe. Dans les premiers jours de janvier 1549, CALV., *op. cit.*, p. 45, le mentionne comme participant à un tournoi à pied, à Milan, dans la quadrille du duc de Sessa, qui combat contre celle de l'infant d'Espagne. Son surnom est identique chez CALV., fol. 194 v^o, « *...un Cavallero..., que Indio se dezia...* », « ... un chevalier que l'on appelait Indien... ». Un des rares traits d'exotisme rappelant la découverte du Nouveau Monde que l'on trouve dans les diverses relations des *trionphes* de Binche ! Don Diego de Leyva succomba au second « pas », car un très violent coup d'épée reçu sur la main fit choir son arme, cf. CALV., *ibidem*, qui décrit son vêtement « *de terciopelo negro bordado de oro* », comme l'anonyme allemand.

(148) Sur ce point, CALV., *op. cit.*, fol. 194 v^o, fournit des détails complémentaires. Non tant sur les vêtements « *dos Cavalleros Ungaros vestidos de raso carmesi y amarillo con fluecos de oro* », « ... vêtus de satin cramoisi

et jaune à franges d'or... », que sur la mise en scène déployée. Les deux chevaliers hongrois étaient précédés ou suivis de deux jeunes filles qui portaient leurs lances et d'un ménestrel qui chantait, en jouant d'un instrument, « Aux armes, voici les Maures ! », « ... *con dos donzellas, que les trayan las lanças, y Luyfillo, que venia tañendo y cantando, Alas armas Moriscote...* ». Allusion à la menace que fait peser sur l'Europe chrétienne le péril turc, momentanément en veilleuse, et que la défaite de Louis II de Hongrie, battu et tué à Mohacs, le 29 août 1526, par Soliman II le Magnifique a mis en évidence. Depuis 1526, la Hongrie est sous la domination turque, et la reine Marie continue à porter le deuil de son jeune époux, en simple robe noire sur laquelle se détache le blanc de sa coiffe et de son linge, sans le moindre bijou.

(149) Le *Thournier*, en réalité, imprime, avec une coquille, « *der Printz von Astoli* ». Don Luis de Leyva, *principe de Ascoli*, était gouverneur général et maître de camp de l'empereur, en Italie. Cf. ALV., *op. cit.*, pp. 24, 30, 44, 56, 64 et 100. CALV., *op. cit.*, fol. 194 v^o et 195 r^o, souligne son courage quand, au deuxième passage, malgré une blessure à la main, il continue son combat à l'épée, contre le chevalier à l'Aigle noire. Sa blessure le contraint à laisser choir l'épée que la main droite blessée ne réussit plus à tenir.

(150) Le second chevalier hongrois, d'après la relation allemande, est, pour CALV., *op. cit.*, fol. 194 v^o, le premier combattant. Il s'appelle *don Luys de Avila y de Çuñiga, Comendator mayor de Alcantara*, grand commandeur de l'ordre religieux et militaire d'Alcantara, titre devenu héréditaire. Don Luis de Avila y Zuñiga appartient, comme le prince d'Ascoli, à l'escorte des nobles qui accompagne l'infant d'Espagne, depuis son départ d'Espagne, cf. ALV., *op. cit.*, p. 29, n. 4, 42, 44, 56, 99. H. CABANILLAS, éd. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 61, écrit qu'il ne fut pas le seul à être arrêté dès le premier « pas » puisqu'ils furent huit ou dix, à être dans ce cas, « *pero no fue solo el que no passo del primer arco que otros ocho ó diez no passaron de alli y entre ellos fu el comendador mayor de Alcantara* ». Il continue en soulignant ses qualités sportives. Le commandeur jouta si bien qu'il rompit deux lances tandis que le défenseur du « pas », son adversaire, le chevalier au Griffon rouge, en rompait trois, « *de que non quedo poco corrido et corajoso aunque a la verdad pello bien que quebro dos lanzas : pero el matenedor quebro tres* », « ce dont il resta fort confus et irrité quoique, à la vérité, il joutât bien puisqu'il rompit deux lances : mais le « tenant » en rompit trois ».

(151) Le surnom prêté à don Diègue de Acuña diffère d'après les relations. Dans l'allemande, on a imprimé *Gonart vom finstern stern*. CALV.,

op. cit., fol. 195 r^o, le surnomme *Angriote de Estranaus*, que l'on devine être le nom d'un personnage de romans d'aventures chevaleresques. Un héros à l'humeur mélancolique et à la fatale destinée, si l'on en croit l'étoile sombre, peinte sur l'écu et ornant l'équipement. CALV., *ibidem*, en écrivain de talent, présente sa narration en s'efforçant de varier. Alors qu'ici l'anonyme allemand reste sec, se contentant presque d'une simple énumération, souvent monotone, l'auteur espagnol a le souci d'une présentation vivante : « *Entretanto que este combate passava, llegaron dos Cavalleros vestidos ala Morisca con mucetas de telilla de oro morado sobre las armas y dos morillos delante en carnes con solos unos almayzares echados sobre los ombros cogidos por debaxo d'el otro brazo, que les trayan los escudos de armas : el uno se llamava don Guilan el Cuydador, el otro Angriote de Estranaus, el qual aviendo su compañero passado adelante, fue desde el Passo Fortunado llevado preso a tener compañía a tanto buen Cavallero, como estava detenido en poder d'el Nigromantico Norabroch, y sabido su nombre, era don Diego de Acuña...* », « Pendant que se déroulait ce combat, arrivèrent deux chevaliers vêtus à la mauresque avec des camails de toile fine d'or violâtre sur leurs armures. Deux petits Maures nus les précédaient dont les seuls vêtements étaient quelques voiles à la mauresque jetés sur une épaule et passant sous l'autre bras. Ces petits Maures portaient les écus d'armes. L'un des chevaliers se nommait don Guilain l'appliqué ; l'autre, Angriot d'Estranaüs. Ce dernier passa avant son compagnon et fut fait prisonnier dès le passage Fortuné, allant tenir compagnie à plus d'un brave chevalier emprisonné, soumis au pouvoir du nécromant Norabroc. On apprit son nom ; c'était don Diègue de Acuña... ». La narration allemande omet tous ces détails pittoresques, les vêtements à la mode mauresque, les petits Maures à demi nus, don Diègue qui précède son compagnon au moment d'engager le combat.

(152) L'auteur allemand écrit le surnom de don Juan Quixada, « *Don Wilhelm den hochmutigen* », c'est-à-dire don Guillaume le valeureux, le très brave, à la grande âme. En français d'aujourd'hui, « *don Guilan el Guydador* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 195 r^o, se traduirait par don Guilain le soigneux, l'attentif, l'appliqué, le soucieux, le tracassé, l'inquiet.

(153) Le grand écuyer de l'empereur, Jean d'Alsace de Hennin-Liétard, premier comte de Boussu (près de Mons), est un des familiers de Charles Quint. Il vécut de 1480 à 1562, devenant chevalier de la Toison d'or, en 1531, cf. *La Toison d'or*, *op. cit.*, p. 40, n^o 182. Ce gentilhomme riche et influent fit construire, à la place d'un castel médiéval devenu démodé, un nouvel édifice dont les plans furent dessinés par Jacques du Broeucq, l'un des grands artistes de la Renaissance dans les Pays-Bas. La première pierre

en fut posée le 24 mars 1539. En 1549, la construction n'est pas achevée, cf. ALV., *op. cit.*, pp. 110 et 111. Le Prince, écrit V. Alvarez, « alla manger chez Monsieur de Boussu, grand écuyer de Sa Majesté, qui possède, à deux lieues de Mons, une très belle maison encore inachevée. L'endroit s'appelle Boussu, il n'est pas bien grand et les gens y sont pauvres... ». Boussu connut le sort de Binche et de Mariemont. Il fut incendié et pillé, en 1554, par les mercenaires du roi de France, lors d'une expédition militaire, qui prit les allures d'une incursion éphémère, d'un raid punitif en pays ennemi.

(154) Une fois de plus relevons le talent narratif de CALV., *op. cit.*, fol. 195 r°. L'écrivain imagine un dialogue entre don Juan Quixada et le capitaine du bateau. Un dialogue qui n'est pas futile ou vain car il annonce le sens élevé et politique de la réussite de l'épreuve de l'épée enchantée. Calvete, ainsi, introduit de la variété dans le récit et prépare la péripétie finale, la victoire du futur souverain.

(155) Notre *Thournier* est le seul à citer ce Luis Quixada. Son nom n'est pas repris par ALV., *op. cit.*, p. 105, dans la liste des neuf gagnants qui ont réussi à aborder dans l'île de l'Aventure.

(156) Dans CALV., *op. cit.*, fol. 195 r°, « *Guillermo de Croy, Señor de Chyevres* ». Guillaume est, en effet, le frère de Philippe, premier duc d'Aarschot (1496-1549). Il était le troisième fils de Philippe et d'Anne de Croy et vécut de 1527 à 1565. Le seigneur de Chièvres (près d'Ath) fut reçu dans l'ordre de la Toison d'or, lors du chapitre de 1559. Cf. *La Toison d'or, op. cit.*, p. 41, n° 237 ; le catalogue d'exposition *Neuf siècles de l'histoire du Hainaut, au Rœulx*, 1959, p. 82, n° 142 ; et ALV., *op. cit.*, p. 105, n. 1. On remarquera la différence de surnom dans le *Thournier* et chez Calvete. Ce dernier, *op. cit.*, fol. 195 r°, parle du « *Cavallero de la Muerte* », à cause des trois crânes de son écu, « *por tres calaveras, que traya en su escudo* ». Dans la relation allemande, trois têtes de Maures sont peintes sur l'écu rouge, « *der sich dem Ritter mit dem rotten schildt und drei Moren Köpffen nennet* ». Le noir et l'or du tissu du vêtement recouvrant l'armure inciterait à préférer la version espagnole. Se pourrait-il que le témoin allemand ait confondu « morts » et « Mores », qui, en français, sont des homophones ?

Dans ce même passage, Calvete évoque l'arrivée de deux chevaliers, « *todos de negro* », « tout de noir vêtus ». Au premier, vaincu au « pas » de la tour Périlleuse, il donne le surnom de chevalier de la Mule blanche, « *que dela Mula blanca se dezia* » ; il l'identifie avec le prince d'Espinoy. Le *Thournier* omet ce gentilhomme. Dans Calvete, le chevalier de la Mule blanche a comme compagnon le chevalier de la Mort.

Le *Thournier*, lui, réunit dans un même paragraphe Guillaume de Croy

et don Ferdinand de la Zerda, dont le nom, chez CALV., *op. cit.*, fol. 195 v°, se transcrit « *don Hernando dela Cerda* ». L'omission, dans la relation allemande, du chevalier de la Mule blanche, vaincu, est volontaire, sans doute. Elle permet de rapprocher deux champions vainqueurs, Croy et la Cerda. Mais elle risque de troubler le lecteur de la relation allemande, qui s'imaginerait que l'un et l'autre appartiennent à une même équipe. L'équipement du chevalier de la Mule blanche et celui du chevalier de la Mort est caractérisé par le noir. Quant à « *don Hernando dela Cerda* », ses couleurs diffèrent ; il porte une armure blanche que recouvre un tissu rayé incarnat et blanc, « *... de unas armas blancas, que sobre ellas traya hechos unos rayos de encarnado y blanco...* ». Cf. CALV., *op. cit.*, fol. 195 v°. La Cerda, dans Calvete, se surnomme « *el Cavallero delas Aventuras* », « le chevalier des Aventures ».

(157) « *El Cavallero Desproveydo ... era Maximiliano de Melun* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 195 v°. Maximilien de Melun, « le chevalier Dépourvu, sans ressources », seigneur de Chaumont, est vêtu de rouge. À la note 127, apparaît déjà « *der herr von Chaumont* », dont la seigneurie est ici transcrite à la picarde « *...Caumont* ».

(158) CALV., *op. cit.*, fol. 195 v°, associe le surnom « *Florestan* » à « *Lamberto de Verluzey* », traduit « Warluzel » par J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, p. 123. Tous ces surnoms, Florestan, le chevalier Dépourvu, celui de la Mule blanche ou de la Mort, sonnent à notre imagination comme ceux de héros romanesques. On ne peut s'empêcher de penser à Cervantès et à son chevalier à la Triste figure.

(159) Son surnom était « *Gavarte de Valtemeroso* », « Gavart de la vallée Redoutable », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 195 v°. Notre *Thournier* omet un « *Bruno de la Montaña ... que era Philippo de Hamalles* », « Brun de la Montagne... qui était Philippe de Hamal ». L'anonyme allemand a simplifié et limité son énumération. On admirera encore ici les surnoms romanesques.

(160) Pour l'anonyme allemand, « *der traurig Ritter* », « le chevalier Triste », est le surnom d'un Espagnol, « *Don Johann de Zevendo* ». CALV., *op. cit.*, fol. 195 v°, lui, identifie le « *Cavallero Triste* » aux vêtements noirs avec l'armure et l'équipement dorés et noirs, « *que venia de negro las armas doradas y negras, el qual era don Juan de Saavedra* », à don Juan de Saavedra, ou Sayavedra. Ce gentilhomme, de la suite princière, participe au tournoi à pied, du samedi, dans la cour du palais de Binche. ALV., *op. cit.*, pp. 45 et 99, écrit Sayavedra. Même identification dans H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 61 : don Juan de Sayavedra, fils du comte de Castellar, et il écrit

que, dès le premier « pas », Sayavedra eut la main cassée, dans le choc, « ... *le dieron otro encuentro en la mano que se la quebraron* ».

(161) Charles de Brimeu, comte de Meghen, appartient à la partie de la noblesse catholique qui se groupera autour de Pierre-Ernest de Mansfeld afin de lutter, sous le gouvernement de Marguerite de Parme (1522-1586), contre les protestants et les partisans de la liberté de religion. Chevalier de la Toison d'or, en 1555, cf. *La Toison d'or*, p. 41, n° 223. Il mourut en 1569. Son surnom de chevalier au Soleil est illustré par l'emblème qu'il porte, « un soleil entouré d'une guirlande sur un beau cimier de plumes blanches en aigrette », « *el Cavallero d'el Sol, que assi se dezia, porque lo traya por divisa entro de una guirnalda sobre una hermosa cimera de plumas blancas garçotas, y assi las trayan los otros de su compañía...* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 196 r°. Le chevalier au Soleil appartenait à une équipe de trois gentilshommes ayant choisi des devises ou surnoms évoquant des astres. Le second était le chevalier aux Étoiles, « *de las Estrellas, porque les traya en la cimera, el qual era Geronymo Perrenoto* ». Le troisième arborait la lune sur son cimier ; c'était Gaspard de Robles. On ne confondra pas ce chevalier au Soleil avec un autre gentilhomme participant au même tournoi. Si le surnom est le même, l'autre chevalier au Soleil a choisi d'illustrer autrement sa devise. Peints sur un petit fanion noir en guise de cimier, « *una bandereta negra* », il portait un grand soleil et quatre petits, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 193 r°. Ce chevalier au Soleil s'appelait don Juan de Acuña ; il prit part au tournoi du premier jour, dimanche, et fut déclaré vaincu par une sentence des juges.

Comme d'habitude, l'auteur espagnol aime décrire la mise en scène qui entoure l'arrivée des trois gentilshommes, les chevaliers au Soleil, aux Étoiles, et à la Lune. Une dame richement parée chevauche un palefroi. Masquée d'un « *antifaz* » [voile, loup, masque], elle demande bataille au nom des trois équipiers. Un beau jeune homme l'accompagne. Il est vêtu de satin incarnat enrichi de passementeries et orné de taillades (ou crevés ?) qui laissent voir de la fine toile d'argent.

(162) Jérôme Perrenot, seigneur de Champagny, est originaire de Franche-Comté, comme son frère l'évêque d'Arras. Il appartient à une famille importante, toute dévouée à Charles Quint. Son père, Nicolas Perrenot de Granvelle (1468-1550), fut, à partir de 1530, chancelier de l'empereur. Fonction qu'assuma, après la mort de son père, Antoine Perrenot de Granvelle (1517-1586), qui, dès 1540, devint évêque d'Arras. Notre Jérôme a reçu de Charles Quint, une mission de confiance. Pendant les quelques années qui précèdent l'émancipation de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange (1533-1584), il est chargé d'être le gouverneur de Guillaume. À

ce titre, il apparaîtra, le jeudi 29 août, dans le simulacre ludico-guerrier de Mariemont, aux côtés du jeune prince d'Orange, âgé de 16 ans. Cf. Y. CAZAU, *op. cit.*, p. 67. Nous avons vu, dans la note précédente, qu'il portait des étoiles sur le cimier du heaume.

(163) Dans le *Thournier*, on lit « *des Ritters mit dem gulden Adler pferd* ». Erreur ou coquille pour désigner le chevalier à l'Aigle noire, défenseur du deuxième « pas ».

(164) Gaspard de Robles, seigneur de Billy, cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 85, n. 2, s'est déjà distingué dans le tournoi à pied du 24 août. Il y a remporté un prix.

(165) Louis de la Trouillère a remplacé, comme défenseur du « pas », le comte d'Egmont, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 196 v°. Il était capitaine d'une compagnie d'archers, cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 85, n. 1. La lettre italienne du 31 août 1549, pp. 84 et 85, explique différemment le retrait du comte : « Le troisième paladin fut le comte d'Egmont, également de la Toison, vigoureux comme un taureau ; il combattait à pied, maniant son épée comme les paysans assèment des coups de bâton. Mais un peu avant l'arrivée du prince Philippe, soit qu'il feignît d'avoir le bras disloqué, ou soit que l'accident fût réel, il se fit remplacer par Monsieur de la Trouillère... ». Le *Thournier*, lui, invoque la susceptibilité du comte qui trouve inéquitable l'arbitrage des juges. Mais n'est-ce pas là une susceptibilité feinte ? Ce qui rejoindrait assez le motif, avancé par le témoin italien, d'une blessure plus simulée que réelle. Nous ne connaissons jamais la vérité. Il est possible, toutefois, que les responsables du tournoi aient jugé cette manière, campagne et vigoureuse, de combattre, dangereuse pour le physique et l'*aura* du prince. Le motif invoqué par l'Allemand ou l'Italien dissimulerait la réalité, c'est-à-dire une décision diplomatique prise de commun accord pour dérober le prince à une déconvenue due à la fièvre du combat et à la virilité du comte.

(166) Le seigneur de Quirinain, « *der herr von Quirinain* », se surnomme « *der irrent Ritter* ». Dans CALV., *op. cit.*, fol. 196 v°, il s'agit du « *Cavallero Aventurero* », du chevalier Aventureux, dont le nom est Louis de Stradiot. Il y a divergence entre le *Thournier* et Calvete. Pour le premier, il est vaincu ; pour le narrateur espagnol, il triomphe aux trois « pas », franchit l'eau, tente l'épreuve de l'épée, et reçoit un *crancelin*. Son nom n'apparaît pas dans l'énumération des vainqueurs que fournit ALV., *op. cit.*, p. 105. À moins, ce qui est fort douteux, qu'il ne faille le confondre avec le Flamand Sucar !

(167) Le seigneur de Preux, « *der Ritter mit de rosen* », le chevalier à la Rose, est présenté par l'anonyme allemand et par maître Calvete,

comme vaincu au premier « pas ». Selon CALV., *op. cit.*, fol. 196 v^o, il a pris comme surnom celui de chevalier de la Rose blanche, « *dela Rosa blanca* ». Le narrateur espagnol l'identifie à Antoine de Werchin. Les deux compagnons étaient vêtus de velours blanc, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 196 v^o, « ... *dos Cavalleros, venian de raso blanco* ».

L'identité des tenues montre que ces chevaliers appartiennent à une même équipe. CALV., *op. cit.*, fol. 197 r^o, mentionne, un peu plus tard, un autre « chevalier de la Rose blanche, qui était Philippe de Sainte-Algedonde, seigneur de Noircarmes », « *Entre tanto el valiente Cavallero d'el Griphon con su grande effuerço avia embiado preso al Cavallero de la Rosa blanca, que era Phelippe de Santa Audegonde, Señor de Noircarmes y su Padrino Juan de Poupet...* ». Le seigneur de Preux, Antoine de Werchin, réapparaît à la fin de la narration. Voir la note 253.

(168) Maître CALVETE, *op. cit.*, fol. 196 v^o, décrit le pittoresque de la scène. Le « *Cavallero dela Muerte* », don Garcia de Ayala, que l'on voit descendre des collines, habillé de noir avec un tissu parsemé de crânes, accompagné de beaucoup de chanteurs vêtus de même qui marchent en chantant les répons sur une très suave mélodie concertante. « Ces chanteurs, suivant le même cérémonial solennel, accompagnèrent jusqu'au château Ténébreux, le chevalier de la Mort quand celui-ci fut vaincu ». H. CABANILLAS, *op. cit.*, édit. PEREZ PASTOR, p. 61, dépeint le tableau, comme ayant amusé beaucoup le public, et il se plaît à écrire une plaisanterie sans doute entendue ou qu'il a lui-même inventée. « Le lundi, la fête commença tôt. Bientôt vers une heure, on compta environ quarante chevaliers en quête d'aventures. Ils avaient certains emblèmes inventés, de ceux que l'on lit dans les livres. Je ne raconte pas ici ces inventions afin d'éviter la prolixité. Je ferai toutefois une exception en contant une trouvaille qui donna assez de plaisir. Voici que surgit un chevalier espagnol qu'on appelle don Garcia de Ayala, frère du comte de Fuensalida. Dans la nuit précédente, il s'était disputé avec son épouse. Le précédaient beaucoup de chanteurs, aux vêtements de deuil, qui chantaient des répons. Lui et son cheval étaient remplis de têtes de mort. Il jouta comme un mort, parce que, à partir de la première porte (premier arc, premier passage), on le conduisit pour l'enterrer lui et ses chanteurs, jusqu'au château, ce qui amusa beaucoup les spectateurs. Mais il ne fut pas le seul à ne pas passer l'obstacle de la première porte puisque dix-huit autres chevaliers ne franchirent pas cet obstacle... ».

(169) Jean de Lannoy de Mingoal, frère bâtard du prince de Sulmone ou Sulmona, cf. la note 71, s'est distingué, travesti en chasseur, dans le combat pédestre du samedi 23 août.

(170) La phrase est difficile à comprendre : « *Unnd so er den andern Pas het durch Kommen mögen, sonder zweifel sich mit dem schwert der gestalt erzeyget habenn wurde dasz er auch ein Krentzlein darvonn bracht hette. Dann der Graff von Aigmont darwegenn schon die sterckestenn besten Schwerdter zusammen gesucht, unnd uff ihn gespart hett. Es miszlang jus aber gleich am ersten Pasz,alda er darumb, das er übel antreffen gefangen wurd...* ». L'auteur fait allusion au désir du comte d'Egmont de se faire remplacer comme défenseur du troisième « pas ». À cette fin, il recherche le meilleur jouteur à l'épée. Il aurait choisi Jean de Lannoy de Mingoval si ce dernier avait réussi à franchir les deux premiers « pas ».

(171) Le duc d'Aarschot est alors Philippe III de Croy (1526-1575), cf. Y. CAZAUX, *Guillaume le Taciturne*, Anvers, 1973, p. 277. Quant au surnom du gentilhomme qui a remporté le huitième *crancelin*, dans le texte allemand, c'est « *so sich den Wagenden Ritter nennet...* ». La liste de ALV., *op. cit.*, p. 105, ne reprend pas le nom de Maleus, dans ceux des gagnants. Et Calvete ne signale ni ce nom, ni ce surnom. Ce qui ne nous est guère utile car, aussi bien, l'auteur espagnol a pu présenter le champion sous d'autres nom (ou titre nobiliaire) et surnom. Philippe III de Croy, troisième duc d'Aarschot, est le fils puîné de Philippe I^{er}, duc d'Aarschot, et d'Anne de Croy, princesse de Chimay. Il est né le 10 juillet 1526 et mourut le 11 décembre 1595. Cf. R. WELLENS, *Un compte relatif aux fêtes de Binche et de Mariemont en 1549*, Bruxelles, 1959, pp. 284, n. 2 et 285.

(172) Suivant CALV., *op. cit.*, fol. 197 r^o, il s'agit d'*André de Succre*, qui n'ayant pas respecté le règlement dut aller en prison, « *que passò à hazer batalla de pie conel Cavallero d'el Leon, al qual puso en tanto aprieto, que por aver passado las condiciones dela aventura uvo de yr preso : era su nombre Andres de Succre...* ». ALV., *op. cit.*, p. 105, dans la liste des neuf gagnants de l'épreuve, y compris le prince Philippe, range «*et un autre Flamand du nom de Sucar* ». Il y a donc divergence entre Alvarez, d'une part, et Calvete ainsi que l'auteur allemand, d'autre part. Mais cette prétendue erreur d'Alvarez pourrait s'expliquer par la valeur peu ordinaire montrée par cet André de Sucre, qui n'a été vaincu que par une décision des juges pour n'avoir pas, dans son ardeur et sa fougue, attendu qu'on lui donnât une nouvelle épée et qui, contre le règlement du tournoi, a combattu avec une arme brisée et, donc, dangereuse. Voir la note 166.

(173) Le surnom « *Guidon sauvage* » reste énigmatique. Nos relations n'expliquent pas ce « *guidon* », étendard, et ne décrivent pas, dans les attributs ou armoiries de ce chevalier, un quelconque symbole qui rappellerait l'homme sauvage. Tout au plus, trouve-t-on dans CALV., *op. cit.*, fol. 197 r^o, une allusion à la nature dans la description de l'écu où était

peint, sur champ d'argent, une roche bleue : « ... *traya por divisa enel escudo en campo de plata una roca de color azul* ». Mais, suggère Calvete, l'ardeur, la fougue du champion justifiait le surnom : « ... *su nombre era, y con razon, Guidon Salvaje,...* ». Il se bat, nous l'avons lu, avec une telle furie qu'il en oublie les règles édictées qui devaient conduire à limiter les dangers réels des affrontements.

(174) La lettre italienne du 31 août 1549, édit. Ch. RUELENS, *op. cit.*, pp. 86 et 87, dépeint les équipements des cinq gentilshommes, d'une manière beaucoup plus brève : « *con sopraveste di tela d'argento coperta di velluto incarnato tagliato à fiorami, con lor girellini, e pettorali si comme havevano tutti li altri secondo le livree, e con pennacchi incarnati che n'andavano al cielo...* » ; ces cinq chevaliers portaient « des surtouts en toile d'argent couverte de velours incarnat découpé en formes de fleurs, avec leurs tassettes et leurs cuirasses ainsi qu'en avaient tous les autres selon leurs costumes, et avec des plumets incarnat dressés... ». La dernière proposition relative « *che n'andavano al cielo* » est traduite par Ch. Ruelens « et des panaches incarnat qui flottaient dans les airs ». La traduction littérale serait plutôt « et avec des plumets, des bouquets de plumes incarnat qui s'en allaient vers le ciel ». Voici la description de CALV., *op. cit.*, fol. 197 r^o, « *quando vieron baxar una banda de cinco Cavalleros, que en su habito y manera parecian de alta guisa : venian de tela de plata con un follaje de terciopelo encarnado carmesi assentado sobre ella, con unos cascabeles sembrados de plata por ella, con franjas de plata y seda encarnada, con penachos encarnados y blancos : trayà cada uno su padrino dela misma manera y divisa...* » ; « Alors on vit descendre une bande de cinq chevaliers (chevauchant leurs montures), qui, par leurs habits et leur comportement, paraissaient de haut rang. Ils étaient vêtus de toile d'argent avec un feuillage de velours incarnat cramoisi fixé sur elle, avec des grelots d'argent parsemés sur l'ensemble, avec des franges d'argent et de soie incarnat, avec des plumets (ou panaches) incarnat et blancs. Chacun de ces chevaliers était accompagné de son parrain portant le même équipement et le même emblème... ». La lettre italienne du 5 septembre 1549, *op. cit.*, p. 6, si son auteur souligne la valeur de Philippe, en s'attardant à peindre ses succès dans les trois « pas » et son triomphe final, ne décrit guère ce qui s'est passé et se contente d'un *satisfecit* général. « *Il piacere di quel giorno fu grandissimo, e per le Livree costosissime, et per le inventioni de gli erranti, e perche in un medesimo tempo si vedeva combattere in tre luoghi, fra quelli che entrorno nell' Isola che furno dieci, fu il...* » ; « Le plaisir qu'on l'on goûta en ce jour fut très grand, et à cause des costumes très fastueux, et à cause des inventions des chevaliers en quête d'aventures, et aussi parce

que, en même temps, on voyait se dérouler des combats en trois endroits différents. Parmi ceux qui entrèrent dans l'île et qui furent dix, il y eut Monseigneur le prince de Piémont et le marquis de Pescara, lequel se comporta valeureusement... ». Le texte d'H. CABANILLAS, édit. PÉREZ PASTOR, *op. cit.*, pp. 61 et 62, « ... mais avec tout ceci [malgré les différents obstacles à franchir], il y en eut quelques-uns qui arrivèrent à tenter l'épreuve de l'épée. Le premier fut Juan Quixada, fils de Gutierre Quixada, ce à cause de quoi les Flamands éprouvèrent beaucoup de dépit parce que c'était un Espagnol et qu'il était le premier. Quant aux autres, sept ou huit chevaliers qui ont réussi, ils étaient Espagnols pour la plupart. Parmi eux, il y avait don Luis Zapata et don Hernando de la Cerda. À la fin se présenta Son Altesse le prince Philippe avec un groupe de quatre autres chevaliers. Ceux-ci étaient le prince de Piémont, le marquis de Pescara, Monsieur de Noircarmes [dans le texte, *Musiur de Reoquermes*] et Monsieur d'Obremon [en réalité, il s'agit du marquis de Berghes, et non d'Hubermont], qui étaient, l'un et l'autre, gentilshommes de la Chambre de l'empereur. Ils se présentaient en gentilshommes très bien vêtus de velours cramoisi et de toile d'argent ; des écuyers suivaient chacun d'eux. Le prince de Piémont et le marquis de Pescara se comportèrent si bien qu'ils arrivèrent à tenter l'aventure de l'épée, mais il leur arriva comme aux autres. Quant au deux Flamands, ils furent faits prisonniers dès le premier arc [la première porte ou le premier « pas »]. Notre seigneur le Prince Philippe passa le dernier de tous... ».

(175) Don Francisco d'Avalos et del Guasto, marquis de Pescara, est mentionné par ALV., *op. cit.*, p. 105, dans sa liste des neuf gagnants. CALV., *op. cit.*, fol. 197 r°, décrit l'arrivée du groupe des cinq chevaliers, qui, par leurs vêtements et leur allure, montraient qu'ils étaient de haut lignage. Il cite, lui aussi, comme premier à lutter, le jeune marquis de Pescara, « *el Cavallero sin nombre* » dont il loue le comportement courageux face aux trois défenseurs des « pas », malgré son jeune âge : « ... *que aun con ser de tan poca edad mostrò bien el gran valor, que tenia a los tres valientes Cavaleros, que los tres passos guardavan, porque llegò a travar de l'espada mas sucediendole como a los otros dio la buelta con un rico crancelin...* », « Le chevalier Sans Nom qui, malgré sa jeunesse, montra bien sa grande valeur, face aux trois vaillants chevaliers qui gardaient les trois « pas », parce qu'il arriva à empoigner l'épée, mais il ne réussit pas mieux que les autres et retourna avec un riche crancelin ».

(176) Philippe de Sainte-Algedonde, seigneur de Noircarmes ; « *avia embiado preso al Cavallero de la Rosa blanca, que era Phelippe de Santa Audegonde Señor de Noircarmes y su Padrino Juan de Poupet...* », « Entre-

temps le vaillant chevalier au Griffon, grâce à ses efforts, avait envoyé en prison le chevalier de la Rose blanche, qui était Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, et son parrain Juan de Poupet...», cf. CALV., *op. cit.*, fol. 197 r°. L'allusion au défenseur du passage, le chevalier au Griffon rouge, montre qu'il a été vaincu au premier « pas ». L'auteur de la lettre italienne du 31 août 1549, édit. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 86, précise qu'il s'agit du jeune Noircarmes, « *Monsignor di Norchermes giovane, della Camera* », qui est gentilhomme de la Chambre.

(177) Jean IV de Glymes, deuxième marquis de Berghes. Voir note 35. Âgé de 21 ans, au moment de nos fêtes, il est un familier de la Cour de Marie de Hongrie puisque la lettre italienne du 31 août 1549 en fait un des favoris de la reine. Voir note 76. CALV., *op. cit.*, fol. 197 r°, lui donne le même surnom que l'anonyme allemand, mais il aurait été vaincu dès le premier « pas », « *y lo mismo avia hecho d'el Cavallero Azul, que era el Marqués Juan de Berghes, cuyo Padrino fue Juan de Lyminges...* », « Et le chevalier du Griffon avait aussi vaincu le chevalier Azur, qui était le marquis Jean de Berghes, dont le parrain était Jean de Lyminghes... ».

(178) Le texte porte « *oder herzog von Soffoy* ». En réalité, en 1549, le prince de Piémont, Emmanuel-Philibert n'est pas encore duc de Savoie. Ce titre est porté par son père, Charles III (1486-1553). Emmanuel-Philibert (1528-1580) ne devint duc qu'en 1553, à la mort de Charles III. Ce dernier avait d'ailleurs été dépouillé, en 1544, de ses États par François I^{er}, son neveu. Il avait été l'époux de l'infante de Portugal, *doña* Beatrix, sœur de la mère de Philippe. Charles III était ainsi le beau-frère de l'empereur. Et le prince de Piémont était le cousin de l'infant d'Espagne. Emmanuel-Philibert, prince de Piémont, se mit au service de son oncle Charles Quint. Il le servit avec zèle et courage et reçut, en 1553, le commandement de l'armée impériale. En 1559, il épousa Marguerite de France, fille de François I^{er} et obtint la restitution de ses États. Cf. M. MOURRE, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, 1986, pp.904, 1607, 4201. Cette parenté explique la part d'honneurs accordée au prince de Piémont dans les festivités comme dans les narrations. Philippe et Emmanuel-Philibert ont d'ailleurs le même âge, ce qui a pu faciliter l'entente entre les cousins et leur donner l'envie de participer à ces jeux chevaleresques et sportifs. Voir note 44.

(179) CALV., *op. cit.*, fol. 197 r°, « *El uno d'ellos, que el Cavallero Ebrè se dezia...* ». Dans le texte allemand « *nennt sich den güldin Ritter* ». Il y a donc divergence dans les surnoms donnés au prince de Piémont, le chevalier d'Or ou le chevalier Ebrè. Les autres relations ne mentionnent pas les surnoms et ne fournissent pas toujours les noms. Elles se satisfont d'une

description rapide, d'une sorte de résumé qui souligne, évidemment, les succès, surtout ceux des gentilshommes les plus notables, comme le prince de Piémont et l'infant d'Espagne, ou ceux que l'on devine appartenir à la parenté, à l'entourage, en tout cas à la nationalité, de ceux auxquels sont destinés les textes français, italiens, espagnols dont nous disposons.

(180) Dans sa lettre en français du 30 août 1549, l'auteur anonyme fait, comme il se doit, l'éloge de la dextérité sportive ou de l'ardeur au combat de l'infant d'Espagne. Son récit succinct est agrémenté d'une anecdote plaisante qui doit être vraie même si aucune autre relation ne la confirme. Les débris de la lance du prince ont été recueillis, avec une sorte de dévotion, par un bourgeois de la ville, qui, dit-on, avait l'intention de les enfermer dans une châsse d'argent que l'on placerait près de saint Ursmer, le patron de Binche, dont, depuis le début du XV^e siècle, la collégiale porte le nom, reléguant dans l'ombre celui de la dédicatrice initiale, la Vierge Marie : « *Ledit jour monseigneur notre prince passa tous les passages et rompit au premier passage sa lance de bien bonne grace, laquelle a esté recueillie d'ung bourgeois de ceste ville qui en a fait grand cas et [je] tiens qu'il la doit casser [placer dans un récipient, un coffre, une caisse, du latin capsula, boîte] en argent et la faire mettre auprès de Saint Ursmer...* ». Un exemple de la dévotion populaire au saint patron de la ville ! Les deux relations italiennes confirment les qualités sportives de Philippe. Celle du 31 août, édit. Ch. RUELENS, p. 88, écrit « *S.A. ... appico la prima lancia nel elmo al adversario pur destramente, la secunda ando vana, e la terza gli ruppe in fronte di maniera, che li tronconi in verità s'alzorono alle stelle...* », « Son Altesse dirigea très adroitement sa première lance sur le heaume de son adversaire, la seconde fut sans effet, mais il rompit la troisième en plein de face sur l'armure de telle sorte qu'en vérité les tronçons s'en allèrent aux étoiles... ». Celle du 5 septembre, original imprimé p. 6, « *Sua Altezza fu l'ultima che combattesse e alla prima porta fece due belli scontri di lancia, ma l'ultimo fu tale, che in tutto quello di non sene fece il cosi bello...* », « Son Altesse fut le dernier à combattre. À la première porte, il fit deux belles rencontres de lances, mais la dernière fut si réussie que, dans toute cette journée, on n'en réussit pas d'aussi belle... ». Quant à H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, p. 62, il chante lui aussi l'éloge de Philippe, « *el mejor y mas venturoso cavallero de nuestros tiempos...* », « le meilleur et le plus heureux chevalier de notre temps ». Et de continuer : « ... il combattit si bien que, certainement, même s'il n'avait été le prince d'Espagne, il aurait mérité de bien terminer cette aventure. Au premier « pas », il rompit deux bonnes lances... ». ALV., *op. cit.*, p. 105, ne s'attarde ni sur l'aventure de l'épée d'or, ni sur le triomphe du prince. Les aspects vestimentaires

ou protocolaires — on vient, depuis 1548, d'introduire, sur l'ordre de Charles Quint, le cérémonial et le protocole de Bourgogne, à la cour du roi d'Espagne — semblent ici surtout retenir son attention. V. Alvarez déclare d'ailleurs à plusieurs reprises qu'il sait que maître Calvete de Estrella travaille à une relation du voyage plus complète. Ce qui le dispense de recherches préalables et d'une rédaction trop longue.

(181) Les diverses relations insistent évidemment sur le triomphe du prince Philippe. Elles soulignent le caractère théâtral du dénouement, les nues qui s'écartent et laissent voir le château Ténébreux, les trois défenseurs de Norabroc, le pont-levis à franchir, la libération des prisonniers. Tout cela s'est effectué sans mal à cause de la vertu magique de l'épée enchantée. Celle-ci est d'une richesse qui correspond à sa valeur symbolique. La lettre italienne du 31 août 1549, édit. Ch. RUELENS, *op. cit.*, pp. 90 et 91, lui attribue une valeur de 15.000 écus, « tant la garde en était chargée d'or et de pierres précieuses ». Celle, italienne, du 5 septembre 1549, p. 4, écrit que Marie de Hongrie voulant donner à Son Altesse « une épée ornée de beaucoup de bijoux, dont on dit que la valeur en était de 10.000 écus, n'a pas voulu la lui offrir sans, en même temps, lui faire honneur et procurer un divertissement à chacun » ; c'est pour cela que la reine Marie a imaginé un jeu chevaleresque inspiré d'une fable d'*Amadis de Gaule*. H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 62, évalue l'épée « à 10.000 ducats parce qu'elle est garnie de beaucoup de très bonnes pierres ». CALV., *op. cit.*, fol. 192 v°, explique qu'« au milieu du rocher était enfoncée jusqu'à la garde une très riche épée d'or, ornée, de manière merveilleuse, de pierres très belles et très précieuses, d'une valeur incroyable difficile à préciser », « *Tenia hincada por el medio una riquissima espada hasta la empuñadura, la qual era de oro y engastadas por ella maravillosamente hermosissimas y muy preciosas piedras, que era cosa de increyble valor y estima...* ». Voir la note 99.

Pour l'importance symbolique de ce dénouement, annoncé par la prophétie selon laquelle il appartenait à un prince d'achever l'extraordinaire aventure de l'épée enchantée, « *Que un Principe avia de acabar la estraña aventura de la espada encantada* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 197 v°, on se référera à la note 118.

(182) Ce divertissement est chevaleresque à la fois par la nature des jeux guerriers qui le composent et par la classe des acteurs auxquels il est strictement réservé.

(183) À six ou sept kilomètres.

(184) La maison de plaisance, *Lusthausz*, de Mariemont, tout comme le palais de Binche, n'est pas achevée en 1549. Mais le fait qu'on ait pu

y loger, lors des fêtes, montre que l'édifice de Mariemont et ses jardins ne demandent plus qu'un simple parachèvement, mené à bien avant 1554, année de leurs destruction et saccage par les troupes du roi de France Henri II.

(185) Ce château, bâti sur un plan carré, n'est qu'un simulacre destiné à être détruit dans la phase finale de l'assaut. Les relations concordent dans sa description.

(186) Mardi 27 et mercredi 28 août, durant la journée, on se repose et les chevaliers se préparent, en s'entraînant, aux exercices guerriers des 29 et 30. La lettre italienne du 5 septembre 1549, p. 6, « *Il martedì e il mercote non si fece giuco nisuno, ma si diede tempo a cavallieri di essercitarsi per le due feste che si fecero il giovedì e il venere, Conciosa che la Regina o per haver occasione di condurre il fratello e il nepote a vedere Mariamons, il quale e un pallazzotto fabricato da lei in campagna, dove sono le piu belle caccie di tutti questi paesi, e discosto da Bins una lega, fatto a la rustica, circondato da aqua viva di fonte laquale e naturale in su quel colle, e con artificio ascende infin in cima del pallazzo, il quale ha tali stanze, tali paramenti, e tal giardino, che pare il paradiso terrestre, o per far dunque veder loro questo suo edificio, o forse che havendogli dato spasso con singulari al batimenti, ella volesse dargliele anchora con zuffe campali, essa Regina in una valletta vicina al detto palazzo circa 500 passa fece fare un castello di terra, ma con camicia di muro dalla parte verso il detto pallazzo, e con due balluardi, percioche di la se haveva da fare la batteria, dalle altri parti tutte era incamiciato de tavole depinte come matoni, con torri pur di legname, e all'intorno haveva il fosso, ma non molto profundo...* » ; « Le mardi et le mercredi, on ne fit aucun jeu, mais on laissa le temps aux chevaliers de s'exercer pour les deux fêtes des jeudi et vendredi. On suppose que la reine voulait conduire à Mariemont son frère et son neveu pour leur montrer le nouvel édifice et son domaine. À Mariemont, en effet, elle avait fait édifier un petit palais, dans la campagne où sont les plus belles chasses de toutes ces régions. Le *pallazoto* est distant, de Binche, d'une lieue. Il est construit à la manière rustique et entouré d'une eau courante de source, naturelle, provenant de cette colline même. Cette eau, grâce à l'ingéniosité humaine, monte jusqu'en haut du palais. Celui-ci possède de telles chambres, de tels ornements et un tel jardin qu'il paraît être le paradis terrestre. La reine, suppose-t-on, soit pour leur faire voir cette maison qui est sienne, soit, peut-être, que les ayant divertis avec des particularités du bâtiment, elle désirait encore les amuser avec le spectacle de batailles rangées, fit faire un château de terre. Ce dernier s'élevait dans une petite vallée voisine du dit palais d'environ 500 pas. Il possédait une vraie muraille du côté du palais

et deux boulevards, parce que, de là, on avait à faire la batterie [parce que c'était par là que l'artillerie battrait les murs]. De tous les autres côtés, le château était entouré d'un faux mur fait de planches peintes de manière à leur donner l'apparence de briques, avec aussi des tours de bois. À l'entour, il y avait un fossé, mais qui n'était pas très profond... ».

H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 62, écrit que « pendant la nuit de lundi, il y eut un grand banquet pour fêter Son Altesse qui avait achevé avec tant d'honneur une aventure si dangereuse et les princes passèrent de leur table à celle des autres chevaliers. Après il y eut un grand bal. Mardi et mercredi, jusqu'à la nuit, il n'y eut pas d'autre fête que celle du plaisir de raconter, soit parce que les chevaliers étaient fatigués et aussi afin de laisser le temps de réparer les armes qui, des fêtes passées, restaient en très mauvais état. Durant ces deux jours, Leurs Majestés s'en allèrent chasser. Le jeudi, on fit le siège et l'assaut d'un château. On l'avait construit, à cet effet, à une lieue de Binche. La fête fut si bonne qu'aucune des fêtes passées ne l'égalait, de beaucoup. La raison de ce siège et de cet assaut, la voici... ».

J. DE VANDENESSE, *Journal de voyages de Charles Quint, de 1514 à 1551*, édit. M. GACHARD, Bruxelles, 1874, p. 387 écrit : « *Le mardy chacun se reposa. Et le merquedy Sa Majesté et le prince furent à la chasse, et leur donna la royne à disner à Mariemont, qui est une maison de plaisance qu'elle a faict au coing d'ung boys, où elle tient ses vaches et bestial de mesnaige et son jardin qui est fort grand ; et le soir retournerent à Binst, où en la grand'salle les chevaliers errans ravirent des dames qui furent emmenées ce mesme soir en des chariotz à Mariemont, où ladicta royne avoit faict dresser ung bastillon, en forme d'ung chasteau à quatre tours, le devant de bricques et le dedans remparé de vingt-cinq piedz espais de terre, où estoient dedans plusieurs gens de guerre et le conte de Lallaing pour chief, furni de munitions et artillerie, etc...* ».

CALV., *op. cit.*, fol. 200 r^o, souligne la somptuosité du palais de Mariemont et le charme de son cadre agreste : « *... en una casa y palacio ... que llaman Marimont. La qual mostrava bien en su sitio la magnificencia y prudencia de quien la avia mandado hazer, por ser, como era, todo el edificio d'ella muy hermoso y sumptuoso, tanto que por dedentro es de tanta recreacion, que da muy gran contentamiento con los frescos jardines y claras fuentes, que tiene : cercada todo de agua y de grandes y lindas arboledas, con una vista algo eminente por todas partes de muy frescas yervas y alorosas florestas, donde ay muchos venados, conejos y liebres y otras diversas cacas. Estava muy adornada la casa de muy rica tapiceria, avia al cabo d'ella una gentil galeria hecha de madera larga y espaciosa, pintada de diversas colores*

y oro, assentada sobre unas columnas Ionicas con sus basas y capiteles dorados. Tenia un muy rico dosel y almohadas y otros paños de brocado, que colgavan d'el antipecho, en que avia muy hermosa vista, porque estava en frente d'el castillo delos Salvajes, donde estavan las damas robadas. A aquella deleytosissima casa fueron a comer el Emperador, Reynas y Principe y damas, y despues de aver andado mirandola, baxaron a la galeria à ver el combate d'el castillo... » ; « ... en une maison et palais ... que l'on nomme Mariemont. Cette résidence montrait bien, par le choix de son site, la magnificence et la sagesse de celle qui l'avait fait construire de sorte qu'elle fût, comme elle était en réalité, un édifice très beau et somptueux. Elle plaît beaucoup à l'intérieur. Autant que charme son environnement. La résidence a de frais jardins et des sources claires. Elle est tout entourée d'eau et de beaux grands bois. Elle offre une vue un peu dominante, de toutes parts, sur de très fraîches prairies et des bocages odoriférants où il y a beaucoup de cerfs, de lapins, de lièvres et d'autre gibier de différentes espèces. La maison était ornée d'une très riche tapisserie. À son extrémité, il y avait une agréable galerie de bois, large, spacieuse, peinte de diverses couleurs et d'or. Elle s'appuyait sur quelques colonnes ioniques aux bases et chapiteaux dorés. Un très riche dais, des coussins et d'autres morceaux de brocart qui tombaient de la balustrale garnissaient cette galerie. Celle-ci permettait d'avoir une très belle vue parce qu'elle se trouvait en face du château des sauvages, où se trouvaient les dames enlevées. L'empereur, les reines et le prince allèrent manger dans cette très délicieuse résidence. Après l'avoir visitée, ils descendirent sur la galerie pour voir l'attaque du château... ».

Quant à la lettre, en français, du 30 août, édit. PIETR., art. cit., p. 18, son auteur y semble, une fois de plus, se permettre quelque ironie sur le dos des Espagnols : « *Le mardy et mercredy ensuyvant chacun se reposoit, et portèrent les Espaignolz leurs bras en escherpe, et n'y eult autre passe temps, sinon que le mercredy au soir... ».*

(187) Les journées se terminaient toutes par un repas et un bal. L'un et l'autre avaient lieu dans la grande salle dite aux médaillons. Nous avons la chance de disposer d'un dessin à la plume, au lavis et à l'aquarelle, conservé à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, F 12930 pl^o, qui, d'après la confrontation avec les comptes de travaux pour l'érection du palais et avec les sources narratives, se révèle fidèle à la réalité. Ce dessin est intitulé par Pierre DUMON, *Binche 1549*, Bruxelles, Europalia 1985, au v^o de la reproduction en couleurs hors-texte, « Une mascarade (*een maskerdans*) dans la salle aux Médaillons du château de Binche, le 28 août 1549 ». Il s'agit d'un ballet dont les acteurs sont déguisés et masqués, sur un thème préalable

fixé et avec une musique appropriée. Le ballet comporte différentes péripéties ou duels simulés. Il se termine par l'enlèvement de quatre dames par huit chevaliers déguisés en sauvages, « *muy bien armados, cubiertas todas las armas de tela de oro verde y amarillo à escamas : trayan sus celadas con penachos de plumas muy menudas...* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 199 v^o, « ... très bien armés avec toutes leurs armures recouvertes d'une toile d'or verte et jaune à écailles ; ils portaient leurs salades avec des panaches de plumes très menues... ». Le déguisement évoque, dans une transposition fastueuse, celui, traditionnel depuis le Moyen Âge, de l'homme sauvage, recouvert de lierre, de maints usages festifs européens. Voir la note 80.

(188) Ces vêtements à l'antique, « *uff Antiquisch* », sembleraient renvoyer, à première vue, comme la Renaissance y incite, à l'antiquité grecque ou romaine. Mais un dessin de la Bibliothèque royale, F 12930 pl^o, nous invite à la circonspection. Il montre, en effet, les quatre dames en vêtements ni grecs ni romains. Des hennins aux longs rubans flottants les coiffent. Et leurs robes longues bordées de fourrure paraissent très médiévales, autant que les coiffures que décrit le texte allemand, « *und langen hüten mit seltzamen gehengen* », « et de longs chapeaux avec des bijoux extraordinaires », que nous nous sommes permis, à cause du dessin convaincant, de traduire par le français « hennins ». L'expression prétend-elle signifier que coiffures et vêtements ne sont pas conformes à la mode contemporaine ? Ce sont des vêtements démodés, d'allure médiévale, et, par là, étonnants. Le ballet masqué recherche volontiers les déguisements bizarres qui suscitent l'intérêt amusé des spectateurs. ALV., *op. cit.*, p. 105, traduit par M.-T. DOVILLÉE, « suivant la mode ancienne », confirme qu'il ne s'agit pas de vêtements qui s'inspirent de l'antiquité.

(189) Yolande de Werchin ou de Barbençon est l'épouse de Hugues de Melun, premier prince d'Épinoy. Cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 77, n. 2 ; et R. WELLENS, *Un compte relatif aux fêtes de Binche et de Mariemont, en 1549*, Bruxelles, 1959, p. 285, n. 1. Quant au toponyme Épinoy, il est trop répandu pour être localisé, sans informations complémentaires. Il y a un village d'Épinois, près de la ville de Binche, qui comportait jusqu'au début du XX^e siècle, un château-fort à l'aspect médiéval. Mais nous n'avons pas connaissance que cette seigneurie ait été une principauté.

(190) Épouse de Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, voir les notes 45 et 145. Elle est née Marguerite de Brederode, fille de Philippe de la Marck. Elle mourut en 1554. Cf. RUELENS, *op. cit.*, p. 93, n. 3.

(191) Claudine de Melun, fille de François, premier comte d'Épinoy, épousa Adrien de Croy, fils de Ferry et de Lamberte de Brimeu, et seigneur du Roeculx. D'après *La Toison d'or, op. cit.*, p. 39, n^o 167, il aurait

été reçu, en 1519, au chapitre de Barcelone, comme chevalier de l'ordre. le château du Roeux conserve toujours un collier de la Toison d'or qui aurait été donné, vraisemblablement à Adrien, par Charles le Quint. Adrien fit partie, en effet, de l'escorte de l'empereur, lorsqu'il se rendit à Bologne, le 24 février 1530, pour recevoir la couronne impériale des mains du pape Clément VIII. À cette occasion, l'empereur érigea le Roeux en comté. Chambellan, puis Grand Maître d'Hôtel, conseiller et premier gentilhomme de la chambre de Charles Quint. Gouverneur de l'Artois. Gouverneur et capitaine de Lille, Douai et Orchies. Châtelain de Braine-le-Comte. Il mourut en 1553 ou 1555. Cf. L'ouvrage collectif et catalogue d'exposition, *Neuf Siècles de l'histoire du Hainaut, au Roeux*, Le Roeux, 1959, pp. 30, 82 (n° 140), 105 (n° 220).

(192) Anne de Bourgogne, fille d'Adolphe, seigneur de Beveren, épousa en premières noces Jacques III de Horne et, en deuxièmes noces, Jean de Hennin, premier comte de Boussu. Cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 93, n. 1. Sur Jean d'Alsace de Hennin-Liétard, voir la note 153. Ce dernier était, en août 1549, Grand écuyer de l'empereur. D'où son nom dans la relation italienne du 31 août, édit. Ch. RUELENS, *op. cit.*, pp. 80, 81, n. 1, « *Monsignor le Grande* », et à la p. 92, « *Madama di Bossu, donna di Mons. le Grande...* »

(193) L'auteur allemand simplifie. La mascarade, pour lui, se compose de trois parties : danse des quatre dames et des quatre chevaliers, attaque de neuf chevaliers vêtus à la mauresque et duel, victoire de ces derniers et enlèvement des dames. On a l'impression que notre auteur s'intéresse moins à ces divertissements qu'aux jeux chevaleresques et tournois. Ce qui expliquerait la simplification du schéma dramatique de cette *mômerie* ou mascarade de l'enlèvement des quatre dames par des sauvages. Cette mascarade mimée et dansée ne comporte pas encore de textes récités ou chantés, ni de décor propre. Cette danse imitative constitue l'embryon de ce qui fleurira, à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, le ballet de cour, un genre poétique, musical et chorégraphique à part entière. Cf. M. MAC GOWAN, *L'Art du ballet de cour en France, 1581-1643*, Paris, 1978, pp. 34 sq, et *passim*. Il s'agit, ici, d'une danse masquée spécialement inventée, sur le thème du rapt que l'on rencontre dans la mythologie ou les romans d'aventures, pour s'intégrer dans l'ensemble de nos jeux chevaleresques en préparant la nouvelle péripétie guerrière de ces journées, le siège et l'assaut du château des ravisseurs.

Jean de VANDENESSE, *op. cit.*, p. 387, ne fait aucune allusion à ce rapt simulé.

La lettre, en français, du 30 août 1549, édit. PIÉTR., *art. cit.*, pp. 18, 19,

fournit de notre mascarade un compte rendu moins sommaire que celui de l'anonyme allemand : « ... *sinon que le mercredy au soir après le banquet fait, entrèrent par la grande porte de la salle quatre gentilz hommes et quatre dames en masque, accompaignez de deux patrons et deux vieilles matrones, fort richement acoustrez de drap d'or frizé, et estoient lesdits gentilz hommes dessoubz leur accoustrement armez, et ayans fait une paire de danses, entrèrent par une aultre porte aultres quatre gentilz hommes pareillement en masque et accoustrez de drap d'or figuré de verd, et aussy armez desoubz, lesquelz voyant les belles dames des premiers masques commencèrent à hurter sur eulx, de sorte que grand combat s'en sourdit. Incontinent y survirent par ung aultre quartier aultres huyt gentilz hommes pareillement accoustrez en drap d'or et aussy armez, qui reurent incontinent tant vivement sur les deux aultres parties qu'ilz n'avoient plus loisir de combattre, mais eulx ensamble deffendre contre lesdits derniers, lesquelz en présence de toute la compaignie prindrent par force lesdites quatre dames et les ravirent et emmenèrent à charriot avec force torsses jusques au chasteau ou bastillon de Marimont... ».*

Les relations italiennes des 31 août et 5 septembre 1549, celle de V. ALVAREZ concordent. L'une des plus explicites est celle d'H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, pp. 62 et 63. Elle mériterait une traduction et un commentaire car les détails fournis éclairent, d'un jour nouveau, la scène de la mascarade dansée dans la grande salle d'apparat du palais. Cette relation d'H. Cabanillas gagnerait à être mise en parallèle avec le récit de Calvete de Estrella, *op. cit.*, fol. 199 r^o, v^o, et 200 r^o. En attendant cette étude comparative, trop longue pour être insérée ici, il convient de lire, dans *Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, Paris, 1960, l'article de D. HEARTZ, *Un divertissement de palais pour Charles Quint, à Binche*, pp. 328 à 342. L'auteur y insiste sur le rôle d'ordonnateur des réjouissances binchoises qu'a joué Roger Pathie, « personnage de cour et compositeur, qui était aussi organiste de la reine Marie », pp. 329 et 330. La danse masquée se décomposait comme suit. Première entrée : 4 chevaliers, 4 dames, 2 matrones au service de ces dames, 2 vieillards. Tous exécutent une danse allemande ; les chevaliers portent des masques avec des barbes très longues. Les dames, aussi, étaient masquées, vêtues « *de unas cotas ô faldillas ala antigua...* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 199 r^o, et coiffées d'un étrange et ancien chapeau haut et en pointe, ou hennin, avec une petite coiffe blanche aux raies d'argent d'où descendait une large tresse plein d'or et de pierres précieuses. La façon de leurs vêtements était très différente de la mode du temps, « *La hechura, delas quales era muy diferente dela que agora se usa...* », *ibidem*, fol. 199 v^o. On le voit par cette description, qui confirme la note 188, il s'agit bien d'une manière de s'habiller obsolète, et

non d'une référence à l'antiquité gréco-romaine. Dans une seconde entrée, par l'autre extrémité de la salle, précédés de deux « *atambores* », tambours, quatre chevaliers aux armures et aux armes cachées par leur habillement, aux casques ou salades aux grands panaches de couleur. Les quatre nouveaux chevaliers dansent avec les dames qui négligent leurs premiers compagnons aux barbes de vieillard. S'engage alors une nouvelle figure du ballet, un premier combat entre les deux équipes de chevaliers, les vieux feignent d'être jaloux du succès des nouveaux venus, « *Los quales sobre quitarles las damas para dançar a los otros quatro se rebolvieron dandose muy fieros golpes delas espadas...* ». Troisième entrée : au plus fort du combat entre les deux groupes, surgit une troisième troupe de huit sauvages avec leurs quatre écuyers. Les deux premiers groupes de chevaliers s'unissent alors pour lutter ensemble contre les huit sauvages, dont les armures et les armes étaient cachées par de la toile verte et jaune à écailles et dont les salades étaient garnies de plume très menues. Le dessin de la Bibliothèque Royale (note 187), montre ces huit chevaliers combattant les huit sauvages voulant s'emparer des dames. Pendant le combat, et c'est une autre figure, les quatre écuyers enlèvent les dames. Enfin, dernière figure, les sauvages sortent à leur tour, protégeant le rapt des dames placées « *sobre un rico carro cubierto de taffetas verde, hecho como quadriga antigua con quatro ruedas : llevaron le quatro cavallos blancos, que ya lo tenian todo en orden ala puerta de palacio* », *ibidem*, fol. 199 v°, « ... sur un riche char, garni de taffetas vert, fait comme un quadriga antique à quatre roues ; quatre chevaux blancs qu'ils tenaient tout prêts à la porte du palais les emportèrent... ». Dans ce ballet ou mascarade il y a donc huit parties distinctes, avec trois entrées, en scène, de personnages ; plusieurs danses dites de société c'est-à-dire qui n'avaient pas été conçues pour ce divertissement ; deux combats simulés qui comportent, eux, des moments chorégraphiques spécifiques et créés pour la circonstance ; et enfin deux sorties qui, comme les entrées, comportaient un jeu dramatique, une mimique étudiée, sur des rythmes chorégraphiques. Pour Daniel Hertz, que nous venons de citer, les combats stylisés de cette mascarade n'avaient rien d'original. Ils constituaient l'un des éléments essentiels des fêtes de cour. Cette danse à l'épée est encore connue et pratiquée, dans la tradition festive populaire de l'une ou l'autre région. Elle prend souvent le nom de *Morris*, ou de *Moresca* et on la connaît depuis longtemps, sous cette appellation, dans nos pays européens. Elle a rappelé, à l'origine, en péninsule hispanique, le combat entre le chrétien et le Maure. Mais, dans les fêtes de Binche, cette danse de l'épée, ce combat simulé et stylisé au rythme des tambours, ne doit rien à cette référence historique. Nos huit hommes sauvages et leurs quatre

écuyers, fort exactement dessinés dans le document F. 12930 pl° du Cabinet des Estampes, appartiennent bien à la tradition médiévale et ne font en rien allusion à la lutte séculaire entre mahométans et chrétiens que nos sources narratives ne rappellent jamais ici. La *Moresca* n'est qu'une appellation répandue pour désigner ce qui n'appartient pas à la civilisation, à la mode contemporaine. Les costumes portés par les chevaliers ou les sauvages n'ont rien de musulman ou de mauresque. Il ne faut pas se laisser égarer, malgré les dires de D. Hertz, par une expression employée par notre anonyme allemand. Celui-ci décrit le troisième groupe de neuf (!) chevaliers comme magnifiquement habillés à la mauresque, dans des tissus d'or vert, et il utilise l'expression *uff Morisch gekleidt*. Mais ces mots sont contredits par la description elle-même, le tissu de brocart vert évoquant les feuilles de l'homme sauvage, par toutes les autres sources narratives et le dessin de la Bibliothèque royale. La conclusion de D. Hertz paraît donc erronée qui, sur la base d'une seule tournure de langage, prétend proposer, pour ce ballet masqué, une interprétation politique. Ces hommes sauvages, ces *salvajes*, représenteraient « pour le public des courtisans, ces Sarrasins et ces Maures... C'est le Turc désormais qui menace l'Europe », cf. *ibidem*, p. 338. Aucune de nos huit relations contemporaines (de 1549 à 1552), ni le dessin de la Bibliothèque royale ne permettent d'accepter cette hypothèse d'un symbolisme politique. Cette interprétation est hasardeuse. Nous n'y souscrivons pas, quoique nous connaissions la vogue, en pays hispanique ou dans l'Amérique latine, de la *danza de Moros y Cristianos*. Mais cette danse, ni par les costumes, ni par le thème, n'a rien à voir avec l'intermède chorégraphique binchois, issu de la tradition médiévale européenne.

(194) CALV., *op. cit.*, fol. 199 v° et 200 r° : « *Y el Emperador visto, quan justo era, lo que pedian, no solo les dio la licencia, que pedian, mas aun les dixo que queria yr à ver como lo combatian, y con esto se fueron todos a dormir para yr à ver el siguiente dia el combate d'el castillo...* » ; « Et l'empereur, ayant vu combien leur requête était juste, non seulement leur octroya la permission sollicitée, mais même il leur dit qu'il voulait aller voir comment ils combattaient. Sur quoi, tous s'en allèrent dormir afin d'aller voir, le lendemain, l'assaut du château... ».

(195) Le « *newgebawten Schlosz* » est le simulacre de château qu'on vient de construire en pierres, briques, terre et bois peint.

(196) L'information est exacte. Le nombre des soldats qu'on a fait venir nous est connu par les indications d'un compte de dépenses, édité par R. Wellens. Celui-ci les évalue à 376 hommes qui, d'après le document, viendraient en tout ou en partie de la ville et région d'Avesnes-sur-Helpe,

à cette époque situées aux frontières du royaume de France. Cf. R. WELLENS, *Un compte relatif aux fêtes de Binche et de Mariemont, en 1549*, Bruxelles, 1959, p. 281 et n. 1, pp. 290 et 291. À ce nombre de soldats s'ajoute celui des pionniers, cf. *ibidem*, pp. 294 et 295, qui accompagnent l'artillerie venue du Quesnoy et d'Avesnes.

(197) Nous avons d'abord traduit par « béliers », le terme allemand, « *unnd 12 schöne stuck uff Redern unnd Maurbrecher* ». Mais sur la même page, à vingt lignes plus bas, on constate que le nom « *Maurbrecher* », à l'étymologie évidente, désigne un type de canon destiné à battre et à rompre la muraille, avec de vrais boulets, « ... *das Schlosz uff 4 mal mit rechten Kuglen von Maurbrechen also beschossen...* » comment dénommer ces canons, « *Maurbrecher* », dont la fonction est de rompre, de défoncer les murailles d'une fortification pour y pratiquer la brèche qui ouvre l'accès aux assaillants ?

(198) Cf. R. WELLENS, *Un compte relatif...*, art. cit., pp. 294 et 295. Avec les boulets, la poudre, le soufre, le salpêtre, les fusées et *traits de feu*, pp. 293, 294, 295, le compte distingue des canons, des *demy canons*, p. 290 ; *la grosse artillerie*, p. 294 ; des *demy canons*, p. 295. Il est impossible de fournir le nombre exact des projectiles employés. Le compte édité par R. Wellens dénombre 110 boulets fournis par Avesnes, pp. 294 et 295. Mais nous ignorons le nombre de ceux qui ont été tirés des arsenaux de Binche et de Mons et qui, peut-être, n'ont pas été dénombrés dans le document de Roger Pathie, « *premier varlet de chambre de la Royné...* », p. 297. Il y a en aussi des boulets qui, inemployés ou encore utilisables, ont été ramenés dans ces deux villes, p. 294.

(199) Nous connaissons déjà le prince de Piémont, cousin de l'infant. Voir la note 44.

(200) Le duc Adolphe de Holstein, frère du roi de Danemark, est le fils de Frédéric I et de Sophie de Poméranie, cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 105. Reprécisons que le duc préside le conseil de la tutelle d'honneur du prince d'Orange. Cf. Y. CAZIAUX, *Guillaume le Taciturne*, Anvers, 1973, p. 60.

(201) « *Der Printz von Aranien* », Guillaume d'Orange, le Taciturne (1533-1584), est un prince allemand de la famille des Nassau-Dillenburg. Il hérita, en 1544, de la principauté d'Orange et de diverses possessions en Hollande. Né dans un milieu familial aux idées luthériennes, il fut élevé au château de Breda, sous tutelle impériale. L'influence modératrice de Marie de Hongrie, lectrice d'Érasme, sa protectrice ou mère adoptive, tempéra son éducation catholique. *De Prins van Oranie* a eu seize ans, le 24 avril 1549. Son introduction dans la troupe des gentilshommes libérateurs des captives retenues dans le pseudo-château des sauvages constitue, pour le

jeune homme, un honneur et une sorte d'entrée officielle dans le monde. Cf. Y. CAZAUX, *op. cit.*, pp. 67 et 72. Aux côtés de Guillaume, se trouvent son gouverneur, Jérôme Perrenot de Granvelle, seigneur de Champagny, ainsi que Adolphe de Holstein, président du conseil de tutelle du prince d'Orange et Claude Bouton, seigneur de Corbaron, membre de ce conseil. Voir les notes 113 et 200.

(202) Jérôme Perrenot, seigneur de Champagny, de la Franche-Comté. Voir la note 162.

(203) Nous traduisons ainsi « *on den hertzogen von Alba als den obersten hoffmeyster...* ». Ce titre et cette charge sont relativement nouveaux. L'empereur, vers 1547, en a investi le duc d'Albe, en vue de l'organisation du voyage de Philippe et de l'instauration, à la cour d'Espagne, du cérémonial ou de l'étiquette bourguignonne, dont relève d'ailleurs ce titre. On lira à ce sujet ALV., *op. cit.*, p. 7 et n. 1. M.-T. Dovillée, dans son introduction, fournit une synthèse claire de ce bouleversement protocolaire. Quant au duc d'Albe, Ferdinand Alvarez de Tolède (1508-1582), il apparaît comme le grand responsable du voyage et l'ordonnateur des cérémonies ou festivités qui le jalonnent. Il est général des armées de Charles Quint comme il commandera plus tard celles de Philippe II. Ce conseiller apprécié de l'empereur restera, pour le malheur des populations des Pays-Bas, celui de son successeur.

(204) Le repas, « *morgenmal* », a lieu sur une galerie, érigée pour la circonstance. R. WELLENS, *Un compte relatif aux fêtes de Binche et de Mariemont, en 1549*, Bruxelles, 1959, p. 283, n. 3, fournit, sur elle, des indications extraites des comptes et acquits. La galerie avait 18 m de long et 5 m de haut. Elle était construite avec des arbres abattus, en 1548, dans le bois de Morlanwelz. On l'avait placée, écrit R.W., devant le château de Mariemont, « sur le grand fossé d'eau vive qui l'entourait ».

Assez curieusement, l'auteur allemand précise bien que le repas a lieu avant que la bataille ne s'engage, mais il place sa description après le récit du siège et de l'assaut du château des ravisseurs. En outre, sa relation du repas est brève. Il ne s'intéresse guère au faste et à l'originalité du cérémonial. Seules, la brièveté du passage correspondant du *Journal des voyages de Charles Quint*, *op. cit.*, p. 388, ou celle de la lettre italienne du 5 septembre 1549, pp. 7 et 8, nous apprennent moins encore.

Toutes les relations insistent sur le fait que le banquet se donne avant l'assaut du château des ravisseurs et elles dérivent logiquement ce repas avant le récit de la bataille simulée. Elles célèbrent aussi, à l'envi, les fastes de ce cérémonial étonnant où, cette fois, l'antiquité est mise à contribution avec des divinités antiques, naïades, dryades, oréades, qui servent le repas,

avec Pomone, Bacchus, Silène, Pan, et les faunes, avec la déesse Palès, les satyres jouant des airs de cornet, Diane entourée de sept oréades aux arcs et carquois dorés. Les relations montrent, entre elles, de menues divergences. Maître CALVETE DE ESTRELLA, *op. cit.*, fol. 200 r° à 202 v°, raconte avec force détails, le banquet et le combat. Il gagne à être complété par la lettre italienne du 31 août 1549, par celle, en français, du 30 août, et surtout par la relation d'H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, pp. 63 à 66. Quant à BRANTÔME, qui écrit beaucoup plus tardivement, il utilise surtout l'ouvrage de Calvete auquel s'ajoutent le souvenir de l'un ou l'autre témoignage et un brin d'imagination gaillarde. Le récit du siège du château des ravisseurs se trouve dans l'édition Lalanne des *Œuvres*, de BRANTÔME, t. 3, pp. 259 à 265, ces pages auraient été écrites de 1583 à 1590 ; celui du banquet, extrait non plus des *Grands Capitaines français* mais des *Dames*, alias *La vie des dames galantes* est repris au tome 9 de l'édition LALANNE, pp. 314 à 317 et ces pages sur les *Dames* auraient été rédigées de 1583 à 1584.

(205) La partie haute de la place est celle qui se place au sud, vers la rue de l'Église et le palais. La partie basse, au nord, donne vers l'actuelle rue Notre-Dame, où, à l'époque, se voyaient encore, imbriqués dans les habitations, d'importants vestiges de la porte à *le Mère-Dieu*, appartenant à la première enceinte fortifiée de la ville (au XII^e siècle).

(206) Pour comprendre, il convient de se reporter à CALV., *op. cit.*, fol. 203 r°. On y lit que « la place était fermée à ses extrémités avec deux surfaces planes très grandes faites de planches qui étaient peintes à la manière d'arcs triomphaux. Chacun de ceux-ci comportait deux ouvertures. Ces dernières, très grandes, étaient couvertes entièrement d'extraordinaires figurations d'hommes éminents de l'antiquité, des Grecs et des Romains. Sur l'un de ces panneaux de bois, entre les portes, deux terribles géants assis, l'un en face de l'autre, tenaient chacun, en mains, une jarre ou une urne à l'antique, d'où s'écoulaient deux grands cours d'eau. L'un de ceux-ci courait vers l'orient, et l'autre vers le nord. Ils représentaient les fleuves Danube et Rhin. Sur l'autre portique, on avait peint la Victoire montée sur un char de triomphe, foulant aux pieds l'Envie. Les côtés de la place étaient entourés d'une barrière ou palissade avec de petites colonnes de bois peintes, placées à égale distance l'une de l'autre, que surmontaient des aigles impériales et des trophées. Lorsqu'on entrait sur la place par la porte des géants, il y avait, au milieu du côté gauche, une galerie très grande et très belle, plus haute de deux marches que les deux autres petites latérales avec chacune leur porte d'entrée. L'ensemble de ces galeries ou tribunes était soutenu par six colonnes attiques ou carrées, dorées

et argentées, et du même style que les six autres colonnes qui, au-dessus, leur correspondaient et qui supportaient des architraves, des ciels et des corniches. Au faite de la galerie se dressaient beaucoup d'aigles et de trophées. Quelques marches larges et très commodes permettaient d'y monter. Les trois tribunes étaient parées d'une très riche tapisserie ; la galerie principale du centre, de tentures et de coussins de riche brocart avec quelques sièges, disposés le long de la paroi du fond, grands comme des marches de théâtre... ». Le portique des géants se situe au sud de la place, vers le palais, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°, « Entraron por la puerta dela mano derecha de los gigantes, que era hazia la parte de palacio... ». Les tribunes sont donc, du côté ouest de la place, en face de l'actuel hôtel de ville. La première quadrille, celle du prince Philippe, précédée de trompettes, de quatre maîtres de camp, du duc d'Albe comme parrain, entre sur la place, en passant par la porte droite (c'est-à-dire à l'est) du portique des géants. Le prince et ses équipiers passent devant la tribune et rendent les honneurs à l'empereur et aux deux reines. Ils sortent de la place par la porte orientale du portique de la Victoire, et repassent par la porte occidentale de ce même portique, en faisant le tour du champ clos. Aussitôt après, par le portique de la Victoire, se présente la quadrille du prince de Piémont qui se met en place. Le combat commence.

On remarquera de notables différences entre la description, faite par l'anonyme allemand et par Calvete de Estrella, du cérémonial d'ouverture du tournoi. Chez l'auteur espagnol, seule la quadrille de l'infant aurait rendu les honneurs et fait un tour du champ clos. Le narrateur allemand décrit une sorte de présentation des douze quadrilles, partagées en deux groupes de trente gentilshommes, défilant par quadrilles, en rangs de trois et deux, et saluant leurs Majestés avant le combat.

Le texte allemand est confirmé par la lettre italienne du 31 août 1549, édit. Ch. RUELENS, pp. 106 à 111. Le passage correspondant de la lettre italienne, p. 9, du 5 septembre 1549 est trop succinct pour pouvoir étayer la narration allemande. H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 66, fournit une description parfois moins précise. Il mentionne les trois estrades conçues comme des galeries, avec une tribune centrale plus haute d'où regardaient l'empereur et ses sœurs. Aux tribunes latérales et à des fenêtres de maisons s'installent les dames et des chevaliers. D'un côté de la place se trouvaient le prince avec sa quadrille et cinq autres quadrilles aux couleurs suivantes... De l'autre, le prince de Piémont, sa quadrille et cinq autres quadrilles... À chaque extrémité de la place, s'élevaient deux grandes portes. Les six quadrilles réunies entrèrent par un bout de la place. Et les six autres, par l'autre, précédées par beaucoup de trompettes et de timba-

les. Après avoir rendu hommage à Leurs Majestés, chacun des groupes de six quadrilles ressortit par la porte par laquelle les autres avaient fait leur entrée. Tout de suite après rentrèrent les deux quadrilles des princes d'Espagne et de Piémont. Chacune de celles-ci se plaça à la place prévue, en face de ceux contre qui elle avait à s'élancer. Tous ensemble, ils attaquèrent au son de deux petites trompettes. L'affrontement terminé, chaque quadrille sortit par une des deux portes qu'il y avait de chaque côté tandis que, par l'autre porte du portique, deux autres quadrilles faisaient leur entrée. De cette manière, chaque quadrille courut six lances... ». H. CABANILLAS paraît plus clair et plus logique que Calvete de Estrella, mais, par contre, s'il s'attache moins à décrire le cérémonial, les costumes aux couleurs différentes portés par les quadrilles, la décoration des doubles portiques et de la place.

Quant à ALV., *op. cit.*, pp. 108 et 109, sa narration ne confirme pas le cérémonial d'entrée fourni par Calvete, mais plutôt les autres narrations, allemande, italienne, espagnole, susmentionnées.

(207) L'expression désigne les dames et demoiselles qui appartiennent à l'entourage des deux reines.

(208) Joachim, seigneur de Rye, est nommé chevalier de la Toison d'or, en 1546, cf. *La Toison d'or, op. cit.*, p. 40, n° 202. ALV., *op. cit.*, p. 109, à sa place, mentionne « Mons. du Roeux », ce qui est infirmé par CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°.

(209) Don Antonio de Toledo est le grand écuyer du prince Philippe. Il accompagne ce dernier depuis Valladolid. Cf. ALV., *op. cit.*, p. 43.

(210) Ruy Gomez de Silva, lui aussi, semble appartenir à l'entourage du prince. Plus tard, don Antonio de Toledo et Ruy Gomez de Silva feront partie du Conseil d'État de Philippe II. Cf. *ibidem*, p. 43 et n. 1.

(211) Don Juan de Silva, comte de Cifuentes, compagnon de voyage du prince depuis Valladolid, emmène dans sa suite un historien, Diego de Mendoza. Cf. *ibidem*, p. 29, n. 2.

(212) L'anonyme allemand décrit le cérémonial de présentation. Dans le premier groupe de six quadrilles, implicitement sous les ordres de l'infant, il énumère les participants de chaque quadrille. Il ne s'agit pas, comme chez Calvete, d'un ordre de combat.

(213) Jean de Hennin, que nous connaissons déjà (voir les notes 153 et 192), premier comte de Boussu est bien du Hainaut, et non du Hanovre comme le mentionne « *ein hainover* » de notre texte allemand. Il est le chef d'une quadrille comme l'indique aussi CALV., *op. cit.*, fol. 204 r°.

(214) D'après CALV., *op. cit.*, fol. 204 r°, il s'agit de Juan de Poupet.

Sans doute ce Jean de Poupet s'identifie-t-il avec le seigneur de Kalg, Bourguignon ? Voir la note 176.

(215) « *Don Hernando dela Cerda* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 204 r°. Il a concouru dans l'épreuve de l'épée enchantée et a franchi les trois pas.

(216) Dans CALV., *op. cit.*, fol. 204 r°, don Manrique [sic] de Lara. Il est un des maîtres d'hôtel de l'empereur et duc de Najaro, cf. ALV., p. 113, n. 1. Quant au cheval tué, le fait est confirmé, H. CABANILLAS, édit. PÉREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 66, par exemple, écrit : « ... il y eut deux ou trois accidents. Le cheval de don Juan Manrique fut atteint d'un coup de lance qui lui perça l'œil et le tua instantanément, mais le cavalier lui-même n'eut aucun mal ». La lettre italienne du 5 septembre 1549, p. 9, décrit l'accident avec une note pittoresque : « Au cheval de don Gio Manrique di Lara, majordome, fut donné un coup de lance dans l'œil gauche, et il tomba mort sur le champ, sans tirer ni des pieds, ni des jambes, mais le cavalier fut protégé et n'eut pas de mal... ».

(217) Lamoral, comte d'Egmont, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°. Quelques-uns des noms des équipiers de cette quadrille diffèrent de ceux cités par Calvete de Estrella. Cette divergence s'expliquerait-elle par l'emploi de certains titres seigneuriaux ? Ou par des erreurs de l'un ou l'autre narrateur ?

(218) Ce seigneur de Frantze, devons-nous l'identifier avec *Ricardo de Merodes*, que place, dans la quadrille, CALV., *op. cit.*, fol. 203 v° ?

(219) « *Jacobo de Herbaix* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°. C'était un gentilhomme de la chambre de l'empereur, cf. Ch. RUELENS, p. 113, n. 3. Son accident est confirmé par les autres relations. Par exemple, la lettre italienne du 5 septembre 1549, p. 9, écrit que, en joutant avec la lance, la partie de l'armure qui protège le bras, c'est-à-dire le brassard, « fut brisée, et que le bras fut rompu en plusieurs endroits si bien qu'il ne lui restait plus qu'à se guérir... », « ... *tanto che haveva che fare a risanarsi* ».

(220) La troisième quadrille, celle de Lamoral, comte d'Egmont, compte, parmi ses équipiers, d'après le *Thournier*, le prince d'Ascoli. Celui-ci est don Luys de Leyva, gouverneur général et maître de camp de Charles Quint en Italie, cf. ALV., *op. cit.*, p. 24, n. 3. La relation de CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°, elle, ne mentionne pas le prince d'Ascoli mais don Diego de Leyva. Qui a raison ? Le prince d'Ascoli et don Diego de Leyva sont l'un et l'autre présents à Binche. Voir les notes 147 et 149, et CALV., *op. cit.*, fol. 194 v° et 195 r°.

(221) Le seigneur de Noyelle s'identifie avec Antoine de Montignies, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 194 v° et 203 v°.

(222) Jean de Ligne, comte d'Arenberg, le « tenant » du premier

« pas », avait pris le surnom de chevalier au Griffon rouge. Dès dimanche, il fut blessé en combattant don Juan de Acuña, dans l'épreuve de l'épée enchantée. L'Espagnol lui transperça un doigt de la main droite. Cette blessure explique son remplacement par le duc Adolphe de Holstein, à la tête de sa quadrille. Voir la note 128. Cf. CALV., *op. cit.*, fol. 204 r°.

(223) Le duc Adolphe de Holstein est le frère de Christian III, roi de Danemark. Cf. ALV., *op. cit.*, pp. 81, n. 1 et 100.

(224) Dans cette quadrille du duc de Holstein, CALV., *op. cit.*, fol. 204 r°, mentionne « *Hermanno, conde de Nieuwenhare y de Moers, Flores de Grevenbroude, Adrian de Borgoña, y Jacobo de Quoaresme* ». Le *Thournier* fournit des titres seigneuriaux différents. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'autres individus. Herman, comte de Nieuwenhare et de Moers, Florent ou Floris de Grevenbroude, Adrien de Bourgogne, et Jacques de Carême se confondent sans doute avec les gentilshommes cités par la relation allemande. Dans la liste des *corrigenda*, placée à la fin de l'ouvrage de Calvete de Estrella, l'auteur rectifie le prénom « *Adrian* », en « *Adolpho de Borgoña* ».

(225) CALV., *l.c.*, à la place du « *passemment* » doré, décrit des franges d'or et de soie. La passementerie, ici, serait donc ces franges.

(226) CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°, « *el conde de Frosas, su Cavallerizo mayor...* ». En fin du deuxième tome de l'ouvrage de Calvete de Estrella, dans la liste des *corrigenda*, on lit qu'il convient de rectifier « *Frosas* » en « *Frosasco* ». On traduira donc « le comte de Frosasque », le grand écuyer du prince de Piémont, comme J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, p. 147.

(227) Don Juan de Acuña y Padilla, cf. ALV., *op. cit.*, p. 101.

(228) Jérôme Perrenot. Voir la note 162.

(229) Philippe de Lalaing, comte de Hoogstraten, qui, dans l'épreuve de l'épée enchantée, défendit le second « pas » sous le surnom de chevalier à l'Aigle noire. Voir la note 110.

(230) Le seigneur de Mallambais, ou plutôt de Molembais (Jodoigne), serait Jean de Lannoy (vers 1509-1560), chevalier de la Toison d'or, en 1546, au chapitre d'Utrecht, cf. *La Toison d'or*, *op. cit.*, p. 40, n° 212. « *Juan de Lanoy* » est, en effet, placé dans la quadrille de Philippe de Lalaing, par CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°. Voir la note 71.

(231) Dans CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°, « *y Andres de Bailleul* ».

(232) CALV., *op. cit.*, fol. 203 v°, désigne par leurs patronymes, le seigneur de Monceau et le seigneur d'Hirson, sans que nous puissions les identifier. L'un est Charles de Trazegnies, « *Carlos de Trasegnies* » ; l'autre, Philippe de Hamal, « *Philipo de Hamalles* ».

(233) Jacques de Ligne, comte de Fauquenbergues, « *Jacobo de Lignes, conde de Faulquenbergh* », cf. CALV., *op. cit.*, fol. 204 r^o.

(234) Le mot français « empan » dérive du francique *spanna qui a donné le substantif allemand, *spann*, de notre texte. Cette ancienne mesure correspond à la distance entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt très écartés. La blessure du seigneur de Wastines n'était pas légère. La lance de l'adversaire aurait pénétré d'une dizaine de centimètres dans le haut de la cuisse. D'autres relations confirment l'accident. La relation italienne du 5 septembre, pp. 9 et 10, écrit qu'« un autre chevalier flamand fut blessé très affreusement à une cuisse », « ... *molto sconciamente* ». La lettre italienne du 31 août, cf. édit. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 112, insiste sur la gravité de la blessure, « ... *e il viconte di Gant fu punto d'una lancia nella coscia gravemente, se ben non erano amolate in alcuna di queste feste, pure non porta pericolo della vita...* », « ... et le viconte de Gand fut atteint gravement, à la cuisse, d'un coup de lance ; bien qu'il n'y eût pas d'amélioration à sa blessure durant les fêtes, il n'est cependant pas en danger de mort ». H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 66, parle d'une cuisse cassée, « ... *y a otro flamenco le passaron un muslo de otro encuentro...* ». ALV., *op. cit.*, p. 109, « ... bien qu'il y eût une rencontre avec un Flamand dont la cuisse fut traversée par un morceau de lance ».

(235) Suivant CALV., *op. cit.*, fol. 204 r^o, la quadrille de Jacques de Ligne se compose d'Antoine de Montignies, de François de Montmorency, Georges de Beaufort et Maximilien de Melun. « *Der herr von Vattunes* », du *Thournier*, se confond avec François de Montmorency, baron de Wastines, époux d'Hélène de Gand-Vilain, cf. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 113, n. 2. Le seigneur de Laufort, du *Thournier*, serait, conjecturons-nous, Georges de Beaufort, dont le patronyme aurait souffert d'une cacographie. Le « petit » Noyelle s'identifie sans doute avec un membre de la famille de Montignies, voir la note 146 qui mentionne Antoine de Montignies, seigneur de Noyelle. Il semble que Calvete de Estrella confonde Antoine et le « petit » Noyelle. En effet, l'auteur espagnol place un « *Antonio de Montegnies* », à la fois, dans la quadrille de Jacques de Ligne, au fol. 204 r^o, et dans celle de Lamoral, comte d'Egmont, au fol. 203 v^o. Le *Thournier* distingue le seigneur de Noyelle, voir la note 221, de la quadrille du comte d'Egmont, et « *der Klein Nogelle* », de celle de Jacques de Ligne. Le dernier équipier de la quadrille, Maximilien de Melun, dans CALV., *l.c.*, est le seigneur de Chaumont, voir les notes 127 et 157.

(236) Jean IV de Glymes, deuxième marquis de Berghes. Voir la note 35.

(237) Le seigneur de Chantonay est le fils aîné de monsieur de Gran-

velle, cf. GACHARD, *La Bibliothèque Nationale à Paris. Notices et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1877, p. 101. CALV., *op. cit.*, fol. 204 r^o, confirme cette identification. Le marquis Jean de Bergues compte dans sa quadrille Thomas Perrenot, seigneur de Chantonay ; Jean de Failly, « *Cavallerizo de la Reyna de Ungria* », « écuyer de la reine de Hongrie », qui, d'après notre *Thournier*, se confondrait avec « *der Barmsal* » ; Baudouin de Blois ; et Jean de Limminghe. Le *Thournier* assigne à ces mêmes gentilshommes, des titres seigneuriaux différents, en négligeant les patronymes. Un même individu, outre son nom patronymique, comme, par exemple les Perrenot de Granvelle, peut avoir diverses seigneuries auxquelles s'attachent différents titres nobiliaires et appellations toponymiques de terres ou châteaux. Ce qui explique la plupart des divergences constatées entre le *Thournier* et Calvete. Divergences, inexistantes pour le fond, qu'il n'y a pas lieu de souligner, sans apporter un correctif ! Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 61, tombe dans cette confusion. Souvent les variantes dans les noms des personnages ne sont que dans la forme et désignent les mêmes individus.

(238) « *Der Barmsal* ». Nous ignorons le sens de ce nom. Il désignerait Jean de Failly, écuyer de la reine Marie de Hongrie. Voir la note 237. La lecture de ce mot, mal imprimé dans le *Thournier*, de 1550, est facilitée par sa transcription de l'édition postérieure du *Thurnierbuch*, de 1566, t. 2, fol. 80 r^o.

(239) Baudouin de Blois, seigneur de Trélon. Voir la note 37.

(240) Le seigneur de Vennigen se confondrait avec Jean de Limminghe, « *Juan de Lyminges* », dont la transcription espagnole reproduit les sons flamands. Cf. CALV., *op. cit.*, fol. 204 r^o.

(241) Charles de Brimeu, comte de Meghen. Pour CALV., *op. cit.*, fol. 204 r^o, « *Carlos de Brymeu, conde de Meghen* ». Voir les notes 46 et 161.

(242) Le seigneur de Saint-Martin, d'après CALV., *op. cit.*, fol. 204 r^o, « *Andres de Bailleul* ».

(243) Le baron de Corlaux est Pierre de Vaudrey, cf. CALV., *l.c.* Voir la note 50.

(244) Lambert Saffoyer serait « *Francisco de Lambert* », François de Lambert, cf. CALV., *ibidem*.

(245) Don Luis Zapata appartient à la suite du prince, depuis son départ d'Espagne. Cf. ALV., *op. cit.*, p. 45.

(246) Philippe de Montmorency, comte de Horne, cf. CALV., *op. cit.*, fol. 204 r^o. Voir la note 135.

(247) Dans CALV., *ibidem*, « *Phelippe de Santa Aldegonde* ». Voir les notes 48 et 176.

(248) Jean de Lannoy, seigneur de Maingoval ou de Mingoval ; dans CALV., *ibidem*, « *Juan de Lanoy de Mingoval* ». Voir la note 71.

(249) Dans CALV., *ibidem*, « *Gaspar de Robles* ».

(250) Le dernier équipier de la quadrille, désigné, dans le texte allemand, par la seule lettre majuscule « N » est nommé par CALV., *ibidem*, « *Ymberto de Pelwx* ». La finale de cette graphie déconcerte : l'imprimeur aurait-il, par mégarde, remplacé par un « w », le « u » espagnol prononcé « ou » ? J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, p. 149, traduit par Imbert de Peloux.

(251) Hugues de Melun, prince d'Espinoy et baron d'Antoing ; *Antoni*, du texte allemand, désigne cette localité. Cf. CALV., *op. cit.*, fol. 204 r°, donne les deux titres.

(252) « *Guillermo de Croy* », cf. CALV., *ibidem*. Guillaume de Croy, troisième fils de Philippe et d'Anne de Croy, est marquis de Renty, seigneur de Chièvres, vicomte de Bourbourg. Il vécut de 1527 à 1565. Il fut reçu, en 1559, dans l'ordre de la Toison d'or. Cf. ALV., *op. cit.*, p. 105, n. 1, et *La Toison d'or*, *op. cit.*, p. 41, n° 237. Voir la note 156.

(253) « *Antonio de Werchin* ». Cf. CALV., *ibidem*. Pourquoi notre auteur allemand surnomme-t-il Antoine de Werchin, « *der Preus* » ? À moins de comprendre le seigneur de Preux. Voir la note 167.

(254) « *Pedro de Quaderebbe* », cf. CALV., *ibidem*.

(255) « *Roberto de Trazegnies* », cf. CALV., *ibidem*. Voir la note 36.

(256) « *Pedro Ernest conde de Mansfelt* », cf. CALV., *ibidem*. Voir la note 45.

(257) Voir la note 50.

(258) « *Juan de Locquinghen* », cf. CALV., *ibidem*. J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, p. 148, traduit « Jean de Locquenghien ».

(259) Dans CALV., *ibidem*, « *Francisco de Stranchauxs* », que J. PETIT, *op. cit.*, t. 3, p. 148, lit « François de Stranchaus ».

(260) « *Lamberto de Verluzey* », cf. CALV., *ibidem*, que J. PETIT, *ibidem*, transcrit Verluzey ou Warlusel. Voir la note 158.

(261) Les deux équipiers non identifiés de cette quadrille sont, d'après CALV., *ibidem*, « *Carlos de Wingacourt* » et « *Juan de San Omer* », que J. PETIT, *ibidem*, traduit par « Charles de Wignacourt » et « Jean de Saint-Omer ». Charles de Wignacourt, seigneur d'Orthon, sera nommé prévôt de Binche, le 13 août 1556. Cf. R. WELLENS, *Le domaine de Mariemont au XVI^e siècle (1546-1598)*, dans A.C.A.M., t. 64, 1962, p. 96, n. 2.

(262) Le combat équestre de nos soixante gentilshommes, répartis en

douze quadrilles, est, suivant nos sources narratives, dépeint avec une précision plus ou moins grande.

La lettre, en français, du 30 août est concise sur ce point. Son auteur s'apprête à quitter Binche dans la matinée de ce vendredi ; il ne verra pas le tournoi sur la Place. Au moment où il écrit, cet affrontement final, avant-dernier épisode des festivités, n'est pas commencé ; il emploie le futur qui le montre. Il promet à son correspondant de le lui décrire par le prochain courrier. Mais cette nouvelle lettre reste à trouver si elle existe et si la promesse a été tenue. Néanmoins il a vu les préparatifs matériels du tournoi et, notamment, les deux portiques doubles. Il connaît le programme, les combats prévus cinq contre cinq. Cf. PIETR., *art. cit.*, p. 20. Cette partie descriptive de la fin des fêtes compte environ 368 caractères d'imprimerie.

Le *Journal des voyages de Charles Quint*, dû à Jean DE VANDENESSE, édit. GACHARD, Bruxelles, 1874, p. 388, est aussi concis sur cet épisode final, le tournoi équestre, que le texte précédent. Vandenesse est un chroniqueur sobre. Il se garde du travers de l'écrivain ; il résume plutôt qu'il ne décrit ou ne raconte. Guère de détails pittoresques qui font vivre la scène ! Il se contente de dire, avec brièveté, une sobriété presque administrative, le jour, la date, le lieu, les spectateurs ou participants principaux, les galeries de bois installées pour la noblesse, le nombre (en réalité, erroné) des participants (« cinquante contre cinquante »), le combat, la pluie. Il n'oublie pas de terminer avec l'appréciation élogieuse, qui est de mise pour un subordonné. Le passage qui se rapporte à notre tournoi compte 581 caractères.

La lettre italienne du 31 août 1549, éditée et traduite par Ch. RUELENS, pp. 106 à 114, nous propose une description claire et pittoresque du tournoi, d'environ 4.000 caractères d'imprimerie. L'ordonnance de la fête y est bien expliquée. D'abord la parade d'honneur ou la présentation initiale qui aboutit à ce que les soixante cavaliers finissent par faire le tour de la Place afin de saluer l'empereur et les reines. Le prince d'Espagne entre par le portique du haut, et passe devant les galeries à la tête de sa quadrille et des cinq autres de son parti. Chacune de ces quadrilles de cinq chevaliers portait des saies ou casaques différentes, distinguant chaque équipe par les tissus employés, les couleurs, les dessins ou « figures ». En même temps, le prince de Piémont, avec ses six quadrilles, entrait par le portique du bas, et opérait un mouvement parallèle à celui des six quadrilles du prince Philippe. La bande de Philippe est précédée de deux rois d'armes, et de douze trompettes. Celle de son cousin, elle aussi, avait ses deux rois d'armes, mais ne comptait que neuf trompettes. « Ce fut, certes, un beau spectacle

que celui de voir soixante chevaliers des plus hauts lignages, montés sur des lourds chevaux caparaçonnés, avec les plus belles armures et armes du monde... ». Puis, en face de l'empereur et des deux reines, le combat commença, quadrille contre quadrille, et cinq lances pour chacune d'elles. On assiste ainsi à cent cinquante joutes individuelles, les équipiers des quadrilles adverses s'opposant l'un à l'autre. Après ces joutes individuelles à la lance, le tournoi, gâté un peu par des averses orageuses, se termine par l'affrontement des six quadrilles de l'infant contre celles du prince de Piémont. Cette mêlée générale ne se fait plus à la lance, ce qui eût été fort dangereux, mais à l'épée courte ou épée d'estoc. Cette partie finale dura une demi-heure mais est interrompue par la pluie.

La lettre italienne du 5 septembre 1549, original imprimé non réédité, ni annoté, ni traduit, consacre 1370 caractères à ce tournoi équestre. En étendue, cela ne représente qu'un tiers de la lettre du 31 août. Rien de nouveau dans la parade initiale, moins bien expliquée que par le témoin précédent, avec même des divergences. Chaque groupe de six quadrilles, commandé soit par Philippe soit par le prince de Piémont, était divisé en six files, et chaque file, correspondant à la même quadrille, était reconnaissable par ses « livrées » spécifiques, différentes des casaques portées par les autres quadrilles. « Ce fut un magnifique spectacle que de voir, en un espace aussi réduit, tant de chevaliers aux armures et aux armes si belles avec leurs chevaux protégés par leurs caparaçons et avec de si superbes livrées ». Chaque équipier d'une quadrille eut à affronter l'équipier correspondant de la quadrille opposée. Un ordre à suivre était imposé, de manière, sans doute à éviter tout mécompte et à diminuer les risques d'accident grave. Le nombre des courses ou joutes se réduit, dans cette lettre, à quatre, par équipier, au lieu de cinq dans la source précédente. Faut-il comprendre que les combattants de chaque file d'une quadrille se succédaient, sans désemperer et à la suite, jusqu'au moment où ils avaient couru leurs quatre ou cinq lances, en revenant au point de départ ? Au minimum, cent vingt joutes individuelles à la lance. Après lesquelles, vint la mêlée générale à l'épée, *la folla* ou *fouille*. « Et ainsi, tous ensemble, ils commencèrent à batailler pour le plus grand divertissement des spectateurs ». Le témoin italien termine en énumérant les accidents ou blessures des participants. Certains détails ne se retrouvent dans aucune autre relation mais sont vraisemblables. Jacques de Herbaix a reçu un coup de lance sur le bras qui lui a brisé la partie de l'armure, le brassard, protégeant ce membre et, en même temps, a rompu celui-ci en plusieurs endroits, si bien, conclut avec philosophie notre Italien, qu'il ne lui restait plus qu'à se guérir. Le cheval de don Juan Manrique de Lara, atteint au-dessus de l'œil gau-

che, tomba foudroyé, au point, écrit notre témoin, qu'après sa chute il n'agita même pas ses pattes, comme le ferait un animal à l'agonie. Le cavalier lui-même n'eut aucun mal. Quant à François de Montmorency, voir les notes 234 et 235, un *fiammingo*, un Flamand, « un autre chevalier des *Pays d'embas* », il reçut à la cuisse une très affreuse blessure. Voir note 234.

H. CABANILLAS, édit. PEREZ PASTOR, *op. cit.*, p. 66, consacre environ 2.820 caractères à cet épisode. Il détaille les tenues vestimentaires des deux princes et de leurs quadrilles, davantage que celle des autres participants. La présentation initiale ressemble à la description de la lettre italienne du 31 août : l'entrée simultanée des quadrilles par les portiques du haut (sud) et du bas (nord) de la Place, au son des trompettes et des timbales ; l'hommage à Leurs Majestés ; la sortie par le double portique par où les autres étaient entrés. Après cette présentation initiale et cet hommage, commence le tournoi. Il s'ouvre avec la rencontre des deux princes, d'Espagne et du Piémont, et de leurs équipes. Une fois que chacun fut arrivé en face de son adversaire, à la place désignée, deux petites trompettes sonnent le début de l'affrontement. Chacun combat contre son vis-à-vis, mais en même temps que les équipiers de la quadrille. Après avoir couru six lances, chaque quadrille fait sa sortie par une des deux portes à chaque extrémité de la Place. À chaque sortie d'une quadrille, une autre entre dans la lice par l'autre porte du même double portique. H. Cabanillas mentionne combien il est heureux qu'il n'y ait pas eu beaucoup d'accidents car la place était petite : le cheval foudroyé de don Juan Manrique ; le bras cassé de Monieur de Herbaix, gentilhomme de la chambre ; et la blessure à la cuisse d'un autre « Flamand ». L'auteur souligne la valeur de l'infant « qui rompit deux lances et il n'y en eut pas deux qui se montrèrent meilleurs... ». Un gentilhomme espagnol, don Hernando de la Cerda, *dela camara*, de la chambre, « se signala beaucoup dans la *folla*, la *fouille* ou mêlée générale, parce qu'il entra et sortit, par deux fois, en passant à travers la masse des combattants. Il fit tout cela facilement sans que personne ne pût l'arrêter bien que beaucoup d'adversaires le chargeassent... ».

La relation du voyage du prince Philippe, de V. ALVAREZ, *op. cit.*, pp. 108 et 109, dans sa traduction française par M.-T. DOVILLÉE, consacre 2.900 caractères à la description du tournoi équestre du vendredi. L'auteur met l'accent sur l'ordonnance spectaculaire de celui-ci avec des précisions, inédites d'ailleurs. L'entrée du duc d'Albe, le grand ordonnateur du tournoi, est solennelle avec ses quatre maîtres de camp qui veilleront au respect du règlement et de l'ordre ; ils jouent ainsi des rôles importants afin d'éviter désordre et accidents graves. Les tenues vestimentaires de ceux-ci ainsi

que celles de Philippe et de ses équipiers sont décrites avec minutie. Celles de la quadrille du prince de Piémont, par contre, et les autres sont dépeintes de manière étonnamment rapides. Si on donne les coéquipiers appartenant à la quadrille de Son Altesse, l'auteur s'en tire avec une pirouette afin de ne pas énumérer les noms des 54 autres chevaliers participant au tournoi, « Afin de ne blesser aucune susceptibilité... ». V. Alvarez est aussi expéditif pour le tournoi lui-même. Ce qui l'intéresse dans ce livre qui semble avoir pris au départ la forme épistolaire, c'est de souligner, en courtisan avisé, le rôle de Philippe, le cérémonial fastueux, la bonne ordonnance, la richesse et l'originalité du costume du prince. N'oublions pas, en effet, que l'auteur est au service de Son Altesse dont il est le grand panetier. L'ouvrage est, en outre, dédié à l'infante Marie, une des filles de Charles Quint. Celle-ci venait d'épouser, le 13 septembre 1548, à Valladolid, le prince d'Autriche, Maximilien. Celui-ci était le fils de Ferdinand I^{er}, frère de Charles Quint. Il monta sur le trône, en 1564, sous le nom de Maximilien II. Ce haut patronage explique donc aussi cet intérêt particulier pour les actions, le comportement du prince Philippe. L'ouvrage imprimé a été préparé par l'envoi régulier à l'infante de lettres destinées, écrit Vicente Alvarez, « à tenir Votre Grâce au courant », cf. ALV., *op. cit.*, p. 13. Pour ces raisons, il est normal que la relation souligne le rôle du prince et son *aura*.

Quant à maître CALVETE DE ESTRELLA, on peut évaluer approximativement à une bonne dizaine de milliers de caractères, l'étendue de la part de son ouvrage, fol. 203 r^o à 204 v^o, qu'il consacre au « *torneo de cavallo* » du vendredi 30 août. Après une rapide synthèse des journées écoulées et de leurs charmes, l'écrivain explique pourquoi on a choisi la Place de la ville, pour ce tournoi : « *porque no se dixesse, que avia avido Reales fiestas enella, y no se uviessen hecho enla plaça de Bins* », « afin qu'il ne fût pas dit que Binche avait célébré, dans ses murs, des fêtes royales, et qu'on n'avait rien fait sur sa Place ». Le narrateur dit le ciel gris menaçant, les spectateurs juchés sur les toits, parce qu'ils n'avaient pu trouver place aux fenêtres, sur les estrades, derrière les barrières. Il décrit les deux arcs de triomphe à double portique, leur décoration peinte, les lices entourant le champ clos s'appuyant sur des pilastres couronnés d'aigles impériales et de trophées. Une tribune surélevée est réservée à l'empereur et aux reines ; deux autres, plus petites, qui l'encadrent, seront occupées par les dames, damoiselles et les gentilshommes. Calvete dépeint l'architecture de ces tribunes, leur ornementation avec des tapisseries ou des tissus de brocart. Il narre, à deux heures, la sortie du palais, de l'empereur accompagné des reines, ses sœurs, et de leur suite. Le souverain installé, les trompettes sonnent et les quatre

maîtres de camp apparaissent, en saies ou tuniques de velours incarnat tailladé sous lequel on devine du satin blanc, avec des chausses et pourpoints blancs, avec des chapeaux aux plumes blanches. Après eux, par l'arc de triomphe du sud (vers le palais), fait son entrée le prince d'Espagne en tête de sa quadrille. Les cinq équipiers portent une tenue uniforme. Par-dessus les armures des saies ou casaques de brocart incarnat « *de tres altos* », qu'ornaient des fleurs, du genre de roses, en toile d'argent ouvragé. Le brocart était frangé d'or. Dans la toile d'argent, on avait découpé des festons doublés de satin blanc. À l'intérieur de l'arrondi du feston, une grande pomme de pin en or, et d'autres petites, nombreuses, placées parmi les roses de toile d'argent avec leurs franges d'or. Les caparaçons de cuir des chevaux pendaient fort bas ; de nombreux glands d'or les ornaient. Les selles et garnitures des chevaux étaient de velours blanc avec beaucoup de torsades, de franges et de glands en or. Les panaches des heaumes des cinq équipiers et des têtiers des chevaux étaient blancs avec un peu de couleur incarnat. En tant que parrain, le duc d'Albe précédait le prince Philippe. Il était habillé de velours noir tailladé sur fond rouge. Il ne portait, en guise de protection, que de simples jambières. En arrivant devant la tribune impériale, ils rendirent les honneurs à l'empereur et aux reines, et sortirent par la porte nord (vers la rue Notre-Dame, qui était celle où était peinte la Victoire). Ils rentrèrent, par la droite, dans la lice, en remontant de l'autre côté de la Place. Aussitôt, par la porte de la Victoire, précédés de trompettes en satin jaune, s'avancèrent le valeureux prince de Piémont, le comte de Frosasque, son grand écuyer, Vespasien de Gonzague, Jérôme de Perrenot et don Juan de Acuña, qui cachaient leurs armures sous du velours jaune aux franges d'or et de soie. Dès leur entrée dans la lice, les deux princes avec leurs quadrilles s'affrontèrent, ensemble, cinq par cinq, les uns contre les autres, en très bon ordre, la plupart d'entre eux rompant leurs lances. Quand ils eurent achevé cet affrontement et après s'être rencontrés plusieurs fois en de rudes assauts, entrèrent par la porte des géants (vers le palais) Lamoral, comte d'Egmont, Jacques de Herbaix, Antoine de Montignies, Richard de Mérode et don Diègue de Leyva, en armures recouvertes de velours orange tailladé et avec les caparaçons des chevaux aux franges d'or et de soie orange... Notre traduction littérale d'une partie du texte de Calvete montre l'intérêt de ces lignes où foisonnent les détails sur le cérémonial et sur les tenues des participants, l'accent étant mis, une fois de plus, sur l'infant d'Espagne. Il suffit de lire la description de l'habit de Philippe, de son entrée majestueuse, pour constater cela. Ce qui ne signifie pas que tout soit clair car, par exemple, la présentation initiale de

même que le récit des affrontements individuels entre équipiers de deux quadrilles présentent des divergences avec d'autres relations.

(263) CALV., *op. cit.*, fol. 204 v^o, termine en faisant l'éloge de ce tournoi équestre qui fit partie des plus grands et qui compta l'élite des chevaliers parmi ses participants, « *aquel torneo, que fu delos mas grandes y escogidos Cavalleros, que grandes tiempos ha, avia sido* ». L'empereur, ses sœurs, et leur suite retournent vers le palais, escortés par tous les chevaliers du tournoi, un peu mouillés, « *que yvan algo mojados* ». Il y eut ensuite un banquet. Comme l'exigeait le protocole, l'empereur, les reines et le prince mangent à une table séparée, alors que les dames et chevaliers étaient servis à d'autres tables, dans cette grande salle d'apparat dite aux médaillons, à proximité des appartements impériaux, que nous connaissons mieux grâce au dessin déjà mentionné de la Bibliothèque royale Albert I^{er}. Le repas terminé, on enlève les tables. La soirée est animée par la danse des dames et chevaliers. Tout le monde s'amusa beaucoup. Il était presque minuit et l'on n'avait pas encore cessé de danser quand la reine Marie conduisit l'empereur, la reine de France et le prince, à la chambre enchantée, accompagnés des dames et des chevaliers. Pour l'anonyme allemand, cette collation finale, servie, grâce à une ingénieuse machinerie, sur des tables descendant d'un plafond peint comme le ciel, présente moins d'intérêt que le récit du tournoi dans ses multiples phases, avec les noms des participants, leurs accoutrements, et les exploits des combattants.

(264) CALV., *op. cit.*, fol. 205 r^o et v^o, nous permet parfois de mieux comprendre le texte allemand. L'Espagnol décrit avec minutie les petites lampes suspendues à la voûte. Elles figuraient des étoiles et y brûlaient des huiles parfumées. Les flammes réfléchies dans des miroirs d'acier bombés donnaient de merveilleux reflets de lumière. La voûte peinte de la « *camara encantada* » montre les sept planètes dans leurs chars, dix écussons aux armes royales, le ciel avec des nuages ou des étoiles. L'auteur prend plaisir à décrire la machinerie ingénieuse qui présente les tables garnies. Avant chaque changement de service, le tonnerre gronde et les éclairs accompagnent, avec une grêle de « *confites* » (ou fruits enrobés de sucre, un genre de dragées) et une pluie d'eaux odoriférantes (fleurs d'oranger, roses et parfums de très grand prix). Au premier service, descend de la voûte, une table aux riches nappes et toiles ; elle offre divers plats de porcelaine avec tous les genres de « *conservas* ». Dès qu'elles sont mangées et que les plats sont enlevés par les dames, la table disparaît. Le ciel s'obscurcit ; un nouvel orage éclate avec des éclairs. Pleut alors, comme avant le premier service, une grêle de « *confites* ». « Du ciel » descend une autre table. Elle est garnie de nombreux plats et récipients de verre. Ils contiennent tous les

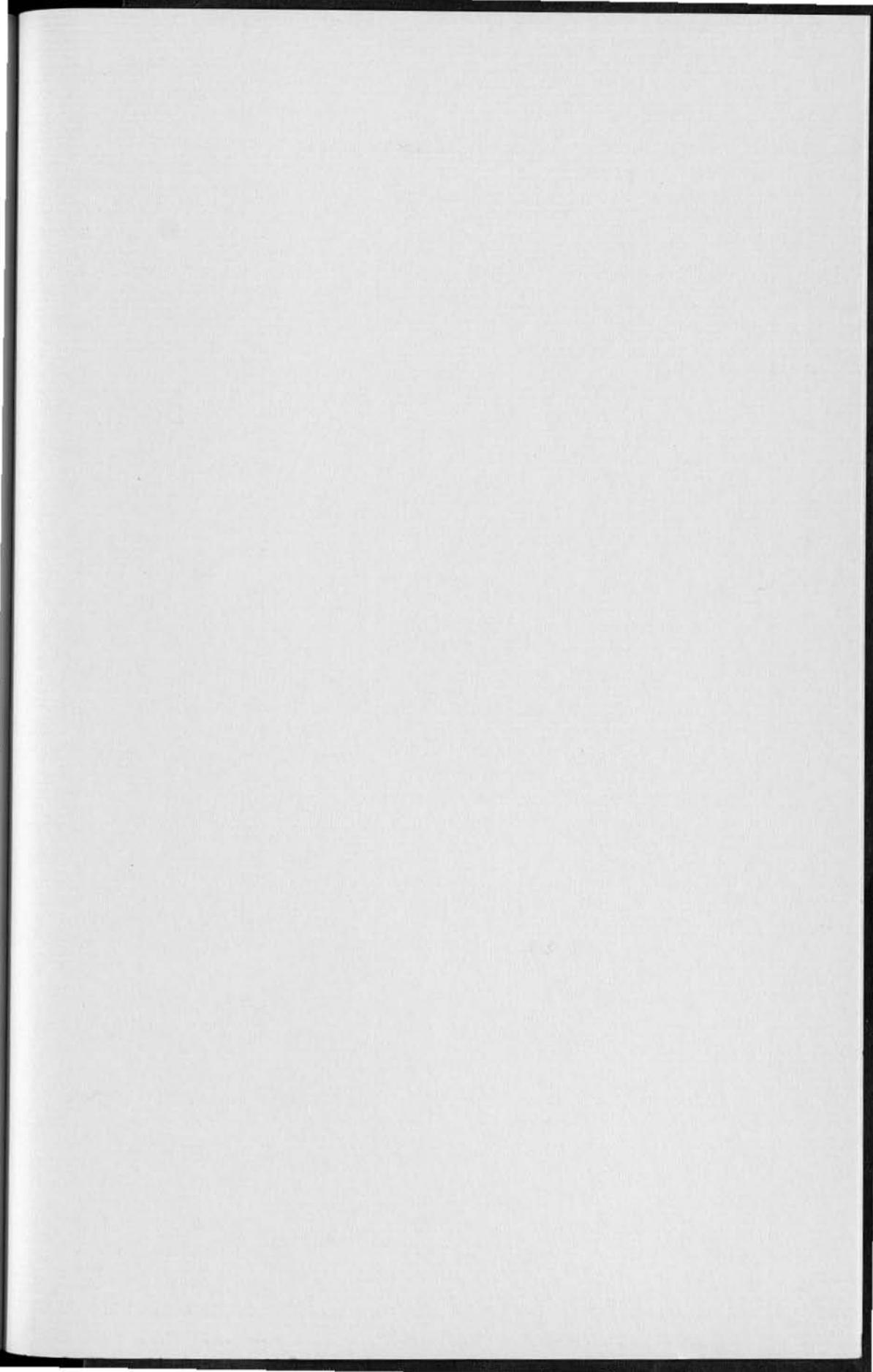
genres de « *confituras* », d'oublies (ou fine pâte cuite étalée en disque et enroulée, formant parfois cornet) de couleurs diverses, et mille autres sortes de mets fabriqués tous blancs. Mais Calvete ne précise pas quelles sont ces préparations culinaires, ces « *otras mil suertes de confeciones todas blancas* ». On apprécie ces mets et, dès que tout le monde a pris sa part, la table disparaît et, au même instant l'orage gronde, le ciel s'éclaire comme aux deux services précédents. Du ciel descend la troisième table remplie de plats faits de sucre, figurant toutes sortes de gibier, celui que l'on chasse à courre ou dans les bois, des oiseaux, des poissons, « *y saleros* », d'une même préparation. Ce qui indique qu'il ne s'agit pas de plats de viande ou de poissons, mais plutôt de desserts sucrés, genre masselpain, figurant ces animaux. La troisième table était garnie d'un rocher en sucre candi avec cinq lauriers aux feuilles dorées et argentées, aux fruits de sucre et décorés de petits drapeaux en soie aux armes de tous les États [de l'empire]. Au milieu de la table, un écureuil vivant était attaché avec une chaînette d'argent. Une fois la table débarrassée par les dames, elle disparut « *en un instante* ». On constate, entre Calvete et l'anonyme allemand, des menues divergences. Le dernier, entre autres choses, voit toutes sortes d'oiseaux et de petits animaux qui volent et courent à travers la chambre, « *... allerley Vogelen und Thierlein so in die Kammer flogen und liessen...* ».

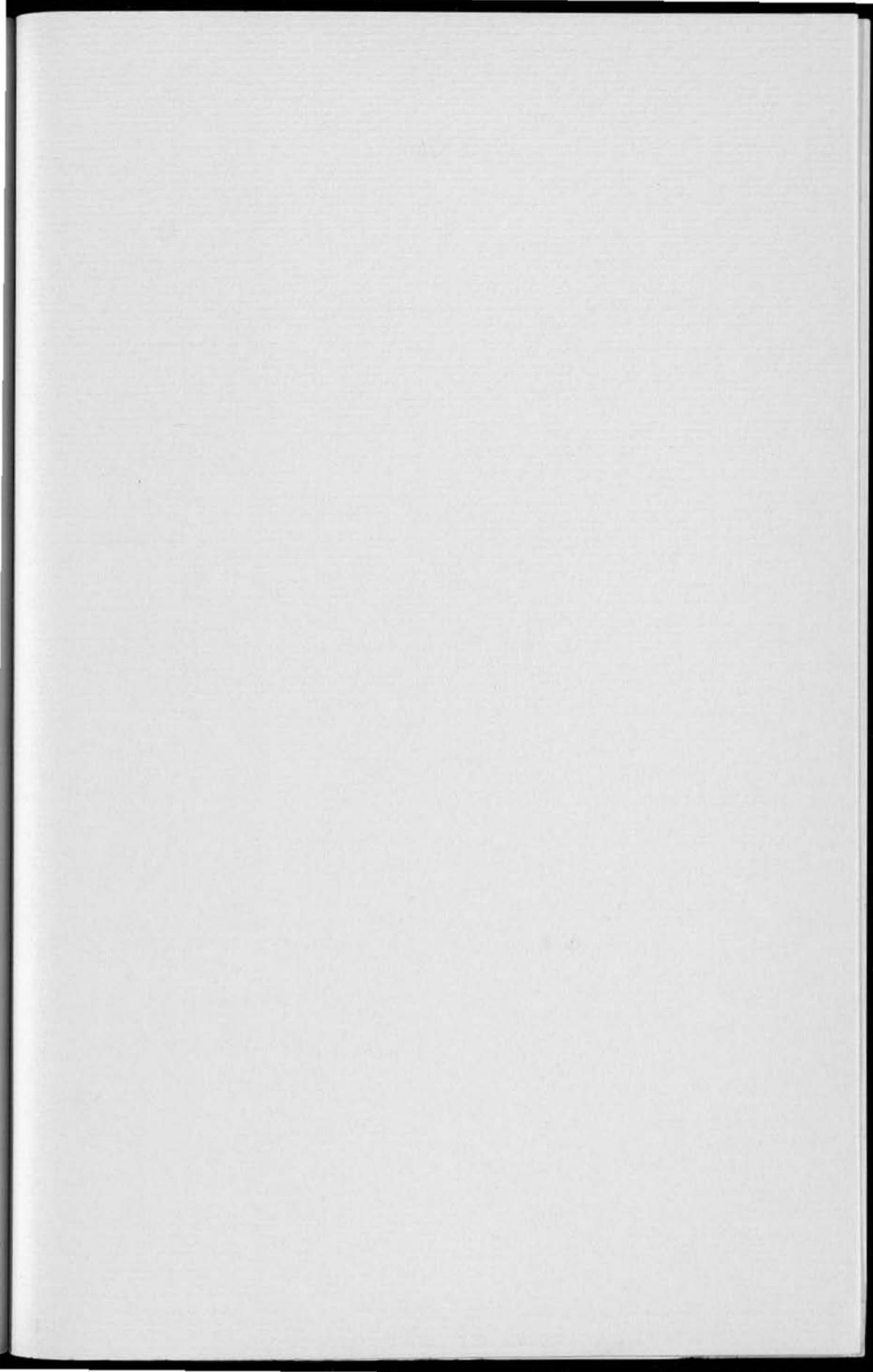
La relation d'H. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 67, évoque, elle aussi, les merveilles de la chambre enchantée. Sa description complète l'une et l'autre relation ou en diffère. « Dans cette salle [dont nous savons par ailleurs que c'était l'ancienne chapelle de la reine Marie, remplacée par la nouvelle construction Renaissance] se dressaient quatre colonnes, disposées deux, d'un côté, et deux, de l'autre. Elles étaient distantes de cinq pieds, du mur ; et, entre deux colonnes latérales, il y avait un même écartement. Elles montaient plus haut que la voûte [sans doute, y avait-il un faux plafond qui formait une sorte de caisson, lequel dissimulait le haut des colonnes ?]. Dès que fut arrivée Sa Majesté, accompagnée de toutes les dames et des chevaliers, descendit une table emboîtée, ajustée dans ces colonnes. Large de vingt-cinq pieds, celle-ci portait tous les fruits et « *ensaladas* » [salades ou macédoines ?] imaginables d'hiver et d'été, tous faits de sucre ainsi que les plateaux sur lesquels on les offrait, et les fruits étaient présentés sur leurs propres arbres. C'était la chose la plus jolie du monde et la plus originale... Après ce service, la table disparut. Par les mêmes colonnes en descendit une deuxième qui se plaça au même endroit. Celle-ci portait, sur des plateaux de sucre dorés et argentés toutes les sortes imaginables de viande et de gibier, d'oiseaux et de poissons ; tout était fait de sucre avec les odeurs naturelles de chaque chose à tel point qu'à considérer l'ensemble

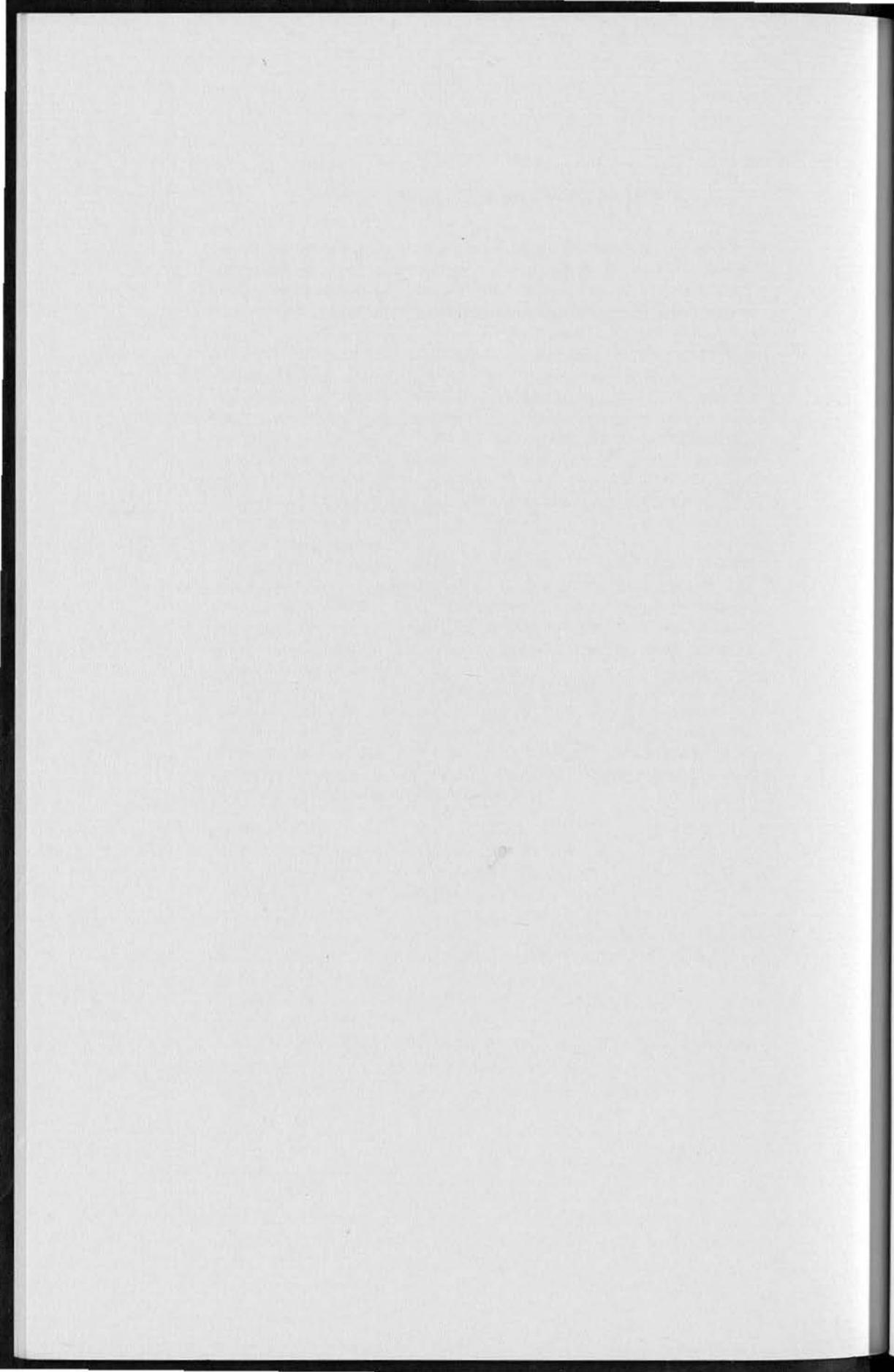
on en perdait le jugement... La seconde table disparut, dès que les plats furent enlevés. Une troisième descendit et se plaça là où les autres s'étaient arrêtées. Elle portait des fruits de dessert et des « *conservas* » [sans doute s'agit-il de fruits qui ne sont pas de saison et que l'on avait conservés soit par le froid, les glaces, soit par un sirop de sucre ?], les plus délicates et les meilleures du monde. Et descendirent aussi cinq arbres aux grandes racines de sucre. Ces arbres étaient des lauriers couverts de drapelets de soie de couleur. Sur celui du milieu, il y avait un écureuil attaché par une longue chaîne qui amusa beaucoup les dames. Celles-ci et les chevaliers mangèrent, en buvant du vin de la fontaine. Pendant cette collation, une bourrasque et une tempête se leva dans la salle, avec beaucoup de tonnerre et d'éclairs en même temps, et tomba une pluie d'eau de fleurs d'oranger et d'autres parfums. Après cette pluie, il commença à grêler des dragées et des bonbons, en croissant toujours davantage, à la pleine admiration et pour le plaisir de tous... ».

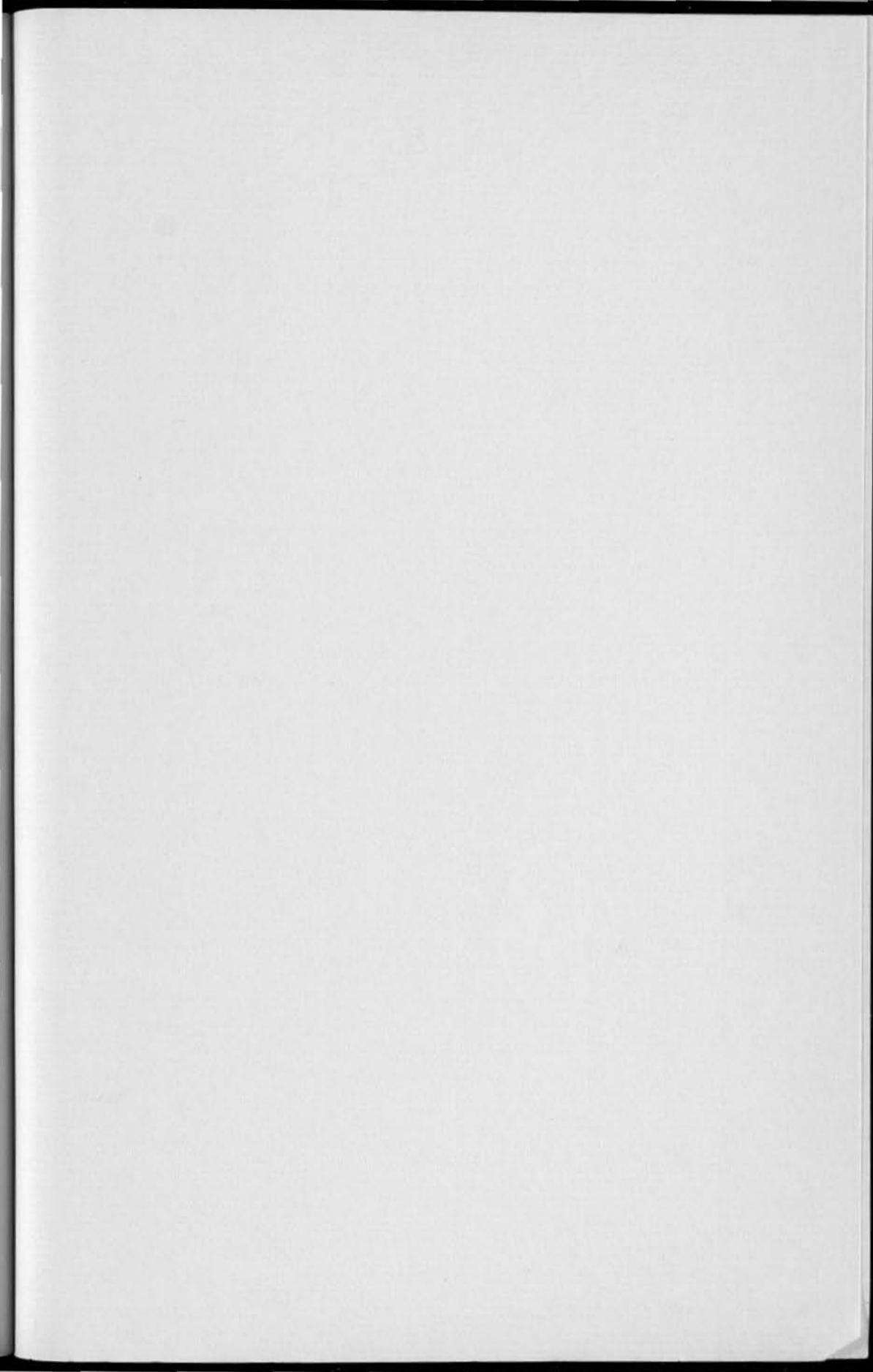
La relation allemande et celle d'H. Cabanillas ne contredisent pas, sur des points essentiels, la description plus littéraire, mieux travaillée de maître Calvete de Estrella. Mais n'y a-t-il pas, dans cette relation de Calvete, un soupçon de fiction littéraire ? La volonté de l'écrivain de frapper l'imagination du lecteur ne l'emporte-t-il pas sur le souci de rendre la réalité d'une manière objective ?

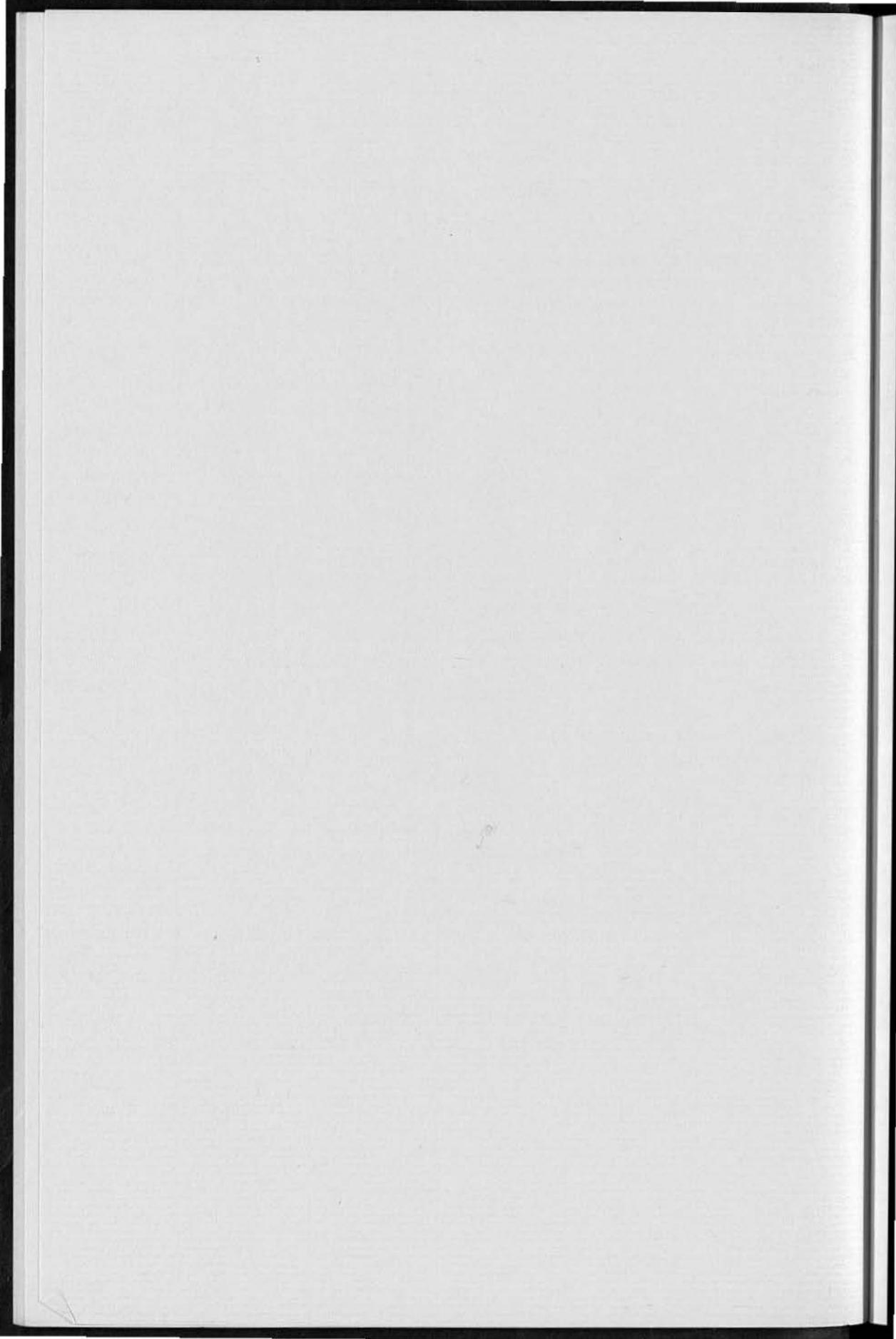
(265) ALV., *op. cit.*, p. 13, dans sa lettre de dédicace à l'infante Marie, est plus précis que l'anonyme allemand. Vicente Alvarez mentionne que maître Calvete de Estrella a le même souci de raconter le voyage du prince Philippe. Celui-ci, déclare V. Alvarez, a beaucoup plus de talent et de temps que lui-même. Est-ce une allusion aussi à Calvete que comprennent les derniers mots de la relation allemande ?

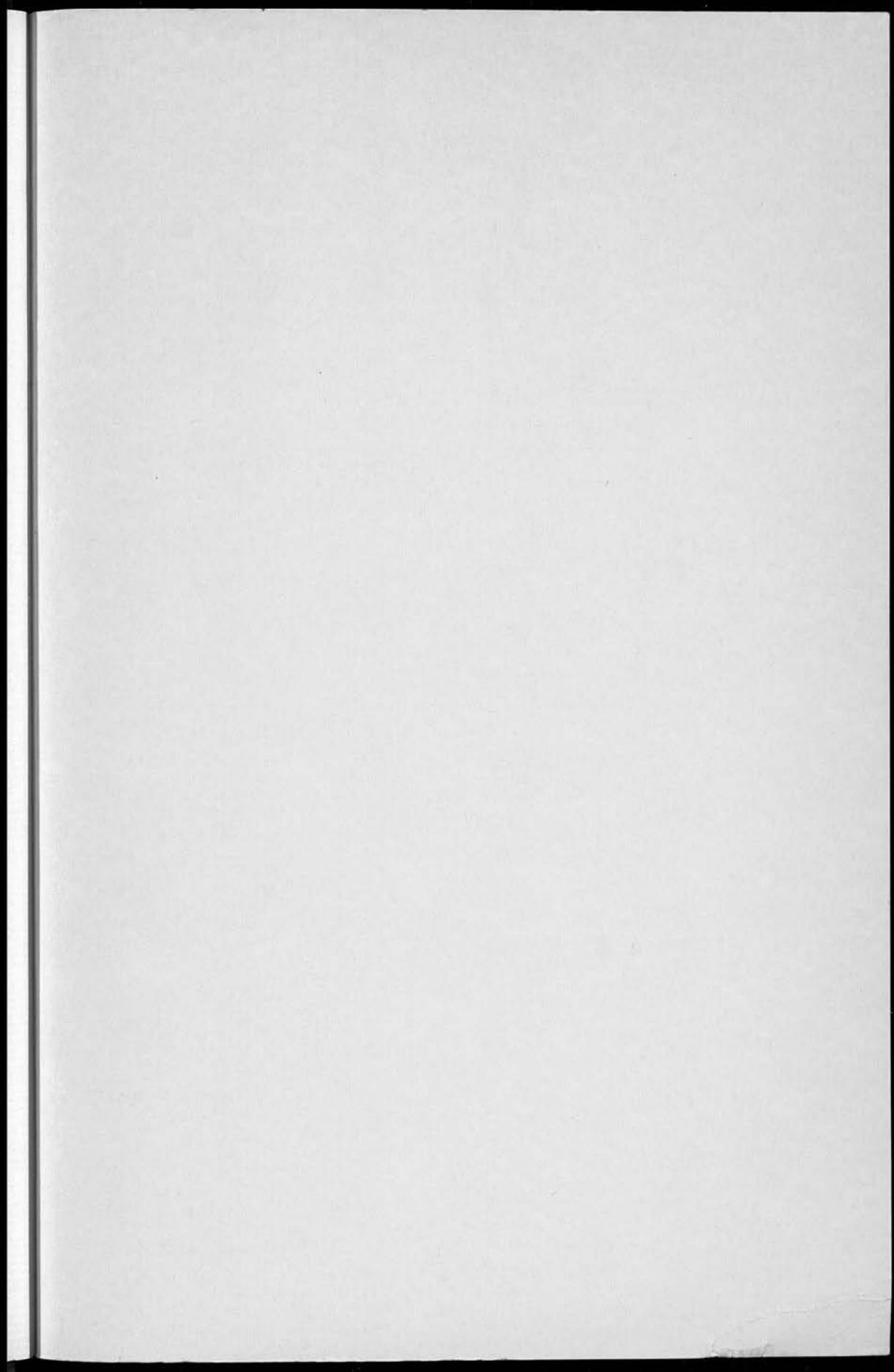












Publié avec le concours du
Ministère de la Communauté Française,
de la Province de Hainaut
et de la Ville de Binche



Numéro spécial.
Réalisé grâce au mécénat de
l'Administration communale de BINCHE,
des
Soroptimist Club de Binche,
Fifty One de Binche,
Lion's Club de Binche,
Rotary Club de Binche,
Table Ronde de Binche,
de la Smithkline Beecham pharma
et de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.

Édité en collaboration
avec la Société des Bibliophiles belges séant à Mons.